



**HAL**  
open science

# Les bibliothèques des couvents masculins à Rennes au XVIIIe siècle : à partir des catalogues des Grands carmes, des Augustins et des Minimes

Marie Berthelot

► **To cite this version:**

Marie Berthelot. Les bibliothèques des couvents masculins à Rennes au XVIIIe siècle : à partir des catalogues des Grands carmes, des Augustins et des Minimes. Histoire. 2012. dumas-00750788

**HAL Id: dumas-00750788**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00750788>**

Submitted on 12 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Université de Rennes 2-Haute Bretagne**

**Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO)**

**Master 2 Histoire, Sociétés, Cultures**

**Les bibliothèques des couvents masculins à  
Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle  
à partir des catalogues des Grands carmes, des  
Augustins et des Minimes**

**Marie BERTHELOT**

**Sous la direction de Georges PROVOST**

**Année 2011-2012**

*Tous mes remerciements à Monsieur Georges Provost pour son aide, ses conseils et ses encouragements.*

*Remerciements aux enseignants du Master Histoire, Sociétés, Cultures.*

*Remerciements au personnel des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et de la Bibliothèque des Champs libres.*

*Remerciements à toutes les personnes qui m'ont soutenue au cours de la réalisation de ce mémoire.*

## Liste des abréviations utilisées

**ADIV** : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

**AMR** : Archives municipales de Rennes

**BMVR** : Bibliothèque municipale à vocation régionale

**BNF** : Bibliothèque nationale de France

**CCFR** : Catalogue collectif de France

**E.H.E.S.S.** : École des hautes études en sciences sociales

**Mgr** : monseigneur

**O.E.S.A.** : *Ordo eremitarum sancti Augustini*, désigne l'Ordre des Ermites de saint Augustin et ses membres

**O.F.M.** : *Ordo fratrum minorum*, désigne l'Ordre des Franciscains et ses membres

**O.P.** : *Ordo fratrum praedicatorum*, désigne l'Ordre des frères prêcheurs (Dominicains) et ses membres

**P.** : père

**P.U.F.** : Presses universitaires de France

**R.H.E.F.** : Revue d'histoire de l'Église de France

**R. P.** : révérend père

**S.** : saint

**S. J.** : *Societatis Jesu*, désigne la Compagnie de Jésus et ses membres

## Introduction

Le livre s'est toujours avéré un instrument utile pour les clercs dans l'accomplissement de leur mission. A l'époque médiévale, ils sont presque les seuls à produire des écrits et à posséder des livres : « le clergé [...] était au temps du livre rare détenteur privilégié des instruments du savoir, même si tous les clercs ne participaient pas de façon identique à cette maîtrise »<sup>1</sup>. A l'époque moderne, l'accès au livre s'élargit, cependant le livre conserve une place prépondérante dans l'activité des clercs.

L'époque moderne est traversée par des débats importants où la question de la religion tient une place significative. L'humanisme apporte une nouvelle vision des rapports entre l'homme et Dieu. L'apparition de la Réforme protestante et sa diffusion entraînent la réaction de l'Église catholique. Les initiateurs de la Réforme avaient su tirer parti des avantages offerts par le nouveau média que constituait l'imprimerie. Afin de réfuter les idées réformées, l'Église catholique, suite au concile de Trente (1545-1563), envisage une série de mesures au sein desquelles le livre joue un rôle important. La meilleure formation des clercs, afin d'encadrer au mieux les fidèles, est un des objectifs de ce concile. Les membres du clergé doivent posséder au moins quelques ouvrages fondamentaux pour accomplir leur mission. La volonté de mieux encadrer les fidèles se traduit aussi par la réforme de certains ordres religieux existants et la création de nombreux nouveaux ordres ou congrégations, ceci parfois avant même la mise en place du concile (Capucins, Jésuites, congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur chez les Bénédictins, réformes des ordres mendiants, Oratoriens, Lazaristes, réformes des communautés de femmes et création de nouvelles comme les Visitandines ou les Ursulines...)<sup>2</sup>. Ainsi, les créations de maisons religieuses, d'ordres anciens ou nouveaux, se multiplient : le nombre de bibliothèques qu'elles abritent s'en trouve augmenté. Si certaines bibliothèques conventuelles étaient en piteux état au XVI<sup>e</sup> siècle (collections archaïques et mal entretenues, destructions et vols lors des guerres de Religion...), beaucoup d'entre elles connaissent un nouveau souffle particulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle, période où les collections religieuses sont

---

1 ROCHE (D.), « Livres et culture. Religion et société à l'âge moderne. Quelques réflexions » dans *Revue d'histoire de l'Église de France (R.H.E.F.)*. *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 220.

2 LE GOFF (J.) et REMOND (R.) (dir.) *Histoire de la France religieuse. Tome 2. Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* (sous la dir. de François Lebrun), Paris, éditions du Seuil, 1988, p. 404 à 415.

généralement les plus prospères<sup>3</sup>. Si la controverse protestante avait entraîné une très forte production d'ouvrages, d'autres débats et controverses alimentent cette dernière. La controverse janséniste, qui a fait couler beaucoup d'encre, et les débats autour de l'incrédulité soulevés par les philosophes des Lumières en sont deux autres exemples. A l'époque moderne, en particulier au XVII<sup>e</sup> siècle, la spiritualité revêt de nouvelles formes, beaucoup plus individuelles<sup>4</sup>. De nombreux ouvrages sont consacrés à ces questions qu'elles, soient théologiques ou pratiques. Les ouvrages directement utiles aux clercs pour leurs missions d'enseignant, de prédicateur ou encore de confesseur sont également de plus en plus nombreux. La production littéraire profane connaît également des changements au cours de l'époque moderne : de nouveaux genres littéraires voient le jour (romans, récits de voyage...), les journaux se développent, les avancées scientifiques font l'objet de publications. Face à tous ces changements, les clercs doivent se tenir informés afin de se positionner sur ces diverses questions. Daniel Roche souligne ces évolutions : « de l'âge des incunables à l'époque des *livres philosophiques* les changements de valeurs décisifs ont travaillé la place des livres, transformé le rapport entre le religieux, le sacré et le temporel [...]. Un transfert fondamental s'est joué [...] entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles quand la production et la consommation livresques se sont laïcisées, même si les presses religieuses n'ont jamais chômé [...]. En tous cas le rôle des clercs comme milieu producteur et consommateur de livres et d'imprimés a varié sensiblement, de même que changeaient les conditions et les exigences de formation, les contraintes canoniques et les dispositifs disciplinaires, les besoins spirituels et les nécessités pastorales »<sup>5</sup>. Face à ces évolutions, la position des clercs est loin d'être uniforme : des identités spirituelles ou théologiques diverses sont visibles au sein même du clergé. Tous les clercs ne partagent pas la même vision du monde. Le livre constitue un témoin de la culture religieuse, quelles que soient les thématiques qu'il aborde<sup>6</sup>.

Le livre s'avérant un élément essentiel pour approcher la culture des religieux, des recherches se sont appuyées sur cet outil, ceci dès l'époque moderne et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle et au premier XX<sup>e</sup> siècle. Ces travaux, réalisés par des érudits ou des religieux, sont souvent produits dans le cadre de sociétés savantes. S'ils portent sur des sujets et des échelles diverses, ce sont essentiellement des monographies consacrées, la plupart du temps, aux institutions les

---

3 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses » dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530 – 1789*, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, p. 15-16.

4 JANSSEN (P. W.), *Les origines de la réforme des Carmes en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1963, p. 196.

5 ROCHE (D.), « Livres et culture. Religion et société à l'âge moderne. Quelques réflexions »..., *op. cit.*, p. 217.

6 *Ibid*, p. 218.

plus importantes et prestigieuses. Claude Jolly, spécialiste de l'histoire du livre et des bibliothèques, souligne l'importance des premiers travaux sur la question, non sans rappeler leurs limites : « si notre dette à l'égard des érudits du XIX<sup>e</sup> siècle qui se sont penchés sur les bibliothèques de l'Ancien Régime est considérable – pensons en premier lieu à Alfred Franklin<sup>7</sup> et à Léopold Delisle<sup>8</sup> –, si les très nombreuses contributions publiées ici ou là [...], ont apporté une grande masse d'information, il faut néanmoins se souvenir que nous sommes là sur un terrain fragile fréquemment sujet à des interprétations erronées »<sup>9</sup>. Depuis les années 1980-1990, la question connaît un profond renouvellement. Ces études s'inscrivent dans un double mouvement : le développement des travaux sur la Réforme catholique depuis les années 1970 et celui de nouveaux champs d'études en histoire culturelle : histoire du livre, de la lecture, de l'édition, de l'alphabétisation et des bibliothèques dont celles des ecclésiastiques. Pensons, entre autres, aux travaux d'Henri-Jean Martin<sup>10</sup>, de Roger Chartier<sup>11</sup>, de Robert Darnton<sup>12</sup>, de Jean Quénart<sup>13</sup>, de Claude Jolly<sup>14</sup>, de Bernard Dompnier<sup>15</sup> et, surtout, de Marie-Hélène Froeschlé-Chopard<sup>16</sup> pour les bibliothèques conventuelles. Deux colloques consacrés aux collections des maisons religieuses, en 1995 et 1997<sup>17</sup>, illustrent le renouvellement qui

7 FRANKLIN (A.), *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie impériale et Imprimerie nationale, 1868-1873, 3 vol.

8 DELISLE (L.), *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1868-1881, 3 vol.

9 JOLLY (C.) (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, *op. cit.*, p. 4.

10 La liste des travaux donnés ici en exemples (notes 10 à 16) n'est pas exhaustive.

MARTIN (H.-J.), *Le livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987 et *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*. Tomes 1 et 2, Genève, Librairie Droz, 1999.

11 CHARTIER (R.), *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987 et « Les pratiques de l'écrit » dans *Histoire de la vie privée*, tome 3, Paris, Seuil, 1986, p. 113-161.

CHARTIER (R.) et MARTIN (H.-J.) (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard/Promodis, 1989 et *Histoire de l'édition française. Le livre triomphant. 1660-1830*, Paris, Fayard/Promodis, 1990.

12 DARNTON (R.), « Le livre français à la fin de l'Ancien Régime » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, mai-juin 1973, p. 735-744 et *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard/Seuil, 1983.

13 QUENIART (J.), *Les Français et l'écrit XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1998 ; *Culture et Société dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1978 et « Les bibliothèques ecclésiastiques de Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 203-214.

14 JOLLY (C.) (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime... op. cit.*, p. 11-73.

15 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 45-55.

16 Les travaux de M.-H. Froeschlé-Chopard sont nombreux, nous y faisons largement référence tout au long de ce mémoire. Nous en citons ici quelques-uns, l'ensemble de ceux que nous avons utilisés figurent dans la bibliographie. DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*. Actes du colloque de Marseille. École des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.), 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000.

FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Provence historique*, tome XLIII, fascicule 171, janvier-mars 1993, Fédération historique de Provence, Marseille, p. 3-34.

FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Bibles et commentaires de la Bible dans quelques bibliothèques ecclésiastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans CROIX (A.), LESPAGNOL (A.), PROVOST (G.) (dir.), *Église, Éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p.33-43.

17 Les actes de ces deux colloques ont été publiés dans *Revue d'histoire de l'Église de France (R.H.E.F.)*, *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997 (actes du colloque tenu à l'E.H.E.S.S. de

caractérise ce champ de recherche depuis une vingtaine d'années. De nouveaux questionnements ont vu le jour<sup>18</sup>. Les travaux à l'échelle locale se multiplient, une vision à l'échelle régionale, voire nationale, constitue l'un des objectifs envisagés. Le colloque de 1995 était largement consacré à l'étude critique des sources mobilisables sur le sujet, en particulier les inventaires révolutionnaires. Deux types de sources sont le plus fréquemment utilisés pour l'étude des bibliothèques des maisons religieuses : les catalogues des collections rédigés par les religieux des couvents avant la Révolution et les inventaires révolutionnaires. D'autres sources fournissent des compléments comme les *ex-libris*, les comptes des couvents ou encore les règles des ordres religieux. Le croisement des sources est une démarche à adopter afin de saisir au mieux les caractéristiques d'un fonds.

Toutes ces évolutions sont à prendre en considération dans le cadre de notre recherche. Cette dernière s'intéresse aux bibliothèques conventuelles masculines de Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, plus précisément à celles de trois ordres mendiants : Grands carmes, Augustins et Minimes. A l'échelle rennaise, les bibliothèques du clergé régulier n'avaient pas encore fait l'objet d'études détaillées<sup>19</sup>, à la différence de celles du clergé séculier auxquelles J. Quéniart a consacré plusieurs travaux<sup>20</sup>. Le manque d'information sur la question justifie notre présente recherche. Cette dernière est essentiellement consacrée à la collection des Grands carmes, fonds exceptionnel à plus d'un titre. Nous nous sommes également intéressée aux bibliothèques des Augustins (dans le cadre du mémoire de Master 1) et des Minimes. Les caractéristiques d'un fonds ne prenant sens que lors de leur mise en parallèle avec d'autres collections, il était primordial d'adopter une démarche comparative. Nous présentons une vue générale des trois collections et une analyse des ouvrages de controverse du fonds des Grands carmes. La question janséniste dans le fonds des Augustins, étudiée en Master 1, apporte un élément de comparaison avec le fonds des Grands carmes. Nous avons concentré notre étude sur les bibliothèques des couvents pour lesquels des catalogues antérieurs à la Révolution étaient conservés. Ces documents, conservés à la Bibliothèque municipale à vocation régionale des Champs libres de Rennes et aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, ont constitué nos

---

Marseille les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 1995 et DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, *op. cit.*

18 Ces derniers seront évoqués lorsque nous présenterons les éléments que nous avons retenus pour notre problématique.

19 Signalons, néanmoins, qu'Armand Rébillon a étudié les inventaires révolutionnaires des couvents rennais dans le cadre de son ouvrage *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes, Fougères et Vitré*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1913. Il y fournit quelques données sur les bibliothèques des religieux (essentiellement quantitatives, mais pas uniquement).

20 QUENIART (J.), *Culture et Société dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.* et « Les bibliothèques ecclésiastiques de Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*



principales sources. Les inventaires révolutionnaires ont été utilisés en complément<sup>21</sup>. Si notre travail s'appuie sur des sources de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, il convient d'avoir à l'esprit que le contenu d'une bibliothèque est le résultat de l'accumulation d'ouvrages sur plusieurs dizaines années, voire sur plusieurs siècles. En effet certains ordres mendiants comme les Carmes se sont implantés à Rennes dès l'époque médiévale, d'autres couvents sont des créations plus tardives, du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la mise en application de la Réforme catholique (Minimes et Augustins notamment).

L'étude du fonds des Grands carmes et sa mise en perspective avec ceux d'ordres à la vocation similaire vise à mettre en lumière les spécificités de ce fonds ou, au contraire, les traits communs qu'il partage avec d'autres bibliothèques. Le principal objectif est de tenter d'approcher au plus près l'identité culturelle et spirituelle des religieux des trois couvents. Pour ce faire, il faut s'intéresser aux caractéristiques des couvents et à divers aspects de leurs bibliothèques aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Combien d'ouvrages les fonds contenaient-ils ? Où étaient-ils conservés (bibliothèque commune ou cellules des religieux) et dans quelles conditions étaient-ils conservés ? Quels modes de classement ont été retenus par les rédacteurs des catalogues ? Quelle est la part des acquisitions, dons ou legs ? Quel est le type d'ouvrages présents dans les fonds : part des domaines religieux et profanes, et au sein de chaque domaine, quelles sont les thématiques privilégiées ? Les fonds sont-ils adaptés aux missions des religieux et actualisés en fonction des nouveaux débats qui voient le jour, ou bien témoignent-ils d'un certain immobilisme voire archaïsme ? Quel était l'état des fonds à l'époque révolutionnaire ? Faire le lien entre les activités des religieux et le contenu des ouvrages à leur disposition est aussi essentiel<sup>22</sup>.

Le premier chapitre du mémoire est consacré à la présentation des sources utilisées pour notre recherche. Ensuite, nous présentons, en premier lieu, les caractéristiques générales du fonds des Grands carmes puis celles des collections des Augustins et des Minimes. Enfin, nous traitons de la question des controverses dans la bibliothèque des Grands carmes en dressant une comparaison avec celle des Augustins pour la question janséniste.

---

21 Les références précises des documents utilisés sont indiquées dans le récapitulatif des sources présent à la fin du mémoire et dans le chapitre 1 consacré à la présentation des sources.

22 De nombreux questionnements figurant dans ce paragraphe sont tirés de DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, op.cit., p. 17.

# **Chapitre 1 : présentation des sources**

L'étude des bibliothèques du clergé régulier s'appuie sur des sources de natures diverses. Les catalogues de bibliothèques, rédigés par les religieux avant la Révolution, et les inventaires révolutionnaires, portant sur le mobilier et les effets se trouvant dans les couvents suite à la nationalisation des biens du clergé le 2 novembre 1789, sont les principaux documents utilisés dans ce type de recherches. Des sources complémentaires sont également exploitées : les marques manuscrites figurant dans les ouvrages provenant des bibliothèques conventuelles conservés jusqu'à aujourd'hui, les textes normatifs des ordres, les comptes des couvents, les correspondances, les chroniques conventuelles... Les spécialistes de la question insistent sur la nécessité de confronter les différentes sources, toutefois il est très rare de disposer de tous ces types de documents pour un établissement religieux donné. En outre, les sources sont plus ou moins riches, plus ou moins détaillées<sup>23</sup>. Si le recours à divers documents relatifs à un même fonds apparaît nécessaire, notamment afin de percevoir les évolutions d'une bibliothèque au fil du temps ; la confrontation de données provenant de divers fonds est indispensable. En effet, les spécificités d'un fonds ne sont visibles que lorsque ce dernier est comparé à d'autres.

Notre étude repose essentiellement sur l'exploitation de catalogues rédigés par les religieux rennais avant la période révolutionnaire : un des catalogues de la bibliothèque des Grands carmes, celui du fonds des Augustins ainsi que le catalogue de la bibliothèque des Minimés. Dans l'objectif de comparer plusieurs bibliothèques de la ville, la conservation à Rennes de catalogues de plusieurs ordres masculins, tous mendiants, est particulièrement intéressante. Les inventaires révolutionnaires des couvents des ordres susmentionnés ont été utilisés à titre de sources complémentaires ; rédigés au cours d'une même période, ils offrent l'avantage de faciliter les comparaisons et fournissent des informations sur les bibliothèques à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les catalogues conservés à Rennes s'achèvent avant cette période. Un autre document de la période révolutionnaire, le journal des commissaires bibliographes chargés d'inventorier les fonds destinés à alimenter la bibliothèque de district<sup>24</sup> est aussi utile pour notre étude. Commencé en 1794, ce journal permet de constater l'état des fonds trois ou quatre ans après la réalisation des inventaires. D'autres documents, relatifs au

---

23 Nous aurons l'occasion de constater cela de manière concrète par le biais des sources présentées dans ce chapitre.

24 Le décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) établit les bibliothèques de district. Les fonds concernés sont ceux du clergé régulier, des prêtres « réfractaires », des condamnés, des émigrés et des sociétés savantes.

clergé régulier rennais en général, ou à un ordre en particulier, se sont aussi avérés utiles afin de disposer d'informations sur les communautés dont nous étudions les bibliothèques.

Les catalogues de bibliothèques sont présentés en premier lieu, suivis des documents datant de l'époque révolutionnaire.

## I Les catalogues de bibliothèques

Les catalogues rédigés par les religieux contiennent de nombreuses données essentielles pour l'étude des fonds du clergé régulier. Toutefois, ce type de source comporte également des limites. Leur exploitation nécessite aussi des précautions particulières. Après rappel de ces différents éléments, nous présenterons les catalogues des fonds des couvents d'hommes conservés à Rennes.

« Les catalogues anciens, rédigés au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par les bibliothécaires constituent évidemment une source de premier choix puisqu'ils permettent de comparer l'état des fonds à des dates différentes et renseignent ordinairement sur l'ordre de classement des ouvrages ; ils font ressortir les strates successives dans l'histoire d'une collection, non seulement matériellement, mais aussi intellectuellement ou spirituellement »<sup>25</sup>. « Tout catalogue de bibliothèque monastique est le reflet, non des lectures individuelles des religieux, mais des ouvrages auxquels ils peuvent avoir accès dans la bibliothèque *commune* de leur monastère ou de leur couvent. Ces livres accessibles à tous, au moins en principe, résultent d'achats ou de dons, lesquels ne correspondent peut-être pas toujours aux préoccupations des religieux [...]. Le catalogue de la bibliothèque peut être analysé comme le reflet d'un compromis entre les choix des amis et donateurs du couvent et ceux des religieux, le reflet d'un patrimoine en quelque sorte »<sup>26</sup>. Malgré la richesse des informations qu'ils fournissent, les catalogues de bibliothèques possèdent aussi des limites. Ils ne nous renseignent pas toujours sur la façon dont les fonds ont été constitués : « il est des bibliothèques où les livres sont acquis progressivement, dans une recherche constante d'équilibre entre les possibilités pécuniaires et les exigences de l'apostolat ou de la vie spirituelle ; il en est d'autres, au contraire, qui reçoivent à intervalles réguliers des dons et des legs qui viennent abonder les collections par des livres qui n'ont pas été choisis et qui peuvent, de ce fait, donner une image biaisée des centres d'intérêt des religieux par le déséquilibre ainsi introduit entre les catégories d'ouvrages »<sup>27</sup>. De plus, les catalogues ne nous informent pas sur l'usage réel des livres qui y figurent : quels ouvrages sont consultés, à quel(s) effet(s), à quelle fréquence ? « La question des volumes devenus inutiles ne saurait trouver une réponse dans le

---

25 DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, op. cit., p. 18.

26 *Ibid.*, p. 11-12.

27 *Ibid.*, p. 12-13.

choix de considérer que les plus anciens sont les moins lus. On sait en effet que la production du livre religieux est davantage nourrie au XVIII<sup>e</sup> siècle par la réimpression d'auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment dans le champ de la spiritualité, que par la mise sur le marché de nouveaux titres, ce qui invite à conclure que les éditions anciennes de ces mêmes auteurs sont encore utilisées longtemps lorsqu'elles sont présentes dans les bibliothèques. D'autre part, beaucoup de monastères et de couvents possèdent de grandes éditions réalisées au XVII<sup>e</sup> siècle, et parfois dès le XVI<sup>e</sup>, des Pères de l'Église ou de théologiens médiévaux. Là encore, il est difficile d'imaginer que ces outils de travail soient abandonnés au motif de leur ancienneté, alors qu'il n'existe que rarement des éditions plus récentes »<sup>28</sup>. Il convient aussi d'être prudent quant à l'interprétation de la présence des ouvrages ayant trait aux grands controverses et débats de l'époque moderne, question à laquelle notre étude s'est intéressée. Certes, il faut bien connaître son adversaire pour le réfuter, mais certains ouvrages sont des dons et ne signifient pas une prise de position ou une autre dans une controverse donnée. Selon B. Dompnier et M.-H. Froeschlé-Chopard, l'interprétation est d'autant plus difficile pour les ouvrages abordant la querelle janséniste ou la question des Lumières. Il faut prêter attention à l'ensemble du fonds et ne pas tirer de conclusions hâtives de la présence de tel ou tel ouvrage. « Si l'on ne peut faire dire à un catalogue de bibliothèque plus qu'il ne dit, il peut toutefois être analysé comme le reflet d'une mémoire des luttes idéologiques dont le couvent a été le témoin ou l'acteur [...] chaque livre ne prend vraiment sens qu'à l'examen de l'importance de la collection d'ouvrages appartenant au même genre ou au même courant »<sup>29</sup>.

Cinq catalogues de bibliothèques de couvents d'hommes sont conservés à Rennes : trois catalogues de la bibliothèque des Grands carmes, un catalogue de celle des Augustins et un catalogue du fonds des Minimes. Tous ces documents n'ont pas été exploités dans les mêmes proportions dans le cadre de notre étude. Un des catalogues du fonds des Grands carmes constitue notre principale source, les deux autres de cette bibliothèque n'ont été étudiés que très succinctement, à titre comparatif. Le catalogue de la bibliothèque des Augustins a constitué le principal document étudié pour la réalisation du mémoire de Master 1. Dans le cadre de la mise en parallèle de plusieurs bibliothèques, les résultats obtenus lors du travail de première année s'avèrent essentiels. Le catalogue des Minimes, analysé de façon globale, vient enrichir la comparaison entre les fonds.

---

28 *Ibid.*, p. 14.

29 *Ibid.*, p. 15.

Les catalogues du fonds des Grands carmes sont présentés en premier, suivis de celui des Augustins et de celui des Minimes.

## A Les catalogues du couvent des Grands carmes

Trois catalogues de la bibliothèque du couvent des Grands carmes de Rennes ont été conservés jusqu'à nos jours. Ils ont tous été rédigés au cours d'un laps de temps très restreint, entre 1692 et la fin de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ce qui semble assez surprenant. S'il n'a pas été possible de mettre en lumière les raisons de la multiplicité des catalogues, certaines hypothèses peuvent être avancées. De plus, la comparaison succincte, sur des points précis, de ces trois sources, fournit des renseignements intéressants sur le dynamisme du fonds. La principale source que nous avons utilisée, présentée en premier lieu, est le catalogue rédigé le plus tardivement ; notre présentation ne suit donc pas l'ordre chronologique de rédaction des catalogues. Ces trois documents sont conservés à la Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) des Champs libres de Rennes.

### 1) La principale source : le *Catalogue des livres de la bibliothèque des Carmes déchaussés ou Grands Carmes de Rennes, établis en 1690, paroisse St Jean, rue de la Quintaine*<sup>30</sup>

Nous avons travaillé à partir de la version microfilmée de ce document<sup>31</sup>. Ce dernier, ne contient pas, ou plus, de page de présentation<sup>32</sup>. Les Grands carmes et les Carmes déchaussés étant des ordres distincts, le titre du document, tel qu'il est répertorié dans le catalogue de la BMVR de Rennes, comporte une erreur. Certes, il est indiqué dans l'intitulé du document tel qu'il apparaît dans le catalogue de la BMVR, que ce manuscrit serait celui des religieux carmes « établis en 1690, paroisse St Jean, rue de la Quintaine » et serait, par conséquent, celui des Carmes déchaussés<sup>33</sup>. Cependant, il semblait nécessaire de confronter ces informations avec d'autres éléments figurant au sein même du manuscrit. Ce dernier a été actualisé, les noms de certains prieurs du couvent au XVIII<sup>e</sup> siècle y figurent<sup>34</sup>. Nous avons comparé ces noms avec ceux contenus dans les actes de profession des religieux du couvent

---

30 BMVR de Rennes : 1 Mi 323/Ms 566.

31 Il en va de même pour les autres manuscrits utilisés conservés à la BMVR de Rennes.

32 La date précise du début de sa rédaction n'est donc pas indiquée.

33 D'après les informations contenues dans : GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tome 3, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1997, p. 130.

34 Il est d'ailleurs indiqué une fois dans le manuscrit, à l'occasion d'ajouts, que le couvent concerné est celui des « anciens Carmes de Rennes », et donc par conséquent celui des Grands carmes.

des Grands carmes de Rennes conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV)<sup>35</sup>. Cette comparaison a permis d'établir que ce catalogue est celui de la bibliothèque du couvent des Grands carmes de Rennes, et non pas celui des Carmes déchaussés.

Le manuscrit est relié en veau, les pages sont en papier. Il se compose de 436 feuillets<sup>36</sup>. Ses dimensions : 328 sur 216 millimètres<sup>37</sup>. Il est en bon état. Il comprend un catalogue principal scindé en deux parties<sup>38</sup> et des actualisations<sup>39</sup> datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fait que ce catalogue ait été actualisé au XVIII<sup>e</sup> siècle rend son exploitation d'autant plus intéressante. Ces mises à jour débutent probablement à la fin de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup> et s'achèvent en 1774. C'est sans doute au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle que s'achève la rédaction du catalogue principal puisque des ouvrages figurant dans ce dernier datent de la première décennie de ce siècle. Les compléments mentionnent, à la différence de la partie principale du catalogue, les livres achetés, donnés, échangés ou retrouvés dans la chambre de certains religieux suite à leur décès au cours des différents triennaux de cette période. Ces informations s'avèrent particulièrement précieuses, elles permettent d'avoir une vision plus « vivante » du fonds. La présence de livres donnés par des tiers ou échangés avec eux indique que certains ouvrages ne sont pas acquis par achat et que certains livres ont circulé d'un fonds à un autre<sup>41</sup>. Les listes d'ouvrages retrouvés dans les chambres des religieux sont également très intéressantes, elles laissent entrevoir les lectures individuelles de ces derniers et ce, que les livres soient les leurs ou qu'ils appartiennent au fonds du couvent. L'on déplore souvent que les catalogues de bibliothèques ne nous éclairent pas sur les livres réellement utilisés, ce document fournit quelques données sur ce point.

---

35 ADIV 9 H 27 et 9 H 28.

36 Les feuillets 81 à 94, 108, 130, 151 à 172, 235 à 248, 276, 281 à 306 sont blancs.

37 Les informations relatives à la reliure des manuscrits conservés à la BMVR de Rennes, à leurs dimensions, au nombre de feuillets et à la nature du matériau qui constitue ces derniers, sont toutes extraites du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXIV*, Librairie Plon, Paris, 1894.

38 Tous les ouvrages inscrits dans le catalogue principal sont de la même main, à l'exception d'une partie des ouvrages de la rubrique « *Medici* ».

39 Nous repérons quatorze écritures différentes dans ces compléments.

40 La date des premiers ajouts n'est pas précisée, mais le nom du prieur pendant le triennal concerné est indiqué. D'après les informations contenues dans ADIV 9 H 27 et 9 H 28, ce religieux (le père Léonard de Saint-Thomas) a été prieur au moins en 1707 et une partie de l'année 1708.

41 Il n'est, cependant, pas toujours indiqué d'où proviennent ces livres.

Les rubriques de classement retenues par les Grands carmes dans le catalogue principal sont les suivantes<sup>42</sup> :

Première partie :

- *Scriptura sacra*<sup>43</sup>
- *Interpretes*
- *Concilia*
- *Patres*
- *Theologi scholastici*
- *Theologi morales*
- *Controvertistae*
- *Jus canonicum*
- *Jus civile*
- *Historia sacra*
- *Historia civiles et prophana*
- *Concionatores*
- *Libri spii et ascetii* (livres de spiritualité et d'ascétisme)<sup>44</sup>
- *Philosophi*
- *Mathematici*
- *Miscillanei*
- *Libri graeci*<sup>45</sup>
- *Grammatici et oratores*<sup>46</sup>
- *Poetae*<sup>47</sup>
- *Medici*<sup>48</sup>

---

42 Elles sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent au sein du document. Il en va de même pour les autres catalogues présentés dans ce chapitre.

43 Au sein de cette rubrique, une subdivision est opérée, les ouvrages en hébreu et autres langues orientales sont regroupés.

44 Au sein de cette rubrique, une subdivision est opérée, les livres de piété et d'ascétisme (« *librorum piorum et asceticorum* ») sont regroupés.

45 Au sein de cette rubrique, une subdivision est opérée, les ouvrages en lien avec la poésie sont classés ensemble (« *poetae graeci aliique libri ad poesim graecam spectantes* »).

46 Au sein de cette rubrique, une subdivision est opérée, une partie des ouvrages sont classés sous la mention « *appendix ad classem humanistarum et oratorum in musaeo parnassi* ».

47 Au sein de cette rubrique, trois subdivisions sont opérées. La première s'intitule « *poetae habentur in musaeo parnassi* ». La seconde regroupe les poètes français. La troisième s'intitule « *libri spectantes ad poesim latinam* ».

48 Au sein de cette rubrique, des subdivisions sont opérées : « livres de chymie », « anatomistes », « livres de chirurgie », « livres de plantes », « livres d'apothiquairerie », « médecins, chirurgiens, anatomistes et apothiquaires en petits volumes ».



- *Libri prohibiti*

Seconde partie :

- *Scriptura sacra et interpretes*
- *Concilia*
- *Patres*
- *Théologi scholastici*
- *Controvertistae*
- *Theologi morales*
- *Concionatores*
- *Libri spii et ascetici*
- *Philosophi*
- *Mathematici*
- *Oratores, rhetores, authoresque latini*
- *Poetae*<sup>49</sup>
- *Grammatici*
- *Historia sacra*
- *Historia civiles et profana*
- *Jus canonicum et civile necnon et ordinum religiosorum regulae*<sup>50</sup>
- *Miscellanei*

Pour quelles raisons le catalogue principal est-il scindé en deux parties ? Pour tenter de l'expliquer nous avons observé plus attentivement les formats et les dates d'édition des livres de quelques rubriques<sup>51</sup> dans chacune des parties. Dans quatre des cinq rubriques étudiées il n'y a pas de livre en format *in folio* dans la seconde partie. Dans aucune des cinq rubriques il n'y a d'ouvrage datant du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la première partie. A l'inverse, aucun ouvrage antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle n'est présent au sein de ces rubriques dans la seconde partie du catalogue, à une exception près<sup>52</sup>. Il est possible que les deux parties du catalogue aient été

49 Au sein de cette rubrique, les poètes français sont regroupés.

50 Au sein de cette rubrique, une subdivision est opérée. Les règles et constitutions d'ordres religieux (« *ordinum religiosorum regulae et constitutiones* ») sont classées ensemble.

51 Les rubriques concernées sont : « *Controvertistae* », « *Historia civiles et profana* », « *Concionatores* » et « *Historia sacra* ». Les dates d'édition des livres sont indiquées dans des proportions très aléatoires d'une rubrique à l'autre, nous avons choisi des rubriques où elles l'étaient fréquemment.

52 Un ouvrage de controverse datant de 1586.

rédigées dans un intervalle de quelques années, ce qui expliquerait les nuances dans les intitulés des rubriques d'une partie à l'autre. Cette hypothèse est appuyée par les différences au sein des dates d'édition des livres dans les deux parties.

Au sein de chaque rubrique les ouvrages sont numérotés, par volumes ; au début de chaque rubrique un nouveau décompte commence.

Les ouvrages figurant dans les actualisations ne sont pas classés par rubriques mais uniquement listés et regroupés selon la période à laquelle ils ont été acquis. Ils ne sont pas numérotés.

Le catalogue contient de nombreuses informations : titre des ouvrages<sup>53</sup>, auteur, format, type de cuir utilisé pour les reliures, nombre de volumes, dates et lieux d'édition, nom de l'imprimeur. Il arrive que le format ne soit pas mentionné, mais cela est plutôt rare. L'absence de date et/ou lieu d'édition ainsi que celle du nom de l'imprimeur est plus fréquente et très inégale selon les rubriques concernées<sup>54</sup>. Les compléments contiennent des informations plus ou moins développées selon les périodes : de la mention abrégée du titre (avec ou sans son auteur) à une présentation beaucoup plus précise (titre, auteur, date et lieu d'édition, format, nombre de volumes)<sup>55</sup>. Les annexes 1 à 3 fournissent des exemples des éléments mentionnés ici.

Ce document a été analysé à différentes échelles suivant les informations recherchées. Tout d'abord, une appréciation de l'importance du fonds des Grands carmes en termes purement quantitatifs : nombre total de volumes et de titres. Ensuite, nous avons procédé à la ventilation des ouvrages contenus dans les diverses rubriques selon les grandes catégories établies par les Libraires parisiens sous l'Ancien Régime (Théologie, Droit, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire) afin de pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres fonds. Chacune des cinq catégories comprend diverses rubriques, elles-mêmes subdivisées. Au sein des cinq grandes catégories, les sous-rubriques diffèrent parfois.

---

53 Ils peuvent être abrégés ou résumés, mais demeurent, la plupart du temps, assez aisément identifiables après recherche.

54 Nous verrons au cours de la présentation des résultats issus de l'exploitation de cette source (chapitre 2) dans quelles proportions nous disposons de ces informations.

55 Ces différences résultent du degré de soin apporté par les religieux pour compléter le manuscrit. En effet, selon les diverses écritures le nombre d'informations et leur précision varient de manière conséquente.

Voici la classification présentée dans l'*Encyclopédie*<sup>56</sup> :

- Théologie : Écriture sainte, conciles généraux ou particuliers, théologie
- Jurisprudence : droit canonique, droit civil
- Sciences et Arts : philosophie, médecine, mathématiques, arts libéraux et mécaniques
- Belles-Lettres : grammaire, rhétorique, poétique, philologie, polygraphes
- Histoire : histoire ecclésiastique, histoire profane

Les rubriques du catalogue des Grands carmes de Rennes se répartissent de la façon suivante :

- Théologie : « *Scriptura sacra* », « *Interpretes* », « *Scriptura sacra et interpretes* », « *Concilia* », « *Patres* », « *Theologi scholastici* », « *Theologi morales* », « *Controvertistae* », « *Concionatores* », « *Libri spii et ascetii* »
- Droit : « *Jus canonicum* », « *Jus civile* », « *Jus canonicum et civile* »
- Sciences et arts : « *Philosophi* », « *Mathematici* », « *Medici* »
- Belles-Lettres : « *Grammatici et oratores* », « *Poetae* », « *Oratores, rhetores, authoresque latini* », « *Grammatici* »
- Histoire : « *Historia sacra* », « *Historia civiles et prophana* »

Les ouvrages figurant dans les actualisations n'étant pas répartis par rubriques, nous les avons reclassés, lorsque cela a été possible, dans les catégories définies par les Libraires parisiens, de même que les ouvrages des rubriques « *Libri prohibiti* », « *Libri graeci* » et « *Miscellanei* ». Pour ce faire, nous avons suivi la méthode d'analyse mise au point par Marie- Hélène Froeschlé-Chopard dans le cadre de son séminaire d'histoire religieuse à l'École des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S. de Marseille). Cette méthode « consiste à replacer les ouvrages dans les catégories de la Librairie d'Ancien Régime. Afin d'éviter les jugements individuels ou trop tributaires de critères propres au XX<sup>e</sup> siècle qui peuvent conduire à des classifications différentes, et donc à des résultats difficilement comparables ; on reprend *pour chaque ouvrage* les classifications opérées par le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque nationale de France ou par J.-C. Brunet<sup>57</sup> [...], ces catalogues étant largement

56 Données extraites de l'article « Catalogue » du tome 2 de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse & quant à la partie Mathématiques, par M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres, Paris, Neuchâtel, 1751-1772, p.759-765.

57 BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Milan, Éditions Libreria Malavasi, 1999, tomes I à V, Suppléments I-II et Table méthodique. Voir annexe 4.  
Nous avons également utilisé : BARBIER (A.-A.), *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris, Librairie Paul Daffis, 1872-1879.

fidèles à la classification traditionnelle »<sup>58</sup>. Si la classification des Libraires parisiens s'avère être un outil précieux, elle « doit être maniée avec beaucoup de prudence, car deux ouvrages identiques peuvent, suivant le cas, être répartis dans des classes différentes. L'analyse statistique qui en découle peut, à partir d'un même pourcentage d'ouvrages classés dans la même rubrique, rapprocher de manière erronée des collections foncièrement différentes »<sup>59</sup>.

Afin de reclasser les ouvrages il convient d'abord de les identifier, la mention qui en est faite dans le catalogue étant, nous l'avons vu, plus ou moins précise. Pour cela nous utilisons la Base patrimoine du Catalogue collectif de France, le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France et Google books<sup>60</sup>. Cependant, parfois, le recours à ces outils s'est révélé infructueux et certains ouvrages n'ont pu être identifiés. Lorsque l'identification a été possible, nous avons recherché les livres concernés dans l'ouvrage de Jacques-Charles Brunet<sup>61</sup>, différents cas de figures se sont présentés ensuite :

- l'ouvrage recherché ne figure pas dans le livre de J.-C. Brunet,
- l'ouvrage recherché y figure mais n'est pas reclassé dans la table méthodique (table où les ouvrages sont classés selon les grandes catégories établies par les Libraires parisiens),
- l'ouvrage recherché figure dans le livre de J.-C. Brunet et est reclassé dans la table méthodique.

Si un des deux premiers cas se présente, les ouvrages concernés ne rentrent pas en compte dans les résultats présentés au cours des chapitres suivants sauf si le titre était suffisamment explicite pour permettre de reclasser l'ouvrage.

Nous avons également étudié le fonds sous d'autres angles d'analyse : la langue des ouvrages, leur format et leur date d'édition, ces différents aspects étant étudiés de manière générale et au sein des grandes catégories d'ouvrages, voire des rubriques en vue d'affiner l'analyse.

Un type d'ouvrages en particulier, ceux se rapportant aux controverses ont été étudiés

---

58 DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir.), *Les religieux et leurs livres... op. cit.*, p.11.

59 *Ibid.*, p. 11.

60 La base patrimoine du Catalogue collectif de France est un catalogue répertoriant les documents conservés dans les fonds patrimoniaux, locaux ou spécialisés des bibliothèques françaises (bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur exceptées) : <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>.

Le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France recense des documents sur divers supports conservés dans les différents sites de la BNF : [http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue).

Google books : <http://books.google.fr/>.

61 BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres...*, *op. cit.*

de façon détaillée. Nous avons voulu mettre en évidence les controverses auxquelles les Grands carmes s'intéressaient et tenter de définir les positionnements qu'ils avaient sur ces questions.

Suite à la présentation de la principale source il convient de décrire les deux autres catalogues du couvent des Grands carmes et de les mettre en parallèle avec celui susmentionné.

## 2) Les deux autres catalogues

- Le *Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque des religieux Carmes de Rennes, de la province de Touraine, achevé le 12 août 1692, et réduit par ordre alphabétique (dans chaque matière)*<sup>62</sup>

Le manuscrit comprend toujours sa page de présentation sur laquelle il est indiqué que le manuscrit se rapporte aux livres du fonds du couvent des Carmes de Rennes de la province de Touraine, à savoir les Grands carmes<sup>63</sup>. La couverture du manuscrit est en parchemin, les feuilles en papier. Il se compose de 105 feuillets. Ses dimensions : 317 sur 201 millimètres. Il est en bon état. Au début du catalogue, les diverses abréviations utilisées dans le manuscrit sont expliquées. Les ouvrages sont répartis en seize rubriques. Au sein de chaque rubrique les livres sont classés par ordre alphabétique, parfois par auteur, parfois par titre. Le classement alphabétique en fonction du titre ne s'applique pas uniquement quand l'auteur n'est pas mentionné. Beaucoup d'ouvrages en français sont classés par titres, ceux en latin plutôt par auteur<sup>64</sup>.

Les différentes rubriques sont les suivantes :

- *Jus civile*
- *Jus canonicum*
- *Controversia*
- *Theologia morales*
- *Theologia scholastica*

---

62 BMVR de Rennes : 1 Mi 322/Ms 564.

63 D'après les informations contenues dans : *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1937-1995, 1/II et 2/I, p. 169.

64 Ces quelques remarques proviennent de l'observation de la rubrique « *Controversia* » du catalogue.

- *Scriptura sacra et commentaria*
- *Patres ecclesiae*
- *Historia sacra*
- *Historia prophana*
- *Philosophia*
- *Mathematica*
- *Predicatores*
- *Mixti*
- *Humanistae*
- *Libri spii (spirituali)*
- *Libri pharmaceutici*

Les rubriques figurant dans ce catalogue sont moins nombreuses que dans notre principale source<sup>65</sup>. Elles ne sont pas non plus présentées dans le même ordre. Ce catalogue comporte d'ailleurs une originalité, il est le seul, parmi ceux conservés à Rennes, à ne pas débiter par une rubrique consacrée aux Écritures et à présenter en premier lieu une rubrique profane. Le catalogue dont il est question ici étant le plus ancien conservé du fonds des Grands carmes, il est possible que la diversification des rubriques dans un manuscrit postérieur réponde à la volonté de classer les ouvrages avec plus de précisions, sans doute en lien avec le développement du fonds. Un ordre de présentation des rubriques différent dans les divers catalogues traduit-il une disposition non identique des ouvrages sur les rayons de la bibliothèque ? S'il n'est pas possible de répondre à cette question, l'hypothèse est envisageable. Plus encore, au sein de chaque rubrique il semble probable que l'ordre dans lequel apparaissent les livres se retrouve dans la bibliothèque. Dans ce catalogue, au sein de chaque rubrique, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique, ce n'est pas le cas dans la source principale où un classement plutôt par format, par ordre décroissant, apparaît. Ceci n'est pas systématique mais les *in folio* sont souvent placés en premier, l'ordre des autres formats est plus aléatoire. Cette différence dans les critères de classement peut éventuellement expliquer, en partie, la multiplicité des catalogues.

---

65 Citons quelques exemples. Ce catalogue comporte une rubrique « *Humanistae* » alors que celui présenté précédemment distingue la poésie, la grammaire et les orateurs, les orateurs latins.

Les Écritures et les commentaires sont regroupés ici, ce qui n'est pas toujours le cas dans le manuscrit décrit plus haut.

Ici, il n'y a pas de rubrique consacrée aux livres prohibés.

Pour chaque ouvrage les informations suivantes sont indiquées : l'auteur, le titre, le nombre de tomes ou de volumes, le format et des indications relatives à la couleur ou la nature du cuir utilisé pour relier l'ouvrage. Les lieux et dates d'édition ainsi que le nom de l'imprimeur ne sont pas mentionnés, semble-t-il. Ces informations figurent partiellement dans notre principale source, là encore la volonté de fournir des renseignements plus détaillés sur les livres peut être un élément avancé pour comprendre pourquoi différents catalogues existent.

Autant que nous ayons pu en juger lors de notre consultation, le catalogue est d'une seule main, sauf à la fin du manuscrit où des ajouts ont été réalisés par une autre personne. Les livres ajoutés ne sont pas classés, seuls l'auteur et le titre des ouvrages sont indiqués.

- *Le Catalogue des livres de la bibliothèque des R.P. Carmes de Rennes, présenté au chapitre provincial tenu à Nantes l'an 1696*<sup>66</sup>

Ce manuscrit est relié en veau. Les feuillets, en papier, sont au nombre de 193<sup>67</sup>. Ses dimensions : 340 sur 220 millimètres. Il est en bon état. Il est indiqué, dans les premières pages, que le catalogue a été vérifié pour être présenté au chapitre provincial d'Orléans en mai 1699. Les livres présents dans la bibliothèque commune sont répertoriés. A la fin du manuscrit sont ajoutés les ouvrages qui n'avaient pu être « recouverts » avant le triennal<sup>68</sup> et qui n'étaient donc pas mentionnés dans le catalogue à l'origine. Le manuscrit comprend aussi le catalogue des livres achetés pendant le triennal du Révérend père Armel de Sainte-Anne, prieur de 1696 à 1699, et le catalogue de ceux acquis pendant le triennal du père Léon du Très Saint-Sacrement, prieur de 1699 à 1702. Certains ouvrages sont rangés dans des chambres attenantes à la bibliothèque commune et font partie, semble-t-il, de cette dernière, (du moins est-ce précisé dans certains cas).

Bien qu'il ne soit pas précisé explicitement si ce catalogue est celui du couvent des Grands carmes ou des Carmes déchaussés, la présence des noms de deux prieurs dans le manuscrit nous permet de l'établir. La consultation des actes de profession des religieux du couvent des Grands carmes atteste que ce manuscrit se rapporte à leur bibliothèque<sup>69</sup>.

---

66 BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 565.

67 Les folios B, C, D, 77-78, 123-124, 137-138, 161-162, 169-170, 199-200, 277-278, 299-302, 327-328, 337-338, 355-356 sont blancs.

68 Il est indiqué « ce triennal » dans le manuscrit donc probablement celui qui débute en 1696, ou le suivant.

69 ADIV 9 H 27.

Notons que les écritures figurant dans ce manuscrit ne sont pas semblables à celles qui apparaissent dans le catalogue rédigé en 1692 que ce soit dans le corps du manuscrit ou les ajouts.

Dans le catalogue principal, les ouvrages sont répartis en quinze rubriques, chacune associée à une lettre<sup>70</sup> :

- *Scriptura sacra*
- *Interpretes*
- *Theologi scholastici*
- *Theologi morales*
- *Controversia*
- *Jus canonicum*
- *Jus civile*
- *Libri spii*
- *Humanistae*
- *Miscellanei*
- *Concionatores*
- *Philosophi*
- *Historia profana*
- *Historia sacra*
- *Patres ecclesiae*

Nous remarquons que ces catégories diffèrent légèrement de celles du catalogue précédent<sup>71</sup>, pourtant, ils ont été rédigés au cours d'un laps de temps restreint, seulement quatre années séparent leur rédaction. Elles ne sont également pas identiques à celles du catalogue le plus récent qui comprend les rubriques les plus nombreuses et détaille, par conséquent, davantage le classement.

Les ouvrages sont numérotés, quand la catégorie change un nouveau décompte a lieu. L'auteur, le titre des ouvrages, le nombre de tomes ou de volumes ainsi que les formats sont

---

<sup>70</sup> Certaines rubriques sont divisées en différentes « *columna* ».

<sup>71</sup> Quelques remarques à titre d'exemples. Les Écritures et commentaires qui étaient regroupés dans le catalogue de 1692 sont ici séparés. On constate aussi que la rubrique « *Predicatores* » change de nom et s'intitule « *Concionatores* » dans le catalogue de 1696.



mentionnés. Les lieux et dates d'édition, le nom de l'imprimeur sont indiqués assez régulièrement, mais pas systématiquement.

Dans le catalogue concernant les nouveaux livres rangés dans une chambre, rédigé en 1696, la présentation des ouvrages est la même que dans le catalogue principal ; mis à part qu'à chaque lettre n'est pas associée une rubrique particulière, plusieurs rubriques sont classées sous la même lettre.

Dans le catalogue des livres rangés dans une des chambres, les ouvrages n'ont pas de classification particulière et aucun numéro ne leur est attribué.

Les livres rangés dans une autre chambre sont classés par catégories auxquelles sont associées des lettres.

Dans le manuscrit se trouvent également les catégories « *Libri prohibiti* » et « *Libri pharmaceutici* ». Les ouvrages y sont classés par ordre alphabétique. Les dates et lieux d'édition, le nom des imprimeurs ne semblent pas indiqués.

Ce manuscrit, rédigé en 1696, apporte de nouvelles informations par rapport à celui réalisé quatre ans plus tôt. Il indique que certains livres ne sont pas rangés dans la bibliothèque mais dans des chambres, les ouvrages ne sont donc pas placés dans une pièce unique. Peut-être, au fil du temps, la bibliothèque était-elle devenue trop exigüe ? La mention des lieux et dates d'édition, du nom des imprimeurs n'était pas présente dans le manuscrit de 1692. La rédaction d'un nouveau catalogue en 1696 répond-elle à la volonté d'apporter des précisions et d'adopter un classement autre qu'alphabétique ? Ces hypothèses peuvent être avancées, mais une autre explication apparaît plausible. Ce catalogue a été présenté au chapitre provincial de Nantes en 1696, il a peut-être été rédigé à cet effet. Il a, par la suite, été présenté à celui d'Orléans en 1699. Peut-être les religieux préfèrent-ils emporter un autre document que celui qu'ils conservent dans leur bibliothèque ? Les légères différences parmi les rubriques de classement peuvent être dues à la volonté de comparer le fonds avec celui d'autres couvents de la province dans le cadre des chapitres. La rédaction du catalogue le plus récent peut répondre à une volonté de diversifier le classement, de le préciser face aux nouvelles acquisitions. Nous ne pouvons qu'avancer des hypothèses, il est impossible de les vérifier. Dans le but d'en apprendre davantage nous avons comparé les rubriques contenant les ouvrages de controverse des deux premiers catalogues avec celles du plus récent<sup>72</sup>. Nous avons choisi ces rubriques puisque nous avons étudié de façon détaillée les livres sur ce thème du dernier catalogue. La comparaison n'a pas permis d'établir les raisons de la multiplicité des

---

<sup>72</sup> Nous n'avons pas comparé les ouvrages de controverse des deux premiers catalogues entre eux. Les livres figurant dans les ajouts des trois catalogues n'ont pas été pris en compte.

catalogues mais elle a apporté des informations intéressantes.

Les dates et lieux d'édition n'étant pas indiqués dans le catalogue de 1692, nous avons considéré que si un titre était identique à un figurant dans le dernier catalogue il s'agissait de la même édition. Cela n'est peut-être pas le cas à chaque fois mais il est impossible de le vérifier. Le catalogue de 1692 comporte 347 ouvrages<sup>73</sup> dans sa rubrique consacrée aux controverses. Entre 219 et 231 d'entre eux se retrouvent dans notre principale source, soit entre 63,1 et 66,6%. Les indications concernant les ouvrages manquant parfois de précisions nous ne sommes pas sûre que les ouvrages soient exactement les mêmes dans certains cas, ce qui explique l'écart que nous venons de mentionner. Un certain nombre d'ouvrages du catalogue de 1692 ne figurent donc plus dans celui réalisé au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit seulement une vingtaine d'années plus tard. Comment expliquer ce phénomène ? Certains ouvrages peuvent être usagés ou perdus. D'autres ont pu être échangés avec des personnes extérieures au couvent, cette pratique étant attestée dans le troisième catalogue. L'absence d'un certain nombre d'ouvrages semble témoigner du dynamisme du fonds par le biais de la circulation des livres et non de son appauvrissement puisque le troisième catalogue comprend 403 titres dans les rubriques consacrées à la controverse.

Dans le catalogue de 1696 les dates et lieux d'édition ainsi que le nom des imprimeurs sont souvent indiqués. Nous avons comptabilisé comme identiques uniquement les ouvrages ayant le même titre et la même édition. 70,8 % des ouvrages de controverse figurant dans le second catalogue se retrouvent dans le dernier soit 214 titres sur 302<sup>74</sup>. Le nombre d'ouvrages comptabilisés est donc inférieur à celui du catalogue précédent, nous n'avons pas d'explication sur ce point. Il apparaît curieux qu'une quarantaine d'ouvrages aient « disparu » en seulement quatre ans. Les livres non mentionnés dans le troisième catalogue témoignent sans doute aussi de la circulation des ouvrages.

Suite à cette présentation des catalogues du fonds des Grands carmes il convient de s'intéresser aux autres catalogues de bibliothèques conventuelles masculines conservés à Rennes.

---

73 En nombre de titres.

74 Ces chiffres comprennent les livres de controverse contenus dans la bibliothèque et dans une des chambres, mais les livres ajoutés *a posteriori* ne sont pas comptés.

## **B Le catalogue du fonds des Augustins : *Nouveau catalogue des livres de la bibliothèque des Pères Augustins de la ville de Rennes, fait le 16 mars 1748***<sup>75</sup>

Nous avons exploité ce document dans le cadre du mémoire de Master 1. Ce manuscrit est relié en parchemin, les feuilles sont en papier. Il se compose de 194 feuillets, paginés de 1 à 387. Ses dimensions : 347 sur 213 millimètres. Il est en assez bon état et, la plupart du temps, plutôt aisé à lire. Dans les premières pages du catalogue le mode de classement des ouvrages est précisé. Ensuite se trouve la liste des ouvrages possédés par les Augustins. A la fin du manuscrit figurent les comptes rendus des visites de la bibliothèque par les provinciaux de l'ordre lors de leur venue dans le couvent. Ces dernières ont été effectuées en 1749, 1750, 1752, 1755, 1757, 1759, 1760, 1773, 1776, 1782, 1784 et 1788.

Les ouvrages sont regroupés selon la « science ou faculté »<sup>76</sup> à laquelle ils se rapportent. A chacune d'entre elles est associée une lettre de l'alphabet (de A à U). Au total, il existe vingt catégories. Au sein de chacune de ces dernières les ouvrages sont regroupés par format. Chaque format est associé à une classe, il y en a six au total. Ainsi, la première classe contient les ouvrages de format *in-folio maj.*, la deuxième les *in-folio min.*, la troisième les *in-quarto*, la quatrième les *in-octavo*, la cinquième les *in-duodecimo* et la sixième les *in-sedecimo*. A chaque fois, les livres en langue latine et ceux en langue française sont séparés. Pour chaque catégorie les premiers ouvrages présentés sont ceux de la première classe en langue latine, puis ceux de la première classe en langue française ; ensuite ceux de la deuxième classe en latin puis les ouvrages en français. Il en va de même pour les autres classes. A chaque ouvrage sont associés la lettre de la catégorie à laquelle ils appartiennent et un numéro. Ce dernier correspond à l'ordre dans lequel sont mentionnés les ouvrages de chaque classe<sup>77</sup>. Plusieurs ouvrages portent la même cotation ; en effet, le décompte recommence à chaque fois que l'on passe des ouvrages d'une classe à l'autre et même au sein d'une même classe quand la langue des ouvrages change. Signalons que les ouvrages de la catégorie « *Libri prohibiti* » ne sont pas subdivisés en classes, de plus, les livres en latin et en français y sont mélangés. A noter également que le catalogue contient essentiellement des ouvrages en latin et en français. Toutefois, les Augustins possèdent quelques livres en d'autres langues, notamment en grec, hébreu (Bibles), espagnol ou italien et des ouvrages

---

75 1 Mi 323/Ms 567.

76 Expression utilisée dans le manuscrit.

77 Voir annexe 5.

multilingues, notamment des dictionnaires. Les ouvrages en grec et hébreu sont classés avec les ouvrages en latin. Les ouvrages en espagnol ou italien avec ceux en langue française.

Ci-dessous les différentes catégories de classement des ouvrages contenus dans le catalogue des Augustins :

- *Biblia sacra*
- *Concilia*
- *Patres*
- *Interpretes*
- *Theologi*
- *Controvertistae et catechistae*
- *Oratores sacri*
- *Jus canonicum*
- *Jus civile*
- *Historici sacri*
- *Historici prophani*
- *Casuistae*
- *Spirituales*
- *Miscellanea et loci communes*
- *Philosophi morales et politici*
- *Mathematici aliae que artes liberales et mecan.* (mathématiques, arts libéraux et mécaniques)
- *Medici*
- *Oratores prophani*
- *Humanistae et grammatici*
- *Libri prohibiti*

La plupart du temps, les titres des ouvrages ne sont pas mentionnés en entier mais abrégés. Les noms des auteurs ne sont pas toujours précisés. Les dates, lieux d'édition et le nom de l'imprimeur ne sont jamais inscrits, sauf dans de rares cas et, semble-t-il, *a posteriori*.

Le manuscrit est annoté. Il est précisé quels ouvrages sont perdus, manquants, en plusieurs exemplaires, manuscrits ou bien placés au rebut. Parfois, les notes ont trait au contenu des ouvrages ; par exemple, il est indiqué que certains ouvrages de la catégorie

« *Controvertistae et catechistae* » sont rangés à part, car interdits.

Nous avons procédé à l'analyse quantitative de cette source : nombre total de volumes et de titres, nombre de volumes et de titres par rubriques et catégories des Libraires parisiens, langue des ouvrages, formats. Nous nous étions aussi intéressée à la question janséniste par le biais des ouvrages des rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Casuistae* » et « *Theologi* ».

### **C Le catalogue du couvent des Minimes : *Index bibliothecae conventus minimorum, Rhedonensium, 1768*<sup>78</sup>.**

Ce manuscrit comprend le catalogue général de la bibliothèque, la liste des ouvrages perdus et un supplément concernant les ouvrages donnés par Messire Germain-Anne Bossard de la Rossignolière chanoine de Saint-Pierre de Rennes de 1730 à sa mort en 1778<sup>79</sup>. Une note postérieure, placée hors du document, indique que le nombre de volumes du fonds s'élève à 1 930.

Pour chaque ouvrage sont indiqués le nom de l'auteur et le titre. Les dates et lieux d'édition ainsi que le nom des imprimeurs ne sont pas mentionnés. Les ouvrages sont classés par format : *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo*, *in-duodecimo* ; au sein de chaque catégorie de formats les ouvrages sont répartis en différentes rubriques. Chacune d'entre elles est associée à une lettre<sup>80</sup>. Le tableau suivant présente les différentes rubriques que l'on trouve dans le catalogue, selon le format des ouvrages.

---

78 ADIV 20 H 1.

79 GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. Tome I*, Rennes, Fougeray, 1880-1886, p. 223.

80 Voir annexe 6.

**Tableau 1 : Mode de classement des ouvrages du catalogue du couvent des Minimes de Rennes**

<b>In folio</b>	<b>In 4°</b>	<b>In 8°</b>	<b>In 12°</b>
<i>Scriptura sacra</i>	<i>Scriptura sacra</i>	<i>Scriptura sacra</i>	<i>Scriptura sacra</i>
<i>Sancti patres</i>	<i>Sancti patres</i>	<i>Sancti patres</i>	<i>Sancti patres</i>
<i>Expositores</i>	<i>Expositores</i>	<i>Expositores</i>	<i>Expositores</i>
<i>Jus canonicum</i>	<i>Jus canonicum</i>	<i>Jus canonicum</i>	<i>Jus canonicum et civile</i>
<i>Jus civile</i>	<i>Jus civile</i>	<i>Jus civile</i>	<i>Theologi scholastici</i>
<i>Theologi scholastici</i>	<i>Theologi scholastici</i>	<i>Theologi scholastici</i>	<i>Theologi morales</i>
<i>Theologi morales</i>	<i>Theologi morales</i>	<i>Theologi morales</i>	<i>Predicatores</i>
<i>Philosophi et medici</i>	<i>Controversistae</i>	<i>Controversistae</i>	Livres spirituels
<i>Libri spirituales</i>	<i>Philisophi</i>	<i>Philisophi</i>	<i>Philosophi et medici</i>
<i>Historia sacra</i>	<i>Mathematici et medici</i>	<i>Medici</i>	<i>Poetae</i>
<i>Historia profana</i>	<i>Predicatores</i>	<i>Concionatores</i>	Livres pieux
Dictionnaires	<i>Libri spirituales</i>	<i>Libri spirituales</i>	<i>Grammatici</i>
<i>Libri catenati</i>	<i>Historia sacra et profana</i>	<i>Historia sacra</i>	Dictionnaires
/	<i>Moralis et politica</i>	<i>Historia profana</i>	<i>Libri Miscellanei</i>
/	<i>Grammatici</i>	<i>Moralis et politica</i>	Mémoires de Trévoux
/	<i>Libri haebrei</i>	<i>Grammatici</i>	/
/	Dictionnaires	<i>Libri hebrei</i>	/
/	/	Dictionnaires	/

Les livres perdus sont classés selon le même principe. Les livres reçus en dons sont

mentionnés les uns à la suite des autres et leur format est indiqué.

Nous avons analysé cette source de façon générale : nombre total de volumes et de titres, nombre de volumes et de titres par rubriques et catégories des libraires parisiens, langues des ouvrages, formats ; afin de mettre en perspective la bibliothèque des Minimes avec celles des Grands carmes et des Augustins.

Au regard des divers catalogues de bibliothèques présentés dans ce chapitre, nous remarquons que les cadres de classement retenus par les religieux ont des traits communs, même s'il existe des spécificités propres à chaque manuscrit. La classification est plus ou moins complexe, le nombre de rubriques varie. De façon plus générale, dans de nombreux catalogues, les ouvrages sont classés par rubriques selon les thèmes qui y sont abordés ; parfois, cependant, le principe de classement est plus simple : par formats en suivant un ordre décroissant. Ces rubriques thématiques, plus ou moins nombreuses d'un couvent à l'autre, peuvent être subdivisées selon le format des ouvrages, par ordre alphabétique d'auteurs ou de titres... Remarquons que les diverses rubriques sont désignées exclusivement par des termes en latin dans les catalogues présentés ici, à l'exception de celui des Minimes où quelques-unes d'entre elles sont exprimées en français. Nous avons vu également que la quantité et la qualité des informations fournies sur les ouvrages varient d'un manuscrit à l'autre ; et au-delà, en fonction des différents religieux qui ont rempli ces documents.

Suite à la description des catalogues antérieurs à la Révolution, présentons les sources de l'époque révolutionnaire.

## II Les documents de l'époque révolutionnaire

Après une présentation générale des caractéristiques des inventaires révolutionnaires ; il sera question des inventaires des couvents des Grands carmes, des Augustins et des Minimes de Rennes<sup>81</sup> ; puis du journal des commissaires bibliographes de la ville.

Les inventaires révolutionnaires et les catalogues de bibliothèques antérieurs à cette période possèdent des points communs quant aux informations qu'ils fournissent, à la méthode d'exploitation qu'il convient d'utiliser et aux limites qui demeurent après leur étude<sup>82</sup>. Il existe cependant une différence essentielle entre ces deux types de sources : les catalogues antérieurs à la Révolution émanent des religieux, les inventaires révolutionnaires sont produits par des laïcs<sup>83</sup>. Les inventaires dressés à l'époque révolutionnaire concernent l'ensemble du pays et sont constitués dans un laps de temps relativement restreint. Ils sont beaucoup plus nombreux que les catalogues rédigés par les religieux eux-mêmes avant la Révolution française ; qui plus est, de nombreux fonds de bibliothèques ecclésiastiques ne font l'objet d'aucun catalogue avant la période révolutionnaire.

Par un décret de l'Assemblée constituante du 2 novembre 1789, les biens du clergé sont mis à disposition de la Nation, bibliothèques comprises. « Le 14 novembre 1789, les établissements religieux furent tenus de rédiger des rapports sur l'état de leurs bibliothèques et durent les livrer, ainsi que leurs catalogues, à l'autorité municipale la plus proche ou au greffe des juges royaux. Les ordres religieux répugnaient à s'acquitter de cette tâche et nombre de déclarations faites à l'époque se révélèrent fausses »<sup>84</sup>. « Les « états de bibliothèques » destinés à une évaluation globale des ouvrages, tributaires de la manière plus ou moins rapide dont les travaux ont été menés, sont loin d'être exhaustifs [...]. Ces « états de bibliothèques »

---

81 Des inventaires d'autres ordres mendiants sont conservés à Rennes, mais dans la mesure où nous ne disposons pas de catalogues d'Ancien Régime pour ces derniers nous ne les avons pas utilisés. En effet, les inventaires des Grands carmes, des Augustins et des Minimes n'interviennent qu'à titre de sources complémentaires afin de comparer l'état des fonds entre la fin de la rédaction des catalogues et l'époque révolutionnaire.

82 Nous ne développons pas ici ces quelques éléments déjà évoqués plus haut à l'occasion de la présentation des catalogues de bibliothèques rédigés par les religieux.

83 Même si lors des saisies révolutionnaires les autorités locales s'appuient parfois sur les catalogues dressés antérieurement par les religieux pour réaliser les inventaires.

84 BARNETT (G. K.), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la Librairie, 1987, p. 18.



incomplets sont en outre décevants. En effet, comme le leur demandent les questionnaires imprimés auxquels ils répondent, ils se limitent à des évaluations globales, et se contentent d'indiquer, dans les colonnes prévues à cet effet, les noms des « maisons ecclésiastiques ou religieuses », le nom de la municipalité où elles sont situées, le nombre de livres imprimés ou manuscrits, le nombre de liasses ou cartons de titres, la date de l'inventaire et de l'apposition des scellés »<sup>85</sup>. Dès le mois de mars 1790, la réalisation des inventaires est confiée aux autorités locales et non plus aux religieux. Il existe deux types d'inventaires. Les premiers sont réalisés en 1790. Ces derniers « correspondent à des procès- verbaux d'apposition des scellés. Les bibliothèques sont évoquées à la fin de descriptions minutieuses dans lesquelles les livres n'y apparaissent pas moins précieux que les vases sacrés, les ornements, les tableaux, que tout le mobilier quotidien y compris les ustensiles de cuisine. Toutefois, il arrive que les descriptions se limitent à des évaluations globales, qui restent proches des « états de bibliothèques » »<sup>86</sup>. Ces inventaires, même s'ils sont parfois peu détaillés, semblent suivre, dans certains cas, la classification d'un catalogue plus ancien ou l'ordre de rangement des livres tel qu'il était dans la bibliothèque dont ils sont issus.

« Après ces premiers inventaires qui suivent immédiatement la nationalisation des biens du clergé, vient le temps des projets de bibliographie générale de la France et des instructions envoyées dans chaque département pour que les catalogues de bibliothèques suivent des règles strictes et identiques. La première instruction de ce type est celle du 15 mai 1791. D'autres suivirent, plus précises. Ces instructions indiquent la manière de procéder pour réaliser à la fois le catalogage des livres et leur mise en ordre alphabétique par noms d'auteurs (ou par mot essentiel du titre si l'ouvrage est anonyme). On doit retenir, pour chaque ouvrage, le nom et le prénom de l'auteur, le titre, le lieu d'édition, le nom de l'imprimeur ou du libraire, la date d'édition, le format, le nombre de volumes, enfin quelques particularités comme « incomplet », « caractères gothiques », etc. »<sup>87</sup>. L'intérêt de ces documents varie selon le moment où ils ont été réalisés. En 1791, les collections sont encore souvent dans les couvents, les inventaires sont plutôt fidèles aux fonds, peu d'ouvrages ont été dispersés. Dans les années suivantes, le nombre d'ouvrages égarés s'accroît. Il arrive que, dans les dépôts littéraires, des fonds appartenant à différentes collections soient mélangés. « Si le catalogue des « dépôts littéraires », que l'on dresse dans les années 1794 ou 1795, reste le témoin de la circulation des

---

85 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Une porte ouverte sur les lectures des religieux. Les catalogues de leurs bibliothèques à l'époque révolutionnaire », dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 16.

86 *Ibid.*, p. 17.

87 *Ibid.*, p. 17.

livres et des idées dans telle ou telle région, il ne peut plus constituer le reflet des maisons religieuses »<sup>88</sup>. « Les catalogues révolutionnaires, qui donnent une vision globale des fonds à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont le reflet d'une politique de la part de l'ordre religieux, en fonction de l'usage qu'il entend faire des ouvrages qu'il se procure, mais aussi de ceux qu'il reçoit par dons ou legs, qu'il choisit de vendre ou de conserver »<sup>89</sup>.

## **A Les documents relatifs au couvent des Grands carmes<sup>90</sup>**

Différents documents datant de l'époque révolutionnaire contiennent des informations utiles pour notre étude, que ce soit sur les livres ou de manière plus large sur le couvent ou les religieux de la communauté.

Parmi eux figure un document daté du 1<sup>er</sup> mars 1790 contenant le toisé des différents bâtiments du couvent et l'état des biens meubles et immeubles de la communauté. Ce document est signé par le prieur du couvent et par le greffier en chef de la sénéchaussée et du siège présidial de Rennes.

Le toisé précise où se trouvait la bibliothèque, à savoir dans les mansardes du « bâtiment en retour vers midi occupé par l'hôpital<sup>91</sup> ». Ses dimensions étaient « 90 pieds de longueur sur 30 pieds, le tout de dedans en dedans ». Ces informations sont particulièrement précieuses car elles ne figurent pas dans l'ouvrage de Paul Banéat<sup>92</sup>. La description de la bibliothèque, effectuée lors de l'inventaire des biens de la communauté, comprend surtout des données quantitatives. Il est indiqué, en nombre de volumes, combien les Grands carmes possédaient de livres dans chaque format (*in folio*, in 4°, in 8° et in 12°) « tant dans le corps de la bibliothèque que dans huit petites chambres ». Le nombre total de volumes s'élève à 10 600. On retrouve ici une information figurant dans le catalogue de 1696<sup>93</sup> à savoir que certains ouvrages sont rangés dans des chambres. Quelques ouvrages étaient aussi rangés dans la sacristie. Il n'est pas fait mention dans ce document des effets se trouvant dans les chambres des religieux.

---

88 *Ibid.*, p. 20.

89 *Ibid.*, p. 25.

90 ADIV 1 Q 857.

91 « On établit dans le couvent en 1779, un hôpital militaire pour les vénériens ». Il s'agit du premier hôpital militaire installé à Rennes. Ces informations proviennent de BANEAT (P.), *Le vieux Rennes*, Paris, Le Livre d'histoire/Lorisse, 1999, p. 600 (la citation figure à cette page) et GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tome 3, *op. cit.*, p. 345.

92 BANEAT (P.), *Le vieux Rennes...*, *op. cit.*

93 BMVR 1 Mi 322/Ms 565.

Un inventaire des meubles, des effets et de l'argenterie du couvent est réalisé du 4 au 14 avril 1790 suite aux décrets adoptés par l'Assemblée nationale<sup>94</sup>. Deux officiers municipaux assistés par un secrétaire greffier sont chargés de ce travail par la commune de Rennes. Ce document indique que des livres se trouvaient dans d'autres pièces que la bibliothèque, dans la sacristie comme l'indiquait déjà le document précédent, mais aussi dans une chambre où sont rangés des ouvrages « pour l'usage du père prieur ». Mais aucune indication précise n'apparaît quant à ces derniers. Au cours de l'inventaire ces livres sont placés dans la bibliothèque. Il en va de même pour les livres trouvés dans les chambres des religieux, mais là encore pas de précision, ni quantitative ni qualitative.

Un document daté du 14 fructidor an II (31 août 1794) contient l'estimation des biens de quatre religieux du couvent, résidant alors rue Simmoneau<sup>95</sup>, en vue de les vendre. Leurs biens sont mélangés, il n'est pas précisé ce qui appartient à tel ou tel religieux. Une seule indication, très imprécise a trait aux livres. Il est fait mention d' « une quantité de livres de sermons et autres livres de religion ». Ils ont été prisés trente livres. Ce document est suivi d'un autre, en date du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794), relatif à la vente des biens prisés antérieurement, il n'y est pas question des ouvrages.

## **B Les documents relatifs au couvent des Augustins<sup>96</sup>**

Parmi ces documents se trouve un inventaire de l'argenterie, de l'argent monnayé, des effets de la sacristie, de la bibliothèque, des livres manuscrits, des médailles et du mobilier le plus précieux du couvent des Augustins. Cet inventaire est réalisé le 9 septembre 1790 et constitue la mise en application du décret de l'Assemblée nationale du 26 mars 1790. Deux personnes se rendent chez les Augustins à cet effet, le procureur de la communauté de « Rennes Saint-Jacques » et un substitut délégué par le corps municipal. Ce document mentionne également la décision des religieux concernant leur volonté ou non de quitter leur couvent. Les chambres des frères contiennent des livres, les rédacteurs de l'inventaire réalisent

---

94 « Le 26 mars 1790, des lettres patentes du roi confirmaient un décret de l'Assemblée nationale transférant la responsabilité des rapports sur ces [celles sur clergé régulier] bibliothèques des communautés religieuses aux autorités locales récemment constituées ». Ces informations proviennent de BARNETT (G. K.), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, op. cit., p. 18. Ce sont probablement de ces décrets dont il est question ici.

95 Actuelle rue d'Orléans, d'après BANEAT (P.), *Le vieux Rennes...*, op. cit., p. 382.

96 ADIV 1 Q 852 : Rennes, Augustins : créances, 1790-1793 ; comptes, 1791 ; mobilier, 1790-1791.

une approximation globale de ces derniers, mais ne mentionnent aucun titre précis. La bibliothèque se situe au premier étage du couvent. Des données quantitatives et qualitatives, peu nombreuses, sont fournies sur les ouvrages qui y sont rangés. Au total, les chambres des religieux contiennent un peu moins de 200 volumes et la bibliothèque commune un peu plus de 2 300.

On trouve aussi un procès-verbal de dénombrement des effets présents dans le couvent des Augustins de Rennes. Il concerne les meubles et effets des cellules. Il a été réalisé le 27 décembre 1790 par des officiers municipaux commissaires nommés suite à la délibération du corps municipal de Rennes du 18 décembre de cette même année, ceci, en conformité avec l'article 8 du décret de l'assemblée nationale du 9 septembre 1790<sup>97</sup>. Ce document nous indique, comme le précédent, que les livres ne se trouvent pas uniquement dans la bibliothèque. Les religieux en ont dans leurs cellules et ceux-ci leur appartiennent parfois en propre. La description des ouvrages est très succincte. Elle se résume à une approximation du nombre d'ouvrages et à leur thème, les titres ne sont pas mentionnés. Ainsi, d'après les informations indiquées, environ 250 volumes sont répartis dans les chambres des religieux. Leur répartition semble varier par rapport à celle mentionnée dans le document de septembre 1790.

Il y a également un procès-verbal effectué chez les Augustins les 4 et 5 janvier 1791. Il a été réalisé par deux officiers municipaux, un adjoint (commis de la commune) et un substitut du procureur de la commune. Suite à une lettre des membres du Directoire du district de Rennes, datant du 29 décembre 1790, le conseil municipal délibère le 30 décembre et décide la rédaction de ce procès verbal. Il s'agit du récolement de l'inventaire réalisé par les Augustins le 26 février précédent et vérifié par le commissaire de la municipalité le 9 septembre. Ce procès-verbal contient un état de la bibliothèque, rédigé par le père chargé de la bibliothèque : ce dernier indique le nombre de volumes qui y sont présents et fait mention du catalogue réalisé en 1748. Il est indiqué que le catalogue est joint à cet état de la bibliothèque. Il est expliqué que la bibliothèque a été très mal entretenue pendant environ une quarantaine d'années, ce n'est qu'en 1788 qu'un des religieux (le père des Vignes) s'est chargé de la remettre en ordre et en état. Le document relatif à la bibliothèque se divise en dix points. Il est constitué d'une appréciation générale du contenu de cette dernière (1°). Il est question des ouvrages de textes sacrés (2°). Le troisième point a trait aux ouvrages sur les conciles, aux

---

97 En lien avec les biens nationaux.

Pères de l'Église, aux interprètes, aux théologiens et aux controversistes. Le quatrième point concerne les sermonnaires. Ensuite, il est question du droit canon, du droit civil et des casuistes (5°). Le sixième point concerne les ouvrages d'histoire profane et ecclésiastique. Viennent ensuite la description des ouvrages de spiritualité (7°), de philosophie (8°), des orateurs profanes (9°) et des humanistes (10°). En onzième point il est indiqué que la bibliothèque ne compte que très peu de manuscrits. En dernier lieu, il est fait état du nombre d'ouvrages présents dans la bibliothèque (12°), soit environ 2 000, il n'y a pas de nombre précis. Il faut y ajouter environ 200 volumes de diverses provenances (dont une centaine sont un « présent »), réunis par le père des Vignes. Il est indiqué qu'il faut soustraire, du nombre de volumes total, au moins une centaine d'ouvrages, placés au rebut du fait de leur usure : ils sont rongés. Le père des Vignes semble reprendre les catégories du catalogue de 1748 dans sa description, et/ou suivre l'ordre dans lequel les ouvrages devaient être rangés dans la bibliothèque.

### **C Les documents relatifs au couvent des Minimes<sup>98</sup>**

Divers documents sont utiles pour notre étude : l'inventaire réalisé chez les Minimes en mai 1790 par les officiers municipaux suite aux décrets adoptés par l'Assemblée nationale et le récolement de ce dernier effectué en avril 1791.

L'inventaire réalisé par deux officiers municipaux du 25 au 27 mai 1790 fournit de nombreuses informations intéressantes pour ce mémoire au-delà de la question des livres. Ce document indique le nombre de religieux qui résidaient dans le couvent à cette date, leur nom, leur âge, leur fonction et la date de leurs vœux. Il contient un état détaillé des revenus de la communauté et décrit les archives qui sont conservées dans le couvent. La description des livres contenus dans la bibliothèque consiste en une approximation chiffrée, en nombre de volumes, des ouvrages selon leur format. Ces données quantitatives sont accompagnées de la mention de quelques catégories d'ouvrages avec des exemples. La bibliothèque contenait environ 1500 volumes. Le document ne contient pas de liste détaillée des ouvrages qui figuraient dans la bibliothèque. Il n'y a pas d'indication sur le nombre de titres, sur les dates d'éditions ou encore la langue des ouvrages. La description du mobilier et des effets contenus dans les chambres des religieux ne fournit que des informations très vagues concernant les livres. Aucun titre n'est mentionné et parfois le nombre de volumes n'est même pas indiqué. Il

---

98 ADIV : 1 Q 860.

est toutefois précisé si les ouvrages qui se trouvaient dans les chambres sont ceux de la bibliothèque commune ou s'ils appartiennent aux religieux. On constate que certains d'entre eux avaient acquis des ouvrages à titre personnel. La fin du document contient les déclarations des religieux quant à leur volonté ou non de quitter l'état ecclésiastique.

Le récolement de l'inventaire de mai 1790 a été réalisé les 4 et 5 avril 1791 par deux officiers municipaux, et un secrétaire greffier. Lors de leur visite, ils ne constatent pas de changement dans la bibliothèque par rapport à ce qui était mentionné dans le document de mai 1790. Ils ajoutent seulement dans la bibliothèque les livres qui se trouvaient dans le chœur<sup>99</sup> et dans la chambre d'un religieux (environ 50 volumes).

Les procès verbaux de livraison du mobilier des religieux du couvent, réalisés en octobre 1790 et mars 1791 suite aux décrets adoptés par l'Assemblée nationale en septembre et octobre 1790, ont aussi été conservés mais il n'y est pas question des livres.

Les documents de l'époque révolutionnaire relatifs aux divers couvents contiennent donc des informations plus ou moins détaillées. Notons que dans aucun d'entre eux ne figure une liste complète des ouvrages qui étaient dans les bibliothèques. On ne dispose que de données quantitatives relativement succinctes et de très peu d'informations qualitatives. Le recours aux catalogues rédigés par les religieux avant la Révolution en apparaît d'autant plus essentiel pour étudier ces fonds.

Mis à part les documents de l'époque révolutionnaire relatifs à chaque couvent un document général fournit aussi des renseignements sur l'état des différents fonds de la ville.

---

<sup>99</sup> Le document ne contient pas de précisions sur ces derniers, ni quantitatives ni qualitatives.

## **D Le journal relatant les travaux bibliographiques réalisés en vue d'établir une bibliothèque de district, germinal an II-brumaire en IV (mars 1794- octobre 1795)<sup>100</sup>**

Ce manuscrit est relié en parchemin, les feuilles sont en papier. Il se compose de 65 feuillets<sup>101</sup>. Ses dimensions : 346 sur 226 millimètres. Ce journal rend compte des activités des commissaires bibliographes Félix Mainguy et Le Sage, nommés par l'administration du district de Rennes suite au décret du 8 pluviôse an II<sup>102</sup>. Ils sont chargés d'inventorier le contenu des bibliothèques des émigrés, des établissements religieux, des prêtres inconstitutionnels, de certains établissements d'enseignement et de veiller au transport de ces ouvrages dans des dépôts. Ils décrivent leurs activités en indiquant les dates auxquelles elles se déroulent.

Pour chaque fonds, ils indiquent le nombre d'ouvrages qu'ils contiennent (en titres et/ou en volumes) et font part de leurs appréciations (état du fonds, degré d'intérêt des ouvrages, localisation et disposition dans le lieu d'origine). Selon les fonds, la description est plus ou moins détaillée, de seulement quelques lignes à une page entière ou plus. Ils font état des conditions de transport des divers fonds dans les dépôts (ouvrages parfois mélangés du fait d'un transport « précipité »). Les livres ont d'abord été entreposés dans le couvent des Visitandines puis dans celui des Carmélites et ensuite au « Collège ». Il est indiqué quels fonds figurent dans chaque dépôt. Les dépôts font l'objet d'une surveillance, mais, malgré cela, des ouvrages disparaissent. Certains ouvrages se dégradent en raison des mauvaises conditions de conservation. Les difficultés rencontrées par les commissaires bibliographes décrites dans ce journal sont inhérentes au travail dont ils sont chargés et se retrouvent ailleurs. Si la réquisition des livres du clergé régulier, des émigrés et des sociétés savantes ne posa pas trop de difficultés, « la seconde phase, la conservation, fut bien plus difficile à mettre sur pied. Cela impliquait la garde des collections dans des dépôts littéraires temporaires partout dans le pays, à l'abri de la destruction et du vol, l'inventaire et le catalogue des

---

100 BMVR de Rennes : 1 Mi 322/Ms 560 *Journal des travaux bibliographiques commencés par les citoyens Mainguy et Le Sage (commissaires bibliographes nommés par l'administration du district de Rennes le 1er germinal an II de la République une et indivisible et terminés [sic] au commencement de brumaire an IV). Liste des noms de ceux auxquels on a rendu leurs bibliothèques par ordre du district. Liste de prêtres, d'acquisitions faites ou à faire.*

101 Les folios 20-22, 27-44, 56, 60 et 63 sont blancs.

102 Le décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) établit des bibliothèques de district.

ouvrages »<sup>103</sup>. Le délai nécessaire entre la publication des divers décrets et leur application concrète a favorisé la disparition d'ouvrages ou leur détérioration.

Les auteurs de ce journal rendent compte de leurs activités au district, qui en informe le Comité d'instruction publique ; les appréciations de ce dernier sur le travail des deux commissaires bibliographes, ainsi que ses instructions figurent dans le manuscrit. Les commissaires bibliographes font également mention des livres envoyés par le Ministère de l'intérieur pour la bibliothèque du district. Le manuscrit est annoté, il est indiqué quels fonds ont été rendus à leur propriétaire.

Ce journal contient des données sur certaines bibliothèques des ordres mendiants rennais, mais pas sur toutes. Il n'y a pas d'information sur celles des Franciscains ni sur celle des Carmes déchaussés. Pour les bibliothèques des Augustins et des Minimes, seules des données quantitatives sont indiquées. La présentation du fonds des Grands carmes est un peu plus détaillée.

Cette source s'avère très utile pour connaître l'état des fonds, au moins en termes quantitatifs, trois ou quatre ans après la description de ces derniers alors qu'ils étaient encore dans les couvents.

---

103 BARNETT (G. K.), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939...*, op. cit., p. 17.



Ainsi, notre étude s'appuie principalement sur les catalogues d'Ancien Régime rédigés par les religieux des couvents rennais.

Parmi ces documents, un des catalogues du couvent des Grands carmes constitue notre principale source. La diversité des informations contenues dans ce manuscrit explique ce choix. La mention, de temps à autre, des dates d'édition des ouvrages est une donnée intéressante que l'on ne retrouve pas dans les catalogues des Augustins et des Minimes. Mais surtout, les actualisations inscrites dans le catalogue des Grands carmes pendant une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle permettent de saisir l'évolution de la bibliothèque. En outre, ces mises à jour contiennent des données relatives aux lectures individuelles des religieux. Ce type d'informations n'est pas présent dans les autres catalogues, et seulement de manière très fragmentaire et imprécise dans les inventaires révolutionnaires. Bien qu'ils soient moins riches en informations que celui des Grands carmes, les catalogues des Augustins et des Minimes n'en demeurent pas moins des documents essentiels pour saisir les caractéristiques de ces bibliothèques.

Les inventaires révolutionnaires, même s'ils ne fournissent pas une liste détaillée des ouvrages présents dans les couvents à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'avèrent utiles pour connaître, au moins de manière quantitative, l'état des fonds à cette période. Ils mentionnent parfois les conditions de conservation des ouvrages, ce que ne font pas les catalogues, à l'exception de celui des Augustins. On trouve dans ces documents certains renseignements qui ne figurent pas dans les catalogues. Les documents de l'époque révolutionnaire viennent compléter les données fournies par ceux d'Ancien Régime.

Suite à la description des sources utilisées pour notre étude il convient de présenter les résultats issus de leur exploitation.

## **Chapitre 2 : présentation générale de la bibliothèque des Grands Carmes**

Le couvent des Grands carmes de Rennes, fondé à la fin de l'époque médiévale, apparaît solidement implanté dans la ville à la fin de l'époque moderne. Une réforme interne à l'ordre des Carmes y voit le jour au XVII<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nombre de religieux du couvent se réduit, comme dans nombre de maisons religieuses, mais reste élevé à l'échelle de la ville.

Ces divers éléments ont-ils une influence sur la taille et le contenu de la bibliothèque du couvent, si oui dans quelle mesure ? Quelle est la taille du fonds et quelles sont ses principales caractéristiques ? Quels sont les principaux centres d'intérêt des religieux du couvent ? Sont-ils ouverts à la culture profane, si oui dans quelle mesure et dans quels domaines ? Le fonds conserve-t-il un certain dynamisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, période où de nombreuses bibliothèques religieuses sont en déclin ? Les réponses à ces divers questionnements permettront de saisir l'identité intellectuelle et spirituelle des religieux carmes de Rennes et de déterminer les éventuelles originalités du fonds.

Après un rapide historique du couvent et un aperçu de la communauté aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nous présenterons les principales caractéristiques du fonds à travers différents angles d'approche, il sera ensuite question de l'état de la bibliothèque pendant la période révolutionnaire.

# I Présentation du couvent des Grands carmes

## A La fondation du couvent

L'ordre des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du mont Carmel (Carmes) s'implante à Rennes en 1448. Le prophète Élie est considéré comme le fondateur spirituel de l'ordre. Au second XII<sup>e</sup> siècle, des ermites s'installent sur le mont Carmel en Palestine. Ils mènent une vie contemplative. En 1209, ils demandent au patriarche de Jérusalem, Albert de Verceil, de leur octroyer une norme de vie. En 1247, le pape, Innocent IV, transforme cette dernière en véritable règle. Il leur donne également le statut d'ordre mendiant. A partir de 1235, ces ermites quittent la Palestine pour l'Europe<sup>104</sup>. Si les Carmes font partie des ordres mendiants, leur vocation originelle repose sur la prière et la contemplation. Leur règle accorde une place particulière au culte de la Vierge. En 1451, l'ordre, doté de nouvelles constitutions, connaît des évolutions : les religieux ont désormais aussi vocation à l'enseignement et à la prédication<sup>105</sup>.

Les Carmes sont présents en Bretagne dès le XIII<sup>e</sup> siècle (à Ploërmel, avant 1300), de nouveaux couvents voient le jour au cours de la période médiévale (à Nantes, 1318 ; à Saint-Pol-de-Léon, 1353 ; à Pont- l'Abbé, 1383 ; à Hennebont, 1386 ; à Dol, 1403 ; au Bondon, 1425)<sup>106</sup>. Deux autres ordres mendiants sont déjà présents à Rennes, les Franciscains (avant 1238) et les Dominicains (1368)<sup>107</sup>. La création du couvent des Carmes à Rennes résulte d'un engagement pris par le duc de Bretagne, Jean V, tout comme celle du couvent du Bondon, près de Vannes, en 1425. « Nous avons [...] de bonnes raisons de penser que Jean V fit cette promesse au prédicateur carme Thomas Cornette (ou Conecte) dont on connaît l'origine rennaise et l'acharnement à réformer les mœurs de son temps ainsi qu'à favoriser la croissance de son ordre. Nous possédons en effet une lettre de Nicolas V du 11 octobre 1448, adressée au général des Carmes et aux prieurs de la province de Tours : il y confirme la concession faite

---

104 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses. France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Turnhout Brepols Publishers, 2001, p. 173-174.

105 GERHARDS (A.), *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, p. 127.

106 MARTIN (H.), *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 – vers 1530)*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1975, p. 4 et 5, 30 et 31, 60 et 61.

107 *Ibid.*, p. 9 et 44.

par Martin V (1417-1431) à Thomas Cornette [...] de recevoir dans le duché de Bretagne deux endroits pour y bâtir des couvents. C'est le Carme à l'éloquence enflammée qui, selon nous, orienta la volonté de Jean V » (Hervé Martin)<sup>108</sup>. Cependant, l'ordre des Carmes ne s'établit à Rennes que sous le duc François I<sup>er</sup>. « Depuis le Concordat de Redon (en 1441), les ducs ont retrouvé les voies de la fidélité aux papes romains [...] qui multiplient en retour les gratifications au clergé breton. Aussi est-ce sans difficulté que François I<sup>er</sup> obtint de Nicolas V, le 24 avril 1449, une approbation à l'établissement des Carmes dans les faubourgs de Rennes, accompagnée d'une concession d'indulgences »<sup>109</sup>. Toutefois, avant même d'avoir reçu l'autorisation du pape, le duc avait promulgué, par lettres patentes, le 6 juillet 1448, la fondation du couvent de Rennes<sup>110</sup>. Dans un premier temps, les religieux s'installent dans les faubourgs situés sur la rive gauche de la Vilaine à l'emplacement de l'actuel numéro 10 de la rue des Dames. Quelques années plus tard le couvent se situe dans la troisième enceinte de la ville, rue Vasselot, au manoir de la Torniole<sup>111</sup>. Progressivement, la superficie occupée par le couvent des Carmes s'agrandit, suite aux dons de particuliers ou à l'achat de terrains par les religieux, et atteint une superficie d'environ 1 hectare et 30 ares<sup>112</sup>. Les ducs de Bretagne font divers dons au couvent et placent les Carmes sous leur protection. La Communauté de ville fait également des dons à l'établissement religieux.

## **B Le couvent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

L'ordre des Carmes connaît diverses réformes au cours de son histoire, l'une d'elles voit le jour à Rennes au début du XVII<sup>e</sup> siècle. La période suivant le concile de Trente (1545- 1563) est propice aux réformes au sein des ordres religieux. La réforme née à Rennes porte le nom de réforme de Touraine, en effet, le couvent de Rennes dépend de cette province créée en 1384. Les réformateurs déplorent des abus et souhaitent une plus stricte observance de la règle. La réforme est amorcée par Pierre Béhourt (prieur du couvent de Rennes en 1604), poursuivie et consolidée par Louis Charpentier et surtout Philippe Thibault (prieur du couvent de Rennes en 1608)<sup>113</sup>. En 1604, lors du chapitre provincial, la réforme s'étend à tous les couvents de la province ; par la suite elle concerne également d'autres zones géographiques.

---

108 *Ibid.*, p. 67 et 68.

109 *Ibid.*, p. 68 et 69.

110 *Ibid.*, p. 69.

111 Voir annexe 7.

112 GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tome 3..., *op.cit.*, p. 124.

113 *Ibid.*, p. 127.

« La réforme est proche de l'esprit des déchaux<sup>114</sup> [Thérèse d'Avila et Jean de La Croix] et la grande figure spirituelle de cette réforme est Jean de Saint-Samson (Jean Moulin, 1571- 1636) »<sup>115</sup>. Il faut souligner que cette réforme se réfère particulièrement aux traditions anciennes et aux coutumes primitives de l'ordre<sup>116</sup>. Si Jean de Saint-Samson insiste sur l'importance de la contemplation, la vocation de prédicateur des Carmes est loin d'être négligeable. Au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les prédications des religieux du couvent de Rennes étaient appréciées des fidèles<sup>117</sup>. La situation demeure la même au XVII<sup>e</sup> siècle : « sur le plan spirituel [...] les religieux semblent avoir assez bonne réputation auprès du peuple rennais. Leurs prédications, confessions, offices sont suivies avec assiduité [...]. Suzanne Bouchereaux confirme ce succès dû en grande partie au réformateur Philippe Thibault : « l'air grave et modeste des religieux aux messes et aux processions, la beauté de leur chant, l'ordonnance de leurs fêtes attiraient les habitants de Rennes » »<sup>118</sup>.

La réforme de Touraine apporte un nouveau dynamisme au couvent rennais. Le couvent apparaît solidement implanté dans la ville.

**Tableau 2 : nombre approximatif de religieux dans le couvent des Grands carmes de Rennes entre 1623 et 1758<sup>119</sup>**

Année	Nombre de religieux
1623	64
1636	65
1638	80
1645	80
1649	75
1651	85
1653	80
1655	90
1656	90

114 Les Carmes n'ayant pas adhéré à la réforme des déchaussés sont appelés « Grands carmes ».

115 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses...*, op. cit., 2001, p. 174.

116 *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, 1/II et 2/I..., op. cit., p. 169.

117 GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tome 3..., op. cit., p. 128.

118 POULPIQUET (D. de), *Le couvent des Grands carmes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Jean QUENIART, Université de Rennes 2, 1984, p. 22.

119 *Ibid.*, p. 104.

1658	83
1665	85
1671	75
1758	42

Dans les années 1770, d'après un état du diocèse dressé par l'administration épiscopale<sup>120</sup>, la composition de la communauté est la suivante :

- dix-huit pères (dont un maître des novices, un sacriste, un procureur et certains religieux confesseurs ordinaires ou extraordinaires dans d'autres maisons religieuses de la ville)
- un diacre
- six novices, clercs
- quatre frères convers
- dix pères ayant quitté le priorat

Soit un total de 32 religieux si on excepte les novices et le diacre.

**Tableau 3 : dates d'implantation des ordres mendiants à Rennes et effectifs en 1790<sup>121</sup>**

Ordre	Date d'implantation dans la ville	Effectif en 1790			
		Religieux profès	Frères	Oblats	Total
Augustins	1663	4	/	/	4
<b>Grands carmes</b>	1448	19	3	/	22
Carmes déchaussés	1690	6	1	/	7
Capucins	1604	13	7	2	22
Dominicains	1368	15	2	/	17
Franciscains	Avant 1238	12	2	/	14
Minimes	1619	6	1	/	7

120 ADIV 1 G 748 : état du clergé séculier, séminaires, religieux et religieuses, collèges, hôpitaux ; maisons de charité, de refuge, d'instruction, et de retraite dans la ville et diocèse de Rennes (1770). Le document date de 1770 mais des ajouts sont faits au cours de la décennie qui suit. Il n'est pas indiqué dans le détail combien il y a de religieux pour une année donnée.

121 Données extraites de REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes, de Fougères et de Vitré*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1913, p. 168, 172, 173, 180, 187, 191- 192 et 197 ; et de MARTIN (H.), *Les ordres mendiants en Bretagne... op. cit.*, p. 9, 44 et 68.

**Tableau 4 : revenus des ordres mendiants rennais en 1790<sup>122</sup>**

<b>Ordre</b>	<b>Revenus en 1790</b>
Augustins	3 982 livres 13 sols 6 deniers
<b>Grands carmes</b>	12 356 livres 14 sols
Carmes déchaussés	7 035 livres 3 sols 3 deniers
Capucins	Pas de revenus fixes.
Dominicains	11 771 livres 2 sols 6 deniers
Franciscains	10 327 livres 15 sols 3 deniers
Minimes	4 565 livres

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre de religieux présents dans le couvent des Grands carmes de Rennes est important. Diverses explications peuvent être avancées : la fondation du couvent remonte à une date relativement ancienne, et, surtout, le couvent est le point de départ de la réforme de Touraine. Le couvent rennais abrite également, à diverses périodes, le noviciat. Les différents couvents ne se voient pas attribuer la charge du noviciat, des études ou des séminaires de manière définitive. L'accueil, tour à tour, par les divers couvents des religieux en formation est encouragé. C'est en 1609 que les premiers novices font leur profession depuis que la réforme de Touraine a été mise en place. Il est attesté que le noviciat était toujours à Rennes en 1614. De 1615 à 1639, des novices, qui se distinguent par leurs qualités, sont envoyés au collège de la Flèche. En 1619, il est décidé que les études de philosophie auront lieu à Rennes et celles de théologie à Ploërmel. Le noviciat est alors transféré à Angers. En 1620, les études de philosophie se déroulent toujours à Rennes et celles de théologie sont transférées à Nantes. De 1635 à 1638, le couvent de Rennes ne se charge ni du noviciat ni des études, ils se déroulent à Ploërmel et Orléans. De 1649 à 1655, le noviciat a de nouveau lieu dans le couvent de Rennes. D. de Poulpiquet indique qu'il n'existe pas de données précises pour les décennies suivantes<sup>123</sup>. Cependant, l'état du clergé de la ville de Rennes, dressé dans les années 1770<sup>124</sup>, indique qu'il y avait un maître des novices et six novices dans le couvent à cette période. Le noviciat a donc perduré à Rennes par la suite, ne serait-ce que de manière épisodique. Il est également envisageable que le couvent ait accueilli les études de théologie même si nous n'avons pas d'information sur ce point.

122 Données extraites de REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes...* op. cit., p. 170, 173, 178, 184, 190, 196 et 199.

123 Toutes les données portant sur le noviciat sont extraites de : POULPIQUET (D. de), *Le couvent des Grands carmes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 35, 50 et 51.

124 ADIV 1 G 748.

Les quelques chiffres dont nous disposons pour le second XVIII<sup>e</sup> siècle montrent que le nombre de religieux présents dans le couvent est en net déclin. Cependant, cet état de fait est loin d'être un cas isolé, ce phénomène est observable dans de nombreuses maisons religieuses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1790, le couvent des Grands carmes de Rennes comprend, toutefois le nombre le plus important de religieux parmi les couvents des ordres mendiants de la ville<sup>125</sup>. Le couvent des Grands carmes est également celui, parmi les couvents d'ordres mendiants rennais, qui a les revenus les plus élevés en 1790, suivi par ceux des Dominicains et des Franciscains, implantés encore plus anciennement dans la ville.

Si le couvent semble avoir connu des périodes difficiles (manque de respect de la règle, notamment au XVI<sup>e</sup> siècle), la réforme de Touraine, inscrite dans la lignée des objectifs du concile de Trente, lui apporte un nouveau dynamisme qui perdure tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Les chiffres du second XVIII<sup>e</sup> siècle font état d'un net déclin du nombre de religieux dans le couvent. En 1792, suite aux saisies révolutionnaires, les Grands carmes quittent leur couvent.

La chapelle du couvent a été détruite, en 1798, afin d'ouvrir la rue des Carmes. Quelques éléments architecturaux du couvent subsistent encore aujourd'hui rue Vasselot : un escalier et ses galeries notamment. Une rue de la ville porte leur nom<sup>126</sup>.

Ce n'est qu'en 1989 que l'ordre des Grands carmes fut rétabli en France, à Nantes mais pas à Rennes<sup>127</sup>.

Après cette présentation succincte du couvent des Grands carmes, voyons quelles sont les principales caractéristiques de leur bibliothèque à partir de l'exploitation de leur catalogue<sup>128</sup>.

---

125 A égalité avec les Capucins.

126 BANEAT (P.), *Le vieux Rennes...*, *op. cit.*, p. 600 et GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes...*, Tome 3, *op. cit.*, p. 128.

127 HUREL (D.-H.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses. France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.*, p. 174.

128 BMVR de Rennes : 1 Mi 323/Ms 566.



## II Présentation des principales caractéristiques de la bibliothèque des Grands carmes à partir d'un catalogue du fonds

### A Une grande bibliothèque

Tableau 5 : nombre de volumes et de titres du fonds des Grands carmes (catalogue principal)

Rubrique du catalogue	Nombre de volumes	Nombre de titres
<i>Scriptura sacra</i>	166	94
<i>Interpretes</i>	334	249
<i>Scriptura sacra et interpretes</i>	124	84
<i>Concilia</i>	131	93
<i>Patres</i>	333	173
<i>Theologi scholastici</i>	513	220
<i>Theologi morales</i>	426	239
<i>Controvertistae</i>	485	403
<i>Jus canonicum</i>	245	166
<i>Jus civile</i>	271	211
<i>Jus canonicum et civile</i>	106	67
<i>Historia sacra</i>	456	268
<i>Historia civiles et prophana</i>	689	527
<i>Concionatores</i>	800	425
<i>Libri spii et ascetii</i>	1073	636
<i>Philosophi</i>	345	229
<i>Mathematici</i>	214	181
<i>Miscellanei</i>	416	336
<i>Libri graeci</i>	175	98
<i>Grammatici et oratores</i>	392	207
<i>Grammatici</i>	42	27
<i>Poetae</i>	326	226
<i>Oratores, rethores, authoresque latini</i>	48	32
<i>Medici</i>	553	514
<i>Libri prohibiti</i>	80	56
<b>Total</b>	<b>8743</b>	<b>5761</b>

**Tableau 6 : nombre de volumes et de titres du fonds des Grands carmes<sup>129</sup> (compléments)**

Période d'ajout des ouvrages au fonds	Nombre de volumes	Nombre de titres
Vers 1707-1708 <sup>130</sup> (achats et dons)	90	63
1707 : livres de médecine donnés par le frère Robert de Saint-Jean-Baptiste	22	20
1708 : livres donnés à la bibliothèque par monsieur Boylesve de Chamballan <sup>131</sup>	163	144
1711-1713 (achats et dons)	97	72
1717 : livres retrouvés dans la chambre du père Alexis, confesseur chez les Carmélites, suite à son décès dans le couvent	126	126
Fin 1717 (achats et dons)	24	14
Livres donnés par monsieur de Bégasson <sup>132</sup>	43	27
1718-1720 (achats)	41	12
1720 : livres retrouvés dans la chambre du père Gervais de Saint-Charles décédé au couvent <sup>133</sup>	155	155
1721-1723 (achats)	23	5
1724-1726 (achats)	7	3
1727-1729 (achats)	24	9
Livres donnés par le père Jérôme de l'Enfant Jésus <sup>134</sup>	16	16
1732-1735	100	31
1735-1738 <sup>135</sup>	28	9
1740 : livres retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph suite à son décès dans le couvent	86	60

129 Lorsqu'il était précisé s'il s'agissait d'achats ou de dons nous l'avons indiqué. Toutefois, il est souvent indiqué, pour une période donnée, qu'il y a eu des achats et des dons mais nous ne savons pas dans le détail de quel mode d'acquisition relève chaque ouvrage.

130 La date des premiers ajouts n'était pas mentionnée mais il était indiqué le nom du prieur pendant le triennal concerné. D'après les informations contenues dans les actes de profession des religieux du couvent (ADIV 9 H 27 et 9 H 28) nous pouvons affirmer que le religieux concerné a été prieur en 1707 et au moins une partie de l'année 1708.

131 Aucune date n'est indiquée et il n'y a pas de nom plus précis. Il s'agit probablement de Joseph-Hyacinthe-François Boylesve, comte de Chamballan (1679-1739), conseiller au Parlement de Bretagne (d'après les informations contenues dans SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, tome 1, Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1991, p. 157-158).

132 Aucune date n'est mentionnée et il n'y a pas de nom plus précis. Il s'agit probablement de Julien René Bégasson, sieur de Bégasson et de la Lardais (1683-1719), conseiller au Parlement de Bretagne (d'après les informations contenues dans SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, tome 1..., *op. cit.*, p. 76). Il s'agit d'un don par testament. Les ouvrages qu'il a donnés sont qualifiés « d'hérétiques » par le religieux qui les a inscrits dans le catalogue.

133 Il est indiqué que ce religieux avait acheté les ouvrages lui-même.

134 Aucune date n'est mentionnée. Il est précisé que ces ouvrages sont « presque tous hébraïques et caldaïques, etc. ».

135 Pas de date mentionnée, au regard du nom du prieur du couvent à cette période il s'agit des années 1735 à 1738 (ADIV 9 H 27 et 9 H 28).

1739-1742	2	1
1740 : livres retrouvés dans la chambre du père [...] <sup>136</sup> de Saint-André suite à son décès dans le couvent	21	16
1742-1745	43	12
1747 : livres retrouvés dans la chambre du père Barnabé de Sainte-Cécile suite à son décès dans le couvent	65	50
1745-1748	16	6
1748-1752 : livres du père Siméon de la Sainte - Vierge	223	94
1748-1752 : livres du père Yves-Marie de Saint-Jean-Baptiste	293	177
1748-1752	4	4
1752 : « livres achetés et échangés avec d'autres »	64	22
1754 : livres retrouvés dans la chambre du père Guy de Saint-Joseph suite à son décès dans le couvent	22	14
Livres achetés ou échangés <sup>137</sup>	14	9
1755	2	2
1758 : livres retrouvés dans la chambre du père Christophe de Saint-Julien suite à son décès dans le couvent	32	18
1774 : livres retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran <sup>138</sup> suite à son décès dans le couvent	71	53
1774 : livres retrouvés dans la chambre du père Chrysostome Cassin <sup>139</sup> suite à son décès dans le couvent	3	3
<b>Total</b>	<b>1920</b>	<b>1247</b>

Apportons quelques informations complémentaires sur les deux laïcs qui ont fait don de livres aux Grands Carmes. Le nom de Boylesve a la même origine que celui de Boileau. Ce dernier est répandu en Haute-Bretagne depuis le XV<sup>e</sup> siècle au moins, principalement à Nantes et à Rennes mais aussi à Angers. Une des branches de la famille Boylesve, celle des Boylesve de Chambellan, a été déclarée de noblesse d'ancienne extraction par un arrêt datant du 18 mars

<sup>136</sup> Illisible.

<sup>137</sup> Aucune date n'est mentionnée.

<sup>138</sup> Lecture incertaine pour le nom de famille.

<sup>139</sup> *Idem*.

1671. Onze membres de cette famille ont été conseillers au Parlement de Bretagne entre 1577 et 1755. Joseph-Hyacinthe-François Boylesve, comte de Chamballan (Rennes 1679-Paris 1739), y a été reçu en 1701<sup>140</sup>. Nous n'avons pas d'information sur les liens qui pouvaient unir cette famille au couvent des Grands carmes de Rennes. Le nom de Bégasson tire son origine d'une famille originaire de Pleucadeuc (évêché de Vannes). Elle a également été déclarée noble d'ancienne extraction par un arrêt du Parlement datant du 18 février 1669<sup>141</sup>. Julien René Bégasson, sieur de Bégasson et de la Lardais (1683-1719) a été reçu conseiller au Parlement de Bretagne en septembre 1709. Nous savons qu'il a été enterré dans le couvent des Carmes le 23 janvier 1719 suite à son décès survenu dans la paroisse de Saint-Étienne<sup>142</sup>. Le sieur de Bégasson étant décédé dans une paroisse de la ville on peut supposer qu'il résidait, au moins en partie, à Rennes. Les deux femmes qu'il a épousées, en premières et secondes noces, ont également été inhumées dans le couvent des Grands carmes de Rennes<sup>143</sup>. Nous n'avons pas d'autres indications concernant les relations existant entre les religieux du couvent et cette famille. Les livres composant ce don, qualifiés « d'hérétiques » par le religieux qui les a inscrits dans le catalogue, traitent principalement des controverses protestante et janséniste. On ignore à quel titre le sieur de Bégasson a pu s'intéresser à ces sujets (simple curiosité, protestants ou personnes adhérant aux idées jansénistes dans son entourage, ouvrages hérités ?).

**Tableau 7 : nombre de volumes et de titres (ensemble du fonds des Grands carmes)**

	<b>Nombre de volumes</b>	<b>Nombres de titres</b>
Catalogue principal	8743	5761
Compléments	1920	1247
<b>Total</b>	<b>10663</b>	<b>7008</b>

Le nombre total de volumes est supérieur à 10 000. La bibliothèque des Grands carmes de Rennes appartient donc à la catégorie des grandes bibliothèques selon la classification opérée par Claude Jolly<sup>144</sup>. Ces bibliothèques se situent dans les grandes villes et

140 Données extraites de SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, tome 1, Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1991, p. 157-158 et de KERVILER (R.), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Livre premier: les Bretons (BER-BLI) (BLI-BOU)*, Mayenne, éditions Joseph Floch, 1978, p. 121-123.

141 KERVILER (R.), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Livre premier...*, *op. cit.*, p. 331-333.

142 SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, tome 1..., *op. cit.*, p. 76.

143 *Idem*.

144 Selon cette classification une bibliothèque est considérée comme petite si elle contient moins de 2 000 volumes, moyenne entre 2 000 et 7 000 volumes, grande plus de 10 000 volumes. D'après JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses », dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530 – 1789*, Paris, Promodis. Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, p. 19 et 21.

souvent « dans les principales maisons des ordres ou congrégations les plus portés aux travaux intellectuels, à la recherche, ou à l'enseignement (Bénédictins, Dominicains, Jésuites, Oratoriens). C'est dans ces bibliothèques [...] que l'on remarque la plus grande variété et le meilleur accueil à l'ensemble de la production. Ce sont elles également qui, sauf exceptions, traversent le mieux le XVIII<sup>e</sup> siècle, se développent souvent »<sup>145</sup>. Ces grandes bibliothèques sont peu nombreuses comparées aux petites et aux moyennes. Claude Jolly indique que « la dispersion sur l'ensemble du territoire de petites collections inférieures à deux mille volumes [...] constitue [...] une réalité de masse incontestable [...]. Les bibliothèques de taille moyenne [...] représentent déjà une minorité de maisons »<sup>146</sup>. Les grandes bibliothèques sont souvent davantage tournées vers la modernité. L'analyse du fonds des Grands carmes de Rennes suivant divers angles d'approche permettra de voir si cette affirmation se vérifie pour leur bibliothèque, et si oui, dans quelle mesure.

---

145 *Ibid.*, p. 21 et 26.

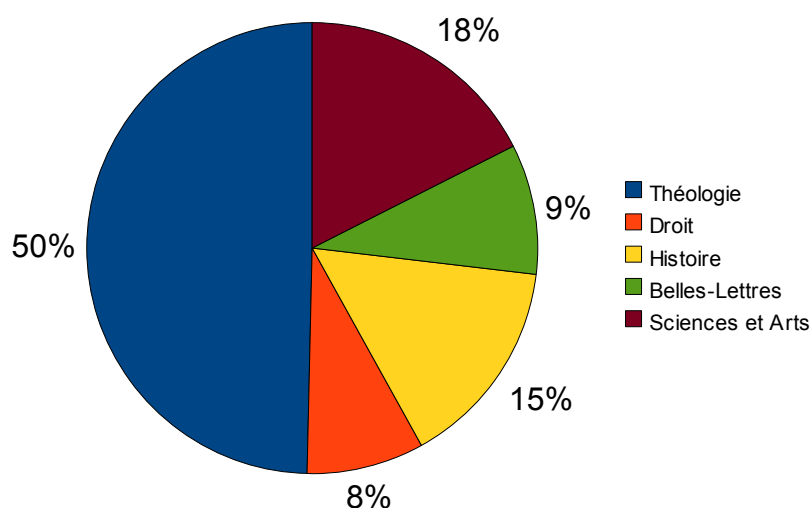
146 *Ibid.*, p. 20 et 21.

## B Une bibliothèque ouverte aux domaines profanes

**Tableau 8 : répartition des ouvrages du fonds des Grands carmes selon les catégories de la Librairie parisienne (catalogue principal, en nombre de titres)<sup>147</sup>**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens	Nombre de titres
Théologie	2616
Droit	444
Histoire	795
Belles-Lettres	492
Sciences et Arts	924
<b>Total</b>	<b>5271</b>

**Graphique 1 : répartition des ouvrages du fonds des Grands carmes selon les catégories des Libraires parisiens (catalogue principal, en pourcentages)<sup>148</sup>**



Cette première analyse révèle une majorité d'ouvrages se rapportant à la rubrique Théologie (50%), ceci n'a rien d'étonnant puisque dans les bibliothèques religieuses tout ouvrage doit être utile. En outre, les bibliothèques religieuses sont souvent marquées par la tradition : « on ne s'étonnera certes pas de l'importance du fonds religieux (bibles et commentaires, Pères grecs et latins, conciles, théologie, spiritualité, prédications, controverses, liturgie, droit canon, histoire ecclésiastique) qui constitue en tout état de cause

<sup>147</sup> Les ouvrages des catégories « *Miscellanei* », « *Libri graeci* » et « *Libri prohibiti* » ne sont pas inclus.

<sup>148</sup> *Idem*.

une part considérable de la production imprimée du XVII<sup>e</sup> siècle et qui doit occuper par principe la première place dans les bibliothèques ecclésiastiques »<sup>149</sup>. *A contrario*, nous pouvons souligner le fait que les ouvrages se rapportant aux autres catégories représentent tout de même 50% du fonds, ce qui est loin d'être négligeable et témoigne d'une ouverture à d'autres domaines, notamment à la culture profane. Les ouvrages des catégories Sciences & Arts et Histoire occupent une part importante du fonds, respectivement 18 et 15%. Les Belles-Lettres et le Droit (9 et 8%) sont plus faiblement représentés. Nous l'avons vu, les grandes bibliothèques sont souvent plus diversifiées que les autres, plus le nombre d'ouvrages est important plus l'ouverture aux domaines profanes semble aisée. Comme le souligne Dominique Dinet, « la classification n'a pas la même signification dans toutes les bibliothèques : elle varie en effet selon les dimensions de celle-ci. Par exemple, dénombrer 10% de titres scientifiques dans une collection de 300 ouvrages n'a finalement aucun rapport avec les mêmes 10% dans un fonds de 10 000 ouvrages »<sup>150</sup>.

Les ouvrages de Théologie étant les plus nombreux, regardons en détail la composition de cette catégorie. Dans le but de comparer, dans le chapitre suivant, le fonds des Grands carmes avec d'autres fonds de couvents rennais il est d'autant plus nécessaire de présenter les subdivisions de cette catégorie : « la Théologie peut en effet rassembler, dans tel fonds particulier, une majorité de sermons et, dans tel autre, une majorité d'ouvrages de controverse. Elle pourrait bien obtenir, dans l'ensemble des deux collections, les mêmes proportions ; il n'en demeurerait pas moins que les deux bibliothèques seraient de sensibilités religieuses différentes »<sup>151</sup>. Nous avons regroupé certaines rubriques du catalogue des Grands carmes en fonction des types de livres qu'elles contenaient.

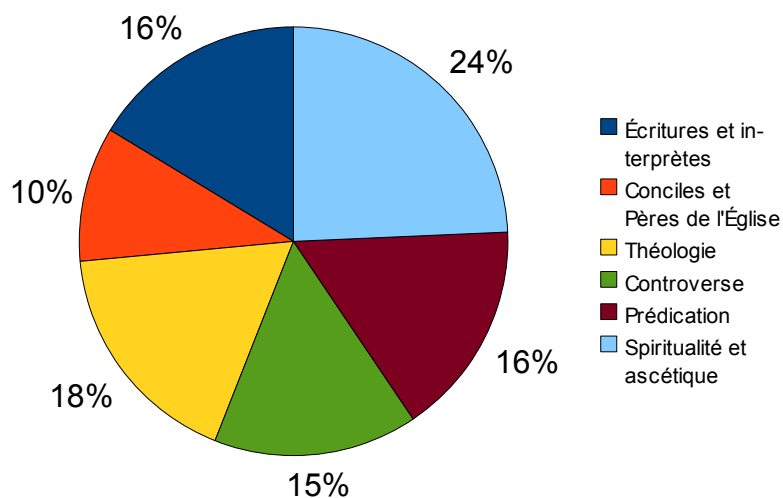
---

149 JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses »..., *op. cit.*, p. 12.

150 DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire, économie et société*, n°2, 2<sup>e</sup>me trimestre 1983, p.288.

151 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Provence historique*, tome XLIII, fascicule 171, janvier-mars 1993, Fédération historique de Provence, Marseille, p. 14.

**Graphique 2 : détail de la catégorie Théologie du catalogue principal des Grands carmes  
(en pourcentages)**



Les livres de spiritualité et d'ascétique représentent près du quart des ouvrages de Théologie présents dans le catalogue principal. Ceux traitant de la prédication sont nombreux également (16%), tout comme ceux concernant la controverse (15%). L'importance de ces rubriques témoigne des principales missions des religieux carmes, la contemplation et l'apostolat ; et aussi des préoccupations des clercs de façon plus générale dans le contexte de la Réforme catholique.

Au cours de l'histoire de l'ordre des Carmes, la question du partage entre vie contemplative et vie active a toujours occupé une place fondamentale<sup>152</sup>. Lors de la réforme de Touraine cette question se pose de nouveau. Si pour tous les Tourangeaux la contemplation fait partie intégrante de la vocation des Carmes tous ne lui accordent pas la même importance<sup>153</sup>. Deux tendances sont visibles au sein de ces derniers. Pour Philippe Thibault l'apostolat fait partie intégrante de la vocation des Carmes, même s'il ne constitue pas la partie essentielle de cette dernière. Pour Jean de Saint-Samson la vie active est très secondaire<sup>154</sup>. Il insiste donc très fortement sur la vocation mystique des Carmes : « sans doute, il y a nécessité de prêcher, d'étudier, d'agir, mais en raison des dangers qu'apportent l'activité extérieure, il

152 JANSSEN (P. W.), *Les origines de la réforme des Carmes en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1963, p. 188.

153 *Ibid.*, p. 190.

154 *Ibid.*, p. 196.



faut que les jeunes scolastiques s'exercent intensément à ce qui fait l'objet principal de leur vocation, et s'établissent solidement dans la pratique de la méditation et de la contemplation »<sup>155</sup>. Suite à la Renaissance et au développement des idées humanistes un changement a lieu dans la vie religieuse : la dévotion devint très personnelle, voire individualiste. « On porta plutôt l'attention sur la part de l'homme dans la montée vers Dieu et l'on se préoccupa de dévotion pratique [...]. La vie spirituelle consiste pour un être humain à monter vers Dieu. L'explication systématique de cet itinéraire, l'analyse des différents états par lesquels il faut passer, l'emploi méthodique des moyens appropriés, voilà les questions qui, alors, sollicitent l'attention. Voilà qui donne aux écrits sur la vie spirituelle, en particulier ceux des Tourangeaux, un caractère d'analyse psychologique et morale plutôt que d'exposé théologique et liturgique »<sup>156</sup>. La place qu'occupent la prière et la contemplation dans l'identité carmélitaine apparaît donc bien dans les livres de Théologie des religieux du couvent de Rennes puisque les ouvrages de spiritualité et d'ascétique représentent 24% de ces derniers. De plus, la première année de noviciat n'est pas consacrée à l'étude à proprement parler. Au cours de celle-ci on enseigne divers types de vertus (théologiques, cardinales, morales, religieuses) aux novices. Ces derniers se consacrent à la prière et doivent approfondir leur vie spirituelle<sup>157</sup>.

Les controverses sont nombreuses dans le contexte post-tridentin. La question humaniste, les conceptions protestantes, le jansénisme font l'objet de virulentes polémiques qui alimentent la production littéraire. Quelle que soit leur position, les religieux doivent se tenir informés des divers points de vue afin de bâtir leurs argumentaires et prêcher auprès des fidèles. Nous analyserons de manière détaillée dans le quatrième chapitre les sujets de controverse auxquels s'intéressaient les Grands carmes.

Notons aussi l'importance de la théologie (scolastique et morale), 18%, et des Écritures et interprètes, 16%. Les livres de théologie morale sont plus nombreux que ceux de théologie scolastique (respectivement 513 et 426 ouvrages). Le développement de la théologie morale est un phénomène qui se retrouve dans de nombreuses bibliothèques, M.- H. Froeschlé-Chopard et B. Montagnes ont mis cela en évidence en étudiant les bibliothèques des maisons religieuses de Toulon : « la multiplication des titres de morale, de casuistique, de pratique du confessionnal confirme la prolifération d'une théologie morale pratique sur les comportements humains aux dépens d'une théologie conçue comme une réflexion méditative sur le mystère de Dieu : inflexion culturelle majeure, sous l'influence de l'humanisme, à

---

155 *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, 1/II et 2/I..., *op.cit.*, p. 169.

156 *Ibid.*, p. 211.

157 POULPIQUET (D. de), *Le couvent des Grands carmes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.*, p. 48.

laquelle l'histoire des mentalités n'a pas été assez attentive jusqu'à présent »<sup>158</sup>. Rappelons le rôle des Grands carmes en tant que prédicateurs et confesseurs dans la ville de Rennes. Ils prêchent, bien entendu, dans l'église de leur couvent mais aussi dans d'autres églises de la ville : Saint-Germain, Toussaints, Saint-Sauveur, Saint-Pierre en Saint-Georges et à la cathédrale Saint-Pierre<sup>159</sup>. Le rôle des Carmes dans la prédication à Rennes était important, tout particulièrement lorsque les Jésuites n'avaient pas d'église. En effet, trois fois par semaine, les élèves des Jésuites se rendaient à l'église du couvent des Carmes pour y écouter la prédication en raison de la proximité géographique entre le collège et le couvent<sup>160</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle aussi, il est avéré que des Carmes prêchaient à Rennes. Hermine Nouvel de la Flèche recense 19 mentions de prédications effectuées par des religieux de cet ordre aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles sur les 156 prédications effectuées par des religieux mendiants, soit environ 12%<sup>161</sup>. Il est attesté que certains religieux du couvent étaient confesseurs, ordinaires ou extraordinaires, dans d'autres maisons religieuses de la ville : à l'abbaye Saint-Georges, au Colombier, à la Visitation, chez les Ursulines et aux deux Calvaires<sup>162</sup>.

Les Écritures et commentaires sont source d'enjeux : « la Bible est au cœur des affrontements religieux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Avec la diffusion de l'Écriture sainte par l'imprimé [...] la question fondamentale de la transmission du texte sacré repose désormais sur deux idées antagonistes de la société et de la culture : le message biblique doit-il être essentiellement transmis par la prédication ? Ou doit-il être mis à la portée de chacun ? La première conception convient à une société de l'oral dans laquelle l'interprétation de l'Écriture est contrôlée par les théologiens. La seconde suppose un monde dominé par l'écrit [...]. A ce débat s'ajoute celui qui est né avec l'humanisme et la critique des textes. Les érudits de la Renaissance ont prôné une lecture grammaticale, littérale, du texte afin de le restituer le plus exactement possible. Leurs travaux ont mis au jour les inexactitudes de la tradition latine de saint Jérôme sur laquelle s'est appuyée la tradition des siècles précédents. Cette mise en question de la Vulgate a une dimension ecclésiologique évidente [...]. Le travail critique sur les textes n'est plus séparable des controverses »<sup>163</sup>. Afin de transmettre le message biblique

158 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) et MONTAGNES (B.), « Les bibliothèques des maisons religieuses de Toulon. Mémoire et identité des couvents. Un test, la Théologie » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p.42.

159 NOUVEL DE LA FLECHE (H.), *Les prédicateurs à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Georges PROVOST, Université de Rennes 2, 2011, p. 21-23 et 27-28 du fascicule Annexes du mémoire.

160 *Ibid.*, p. 36 (fascicule principal du mémoire).

161 *Ibid.*, p. 18 (fascicule principal du mémoire).

162 ADIV 1 G 748.

163 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Bibles et commentaires de la Bible dans quelques bibliothèques ecclésiastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans CROIX (A.), LESPAGNOL (A.), PROVOST (G.) (dir.), *Église, Éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p.33.

aux fidèles la connaissance des textes sacrés est fondamentale pour les religieux. La présence du noviciat, à certaines périodes, à Rennes peut expliquer la part (16%) occupée par ce type d'ouvrages dans ce fonds au-delà des enjeux existants autour de la transmission et l'interprétation des textes sacrés.

Il convient également de considérer le reste des ouvrages du fonds afin de voir si les résultats présentés jusqu'ici se vérifient.

**Tableau 9 : classement des ouvrages des catégories « *Miscellanei* », « *Libri graeci* », « *Libri prohibiti* » ; et des compléments selon la classification des Libraires parisiens<sup>164</sup>  
(en nombre de titres)**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens					Total
	« <i>Miscellanei</i> »	« <i>Libri graeci</i> »	« <i>Libri prohibiti</i> »	Compléments	
Théologie	8	4	35	661	708
Droit	/	/	1	107	108
Histoire	19	4	4	84	111
Belles-Lettres	52	64	2	39	157
Sciences et Arts	47	1	/	88	136
Catégorie indéterminée	210 <sup>165</sup>	25	14	268	517
<b>Total</b>	336	98	56	1247	1737

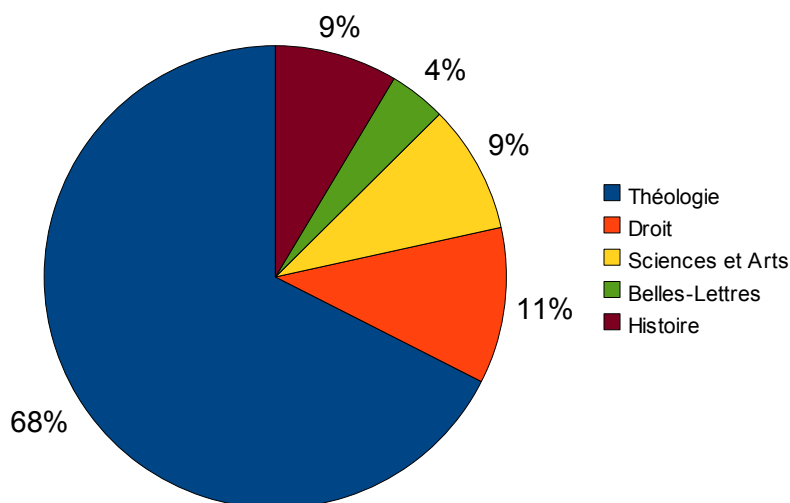
Parmi les livres que nous avons pu reclasser, ceux de la rubrique « *Miscellanei* » se rapportent essentiellement à la catégorie des Belles-Lettres (41,3%) et à celle des Sciences & Arts (37,3%). Ceux de la rubrique « *Libri graeci* » sont principalement des ouvrages de la catégorie Belles-Lettres (87,7%). Les « *Libri prohibiti* » sont surtout des ouvrages de

164 Pour classer les titres figurant dans ces rubriques selon les catégories des Libraires parisiens nous avons utilisé BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres...*, *op. cit.* Cependant, il n'a pas été possible de classer un certain nombre d'ouvrages. Seuls 37,5% des ouvrages contenus dans la rubrique « *Miscellanei* » ont pu être reclassés ; 74,5% des « *Libri graeci* » ; 75% des « *Libri prohibiti* » ; 78,5% des compléments. Les résultats obtenus sont donc à considérer avec une certaine réserve.

165 Le nombre élevé de livres que nous n'avons pu reclasser n'est guère étonnant, puisque, par définition, les « *Miscellanei* » n'étaient pas répartis dans les diverses rubriques du catalogue des Grands carmes.

Théologie (83,3%). Le graphique suivant présente la répartition des ouvrages des compléments selon les catégories établies par les Libraires parisiens.

**Graphique 3 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon les catégories établies par les Libraires parisiens (en pourcentages)**



On observe des différences entre la répartition des ouvrages du catalogue principal et ceux des compléments. Avant de détailler ces dernières, insistons sur le fait qu'une partie des ouvrages des compléments (environ 21%) n'a pu être reclassée, les résultats obtenus sont donc à considérer avec prudence. La classification des livres des compléments révèle une part nettement plus importante de la Théologie que dans le catalogue principal (18 points de plus). Cette situation peut étonner puisque les ajouts ont eu lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle (même si tous les ouvrages ajoutés à cette période ne datent pas nécessairement de cette époque comme nous le verrons plus loin), période où la production littéraire continue à se diversifier, la Théologie ne représente déjà que 34% des permissions publiques des années 1723-1727<sup>166</sup>, et où les débats en lien avec les idées des philosophes des Lumières voient le jour. Mais, en général, il existe « un décalage constant d'une et souvent deux générations, quelquefois davantage, entre un mouvement intellectuel séculier et son assimilation partielle »<sup>167</sup> par les religieux. Les auteurs des Lumières sont souvent peu présents dans ces fonds. Ce résultat semble témoigner d'une moindre ouverture aux domaines profanes que par le passé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques

166 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »... *op. cit.*, p. 13.

167 JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses »..., *op. cit.* p. 12.

religieuses sont beaucoup moins florissantes qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, avec, bien entendu, des situations très diverses d'une bibliothèque à l'autre. « Le Siècle des Lumières - en particulier les quelques années qui précèdent la Révolution - n'est pas à proprement parler celui du déclin, mais plutôt du développement inégal. Globalement, on peut dire que les grandes bibliothèques, parce qu'elles sont rattachées à de solides maisons urbaines, parce qu'elles disposent de ressources financières et attirent les dons [...] conservent un potentiel d'activité important, même si elles ont perdu de leur dynamisme »<sup>168</sup>. Peut-être la priorité est davantage de renouveler le fonds religieux que d'actualiser le fonds profane. Notons que les ouvrages issus du don de Mr Bégasson sont principalement des ouvrages de Théologie (entre 76% et 83% selon que les ouvrages indéterminés sont pris en compte ou non). Rappelons que ce don comporte 27 titres. Il est important de souligner que si on prend en considération les ouvrages non reclassés la part de la Théologie est beaucoup moins importante (53%), mais cependant toujours largement majoritaire. La part des ouvrages de Sciences et Arts se réduit assez nettement par rapport aux résultats issus de l'exploitation du catalogue principal (9 points de moins), celles de l'Histoire et des Belles- Lettres se réduisent aussi (respectivement de 6 et 5 points), seule la part du Droit augmente (plus trois points)<sup>169</sup>. Cette augmentation de la proportion des ouvrages juridiques est due en partie au don de Mr Boylesve de Chambellan. En effet, les livres issus de ce don sont majoritairement des ouvrages de Droit, entre 74% et 89% selon que l'on prend en compte ou non les ouvrages que nous n'avons pu reclasser. Rappelons que ce don comprend 144 titres ce qui est loin d'être négligeable.

---

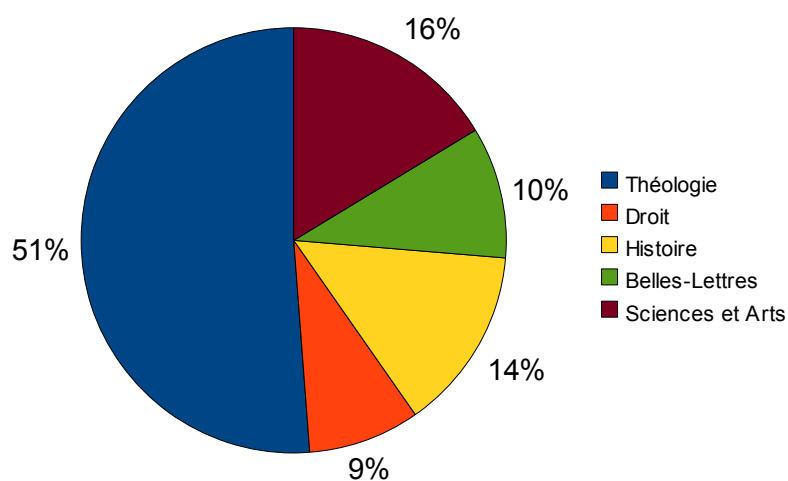
168 *Ibid.*, p. 16.

169 Les résultats présentés dans cette phrase sont calculés sur une base qui n'inclut pas les ouvrages non reclassés. Si on prend en compte ces derniers, les parts respectives des ouvrages de Sciences et Arts, d'Histoire, de Belles- Lettres et de Droit s'élèvent à 7%, 7%, 3% et 9%.

**Tableau 10 : classement des ouvrages de l'ensemble du fonds des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens<sup>170</sup> (en nombre de titres)**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens	En nombre de titres
Théologie	3324
Droit	552
Histoire	906
Belles-Lettres	649
Sciences et Arts	1060
Catégorie indéterminée	517
<b>Total</b>	<b>7008</b>

**Graphique 4 : classement des ouvrages du catalogue des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens<sup>171</sup> (ensemble du fonds, en pourcentages)**

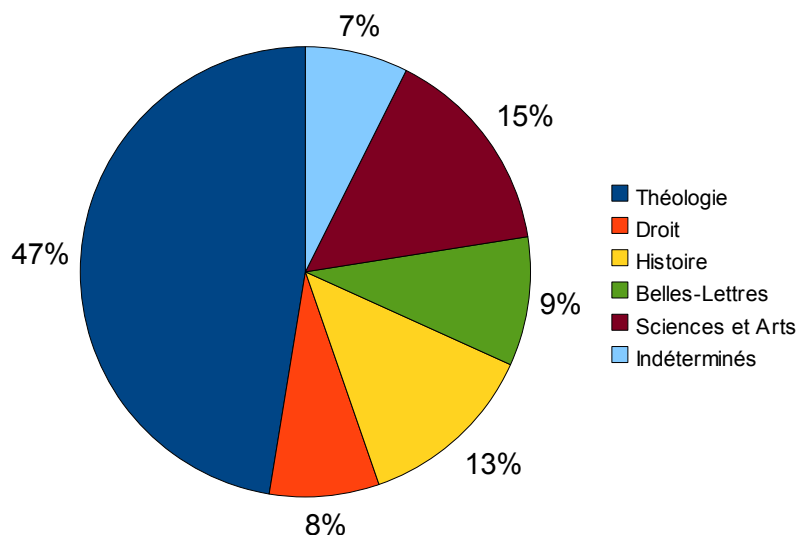


<sup>170</sup> Les ouvrages des catégories « *Miscellanei* », « *Libri graeci* », « *Libri prohibiti* » et des compléments que nous avons pu classer sont compris dans ces résultats.

<sup>171</sup> *Idem*.

Si l'on insère une catégorie comprenant les ouvrages indéterminés voici l'aspect général du fonds :

**Graphique 5 : classement des ouvrages du catalogue des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens (ensemble du fonds, indéterminés compris ; en pourcentages)**



Si l'on considère l'ensemble du fonds, avec ou sans les indéterminés, les ouvrages de la catégorie Théologie sont toujours majoritaires, environ la moitié des livres de la bibliothèque des Grands carmes. Toutefois, le fonds est largement ouvert à d'autres domaines, notamment les Sciences et Arts dont la part est loin d'être négligeable (entre 15 et 16%) tout comme celle de ceux d'Histoire<sup>172</sup> (entre 13 et 14%). Cette collection apparaît donc assez largement ouverte aux autres domaines que la Théologie (avec, peut-être, une moindre ouverture au XVIII<sup>e</sup> siècle), situation qui peut s'expliquer par sa taille, l'ancienneté du couvent qui l'abrite et l'importance de ce dernier dans la réforme de Touraine.

A titre comparatif, dans les bibliothèques étudiées par Dominique Dinet, la Théologie représente souvent entre 45 et 55% des fonds, avec parfois, bien entendu, une part nettement plus faible ou beaucoup plus importante. Nous pouvons souligner que dans les bibliothèques qu'il a étudiées, la part des Sciences et Arts est toujours la moins importante, environ 4 à 7%

<sup>172</sup> Même si cette catégorie comprend aussi des livres d'histoire religieuse.

des fonds concernés<sup>173</sup>. La bibliothèque des Grands carmes de Rennes semble donc faire preuve d'une certaine originalité dans ce domaine, d'autant plus que les Carmes n'ont pas vocation aux études scientifiques.

La poursuite de l'analyse du fonds suivant d'autres angles d'approche permettra de préciser les résultats présentés jusqu'ici.

## C Analyse de la langue des ouvrages du fonds

**Tableau 11 : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la langue (en nombre de titres)**

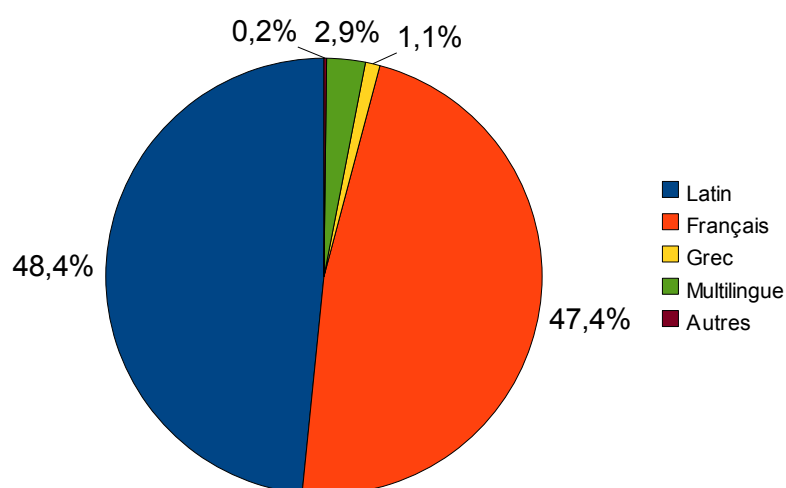
Rubrique du catalogue des Carmes	Langue							Total
	Latin	Français	Multilingue	Grec	Arabe	Espagnol	Hébreu	
<i>Scriptura sacra</i>	46	14	21	2	2	1	8	94
<i>Interpretes</i>	221	27	1	/	/	/	/	249
<i>Scriptura sacra et interpretes</i>	20	64	/	/	/	/	/	84
<i>Concilia</i>	52	38	3	/	/	/	/	93
<i>Patres</i>	127	35	11	/	/	/	/	173
<i>Theologi scholastici</i>	191	29	/	/	/	/	/	220
<i>Theologi morales</i>	145	94	/	/	/	/	/	239
<i>Controvertistae</i>	110	292	1	/	/	/	/	403
<i>Jus canonicum</i>	126	39	1	/	/	/	/	166
<i>Jus civile</i>	106	105	/	/	/	/	/	211
<i>Jus canonicum et civile</i>	38	29	/	/	/	/	/	67
<i>Historia sacra</i>	76	187	4	1	/	/	/	268
<i>Historia civiles et prophana</i>	170	356	1	/	/	/	/	527
<i>Concionatores</i>	143	282	/	/	/	/	/	425

173 DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.288.



<i>Libri spii et ascetii</i>	87	549	/	/	/	/	/	636
<i>Philosophi</i>	166	56	7	/	/	/	/	229
<i>Mathematici</i>	101	73	7	/	/	/	/	181
<i>Miscellanei</i>	152	181	3	/	/	/	/	336
<i>Libri graeci</i>	2	2	35	59	/	/	/	98
<i>Grammatici et oratores</i>	148	28	31	/	/	/	/	207
<i>Grammatici</i>	4	5	18	/	/	/	/	27
<i>Poetae</i>	145	80	1	/	/	/	/	226
<i>Oratores, rethores, authoresque latini</i>	17	15	/	/	/	/	/	32
<i>Medici</i>	357	138	18	1	/	/	/	514
<i>Libri prohibiti</i>	39	15	2	/	/	/	/	56
<b>Total</b>	<b>2789</b>	<b>2733</b>	<b>165</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>5761</b>

**Graphique 6 : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la langue (en pourcentages)**



Le latin est la langue la plus représentée dans le catalogue principal (48,4% des ouvrages), mais le français occupe une part presque équivalente (47,4% des ouvrages). Les

ouvrages en langues anciennes sont très majoritairement en latin, seuls 1,1% des ouvrages du catalogue principal sont en grec. Les autres langues anciennes sont très peu représentées (environ 0,2% des livres du catalogue principal, 2 ouvrages en arabe et 8 en hébreu) et se rencontrent uniquement dans la rubrique « *Scriptura sacra* ». Cette situation est observable dans nombre de bibliothèques religieuses. Ainsi, les langues étrangères anciennes, autres que le latin, sont très peu présentes dans les bibliothèques étudiées par Dominique Dinet, environ 0,5 à 1% du fonds<sup>174</sup>. Dans le catalogue principal des Grands carmes de Rennes, cette proportion est légèrement plus importante (1,3%<sup>175</sup>). Les ouvrages multilingues sont la plupart du temps en latin-français, ou latin-grec ou grec-latin-français. Mais d'autres langues figurent aussi dans ces ouvrages multilingues comme l'arabe, le chaldéen, l'éthiopien, l'hébreu, le samaritain ou le syriaque dans les ouvrages se rapportant aux Écritures et commentaires (bibles entières polyglottes ou ouvrages portant sur certains des livres de la Bible, manuels de langues anciennes)<sup>176</sup>. Notons la quasi absence d'ouvrages en langues étrangères modernes (une bible en espagnol uniquement). Même au sein des ouvrages multilingues, la présence de langues étrangères modernes est infime. Cette situation est loin d'être un cas isolé. Dans les bibliothèques religieuses étudiées par Dominique Dinet les langues étrangères modernes sont très rarement présentes, voire totalement absentes : leur proportion n'atteint jamais 1%<sup>177</sup>.

Au-delà de cette approche globale, la part des langues anciennes et modernes fluctue énormément d'une catégorie à une autre.

---

174 DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 289.

175 Ouvrages multilingues exclus.

176 Quelques exemples : une Bible en hébreu, samaritain, chaldéen, grec, syriaque, latin et arabe ; un lexique en hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien et arabe ; l'Évangile selon saint Matthieu en hébreu et latin ; une grammaire syro-chaldéenne.

177 DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 289.

**Tableau 12 : classement de certains des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes par langue selon la catégorie à laquelle ils appartiennent<sup>178</sup> (en pourcentages)**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens	Langue					Total
	Latin	Français	Multilingue	Grec	Autres	
Théologie	43,7	54,4	1,4	/	0,5	100
Droit	60,8	39	0,2	/	/	100
Histoire	31	68,3	0,6	0,1	/	100
Belles-Lettres	63,8	26	10,2	/	/	100
Sciences et Arts	67,5	28,9	3,5	0,1	/	100

Les ouvrages de Théologie sont majoritairement en français (54,4% d'entre eux), avec, cependant, une grande disparité en fonction des rubriques auxquelles ils se rapportent. Ainsi, les livres de spiritualité et d'ascétisme sont très majoritairement en français (86,3%), de même que ceux ayant trait à la controverse (72,5%). La part des ouvrages en français parmi les ouvrages de prédication est également élevée, 66,3%. A l'inverse, 73,2% des ouvrages théologiques, au sens strict, sont rédigés en latin (avec une grande différence entre ceux de théologie morale, 86,6%, et ceux de théologie scolastique, 60,7%). Cette langue est aussi majoritaire parmi les Écritures et les interprètes : 67,2% des livres de ces rubriques ; et parmi les conciles et les Pères de l'Église : 67,3%. « En France, la domination du latin sur les presses fut de courte durée. Le monopole du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle [...] fut vite ébréché ». Mais « en dépit de son recul, le latin fut employé tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle et encore au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les domaines suivants : la théologie, les productions savantes et les ouvrages scolaires. En ce qui concerne la production religieuse, le latin perdura principalement pour les traités de théologie ainsi que pour les ouvrages d'érudition sacrée. Ces dernières publications où s'illustrèrent d'abord des Jésuites, puis des Mauristes, non seulement comptèrent parmi les fleurons de l'édition parisienne des années 1640 et suivantes, mais encore s'inscrivent parmi les plus brillantes réalisations de la philologie et de l'histoire sacrée »<sup>179</sup>.

178 Comme il n'a pas été possible de classer tous les ouvrages des rubriques « *Miscellanei* », « *Libri graeci* » et « *Libri prohibiti* » nous avons choisi de ne pas les inclure ici.

179 WAQUET (F.), *Le latin ou l'empire d'un signe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 102 et 104.

Les ouvrages d'Histoire sont très majoritairement en français<sup>180</sup> (68,3%), y compris ceux d'histoire sacrée (70%). Par contre les ouvrages de Sciences & Arts, qui représentent 18% des ouvrages du catalogue principal, sont très majoritairement en latin (67,5%), avec toutefois des différences selon les rubriques. Ainsi, la part du latin dans les ouvrages de médecine et de philosophie est très élevée (69,5 et 72,5%) et moindre parmi ceux de mathématiques (55,8%). Les ouvrages de Droit et de Belles-Lettres sont également en très grande partie en latin. Cette importance du latin dans les livres juridiques semble se retrouver plutôt parmi les ouvrages de droit canon, 76% des ouvrages de la rubrique « *Jus canonicum* » sont en latin contre 50,2% de ceux de la rubrique « *Jus civile* »<sup>181</sup>. La prédominance du latin dans les ouvrages de Belles-Lettres se retrouve principalement dans les rubriques « *Grammatici et oratores* » (71,5%) et « *Poetae* » (64,2%) du fait de la présence des auteurs de l'Antiquité gréco-latine. C'est parmi les ouvrages de Belles-Lettres que les multilingues sont les plus nombreux (10,6% de cette catégorie), toujours pour la même raison.

La part du latin reste également importante en médecine, avec un changement visible dans les années 1685, et en Droit, même si la part du français est de plus en plus importante en ce domaine<sup>182</sup>. « Bien qu'en net recul, l'édition latine perdura dans le domaine « scientifique » à la mesure du rôle que la langue ancienne conservait dans une Europe où les vernaculaires n'avaient point tous, encore au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, conquis une pleine dignité littéraire et où le public des doctes, par ailleurs nombreux, était géographiquement dispersé ». « A lire, à écrire, à parler en latin et, qui plus est, dans le domaine spécifique de leurs recherches les savants ne ressentirent pas aussi fortement que l'on pourrait le penser aujourd'hui le besoin d'utiliser le vernaculaire pour leur publications scientifiques [...]. Le poids des habitudes acquises, le recours à un vocabulaire spécialisé, la prise en compte du public, tout ceci explique que le vernaculaire ne s'imposa point d'un seul coup dans le monde des doctes ». Ces remarques sont aussi valables en droit et en sciences politiques. Les différents exemples présentés par F. Waquet démontrent qu'associer les langues vernaculaires à la modernité et le latin au passé est réducteur. Même si certains auteurs perçus comme modernes ont défendu l'emploi des langues vernaculaires, le latin a subsisté dans certains

---

180 Tant en histoire sacrée que profane.

181 Les ouvrages de la rubrique « *Jus canonicum et civile* » ne sont pas pris en considération dans ces deux pourcentages car nous ne les avons pas reclassés pour voir dans quelles proportions ils se rapportent au droit civil ou au droit canon. Toutefois, l'échantillon d'ouvrages présents dans les catégories « *Jus canonicum* » et « *Jus civile* » nous semble assez conséquent pour en conclure que l'importance du latin dans la catégorie Droit se retrouve surtout dans les livres de droit canon.

182 WAQUET (F.), *Le latin ou l'empire d'un signe...*, op. cit., p. 104. NB : toutes les remarques figurant dans ce paragraphe sont extraites de cet ouvrage.

domaines et des savants l'ont employé pour écrire des ouvrages novateurs. En effet, « la langue ancienne jouait un rôle qu'elle seule put longtemps remplir »<sup>183</sup>.

Voyons si les ouvrages figurant dans les compléments confirment les tendances observées suite à l'analyse des ouvrages contenus dans le catalogue principal.

**Tableau 13 : classement des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue (en nombre de titres)**

Période	Langue			Total
	Latin	Français	Multilingue	
Vers 1707-1708 (achats et dons)	3	60	/	63
1707 : livres de médecine donnés par un religieux	/	20	/	20
1708 : livres donnés à la bibliothèque par monsieur Boylesve de Chambellan	73	69	2	144
1711-1713 (achats et dons)	8	64	/	72
1717 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	/	126	/	126
Fin 1717 (achats et dons)	/	14	/	14
Livres donnés par monsieur de Bégasson	3	24	/	27
1718-1720 (achats)	1	11	/	12
1720 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux décédé au couvent	10	145	/	155
1721-1723 (achats)	/	5	/	5
1724-1726 (achats)	1	2	/	3

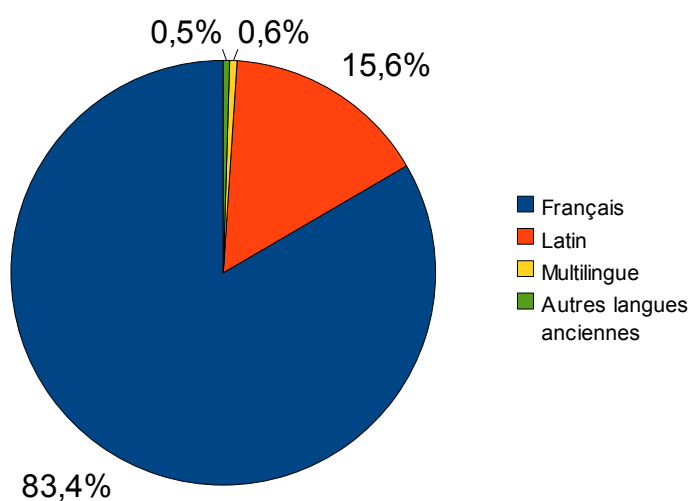
<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 105-106, 111, 114 et 118.

1727-1729 (achats)	1	8	/	9
Livres donnés par un religieux (« presque tous hébraïques et caldaïques, etc. »)	7	/	3	10 <sup>184</sup>
1732-1735	2	29	/	31
1735-1738	2	7	/	9
1740 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	4	54	2	60
1739-1742	/	1	/	1
1740 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	3	13	/	16
1742-1745	/	12	/	12
1747 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	5	45	/	50
1745-1748	2	4	/	6
1748-1752 : livres d'un religieux du couvent	11	83	/	94
1748-1752 : livres d'un religieux du couvent	32	145	/	177
1748-1752	3	1	/	4
1752 : « livres achetés et échangés avec d'autres »	/	22	/	22
1754 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	2	12	/	14
Livres achetés ou « changés »	4	5	/	9
1755	1	1	/	2
1758 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	9	9	/	18

184 A ce total il faut ajouter un ouvrage en arabe, quatre en hébreu et un en syriaque.

1774 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	7	46	/	53
1774 : livres retrouvés dans la chambre d'un religieux suite à son décès dans le couvent	/	3	/	3
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>1040</b>	<b>7</b>	<b>1241</b>

**Graphique 7 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue (en pourcentages)**



Les ouvrages des compléments sont très majoritairement en français (83,4%), cette tendance est visible dès les premiers ajouts ; même s'il ne faut pas nécessairement associer les langues vernaculaires à la modernité, il est indéniable que plus on avance dans le temps plus la part des langues anciennes diminue dans la production littéraire. Si les ouvrages sont globalement majoritairement en français, le détail par catégories de la Librairie parisienne offre des résultats contrastés.

**Tableau 14 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue en fonction des catégories établies par les Libraires parisiens auxquelles ils se rapportent (en pourcentages)**

Catégorie de la Librairie parisienne	Langue			
	Latin	Français	Multilingue	Autres
<b>Théologie</b>	11,3	87,9	0,2	0,6
<b>Droit</b>	43	56,1	0,1	/
<b>Histoire</b>	3,6	96,4	/	/
<b>Belles-Lettres</b>	23,1	64,1	5,1	7,7
<b>Sciences et Arts</b>	3,4	95,5	1,1	/

Avant de présenter nos différentes remarques, rappelons que l'on ne raisonne pas ici à la même échelle que dans le catalogue principal, surtout pour les ouvrages appartenant aux autres catégories que la Théologie. Si les ouvrages de Théologie, d'Histoire et de Sciences & Arts sont très majoritairement en français ; la proportion de cette langue, bien que toujours majoritaire, est largement moindre dans les ouvrages de Belles-Lettres et surtout de Droit. Les ouvrages de Théologie étaient déjà majoritairement en français dans le catalogue principal mais le latin y occupait une proportion importante, sa part est largement réduite dans les ouvrages des compléments (11,3% de ces derniers). Les parts respectives du latin et du français dans les ouvrages de Droit et de Belles-Lettres s'inversent presque entre le catalogue principal et les compléments, le latin n'y est plus majoritaire mais il est loin d'y être absent. La part des ouvrages multilingues est la plus importante dans la catégorie Belles-Lettres, comme dans le catalogue principal, mais ici dans de moindres proportions (5,1 points de moins). Notons que les livres de Sciences et Arts sont ici presque exclusivement en français alors qu'ils étaient majoritairement en latin dans le catalogue principal (67,5%). Les ouvrages d'Histoire sont aussi ici presque tous en français, alors que le latin y occupait tout de même une part non négligeable dans le catalogue principal (31%).

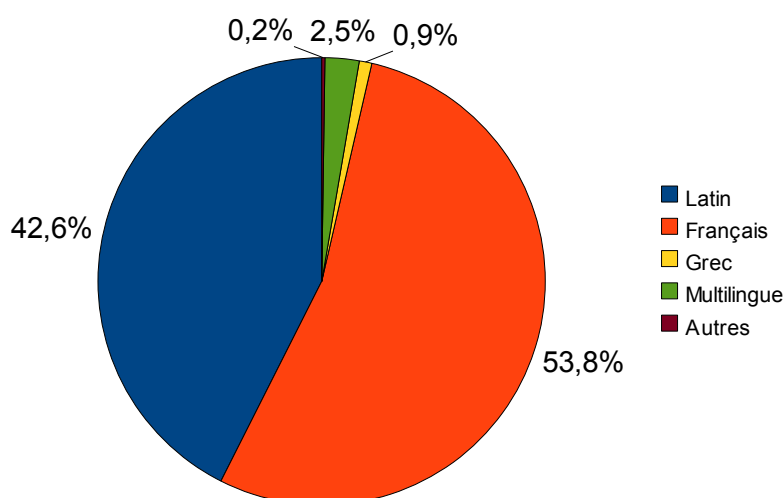
Notons la présence de d'autres langues anciennes que le latin, certes très faible 0,6% (1 livre en arabe, 4 en hébreu, 1 en syriaque). Ces livres ont tous été donnés par un religieux du couvent. La part des ouvrages multilingues est infime, seulement 0,6% des ouvrages des compléments (soit 7 titres, dont 3 donnés par le même religieux que les livres en langues



anciennes autres que le latin). Les langues étrangères modernes sont absentes.

Les ajouts ont eu lieu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'importance du français n'apparaît donc guère surprenante. Même si certains ouvrages sont plus anciens, nous le verrons plus loin, nous pouvons supposer que ce n'est pas le cas le plus fréquent<sup>185</sup>. Très souvent, dans les bibliothèques religieuses le latin prédomine, à tel point que cette situation constitue une de leurs caractéristiques ; mais dans certains fonds, à la veille de la Révolution, la part de la langue latine peut se situer largement en-deçà des 50%<sup>186</sup>. Ainsi, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque des Grands carmes de Rennes semble caractérisée par un certain dynamisme, les acquisitions continuent et sont probablement surtout constituées d'ouvrages du temps. Si la répartition des ouvrages des compléments par catégories offre l'image d'un fonds plutôt « classique », il apparaît qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les Grands carmes ne rejettent pas pour autant la nouveauté, du moins au niveau linguistique.

**Graphique 8 : répartition des ouvrages de l'ensemble du fonds des Grands carmes par langue (en pourcentages)**



Notons que si l'on prend en considération l'ensemble du fonds, le français est majoritaire (53,8% ; soit plus de 11 points de plus que le latin). Les autres langues, grec y compris, sont très peu présentes, seulement 1,1% du fonds ; qui plus est il s'agit presque exclusivement de langues anciennes.

185 Tous les ouvrages ne comportent pas leur date d'édition.

186 FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des Minimes de Béziers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, op.cit., p. 91.

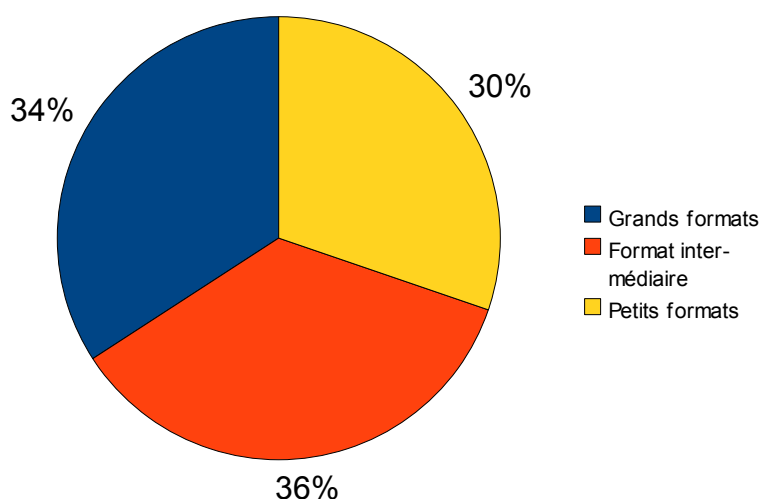
Si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le fonds semble être toujours enrichi, certaines précautions doivent être employées pour analyser le dynamisme d'une collection au regard de la langue des ouvrages. A ce titre, l'étude du format, et surtout, de la date d'édition des livres fournira des éléments complémentaires sur cette question.

## D Analyse du fonds selon le format des ouvrages

**Tableau 15 : classement des ouvrages du fonds des Grands carmes par format (ensemble du fonds, par nombre de titres)**

	<b>Grands formats</b>	<b>Format intermédiaire</b>	<b>Petits formats</b>	<b>Total</b>
<b>Corps du catalogue</b>	1993	2066	1572	5631
<b>Compléments</b>	185	205	357	747
<b>Total</b>	2178	2271	1929	<b>6378<sup>187</sup></b>

**Graphique 9 : classement des ouvrages du fonds des Grands carmes par format (ensemble du fonds, en pourcentages)**



<sup>187</sup> Pour certains ouvrages le format n'est pas indiqué, surtout dans les ajouts, ceci explique la différence entre le nombre de titres figurant dans ce tableau et le nombre total de titres du fonds.

Si l'on considère l'ensemble du fonds, la répartition des ouvrages entre les divers types de formats est presque équivalente (autour de 30% pour chacun d'eux). Par contre, si nous comparons les livres du catalogue principal avec ceux des compléments des différences notables sont observables. La part des ouvrages de petits formats est beaucoup plus importante dans les compléments, 47,8% contre 24,8 % dans le catalogue principal. Il y a souvent corrélation entre la langue des ouvrages et leur format : « plus le livre rapetisse, plus la place du français grandit »<sup>188</sup>, or nous avons vu que 83,4% des ajouts sont des ouvrages en français.

Selon les catégories d'ouvrages, la répartition des formats est également très diverse.

**Tableau 16 : classement de certains ouvrages du fonds des Grands carmes par format selon la catégorie à laquelle ils appartiennent (en pourcentages)<sup>189</sup>**

Catégorie du classement des Libraires parisiens	Grands formats	Format intermédiaire	Petits formats	Total
Théologie	32,7	43,7	23,6	100
Droit	54,7	29,4	15,9	100
Histoire	31,9	23,8	44,3	100
Belles-Lettres	17,7	32	50,3	100
Sciences et Arts	41	33,6	25,4	100

Les ouvrages de Droit sont majoritairement en grands formats. Ce constat se vérifie dans les rubriques « *Jus canonicum* » et « *Jus civile* », mais pas dans les mêmes proportions : 66,7% et 50,2%. Les grands formats prédominent aussi dans les livres de Sciences & Arts. Ils sont majoritaires parmi les livres de mathématiques (54,8%) et de philosophie (48%), mais pas parmi ceux de médecine où les in 8° sont les plus nombreux (39%). Nous avons vu que les ouvrages de Droit et de Sciences & Arts du catalogue principal sont majoritairement en latin<sup>190</sup>, la corrélation entre langues anciennes et grands formats se vérifie donc pour ces catégories d'ouvrages. Si les petits formats sont majoritaires parmi les ouvrages d'Histoire (44,3%), il est important de préciser que parmi ceux d'histoire sacrée ce

188 FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres... », *op. cit.*, p. 92.

189 Les ouvrages des rubriques « *Miscellanei* », « *Libri graeci* », « *Libri prohibiti* » et les ajouts ne sont pas inclus dans ces résultats.

190 Même s'il y a parfois des différences conséquentes d'une rubrique à l'autre comme il a été expliqué plus haut.

sont les grands formats qui prédominent (51,5%) ; mais les ouvrages d'histoire profane étant presque deux fois plus nombreux (527 contre 268), lorsque l'on réunit les deux rubriques les petits formats se démarquent. Les ouvrages d'Histoire sont le plus souvent écrits en français (68,3%), la corrélation entre les petits formats et l'utilisation du français se vérifie alors. Les ouvrages de Belles-Lettres sont très majoritairement en petits formats (50,3%)<sup>191</sup>, la présence des œuvres de l'Antiquité gréco-latine, souvent publiées en petits formats, influe sur ce résultat. Dans la catégorie Théologie ce sont les ouvrages en in 8° qui sont les plus nombreux, avec, là encore, de grandes différences selon les rubriques. Les grands formats sont largement représentés parmi les rubriques « *Interpretes* » (66,4%), « *Theologi scholastici* » (60,4%) et « *Patres* » (59,3%). Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, la part des grands formats parmi les ouvrages de la rubrique « *Scriptura sacra* » est, certes, majoritaire (38,3%) mais n'atteint pas une proportion très élevée. Les in 8° sont nombreux dans les rubriques « *Concionatores* » (72,7%), « *Scriptura sacra et interpretes* » (64,3%) et « *Controvertistae* » (51,5%). Les petits formats ne sont les plus nombreux que parmi les livres de spiritualité et d'ascétique (40,1%)<sup>192</sup>. Ces ouvrages en petits formats (ouvrages de piété, de méditation, de prière...), facilement transportables et maniables, sont adaptés à la lecture individuelle, dans la cellule par exemple.

De nombreux ouvrages des compléments n'ayant pas leur format indiqué (environ 40%), nous n'avons pas analysé le format des ouvrages des compléments en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent.

---

191 La part des ouvrages en petits formats est majoritaire dans toutes les rubriques se rapportant à la catégorie des Belles-Lettres.

192 Signalons que la part des in 8° dans cette catégorie (39,1%) est peu éloignée de celle des petits formats.

## E Analyse du fonds selon la date d'édition des ouvrages

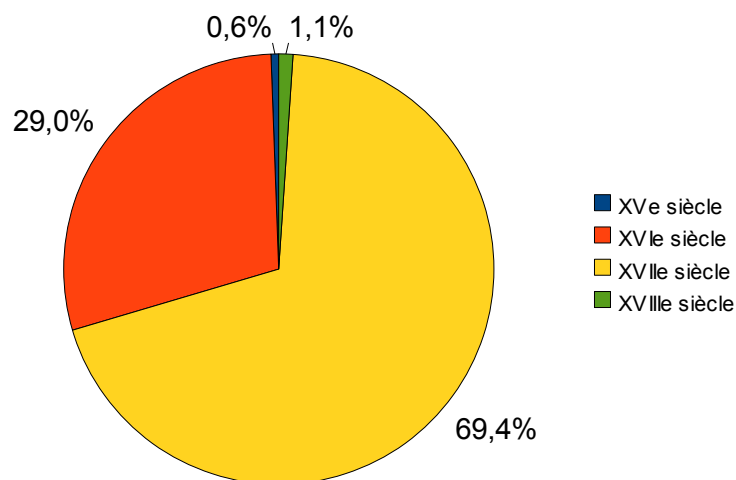
Tableau 17 : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes par date d'édition (en nombre de titres et en pourcentages)<sup>193</sup>

Rubrique du catalogue des Grands carmes	Titres avec indication de date d'édition		XV <sup>e</sup> siècle		XVI <sup>e</sup> siècle		XVII <sup>e</sup> siècle		XVIII <sup>e</sup> siècle	
	Nombre de titres	%	Nombre de titres	%	Nombre de titres	%	Nombre de titres	%	Nombre de titres	%
<i>Scriptura sacra</i>	64	68,1	3	4,7	28	43,7	32	50	1	1,6
<i>Interpretes</i>	207	83,1	1	0,5	87	42	119	57,5	/	/
<i>Scriptura sacra et interpretes</i>	64	76,2	/	/	1	1,6	56	87,5	7	10,9
<i>Concilia</i>	75	80,6	/	/	18	24	52	69,3	5	6,7
<i>Patres</i>	49	28,3	/	/	9	18,4	40	81,6	/	/
<i>Theologi scholastici</i>	31	14,1	1	3,2	1	3,2	29	93,6	/	/
<i>Theologi morales</i>	121	50,6	1	0,8	4	3,3	115	95	1	0,8
<i>Controversistae</i>	267	66,2	/	/	48	18	215	80,5	4	1,5
<i>Jus canonicum</i>	147	88,5	/	/	28	19	119	81	/	/
<i>Jus civile</i>	154	73	1	0,7	88	57,1	65	42,2	/	/
<i>Jus canonicum et civile</i>	54	80,6	/	/	/	/	54	100	/	/
<i>Historia sacra</i>	232	86,6	/	/	30	13	199	85,7	3	1,3
<i>Historia civiles et prophana</i>	385	73	1	0,3	83	21,5	300	77,9	1	0,3

193 Tous les titres ne comportaient pas de date. Nous avons indiqué, pour chaque rubrique, le nombre et le pourcentage de titres qui possédaient une date.

<i>Concionatores</i>	346	81,4	3	0,9	79	22,8	257	74,3	7	2
<i>Libri spii et ascetii</i>	155	24,4			4	2,6	144	92,9	7	4,5
<i>Philosophi</i>	191	83,4	2	1,1	52	27,2	137	71,7	/	/
<i>Mathematici</i>	155	85,6	/	/	50	32,3	105	67,7	/	/
<i>Miscellanea</i>	310	92,3	3	0,9	91	29,4	216	69,7	/	/
<i>Libri graeci</i>	28	28,6	/	/	15	53,6	13	46,4	/	/
<i>Grammatici et oratores</i>	76	36,7	/	/	21	27,6	54	71,1	1	1,3
<i>Grammatici</i>	7	26	/	/	/	/	7	100	/	/
<i>Poetae</i>	181	80,1	1	0,6	52	28,7	128	70,7	/	/
<i>Oratores, rethores, authoresque latini</i>	25	78,1	/	/	25	100	/	/	/	/
<i>Medici</i>	407	79,2	5	1,2	245	60,2	154	37,8	3	0,7
<i>Libri prohibiti</i>	46	82,1	/	/	36	78,3	10	21,7	/	/
<b>Total</b>	<b>3777</b>	<b>65,6</b>	<b>22</b>	<b>0,6</b>	<b>1095</b>	<b>28,9</b>	<b>2620</b>	<b>69,4</b>	<b>40</b>	<b>1,1</b>

**Graphique 10 : répartition des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la date d'édition des ouvrages (en pourcentages)**



Seuls 65,6% des ouvrages du catalogue principal comportent une date d'édition. Les résultats à suivre sont donc à considérer avec prudence, d'autant plus que selon les rubriques auxquelles appartiennent les livres nous avons un degré d'information très variable. Dans certaines rubriques, la part de livres comportant une indication est très faible<sup>194</sup>. Les rubriques concernées se rapportent essentiellement aux catégories Théologie et Belles- Lettres. Les ouvrages de Théologie composant la majorité du fonds, nous pouvons d'autant plus regretter le manque d'informations pour les ouvrages de cette catégorie. Parmi les ouvrages comportant une indication, une large majorité, 69,4%, date du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette période, qui fait suite au concile de Trente, est souvent celle de l'apogée des bibliothèques religieuses : de nouvelles collections voient le jour et celles qui existaient sont souvent actualisées et enrichies<sup>195</sup>. De plus, cette période est celle de la réforme de Touraine qui débute dans le couvent rennais, réforme qui impulse un nouveau dynamisme au couvent. Les ouvrages datant du XVI<sup>e</sup> siècle sont également assez bien représentés, 29% des ouvrages comportant une indication, soit plus du quart. Même si nous ignorons la date d'édition de nombreux ouvrages, parmi ceux qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle une forte proportion se retrouve parmi les rubriques qui se rapportent à la culture humaniste du temps : les Belles- Lettres gréco-latines, la médecine, les Écritures, le droit civil et les livres interdits. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les acquisitions portent sur des thématiques différentes : les autres domaines de la Théologie et le droit canon notamment. Les ouvrages du XV<sup>e</sup> siècle sont très peu représentés (0,6%), mais, de manière générale, peu de livres sont imprimés au XV<sup>e</sup> siècle. De plus, rappelons que les Grands carmes se sont implantés à Rennes en 1448, la priorité n'est peut-être pas l'achat d'ouvrages, d'autant plus qu'il est nécessaire de disposer d'un certain budget à cet effet. Il est très rarement fait mention de manuscrits dans le catalogue. Tous les ouvrages du XV<sup>e</sup> siècle sont datés des trois dernières décennies de ce siècle. Au siècle suivant la politique d'acquisition d'ouvrages semble nettement plus dynamique. La faible part d'ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle (1,1%) n'est guère surprenante puisque nous avons vu que le catalogue principal a dû être achevé au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle les premiers compléments ont dû être ajoutés.

Pour certaines rubriques profanes, mais pas pour toutes, l'étude des dates d'édition vient quelque peu nuancer l'image d'un fonds largement ouvert aux domaines non religieux. En effet, si ces ouvrages sont relativement anciens cela tend à indiquer que ces domaines sont peu renouvelés. Prenons l'exemple des ouvrages de médecine, 60,2% des titres pour lesquels

---

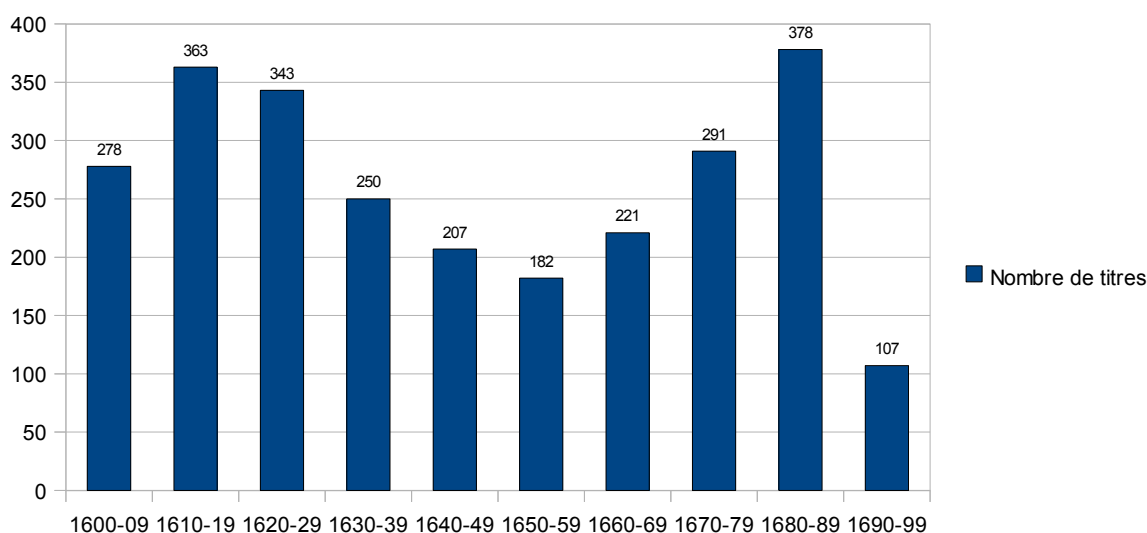
194 Seuls 28,3% des ouvrages de la rubrique « *Patres* » comportent une indication, 14,1% des ouvrages de théologie scolastique, 50,6% de ceux de théologie morale, 24,4% de ceux de spiritualité, 28,6% des « *Libri graeci* », 36,7% des ouvrages de la rubrique « *Grammatici et oratores* », 26% de ceux de la rubrique « *Grammatici* ».

195 JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses »..., *op. cit.*, p. 16.

nous avons une indication datent du XVI<sup>e</sup> siècle ; même constat pour les livres de la rubrique « *Jus civile* » qui datent aussi majoritairement du XVI<sup>e</sup> siècle (78%).

Détaillons, par décennie, la date d'édition des ouvrages publiés au XVII<sup>e</sup> siècle afin de voir si la mise en place de la réforme de Touraine et la présence attestée du noviciat et des études de philosophie dans le couvent dans la première partie du siècle ont un impact sur les acquisitions. Ceci, en gardant bien à l'esprit qu'il y a parfois un écart entre la date de publication d'un ouvrage et son achat et que tous les livres ne comportent pas de date d'édition.

**Graphique 11 : détail par décennie de la date d'édition des ouvrages publiés au XVII<sup>e</sup> siècle présents dans le fonds des Grands carmes**



Un premier constat, en admettant que les religieux aient acquis les livres peu de temps après leur publication, la politique d'achat est dynamique dès la mise en place de la Réforme en 1604. Cet état de fait se vérifie jusqu'à la fin des années 1620. Ensuite, jusqu'à la fin des années 1650, les religieux continuent à enrichir le fonds mais de manière moins importante. Pourtant, nous avons vu que durant presque toute cette période le couvent rennais abrite soit le noviciat soit les études de philosophie. Il faut bien sûr prendre en considération que le contenu des ouvrages n'est bien évidemment pas toujours « périmé » quelques temps après leurs acquisitions. Par contre, entre 1660 et la fin des années 1680 la tendance repart à la hausse. Dans les années 1690 les acquisitions apparaissent moins nombreuses : « seulement » 107 ouvrages, ce qui équivaut tout de même à une dizaine d'ouvrages par an en moyenne.



Qu'en est-il des dates d'édition des ouvrages des compléments ?

**Tableau 18 : nombre et proportion des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes ayant une date d'édition mentionnée (par période d'ajout des livres au fonds)<sup>196</sup>**

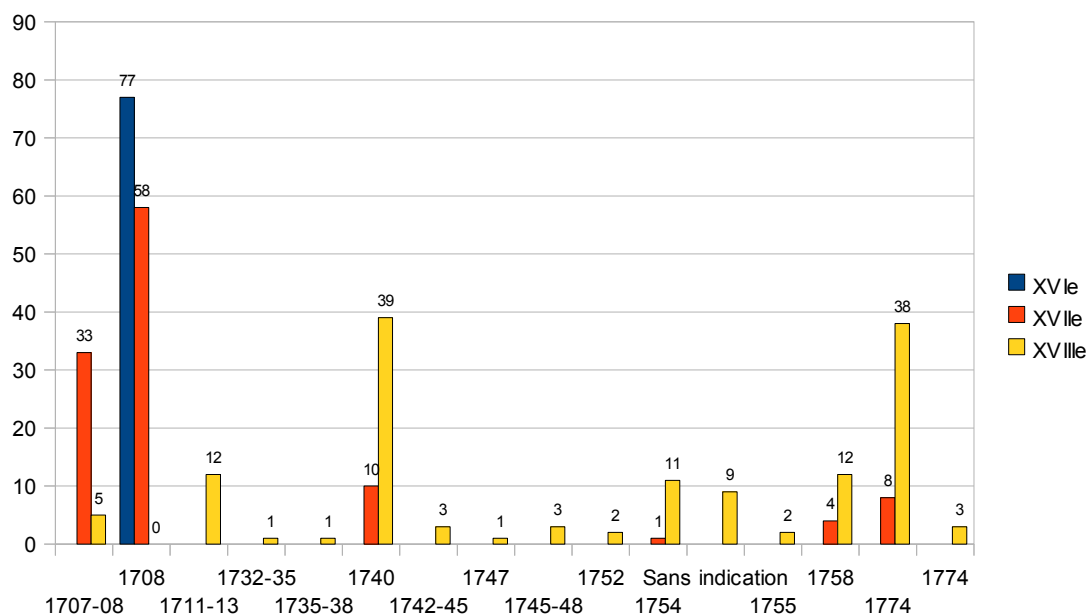
Période	Titres avec indication	
	Nombre	Pourcentage
<b>1707-1708</b>	38	60,3
<b>1708 : livres donnés par Mr Boylesve de Chambellan</b>	135	93,7
<b>1711-1713</b>	12	16,7
<b>1732-1735</b>	1	3,2
<b>1735-1738</b>	1	11,1
<b>1740</b>	49	81,7
<b>1742-1745</b>	3	25
<b>1747</b>	1	2
<b>1745-1748</b>	3	50
<b>1752 : livres achetés ou changés</b>	2	22,2
<b>1754</b>	12	85,7
<b>Livres achetés ou changés</b>	9	100
<b>1755</b>	2	100
<b>1758</b>	16	88,9
<b>1774</b>	46	66,6
<b>1774</b>	3	100
<b>Total</b>	<b>333</b>	<b>26,7</b>

Seuls 26,7% des livres présents dans les compléments sont accompagnés de leur date d'édition<sup>197</sup>, soit juste un peu plus du quart, ce qui est très peu. Les résultats à suivre sont donc donnés à titre indicatif, ils ne peuvent être considérés comme représentatifs.

<sup>196</sup> Les périodes pour lesquelles aucune date d'édition n'était reportée ne figurent pas dans le tableau.

<sup>197</sup> Ceci en raison du soin plus ou moins important employé par les religieux qui ont complété le manuscrit.

**Graphique 12 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon leur siècle d'édition (en nombre de titres, par période d'ajout à la bibliothèque)**

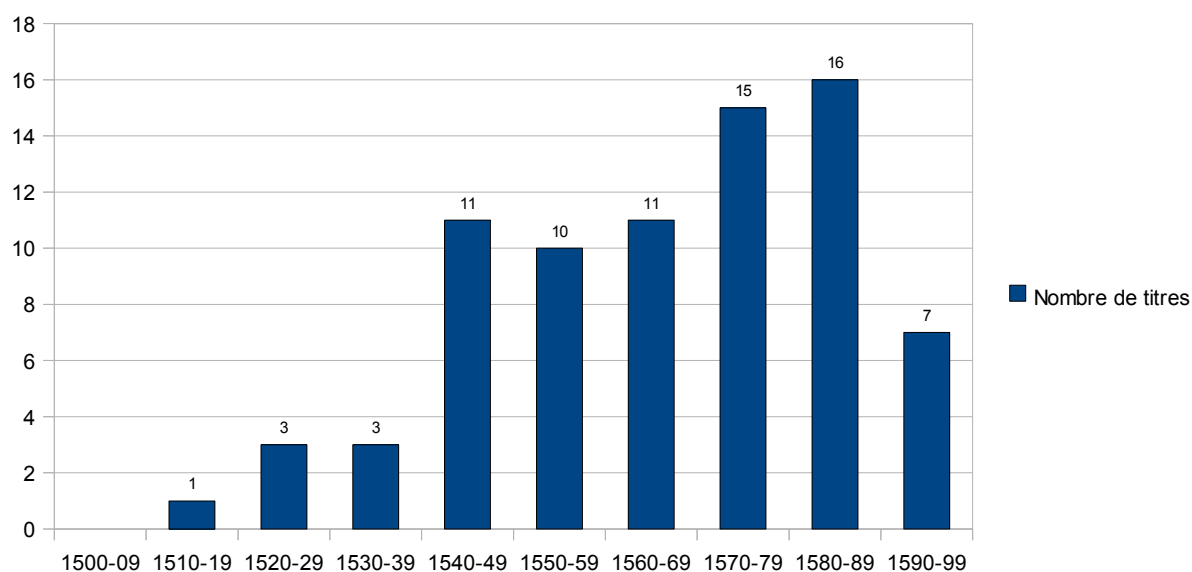


Remarquons que, parmi les ouvrages qui comportent une date d'édition, tous ceux datant du XVI<sup>e</sup> siècle sont donnés par Mr Boylesve de Chamballan. Parmi les ouvrages qu'il a donnés, ceux du XVI<sup>e</sup> siècle sont d'ailleurs plus nombreux que ceux du XVII<sup>e</sup> siècle, respectivement 57 et 43%. Mais rappelons que le Droit est fortement représenté dans la production littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle et que ce type d'ouvrages occupe entre 74 et 89% de ce don.

Les résultats ci-dessus indiquent que des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle sont encore acquis au XVIII<sup>e</sup> siècle et ce, dans une proportion assez importante parmi les ouvrages portant une indication (34,2% de ces derniers).

Les données présentées ci-dessous fournissent des informations plus précises.

**Graphique 13 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVI<sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres)<sup>198</sup>**



Une part importante des livres donnés par Mr Boylesve de Chamballan (57%) date du XVI<sup>e</sup> siècle, toutefois ils ont été très majoritairement édités au cours de la seconde partie de ce siècle (76,6% d'entre eux). La famille Boylesve de Chamballan a eu 11 de ses membres conseillers au Parlement de Bretagne dont le premier est reçu en 1577<sup>199</sup>. Mr Boylesve de Chamballan a pu hériter des ouvrages dont il est question ici puisque dans les bibliothèques parlementaires les ouvrages utiles à la fonction de leurs propriétaires occupent une part non négligeable des dites collections.

<sup>198</sup> Tous ces livres proviennent du don de Mr Boylesve de Chamballan. Ils ont donc été intégrés à la bibliothèque en 1708.

<sup>199</sup> D'après les informations contenues dans KERVILER (R.), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, livre premier..., *op. cit.*, p. 122-123.

**Tableau 19 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVII<sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres)**

Date d'ajout au fonds	Date d'édition									
	1600-09	1610-19	1620-29	1630-39	1640-49	1650-59	1660-69	1670-79	1680-89	1690-99
1707-1708	/	1	/	/	1	/	1	4	18	8
1708	12	11	15	11	5	3	1	/	/	/
1740	/	/	/	/	/	1	2	1	2	4
1754	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/
1758	/	/	/	/	/	/	/	/	3	1
1774	/	/	1	/	1	/	1	/	4	1
	12	12	16	11	7	4	6	5	27	14
<b>Total<sup>200</sup></b>	58					56				

Les ouvrages datant du XVII<sup>e</sup> siècle se répartissent équitablement entre la première et la seconde partie du siècle. Nous l'avons vu, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle entrent dans la bibliothèque des Carmes. Même s'il peut parfois s'agir de dons, ces livres ne semblent pas être considérés comme « dépassés ». Ainsi, à titre d'exemple, parmi les livres inscrits dans le catalogue en 1774 certains datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces livres ont été retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran<sup>201</sup>, nous ne savons pas s'ils lui appartenaient ou s'ils faisaient partie de la bibliothèque commune. Quoi qu'il en soit, leur présence dans sa chambre tend à démontrer que, même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains ouvrages du siècle précédent sont encore lus et apparaissent toujours utiles<sup>202</sup>.

200 Avec distinction entre le premier et le second XVII<sup>e</sup> siècle.

201 Lecture incertaine pour le nom de famille.

202 Les ouvrages en question sont les suivants : *Traité de la vie intérieure* par le père Maximien de Bernezay (récollet), édité à Paris en 1686 ; *Avertissement de saint Vincent de Lérins touchant l'antiquité, l'universalité et les mystères de l'Église*, Paris, 1686 ; *Méthodiques institutions de la vraie et parfaite arithmétique* de Jacques Chauvet, Rouen, 1622 ; *L'idée de l'Église naissante et des mœurs des premiers chrétiens, avec l'origine des paroisses et de l'obligation de s'y rendre assidus, tirées des lettres du R. P. Fronteau*, par Jean Fronteau, Angers, 1666 ; *Le livre de S. Augustin de la véritable religion*, traduction d'Antoine Arnauld, Paris, 1647 ; *Les Exercices, ou l'Esprit intérieur dont on doit animer ses actions durant le jour, avec une instruction facile pour l'oraison* du père Jérôme de Gonnellieu (S. J.), Paris, 1693 (7<sup>ème</sup> édition) ; un ouvrage noté « Directoire du prêtre à l'usage des Carmes, La Flèche, 1680 » et un autre « Prières et instructions chrétiennes, Paris 1685 ».

NB : nous avons utilisé la Base patrimoine du Ccfr (catalogue collectif de France) <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp> ; le Catalogue général de la Bnf [http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jspnouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jspnouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue) et Google books <http://books.google.com/?hl=fr> pour compléter les informations présentes dans le catalogue des Carmes.

**Tableau 20 : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVIII<sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres, par période d'ajout à la bibliothèque)**

Période	Date d'édition							
	1700-09	1710-19	1720-29	1730-39	1740-49	1750-59	1760-69	1770-79
<b>1707-1708</b>	5	/	/	/	/	/	/	/
<b>1711-1713</b>	12	/	/	/	/	/	/	/
<b>1732-1735</b>	/	/	/	1	/	/	/	/
<b>1735-1738</b>	1	/	/	/	/	/	/	/
<b>1740</b>	10	17	9	3	/	/	/	/
<b>1742-1745</b>	/	1	/	/	2	/	/	/
<b>1747</b>	/	/	/	1	/	/	/	/
<b>1745-1748</b>	/	1	1	/	1	/	/	/
<b>1752 : livres achetés ou échangés</b>	/	/	/	/	/	2	/	/
<b>1754</b>	6	1	2	2	/	/	/	/
<b>Livres achetés ou changés</b>	/	/	/	/	1	8	/	/
<b>1755</b>	/	/	/	/	1	1	/	/
<b>1758</b>	3	2	2	2	3	/	/	/
<b>1774</b>	4	2	3	7	5	15	2	/
<b>1774</b>	/	/	/	/	/	/	1	2
<b>Total par décennie</b>	41	24	17	16	13	26	3	2
<b>Total<sup>203</sup></b>	111					31		

Si même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle sont toujours ajoutés au fonds, les Carmes acquièrent parfois des ouvrages très peu de temps après leur parution. Par exemple, cinq des ouvrages ajoutés au cours de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été édités à cette période. Ce constat est aussi vrai dans les années 1770<sup>204</sup>. Ainsi, à partir des informations dont nous disposons, nous observons tous les cas de figures : acquisitions de

203 Avec distinction entre le premier et le second XVIII<sup>e</sup> siècle.

204 Par exemple deux des trois livres constituant les derniers ajouts, en 1774, datent des années 1770 : *Méditations d'Hervey* (1<sup>ère</sup> partie, traduit de l'anglais en français par M. Le Tourneur), Paris, 1771 ; *Pensées théologiques relatives aux erreurs du tems*, du père Nicolas Jamin (Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur de Saint-Germain des Prés).

livres presque tout de suite après leur parution, comme plusieurs dizaines d'années après... Gardons toutefois à l'esprit que certains ouvrages sont réédités à de nombreuses reprises et ne peuvent pas toujours être considérés comme des « nouveautés » même s'ils sont augmentés. Mais l'achat d'ouvrages peu de temps après leur date d'édition témoigne d'une volonté d'enrichir le fonds et de la présence d'ouvrages neufs dans ce dernier même si leur contenu n'est pas nécessairement novateur.

Ce catalogue des Grands carmes offrant la possibilité de connaître un peu les lectures des religieux nous nous sommes penchée sur la question.

## **F Un aperçu des lectures individuelles des religieux**

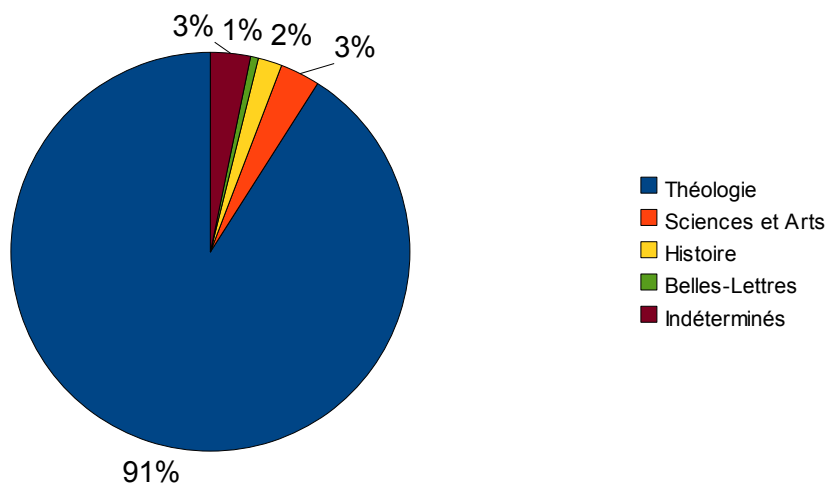
Pour étudier les lectures individuelles des Grands carmes, nous avons observé les ouvrages de trois religieux du couvent. Ces trois exemples sont pris à des dates différentes et parmi des religieux qui avaient un certain nombre de livres dans leur chambre. Dans le premier cas c'est le religieux (le père Gervais de Saint-Charles) qui a acquis les ouvrages, pour les deux autres religieux (Basile de Saint-Joseph et Augustin Behuran<sup>205</sup>) il n'y a pas de précision.

**Tableau 21 : répartition des livres retrouvés dans les chambres de trois religieux du couvent des Grands carmes à leur décès selon les catégories de la Librairie parisienne (en nombre de titres)**

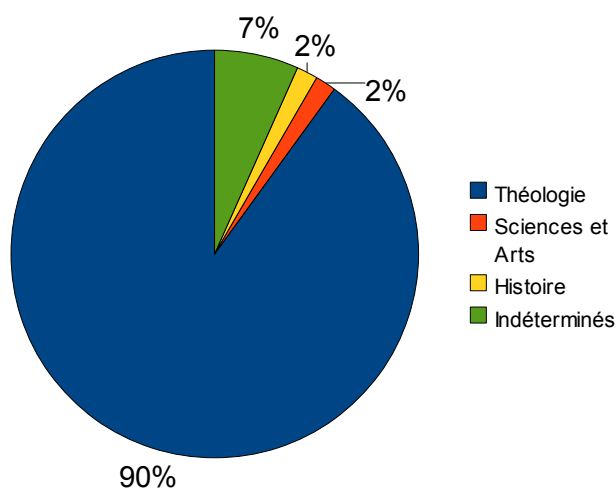
Catégorie de la Librairie parisienne	Date de décès des religieux		
	1720	1740	1774
Théologie	141	54	36
Droit	/	/	/
Sciences et Arts	5	1	10
Belles-Lettres	1	/	2
Histoire	3	1	4
Indéterminés	5	4	1
Total	155	60	53

<sup>205</sup> Lecture incertaine pour le nom de famille du dernier.

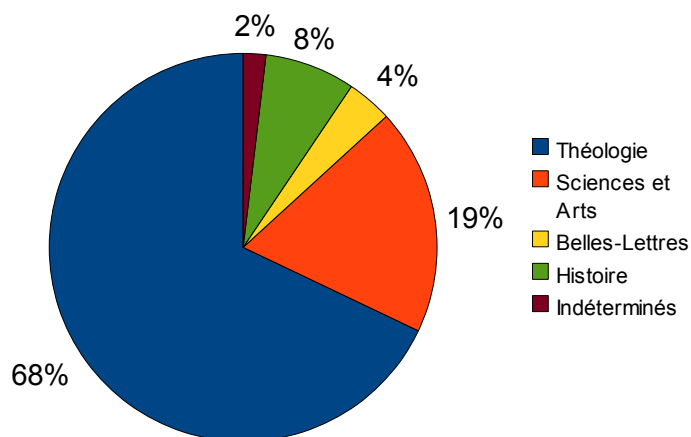
**Graphique 14 : répartition des livres du père Gervais de Saint-Charles, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1720, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages)**



**Graphique 15 : répartition des livres retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1740, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages)**



**Graphique 16 : répartition des livres retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1774, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages)**

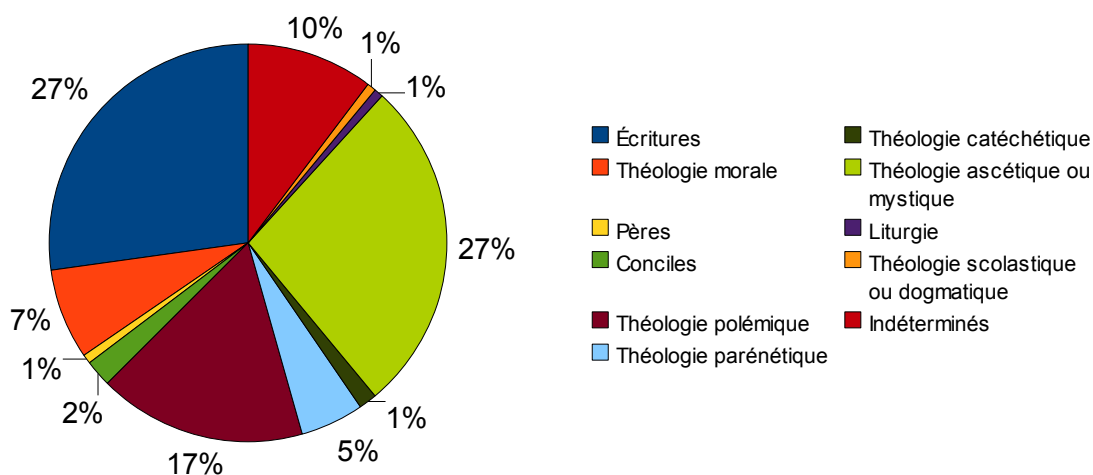


Bien que le père Gervais de Saint-Charles ait eu beaucoup plus de livres dans sa chambre que les deux autres, il nous a semblé que nous pouvions comparer ces trois ensembles de livres. Dans les trois cas, la majorité des livres est formée d'ouvrages de Théologie. La prédominance de ce domaine est particulièrement frappante dans les deux premiers cas, respectivement 91% et 90% du total de chaque ensemble. Dans le premier cas le religieux a acquis lui-même les livres, peut-être préfère-t-il, pour des raisons budgétaires ou pratiques, se procurer des livres directement utiles à sa mission avant de s'intéresser à d'autres domaines. Notons qu'aucun de ces trois religieux n'avait de livres de Droit dans sa chambre. Les thèmes des livres retrouvés dans la chambre du troisième religieux sont plus diversifiés, ces ouvrages traitent aussi de sujets profanes. Parmi les dix livres de Sciences et Arts, quatre ont trait à la médecine, deux aux mathématiques, deux à la philosophie, un à la morale et l'autre au chant.

La Théologie étant majoritaire dans ces trois ensembles de livres, détaillons la nature des ouvrages qui se rapportent à cette catégorie.



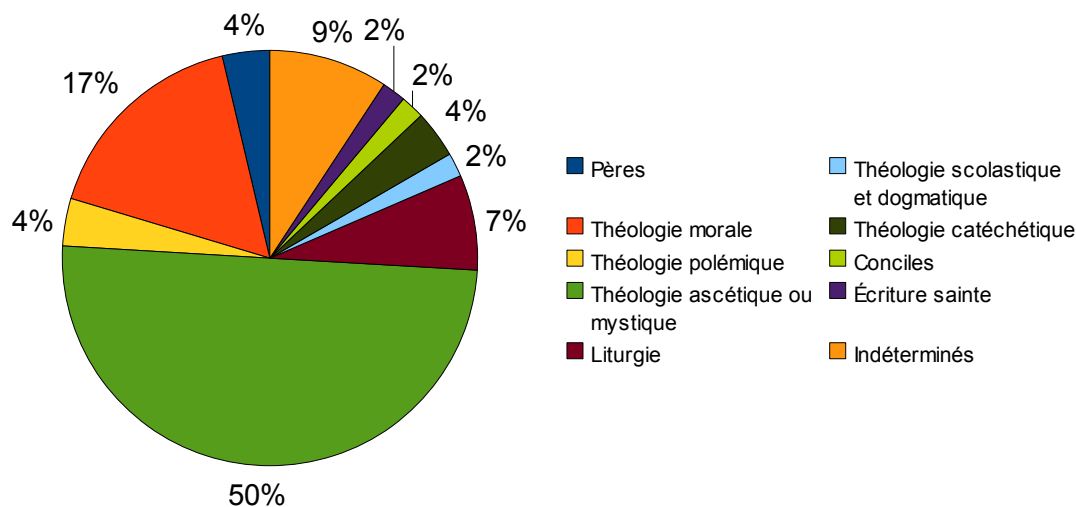
**Graphique 17 : répartition des ouvrages de Théologie du père Gervais de Saint- Charles, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1720, selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages)<sup>206</sup>**



Dans le premier cas les Écritures et commentaires, la théologie ascétique ou mystique et les ouvrages de controverse sont les plus nombreux. Nous avons déjà souligné les enjeux existants autour de la transmission du texte sacré à l'époque moderne en lien avec le développement des idées humanistes et les controverses protestante et janséniste. La vocation des Carmes reposant en grande partie sur la contemplation et la prière, l'importance des livres de théologie ascétique et mystique (préparation à la mort, méthodes d'oraison, méditations, lettres spirituelles, maximes chrétiennes etc.) n'est pas surprenante, d'autant plus que certains ouvrages sont utiles aux prédicateurs et confesseurs. Les ouvrages de théologie polémique dont il est question ici se rapportent essentiellement à la question janséniste.

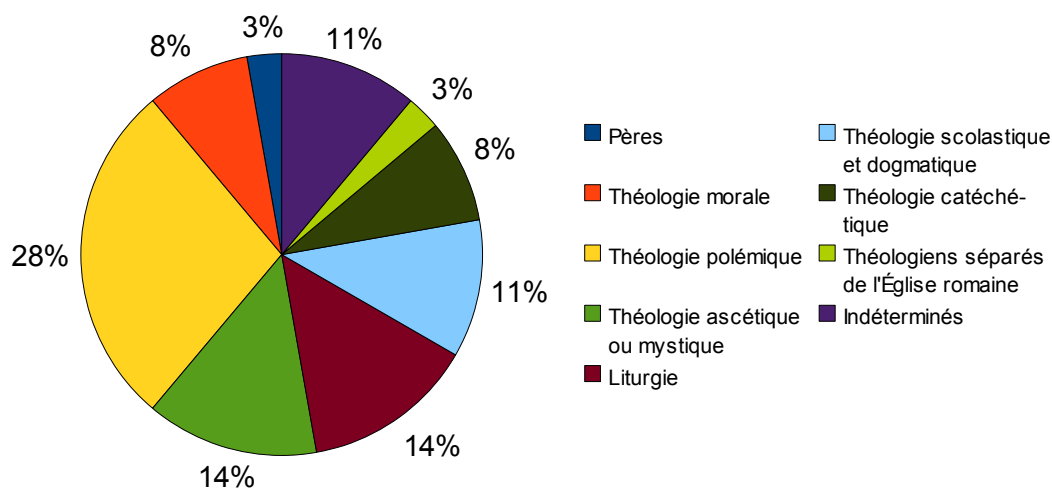
<sup>206</sup> Précisons quels types d'ouvrages regroupent certaines de ces sous-catégories. Les données ci-dessous sont extraites de BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire ou de l'amateur de livres...*, tome VI, *op. cit.*, p. XXIX. Théologie parénétiq : sermons, homélies, prônes... ; théologie morale : traités généraux / traités moraux sur les sacrements, instructions pour les confesseurs, cas de conscience... / traités moraux sur les vertus et les vices, sur les actions humaines, sur les divertissements autorisés ou non aux chrétiens, sur l'usure... ; théologie ascétique ou mystique : ouvrages des différents auteurs mystiques (grecs et latins, français, italiens, espagnols...) / ouvrages sur la quiétisme / pratiques et exercices de piété, méditations, pensées et instructions chrétiennes, préparation à la mort / règles et devoirs religieux des différents états.

**Graphique 18 : répartition des ouvrages de Théologie retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph, religieux carme, décédé en 1740 selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages)**



Les livres de Théologie retrouvés dans la chambre du second religieux offrent un « visage » différent. La théologie ascétique ou mystique est largement majoritaire (50% de l'ensemble), la théologie morale occupe une part assez importante. Nous l'avons vu, les Carmes avaient aussi vocation à la prédication et à la confession, ceci explique la nécessité de posséder des ouvrages de théologie morale. Remarquons que la liturgie qui n'occupait qu'1% de l'ensemble précédent représente ici 7% des livres. Notons que les religieux peuvent réciter, en partie, l'office dans leur cellule.

**Graphique 19 : répartition des ouvrages de Théologie retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran<sup>207</sup>, religieux carme décédé en 1774, selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages)**



Concernant la Théologie, les résultats issus de ce troisième exemple doivent être pris en compte plutôt à titre indicatif ; en effet, ils sont construits sur une base de seulement 36 ouvrages, contre 141 et 54 ouvrages dans les deux premiers exemples. La théologie polémique y est majoritaire (28%)<sup>208</sup>, suivie de la théologie ascétique ou mystique et de la liturgie. A travers cet exemple, on peut voir l'affaiblissement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des disciplines centrales de l'identité carmélitaine à savoir la théologie au sens strict et la spiritualité. Dans le domaine religieux, ce père privilégie l'aspect pratique des ouvrages en ayant vers lui des livres nécessaires aux prédicateurs et confesseurs. Nous avons vu également que ce père s'intéressait plus que les deux autres aux disciplines profanes.

Nos observations ne s'appuyant que sur de petits ensembles, surtout dans les deux derniers cas, ces résultats sont à considérer avec prudence ; néanmoins, ils fournissent quelques informations intéressantes. Ainsi, la Théologie est majoritaire dans les trois cas, et ce de façon « écrasante » dans les deux premiers exemples. D'un ensemble à l'autre, la nature des ouvrages de Théologie varie, quelques sous-catégories se détachent dans au moins deux cas sur trois : la théologie ascétique ou mystique et la théologie polémique. On retrouve à travers ce type d'ouvrages deux aspects de la vocation des Carmes : les ouvrages de

<sup>207</sup> Lecture incertaine pour le nom de famille.

<sup>208</sup> Avec, cette fois, d'autres thématiques que la controverse janséniste. Nous ne développons pas cette question ici puisque nous étudierons les ouvrages de controverse du fonds des Grands carmes dans le quatrième chapitre.

spiritualité témoignent de l'importance accordée à la prière et à la contemplation dès la fondation de l'ordre tandis que ceux de théologie polémique soulignent que les Carmes sont aussi des confesseurs et des prédicateurs.

Suite à cette présentation du fonds des Grands carmes à partir de l'exploitation du catalogue de leur bibliothèque, voyons quel était l'état du fonds à l'époque révolutionnaire.

### III L'état du fonds des Grands carmes à l'époque révolutionnaire

D'après l'état des biens de la communauté, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 1790<sup>209</sup>, le nombre de livres conservés dans la bibliothèque et dans « huit petites chambres » s'élevait à 10 600 volumes. Leur répartition, par format, était la suivante :

**Tableau 22 : répartition du nombre de volumes du fonds des Grands carmes par format en 1790**

In folio	In 4°	In 8°	In 12°
1858	1174	324	7244

Ayant effectué la répartition par format des ouvrages du catalogue selon le nombre de titres, et non d'après le nombre de volumes, nous ne pouvons comparer, pour chaque format, nos résultats avec les données présentées ici. Cependant, notons qu'il n'est pas fait mention d'ouvrages en formats plus petits que les in 12°, alors que l'on en trouve dans le catalogue (489 titres). Ces derniers n'ont sans doute pas été inventoriés ou du moins pas de façon détaillée. Le nombre total de volumes présents dans la bibliothèque en 1790, 10 600, est très proche du résultat que nous avons obtenu suite à l'exploitation du catalogue (10 663 volumes). Même si nous avons déjà signalé qu'il peut y avoir une marge d'erreur entre nos résultats et le nombre effectif de volumes, leur similitude tend à indiquer que le fonds a probablement été peu enrichi entre 1774 et 1790. Qui plus est, le fait que le catalogue n'ait pas été complété pendant ce laps de temps peut aussi appuyer cette hypothèse. Mis à part ces données quantitatives, aucune information n'est donnée sur les livres rangés dans la bibliothèque.

---

209 ADIV 1 Q 857.

Le document indique aussi qu'il y avait « dans une petite chambre grand nombre d'exemplaires in 4<sup>o</sup>, in 8<sup>o</sup>, in 12 [°] de théologie, qui ne sont pas même brochés ». « Dans une autre chambre, plusieurs charges de papiers à peine bons à vendre aux épiciers ». Nous n'avons aucune autre précision concernant ces « papiers ». Le fait qu'ils soient évoqués en même temps que les ouvrages de la bibliothèque laisse supposer qu'ils avaient une utilité pour les religieux. Parfois, les laïcs chargés des inventaires ne détaillaient pas certains types de documents car ces derniers ne présentaient pas d'intérêt à leurs yeux. Outre des livres, la bibliothèque contenait aussi « trois globes, dont deux de la sphère céleste et l'autre de la sphère terrestre ». Ces derniers sont posés sur une table. « Trois grandes tables » étaient placées dans la bibliothèque.

Certains ouvrages étaient rangés dans d'autres pièces. Par exemple, « dans le chœur d'en haut »<sup>210</sup> se trouvaient des livres de chant en vélin. Ces ouvrages sont donc de vieux livres de liturgie (graduels, antiphonaires...) qui servaient au chant de l'office et qui n'étaient, par conséquent, pas conservés dans la bibliothèque. Il n'y a pas plus de précisions quant à ces derniers. Il est fait mention du même type d'ouvrages dans un autre document, l'inventaire du mobilier et des effets qui se trouvaient dans le couvent réalisé du 4 au 14 avril 1790<sup>211</sup>. Ces livres étaient dans la sacristie, voici la description qui en est fournie : « quatorze grand livres de cœur en vellain, orné de vignette<sup>212</sup> et plusieurs autres livres de coeur en différents format ». Une chambre était « remplie de livres pour l'usage du père prieur <sup>213</sup>», mais il n'est pas indiqué combien elle contenait de volumes ni le type d'ouvrages qui y était rangé. Les officiers municipaux qui effectuent l'inventaire chargent « deux hommes de peine » de transporter les livres de cette chambre dans la bibliothèque commune. Les divers livres retrouvés dans les chambres des religieux sont aussi placés dans la bibliothèque. Le document ne donne aucune information sur ces ouvrages, ni quantitative ni qualitative.

Le 14 fructidor an II (31 août 1794), les biens de quatre religieux carmes<sup>214</sup>, habitant alors rue Simmoneau, sont estimés en vue de les vendre. Il n'est pas précisé combien de volumes ils possédaient<sup>215</sup> mais il s'agissait de « livres de sermons et autres livres de

---

210 Nous ne savons pas exactement quel endroit est désigné en ces termes, mais il en est fait mention quand est dressé l'inventaire du mobilier et des objets qui étaient dans la sacristie.

211 ADIV 1 Q 857.

212 Ces livres étaient donc probablement enluminés.

213 Le père Jacques-Jean Graffard.

214 Les pères Julien Raimbault, Denis Ruffé, et Alexis Servestre ainsi que le frère convers Yves Cudenec.

215 L'expression utilisée dans le document est « une quantité » de livres.

religion ». Ils sont prisés trente livres. Il est aussi question d'ouvrages appartenant à ces religieux dans le journal des commissaires bibliographes<sup>216</sup>, 102 volumes leur appartenait, aucun autre renseignement n'est indiqué.

Le journal mentionne également la collection du couvent des Grands carmes dans son ensemble. D'après ce document, le fonds contenait seulement 5571 volumes, soit presque deux fois moins que ce qui était indiqué dans le document du 1<sup>er</sup> mars 1790. Comment expliquer une telle différence ? Il est possible que lorsque les livres étaient encore entreposés dans le couvent certains aient été volés, emportés par les religieux ou détériorés. Ces situations sont fréquentes, dans de nombreuses maisons religieuses, à cette période. Dans les dépôts littéraires des livres disparaissent aussi ou s'abiment. Les auteurs du journal en font mention. A Rennes, les livres ont été entreposés successivement dans plusieurs endroits. Lors du transfert des ouvrages du couvent des Carmélites au « Collège » une partie des fonds des Grands carmes et des Capucins est mélangée : « On a mis les livres des Carmes et des Capucins dans le fond de la salle [un réfectoire]. La première bibliothèque est à gauche en entrant, et la seconde à droit du côté des fenêtres. Elles sont distinguées chacune par une enceinte *d'in folio*. Par inadvertance, on a confondu la première voiture des livres des Capucins avec ceux des Carmes. Lorsqu'on déplacera ces livres, il faudra commencer par ceux des Capucins ». Bien que cette information soit indiquée après que les commissaires bibliographes eurent recensé le nombre de livres du fonds, la confusion d'ouvrages de plusieurs fonds a pu avoir lieu à diverses reprises. Il nous a donc semblé nécessaire de signaler cet élément parmi les explications plausibles.

Outre la mention du nombre de volumes, les commissaires bibliographes font part de leur appréciation sur la collection des Grands carmes. Cette dernière « est considérable. Elle renferme de très bons ouvrages, plusieurs touchant au berceau de la typographie. Beaucoup sont couverts en parchemin [...]. Rien d'intéressant parmi les manuscrits : ils ne montent aussi qu'à 8 ouvrages ». Le regard porté sur le fonds par les commissaires bibliographes est particulièrement précieux puisque ces derniers sont laïcs. Ainsi, même à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le fonds des Grands carmes est considéré comme un fonds riche, par la quantité des ouvrages qui le composaient mais aussi par leur qualité. La part importante d'ouvrages profanes figurant dans le fonds concourt sans doute à cette appréciation positive, d'autant plus que les différents officiers municipaux n'inventoriaient pas en détail les livres « ascétiques »

---

216 BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 560.

de petits formats qui ne présentaient pas d'intérêt selon eux.

Le document évoque également 113 ouvrages (185 volumes) « appartenant à un Carme anonyme », sans autre indication. Il est aussi question de l'encyclopédie<sup>217</sup> appartenant aux Carmes, placée dans un autre dépôt que le reste de la collection.

Disposant de quelques informations, il est vrai peu nombreuses, sur les bibliothèques de deux autres couvents de l'ordre des Grands carmes de la province de Touraine à l'époque révolutionnaire, Pont-l'Abbé et Nantes, il nous a paru intéressant de les comparer avec celles que nous possédons sur le fonds de Rennes.

La déclaration des biens mobiliers et immobiliers du couvent des Grands carmes de Pont-l'Abbé, réalisée le 28 février 1790, indique : « dans la bibliothèque il y a environ huit cents volumes dont une grande partie est de nulle valeur ». Une autre source fait état d'un nombre de volumes deux fois plus élevé<sup>218</sup>. Quoi qu'il en soit, ces chiffres sont très inférieurs à ceux dont nous disposons pour le couvent de Rennes. Selon la classification de Claude Jolly, la bibliothèque du couvent des Carmes de Pont-l'Abbé est une petite bibliothèque, moins de 2 000 volumes, celle du couvent de Rennes, plus de 10 000 volumes, est une grande bibliothèque<sup>219</sup>.

Présentons quelques données relatives au couvent de Pont-l'Abbé pour expliquer ces différences. La fondation du couvent de Pont-l'Abbé, plus ancienne que celle de Rennes, remonte à 1383<sup>220</sup>. Suite au chapitre provincial de Loudun, en mai 1629, les Carmes de Pont-l'Abbé adoptent l'Observance de Rennes. Depuis 1635, il n'y a plus de noviciat à Pont-l'Abbé, mais la philosophie et la théologie y sont enseignées. « Un inventaire du temporel de 1667 est précédé d'une introduction qui décrit sommairement la communauté. Elle est « composée de 25 religieux et quelquefois 28 ou 30, du nombre desquels l'un est prieur, l'autre sous-prieur, un sacriste [...], un procureur [...], les autres prédicateurs et confesseurs, un régent [...], dix écoliers (étudiants), trois frères laïcs »<sup>221</sup>. En 1767, il n'y a plus que 8 religieux dans le couvent ; d'après les décisions de la Commission des réguliers, qui fixe un minimum de 10 religieux par maison, les Carmes de Pont-l'Abbé auraient dû

---

217 Aucune information complémentaire n'est fournie sur cet ouvrage.

218 GOUGAY (R.), *Le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé, 1383-1791*, Pont-, l'Abbé les Amis du Patrimoine de Pont-l'Abbé, 1983, p. 38-39.

219 JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses »..., *op. cit.*, p. 19 et 20.

220 GOUGAY (R.), *Le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé...*, *op. cit.*, p. 10.

221 *Ibid.*, p. 24-25.

quitter leur couvent, ils y demeurèrent néanmoins. En 1790, il y avait 6 religieux dans le couvent. Ce nombre est largement inférieur à celui du couvent de Rennes où 19 religieux profès et 3 frères convers sont présents en 1791<sup>222</sup>. Le montant des revenus des deux couvents sont également très différents. Le revenu net des Carmes de Pont-l'Abbé s'élevait à 2 027 livres et 16 sols en 1790, celui des Carmes de Rennes à 12 356 livres et 14 sols<sup>223</sup>. Ainsi, les deux couvents n'ont pas la même ampleur de par le nombre de religieux et leurs revenus respectifs. Ces éléments expliquent sans doute en partie la différence d'importance des deux fonds. Qu'en est-il pour le couvent de Nantes ?

Les informations dont nous disposons sur cette bibliothèque sont, là encore, très succinctes. Nous n'avons même pas une approximation du nombre total de volumes. Cependant, il ne paraît pas inutile de présenter les quelques données disponibles sur la question. D'après l'administrateur du district de Nantes qui rédige un inventaire du mobilier du couvent le 20 décembre 1791, « la bibliothèque ne contenait que « de vieux volumes d'ouvrages disparates et incomplets, pour la plupart mangés des rats » »<sup>224</sup>. En juillet 1790, le prieur du couvent avait dû fournir un état du temporel de ce dernier. Il donne davantage de détails sur la bibliothèque : « elle renfermait plusieurs bibles latines et françaises, des concordances, un grand nombre de glossateurs et de commentateurs, les Pères grecs et latins, beaucoup d'ouvrages de théologie scolastique et de théologie morale, quelques jurisconsultes et canonistes, un grand nombre de sermonnaires anciens, mais peu de nouveaux, des traités d'ascétique et de piété, quelques livres d'histoire dépareillés, « des mélanges d'ancienne littérature reliés en veau et beaucoup en parchemin » et pour clore la liste : « un grand nombre de livres inutiles, qui ne peuvent servir qu'à tout autre usage qu'à celui d'instruire » [...]. Rien de plus que ce bref témoignage, sans précision sur les auteurs de ces ouvrages, aucun titre, aucune date d'édition [...]. Or, nous savons par les quelques épaves subsistant à la médiathèque de Nantes, que le couvent possédait certainement des manuscrits anciens et, à tout le moins, le célèbre Missel des Carmes »<sup>225</sup>. Si la description de l'administrateur du district n'est pas des plus objectives, elle laisse supposer que les conditions de conservation des ouvrages n'étaient pas des meilleures. Le prieur mentionne essentiellement des ouvrages

---

222 REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes...*, op. cit., p.173.

223 GOUGAY (R.), *Le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé...*, op. cit., p. 38. et REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes...*, op. cit., p.176.

224 DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville : les Grands Carmes de Nantes, 1318-1790*, Rome, Ed. Carmelitane, 1997, p. 258.

225 *Ibid.*, p. 258.



se rapportant à la catégorie Théologie. Nous avons vu que le couvent de Nantes a accueilli les études de théologie en 1620<sup>226</sup>, et sans doute à d'autres périodes. Le type d'ouvrages présents dans la bibliothèque correspond bien à un couvent accueillant des étudiants en ce domaine. En effet, au cours des quatre années consacrées à cette discipline les futurs religieux étudiaient la doctrine de saint Thomas vue par les docteurs de leur ordre, les cas de conscience, l'art de prêcher, les textes sacrés et les langues (plus particulièrement le grec et l'hébreu)<sup>227</sup>. A noter qu'il n'est pas question d'ouvrages de controverse dans ces divers documents. Les ouvrages de Droit, d'Histoire et de Belles-Lettres devaient être peu nombreux. Aucun ouvrage ne semble se rapporter à la catégorie Sciences et Arts. Même si la description du prieur est très générale, à travers les quelques indications données, le fonds apparaît très peu ouvert aux domaines profanes.

Nous l'avons vu en début de chapitre, le couvent de Nantes a été fondé en 1318, soit plus d'un siècle avant celui de Rennes. En 1669, le général de l'ordre, suite à sa visite en France, fixe un nombre maximum de religieux par couvent<sup>228</sup> en fonction des ressources des établissements. Ce nombre s'élève à 70 pour Rennes, c'est le plus élevé. Hormis Rennes, dans les autres couvents où les chiffres sont les plus importants la limite est fixée à 45 religieux. Le couvent de Nantes fait partie de ces derniers. On le voit, les effectifs maximaux sont largement plus élevés à Rennes qu'ailleurs. Pour Pont-l'Abbé, la limite est de 25 religieux<sup>229</sup>. Vers 1770, les couvents de Nantes et Rennes ont presque les mêmes effectifs, 15 et 14 religieux. Le montant de leurs revenus est proche, 8 483 et 8 681 livres<sup>230</sup>. Dans l'état du temporel du couvent, rédigé en 1790, le prieur indique : « la communauté est composée ordinairement de 15 à 18 religieux »<sup>231</sup>. Le couvent de Nantes apparaît donc comme important, le nombre de religieux y est élevé. Toutefois, sa bibliothèque semble moins diversifiée que celle de Rennes, et ce, même si nous disposons de très peu d'informations sur le fonds nantais. Les deux couvents possédant des points communs (fondations anciennes, nombre de religieux, revenus, accueil d'étudiants) il ne semble pas aisé d'expliquer cette situation. Peut-être qu'au-delà de tous ces critères l'intérêt plus ou moins grand des divers religieux pour les domaines profanes est à prendre en compte. Il ne faut pas oublier non plus

---

226 POULPIQUET (D. de), *Le couvent des Grands carmes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 51.

227 *Ibid.*, p. 49.

228 Il s'agit des couvents de la province de Touraine.

229 Chiffres extraits de DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, op. cit., p. 162.

230 *Ibid.*, p. 263.

231 *Ibid.*, p. 257.

que les ouvrages reçus en don peuvent modifier sensiblement une collection<sup>232</sup>.

Mêmes si les données sur les bibliothèques des couvents de Pont-l'Abbé et de Nantes sont très succinctes elles permettent, par comparaison, de souligner l'importance du fonds rennais par le nombre d'ouvrages qu'il contenait et la diversité de ces derniers.

---

232 Une quantité importante des ouvrages profanes du fonds rennais a pu être reçue en don. En effet, dans le catalogue principal il n'est pas indiqué quels ouvrages ont été achetés ou donnés par des tiers. Étant donné le rayonnement du couvent, il est envisageable que certains des ouvrages qui y figurent soient des dons.

Au terme de ce chapitre, un constat est indéniable : la bibliothèque des Grands carmes de Rennes est une grande bibliothèque. Implanté en milieu urbain depuis la fin du Moyen Age, le couvent conserve une certaine importance même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, le fait que la réforme de Touraine ait vu le jour à Rennes et que le couvent accueille des novices à certaines périodes favorise sans doute plus encore une attention particulière portée aux livres. Le fonds apparaît largement ouvert aux domaines non religieux, certes plus la taille du fonds est importante plus il semble aisé de diversifier la collection, mais cette caractéristique mérite d'être signalée car c'est loin d'être le cas de la majorité des fonds des couvents. Cet intérêt pour les disciplines profanes a peut-être été moins important à certaines périodes, notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, et certaines disciplines plus ou moins renouvelées. Du côté des ouvrages de Théologie, les Grands carmes semblent suivre les évolutions du domaine et les débats de leur temps et acquièrent des ouvrages en lien avec leurs principales vocations à savoir la contemplation et l'apostolat. Le fonds conserve un certain dynamisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, des livres sont ajoutés à la bibliothèque à cette période même s'il ne sont pas tous récents. A l'époque révolutionnaire, la taille du fonds et la qualité des ouvrages qu'il contient sont soulignés par des observateurs laïcs. Les ouvrages apparaissent relativement bien conservés. Le peu d'informations dont nous disposons sur deux autres fonds de couvents de la province de Touraine à cette époque fait état de situations tout autres et souligne par contraste la qualité particulière de la bibliothèque rennaise.

Il convient désormais de mettre en parallèle la bibliothèque des Grands carmes de Rennes avec d'autres fonds d'ordres mendiants de la ville, et plus particulièrement ceux des Augustins et des Minimes, afin de voir dans quelle mesure les caractéristiques présentées ici sont propres au fonds des Grands carmes.

## Chapitre 3 : les collections des Augustins et des

### Minimes

Les fondations des couvents des Minimes et des Augustins à Rennes s'inscrivent dans le contexte de la Réforme catholique. Ces religieux s'implantent donc dans la ville bien plus tardivement que les Grands carmes.

Les couvents des Minimes et des Augustins de Rennes ont une histoire fort différente de celle des Grands carmes. Bien que les membres de ces trois ordres soient tous des religieux mendiants, chacun de ces ordres possède des caractéristiques propres. Ces différences sont-elles clairement visibles dans les collections des couvents rennais ? Ou bien existe-t-il, au delà des différences entre les ordres, des caractéristiques propres aux fonds mendiants rennais ? Les spécificités du fonds des Grands carmes se retrouvent-elles dans les fonds des deux autres couvents, si oui dans quelle mesure ? La collection la plus ancienne est-elle fort différente des bibliothèques post-tridentines ? Ces deux dernières ont-elles de nombreux points communs ? La réponse à ces divers questionnements vise à dresser l'identité intellectuelle et spirituelle des religieux de ces trois couvents à travers leurs livres. L'objectif est également de déterminer quels facteurs expliquent les ressemblances et les divergences des trois fonds.

En premier lieu, nous évoquerons la fondation des couvents des Minimes et des Augustins ainsi que leurs situations respectives au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, nous dresserons les principales caractéristiques de ces deux fonds. Enfin, nous aborderons l'état de ces deux collections à l'époque révolutionnaire. A cette occasion, il sera aussi question, plus succinctement, de l'état des autres bibliothèques d'ordres mendiants de la ville à cette époque.

# I Les couvents des Augustins et des Minimes : deux fondations post-tridentines

La présentation des deux couvents suit l'ordre chronologique de leur fondation.

## A Le couvent des Minimes

### 1) La fondation du couvent

Les Minimes reçoivent l'autorisation de s'implanter à Rennes en 1619<sup>233</sup>. L'ordre compte déjà un couvent en Bretagne, à Nantes, depuis 1593<sup>234</sup>. L'ordre des Minimes est réparti de façon inégale dans le royaume de France, il n'y aura jamais beaucoup de couvents en Bretagne. L'ordre des Minimes est fondé en 1436 par saint François de Paule. Le nom de Minimes est choisi pour souligner l'humilité des religieux<sup>235</sup>. « L'ordre naît dans un contexte médiéval mêlant érémitisme, humilité et recherche de la pénitence en empruntant aux modèles existants (franciscains, règle augustinienne, bénédictins, ermites de Pietro Gambacorta de Pise) mais sans jamais appartenir à l'ordre franciscain »<sup>236</sup>. En 1567, le pape Pie V leur octroie le statut d'ordre mendiant<sup>237</sup>. L'imitation de Jésus-Christ constitue le fondement de la règle de l'ordre adoptée en 1506. Les Minimes mènent une vie très austère (jeûnes, vœu de carême continu, non consommation de viande et de ses dérivés, silence, vêtements grossiers...). Leur mode de vie doit apparaître comme un exemple afin de conduire les autres à la conversion<sup>238</sup>. Créé dès l'époque médiévale, l'ordre ne rencontre un succès certain et un développement important qu'avec la Réforme catholique. Les Minimes, par le biais de leurs prédicateurs et de leurs tiers ordres, sont fortement impliqués dans cette dernière<sup>239</sup>. En France, en 1623, l'ordre compte 112 couvents. Cinquante ans plus tard, il y en a 150 (sur un total de 448)<sup>240</sup>. Les Minimes contribuent également au développement du culte marial par le

---

233 GUILLOTIN de CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, tome 3, Rennes, Fougeray, 1882, p. 160.

234 VERGER (F.-J.), *Archives curieuses de la ville de Nantes et des départements de l'Ouest. Pièces authentiques inédites, ou devenues très rares, sur l'histoire de la ville et du comté de Nantes et ses environs*, Nantes, Forest, 1837, p. 111 (ouvrage consulté sur Google books).

235 GUILLOTIN de CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes...*, tome 3, *op. cit.*, p. 160.

236 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses...*, *op. cit.*, p. 185.

237 *Ibidem*.

238 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel » dans PIERRE (B.) et VAUCHEZ (A.) (dir.), *Saint François de Paule et les Minimes. En France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2010, p. 291.

239 DINET (D.), « L'installation et la diffusion des Minimes en France » dans PIERRE (B.) et VAUCHEZ (A.) (dir.), *Saint François de Paule et les Minimes...*, *op. cit.*, p.17.

240 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses...*, *op. cit.*, p. 185.

biais de confréries ou de pèlerinages, ils favorisent aussi les cultes d'intercession, toujours par le biais de confréries. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'importance des études théologiques est soulignée. Le but de ces dernières est de combattre les hérésies, d'annoncer la parole de Dieu et de conduire les fidèles vers le salut. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Minimes s'intéressent également aux sciences et notamment à la question des rapports entre le naturel et le surnaturel, entre la foi et l'explication scientifique du monde. « L'évolution de l'ordre, de l'ascétisme à la pastorale et à la controverse, puis à la recherche scientifique lui donne, à n'en pas douter, une forte originalité »<sup>241</sup>. L'ordre se caractérise également pas un fort antijansénisme.

La fondation du couvent de Rennes s'inscrit pleinement dans le contexte de la Réforme catholique. Les couvents de Saint-Pol-de-Léon et de Morlaix sont également fondés au XVII<sup>e</sup> siècle, respectivement en 1624 et 1660<sup>242</sup>. Le 22 mars 1619, la Communauté de ville de Rennes examine la requête d'un religieux minime, le frère Gilles Camart, demandant à fonder un couvent dans la ville. La Communauté de ville répond favorablement à cette dernière. Les Minimes achètent alors un terrain « joignant le chemin qui conduit du carrefour Jouaust au couvent de Bonne-Nouvelle ». C'est aujourd'hui la rue Saint-Louis »<sup>243</sup>. L'évêque Pierre Cornulier est le fondateur du couvent. En juin 1622, la construction de ce dernier débute. A cette occasion, la Communauté de ville verse une somme d'argent aux religieux et leur donne un terrain. A partir de ce moment, des liens unissent la Communauté de ville au couvent. Ainsi, « en 1659, une délibération porte que les membres de la Communauté de ville de Rennes seront inhumés aux frais de la ville dans l'église des Minimes ; en 1681, une autre délibération arrête qu'à l'avenir les services pour Messieurs de la communauté se feront dans l'église des Minimes ; enfin, en 1716, la Communauté décrète qu'il sera construit au plus tôt dans cette même église une chapelle avec un enfeu qui seront prohibitifs et à l'usage de ses membres seulement »<sup>244</sup>. Les Minimes de Rennes sont assez actifs comme prédicateurs. Ils prêchent dans diverses paroisses de la ville : Saint-Germain, Toussaints, Saint-Sauveur, Saint- Martin, Saint-Aubin, Saint-Jean, Saint-Pierre-en-Saint-Georges et à la cathédrale

---

241 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel »..., *op. cit.*, p. 292.

242 Données extraites de TRESVAUX (P.-H.), *L'Église de Bretagne depuis ses commencements jusqu'à nos jours ou histoire des sièges épiscopaux, séminaires et collégiales, abbayes et autres communautés régulières et séculières de cette province, publiée d'après les matériaux de dom Hyacinthe Morice de Beaubois, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, Méguignon Junior/librairie de la faculté de Théologie, 1839, p. 619 et de <http://www.plourin-morlaix.fr/Patrimoine.html?wpid=8853>.

243 GUILLOTIN de CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes...*, tome 3, *op. cit.*, p. 160.  
Voir annexe 7.

244 *Ibid.*, p. 162.

Saint-Pierre<sup>245</sup>. Dès qu'ils s'installent dans la ville, on leur demande de prêcher, et ce également pour de grandes occasions. Au même titre que certains Capucins, des Minimes du couvent de Rennes effectuent une véritable carrière de prédicateur comme les pères René Hubert et François Perrin par exemple<sup>246</sup>. H. Nouvel de la Flèche relève 35 mentions de prédications effectuées par des Minimes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur un total de 156 prédications réalisées par des religieux mendiants<sup>247</sup>, soit environ 22%. Bien que peu nombreux, nous le verrons, les Minimes se placent en seconde position en nombre de prédications effectuées par les réguliers de la ville. Les Capucins les devançant de manière conséquente (66 prédications). Les Minimes sont suivis des Cordeliers et des Carmes, respectivement 20 et 19 mentions de prédications<sup>248</sup>.

## 2) Le couvent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Dans les années 1770, la composition de la communauté était la suivante<sup>249</sup> :

- 5 religieux approuvés, dont un correcteur, définitiveur et procureur ; un définitiveur ; un sacriste et un professeur de théologie,
- 2 religieux prêtres non approuvés,
- 3 frères étudiants en théologie, dont un est oblat

Soit un total de 7 religieux si on excepte les étudiants en théologie et l'oblat. Qu'en est-il dans les autres couvents de l'ordre en Bretagne à la même période ?

**Tableau 23 : effectifs et revenus des couvents minimes bretons en 1768<sup>250</sup>**

Diocèse	Couvent	Effectifs	Revenus
TREGUIER	Morlaix	2	2 274 livres
NANTES	Nantes	10	4 019 livres
RENNES	Rennes	7	804 livres
SAINT-POL-DE-LEON	Saint-Pol-de-Léon	3	835 livres

245 NOUVEL DE LA FLECHE (H.), *Les prédicateurs à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 21 à 28 du fascicule Annexes du mémoire.

246 *Ibid.*, p. 34 (fascicule principal du mémoire).

247 *Ibid.*, p. 34 et 30 (fascicule principal du mémoire).

248 *Ibid.*, p. 34 (fascicule principal du mémoire).

249 D'après les informations contenues dans ADIV 1 G 748.

250 D'après les informations contenues dans LECESTRE (L.), *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale. D'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, Paris ; éditions Alphonse Picard et fils, libraires des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes ; 1902, p. 64-65.

Ainsi, les Minimes de Rennes sont relativement nombreux au regard des effectifs des autres couvents de l'ordre en Bretagne ; seul le couvent de Nantes, fondé une trentaine d'années avant celui de Rennes, comprend un nombre de religieux plus élevé. Par contre, le couvent de Rennes est celui qui a les plus faibles revenus ; ceux du couvent de Saint-Pol-de-Léon s'inscrivent dans une même échelle.

En 1770, en France, l'ordre des Minimes compte 108 couvents. La Commission des Réguliers propose 36 suppressions. Au second XVIII<sup>e</sup> siècle, le déclin des effectifs est net : le nombre de religieux passe de 925 en 1768 à 577 en 1790, dont 55% ont plus de 50 ans<sup>251</sup>. En 1790, la communauté de Rennes comprend 6 religieux profès et 1 frère. A cette période, leurs revenus s'élevaient à 4 565 livres<sup>252</sup>. A titre comparatif, à Nantes, en 1791, la communauté des Minimes compte 6 religieux<sup>253</sup>. Pendant la Révolution, le couvent des Minimes de Rennes est vendu et démoli. Leur église est également détruite<sup>254</sup>. L'ordre ne se réimplante pas à Rennes, ni ailleurs en France malgré diverses tentatives comme celles de Bruno Monteinard (1752- 1838), dernier minime du couvent romain de la Trinité-des-Monts, de l'abbé Bœuf en 1853 et de N.-J. Dabert, évêque de Périgueux (1863-1901)<sup>255</sup>.

Tout comme la fondation du couvent des Minimes, celle du couvent des Augustins s'inscrit dans le contexte de la Réforme catholique. Mais l'installation de ces derniers fut bien moins aisée que celle des Minimes. En effet, en raison d'un nombre de communautés religieuses déjà important, les autorités municipales sont réticentes à leur installation. Nous l'avons vu, certains ordres mendiants sont déjà présents depuis longtemps dans la ville et les premières tentatives des Carmes déchaussés, en 1632 puis 1645, avaient déjà provoqué un front uni de tous les couvents mendiants et de la municipalité<sup>256</sup>.

---

251 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses...*, *op. cit.*, p. 185.

252 REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes...*, *op. cit.*, p. 197 et 199.

253 TRÉVAUX (P.-H.), *L'Église de Bretagne depuis ses commencements jusqu'à nos jours...*, *op. cit.*, p. 619.

254 GUILLOTIN de CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes...*, tome 3, *op. cit.*, p. 163.

255 HUREL (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses...*, *op. cit.*, p. 185.

256 PROVOST (G.), « Un pouvoir municipal à l'épreuve : Rennes face à « l'inondation » conventuelle du XVII<sup>e</sup> siècle », dans HAMON (P.) et LAURENT (C.) (dir.), *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen âge à 1789*, Actes du colloque « L'exercice du pouvoir municipal de la fin du Moyen Age à 1789 », tenu à Rennes en février 2010, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 310.



## **B Le couvent des Augustins**

### **1) Les étapes de leur implantation dans la ville**

Si la création du couvent de Rennes est relativement tardive (1663), l'ordre des Augustins est présent en Bretagne dès le XIV<sup>e</sup> siècle : à Lamballe (avant 1317), à Carhaix (1355), à Vitré (1363), à Lannion (1373)<sup>257</sup>. L'ordre des Augustins apparaît en 1256 suite à la réunion de cinq groupes de communautés d'ermites vivant en Italie et suivant la règle de saint Augustin. Les Augustins, tournés vers l'apostolat, mènent à la fois une vie contemplative et active. En 1257, les Augustins, aussi appelés ermites de Saint-Augustin, se voient octroyer le privilège de collecter afin de subvenir à leurs besoins. Le 13 juin 1257, leur est accordé le privilège d'être exemptés de la juridiction épiscopale, ainsi ils ne dépendent que du pape. Le pape, Pie V, leur accorde, par la suite, le statut d'ordre mendiant<sup>258</sup>. Les Augustins sont vêtus de noir, leur habit les distingue des autres religieux mendiants. Au même titre que ces derniers, ils font vœu de pauvreté individuelle et collective. Les constitutions de l'ordre de 1290 précisent que la double fin de la vocation des Augustins est « la sanctification personnelle et le salut des âmes ». L'importance des études est également soulignée : « l'étude des sciences sacrées est un moyen de sanctification de soi et du prochain ; elle est ordonnée au culte divin et elle permet de bien s'acquitter des devoirs de la vie apostolique »<sup>259</sup>. L'ordre connaît un développement très rapide dans diverses parties de l'Europe en raison de l'appui des papes et de nombreux évêques et souverains. Les Augustins sont prédicateurs dans les pays de religion chrétienne et dans ceux du « Nouveau Monde ». Ils jouent aussi un rôle d'érudition dans les sciences religieuses. « Les historiens de la scolastique reconnaissent que la contribution donnée par les ermites aux sciences philosophiques et théologiques durant les XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles est très importante ; soit qu'ils tendent à une synthèse doctrinale augustino-thomiste, soit que, fidèles à un enseignement traditionnel ordonné et clair, ils aient laissé les premiers modèles de traités de théologie moderne »<sup>260</sup>. Les Augustins composent aussi des ouvrages d'histoire de l'Église, d'exégèse, de liturgie, de prédication, d'hagiographie. Lors du chapitre général de 1290, tenu à Ratisbonne, la mise en place de bibliothèques dans les couvents est encouragée. Les Augustins sont aussi confesseurs, enseignants. L'ordre des Augustins possède une dimension intellectuelle affirmée.

---

257 MARTIN (H.), *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230-vers 1530)...*, *op. cit.*, p. 33 à 35.

258 *Ibid.*, p. 33 à 35.

259 *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1937-1995, tome 4, p. 996-997.

260 *Ibid.*, p. 986.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, certains constatent l'éloignement de la règle primitive. Ce genre de critiques n'est pas propre à l'ordre des Augustins. « Pour remédier à la décadence de la vie monastique, qui commence pour beaucoup d'ordres au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et se prolonge souvent jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, apparaissent des congrégations de l'observance, gouvernées ordinairement par un vicaire, sous la dépendance immédiate du supérieur général »<sup>261</sup>. Notons que Martin Luther est religieux observant au couvent augustin d'Erfurt en Allemagne. Certaines réformes conduisent à des scissions (augustins récollets et déchaux par exemple), mais cela n'est pas toujours le cas. Ces dernières peuvent aussi avoir lieu au sein des Grands Augustins : « Il faut distinguer des déchaux français les membres de la congrégation de Bourges, fondée en 1593 par Étienne Rabache [...] devenue ensuite la province de Saint- Guillaume ; ses religieux, qui restèrent toujours unis à l'ordre étaient appelés les « Petits-Augustins »<sup>262</sup>. Le couvent de Rennes se rattache à cette congrégation interne à l'ordre des ermites de Saint-Augustin. La réforme mise en place dans le cadre du couvent des Augustins de Bourges (rattaché à la Province de France), inspirée des idées d'Étienne Rabache, vise à une stricte observance des constitutions de l'Ordre promulguées lors du Chapitre général de 1582 ; et en particulier au respect de la pauvreté individuelle et à la mise en commun de tous les biens possédés en propre initialement<sup>263</sup>. Suite à la Réforme, à la conquête ottomane, aux guerres de religion, de nombreux couvents sont détruits en Europe. Cependant, hors du continent européen, cette période est propice aux fondations de nouvelles maisons. En France, l'ordre ne se remet pas aisément des conflits religieux du XVI<sup>e</sup> siècle ; mais le contexte de renouveau monastique consécutif à la Réforme catholique suscite néanmoins un certain nombre de fondations nouvelles, en particulier à Rennes pour la Bretagne.

Le 28 juillet 1662, Louis XIV adresse une lettre au marquis de Coëtlogon (gouverneur de la ville), au maire et aux échevins de Rennes<sup>264</sup>. Les Augustins du faubourg Saint-Germain de Paris, dépendants de la communauté de Bourges, désirent s'installer dans la ville. Le roi demande qu'on ne s'oppose pas à ce souhait. Plusieurs couvents de l'ordre étant déjà implantés en Bretagne, les religieux aimeraient disposer d'un endroit où ils pourraient demeurer quand ils ont besoin de se rendre à Rennes pour les affaires de l'ordre. La reine Anne d'Autriche

---

261 *Ibid.*, p. 987.

262 *Ibid.*, p. 988.

263 YPMA (E., le P., O.E.S.A.), « The « communauté de Bourges ». A reform-movement in France in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries » dans *Analecta Augustiniana*, 52, 1989, p. 190.

264 Sauf mention contraire, toutes les informations à suivre dans cette sous-partie concernant le couvent des Augustins de Rennes à l'époque moderne sont extraites de : Archives municipales de Rennes (AMR), GG 299 et GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tome 3, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1997, p. 110-112.

intervient aussi en leur faveur. Le 22 août 1663, la Communauté de la ville accepte que les Augustins<sup>265</sup> fondent un hospice à la Perrière au-delà des barrières de Bourg-l'Evêque. Le 12 décembre 1665, l'évêque de Rennes, Monseigneur de La Vieuville, autorise l'établissement de l'ordre dans la ville après accord de la Communauté de ville et du gouverneur de Rennes. En 1670, les Augustins, par l'entremise du président Claude de Cornulier, acquièrent deux maisons au carrefour Jouaust. En mai 1671, le roi les autorise par lettres patentes à s'installer dans ce quartier. Le 7 septembre 1671, Monseigneur de La Vieuville fait part de son approbation. La Communauté de ville n'accepte ce changement que sous conditions : les Augustins ne peuvent s'installer dans la ville close ni changer de lieu d'implantation sauf accord de la Communauté de ville et ne doivent solliciter auprès de cette dernière aucune contribution pour leur nouvelle installation. Cette convention est signée le 28 septembre 1671. Le 24 novembre, le père provincial de l'ordre approuve l'établissement du couvent de Rennes. Cependant, en 1672, la Communauté de ville, alors de plus en plus méfiante à l'égard des entreprises menées par les ordres religieux, s'oppose à l'installation des Augustins au carrefour Jouaust. Mais ces derniers disposent de forts appuis, ainsi le 21 août 1676 la Communauté de ville autorise finalement les Augustins à transférer le couvent de la Perrière au carrefour Jouaust<sup>266</sup>. Dans une lettre datée du 18 décembre 1676, le père général de l'ordre unit le couvent de Rennes à la communauté de Paris. La construction du couvent débute alors. Le 12 décembre 1677, la nouvelle chapelle du couvent est bénie par Gilles de Gain chantre, chanoine et vicaire capitulaire de Rennes. Parallèlement, la construction d'une église plus vaste est entreprise, elle sera bénie le 16 janvier 1700. Il s'agit de l'actuelle église Saint-Étienne.

Ainsi, l'installation des Augustins à Rennes s'est révélée plus difficile que celle des Minimes. Comme ces derniers, les Augustins prêchent dans diverses paroisses de la ville : à Saint-Germain, en l'église Toussaints et à Saint-Aubin<sup>267</sup>. Cependant, ils semblent bien moins actifs que les Minimes en ce domaine, c'est du moins ce que semblent indiquer les sources disponibles sur la question. H. Nouvel de la Flèche ne relève que 7 mentions de prédications effectuées par des Augustins aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur les 156 prédications réalisées par des religieux mendiants<sup>268</sup>, soit à peine 5%. Comment l'expliquer ? Les Augustins s'implantent assez tardivement à Rennes, ils sont peu nombreux et la ville compte déjà un grand nombre

---

265 Les Augustins de Rennes, appartenant à la Communauté de Bourges, sont rattachés à la province Saint-Guillaume (également dite de Paris).

266 Voir annexe 7.

267 NOUVEL DE LA FLECHE (H.), *Les prédicateurs à Rennes...*, *op. cit.*, p.21, 23 et 25 (fascicule Annexes du mémoire).

268 *Ibid.*, p. 30 (fascicule principal du mémoire).

d'ordres tant anciens que nouveaux ; tous ces éléments doivent sans doute être avancés comme explications plausibles.

## 2) La communauté des Frères à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

D'après les documents ayant trait à la Commission des réguliers, le couvent des Augustins de Rennes compte 7 frères en 1768<sup>269</sup>. Dans les années 1770, d'après un État du diocèse dressé par l'administration épiscopale<sup>270</sup>, la composition de la communauté est la suivante :

- 1 prieur,
- 1 sous prieur (approuvé en 1770-1771, revenu en 1775 et toujours sous prieur en 1776, 1777 et 1778),
- 1 père renvoyé en 1777 (ne confesse plus *in doctrina maleaudiens*),
- 2 pères sacristes, dont un accusé d'adultère avec une de ses pénitentes,
- 1 père procureur,
- 4 pères (approuvés en 1772, 1773, 1776 et 1779, 1776 et 1777),
- 1 père qui se charge uniquement de la prédication,
- 1 prédicateur (approuvé en 1778-1779),
- 3 frères ou garçons domestiques

Voici, la situation des autres couvents de l'ordre en Bretagne à la même époque :

**Tableau 24 : les couvents augustins en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, effectifs et revenus en 1768<sup>271</sup>**

Diocèse	Couvent	Effectifs en 1768	Revenus en 1768
VANNES	Malestroit	3	1 257 livres
TREGUIER	Lannion	9	2 954 livres
RENNES	Rennes	7	2 628 livres
RENNES	Vitré	6	1 500 livres
QUIMPER	Carhaix	9	2 459 livres
NANTES	Candé	4	602 livres
SAINT-BRIEUC	Lamballe	1	3 121 livres

269 D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France (Ms fr 13857-58, Commission des réguliers).  
Donnée fournie par Mr. Georges PROVOST.

270 ADIV 1 G 748.

271 D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France (Ms fr 13857-58, Commission des réguliers).  
Donnée fournie par Mr. Georges PROVOST.

Au regard de ces données, il apparaît que le couvent des Augustins de Rennes, s'il n'est ni le plus peuplé ni le mieux pourvu en revenus, se situe dans la moyenne des autres couvents de l'ordre en Bretagne. Suite à la Commission des réguliers (1766-1780), 40 couvents de l'ordre (sur un total de 123) disparaissent, principalement dans le Sud et le Centre du pays<sup>272</sup>. Dans d'autres pays, en Italie par exemple, le nombre de couvents de l'ordre se réduit considérablement dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans les inventaires et procès-verbaux de leurs biens dressés durant la période révolutionnaire il est indiqué que la communauté de Rennes se compose alors de quatre religieux<sup>273</sup>. Ainsi, les Augustins, qui figurent parmi les ordres mendiants les plus tardivement implantés à Rennes, ont l'effectif le plus réduit en 1790. Leurs revenus, en 1790, s'élèvent à 3 982 livres 13 sols et 6 deniers<sup>274</sup>. Les Augustins possèdent les plus faibles revenus parmi les ordres mendiants, si l'on excepte les Capucins qui n'ont pas de revenus fixes. Notons que les revenus des Minimes, légèrement supérieurs, se situent dans un même ordre de grandeur.

En France, l'ordre est supprimé pendant la Révolution. Entre 1770 et 1870, dans de nombreux pays, l'ordre disparaît ou voit ses effectifs réduits de façon considérable. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le rétablissement reste inachevé. « L'ordre des ermites de Saint-Augustin qui aurait compté, à son apogée, 30 000 religieux, répartis entre 2 000 couvents, distribués entre 42 provinces et 13 congrégations observantines, réduit pour 1910, à 2 343 religieux, 188 couvents, 23 provinces et 2 congrégations de stricte observance, compte actuellement [soit dans les années 1930] aux alentours de 3 000 membres pour 400 maisons religieuses, 18 provinces, 2 congrégations et 5 commissariats»<sup>275</sup>. Les limites du retour sont plus nettes encore en France, où l'ordre a essayé de se réimplanter au XIX<sup>e</sup> siècle, mais sans grand succès : actuellement on compte un couvent à Paris et un à Bagnaux<sup>276</sup>. Les Augustins ne se sont pas réimplantés à Rennes, ni au XIX<sup>e</sup> siècle, ni plus tard. Ils n'ont jamais eu de véritable couvent (pas de cloître...), leur présence monumentale s'avère donc très discrète mis à part l'église Saint-Étienne qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, a perdu tout caractère monastique. Cette église comporte une statue de saint Augustin sur sa façade. En 1968, une nouvelle paroisse

---

272 GERIN (Ch.), « Les Augustins de France avant 1789 » dans *Analecta augustiniana*, 24, 1961, p. 244.

273 ADIV 1 Q 852.

274 REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes...*, op. cit., p.168 et 170.

275 *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, 1912-..., tome 5, p. 543.

276 HUREL, (D.-O.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres...*, op. cit., p 171. NB : ces deux couvents existaient lors de la rédaction de cet ouvrage, en 2001, nous ne savons pas si c'est toujours le cas aujourd'hui.

Saint- Augustin a été créée, en souvenir du couvent, mais sans aucun lien géographique avec lui, dans un nouveau quartier au nord de Rennes.

Les Minimes et les Augustins, implantés bien plus tardivement à Rennes que les Grands carmes, ont des effectifs bien moindres que ces derniers. Aucun de ces deux couvents n'occupe un rôle majeur au sein de son ordre. Toutefois, les religieux de ces deux ordres participent pleinement à la Réforme catholique, comme les Minimes par le biais de la prédication par exemple. Il nous faut souligner la pauvreté de l'historiographie sur ces deux couvents. Mais malgré le manque d'informations, en comparaison, la spécificité du couvent des Grands carmes est bien soulignée.

## **II Les principales caractéristiques des bibliothèques des Augustins et des Minimes d'après l'étude des catalogues des fonds**

Pour chaque angle d'analyse choisi, la présentation des résultats suit l'ordre chronologique de rédaction des catalogues, soit en premier lieu le fonds des Augustins puis celui des Minimes<sup>277</sup>.

---

<sup>277</sup> Pour rappel, ce dernier a été rédigé en 1748 (BMVR de Rennes Ms 567/1 Mi 323) et celui des Minimes en 1768 (ADIV 20 H 1).

## A Deux collections bien moins grandes que celle des Grands carmes

### 1) La bibliothèque des Augustins : une collection de taille moyenne

**Tableau 25 : nombre de volumes et de titres du fonds des Augustins**

<b>Rubrique</b>	<b>Nombre de volumes</b>	<b>Nombre de titres</b>
<i>Biblia sacra</i>	67	30
<i>Concilia</i>	5	5
<i>Patres</i>	87	53
<i>Interpretes</i>	171	74
<i>Theologi</i>	78	59
<i>Controvertistae et catechistae</i>	89	88
<i>Oratores sacri</i>	459	160
<i>Jus canonicum</i>	29	24
<i>Jus civile</i>	63	54
<i>Historici sacri</i>	112	45
<i>Historici prophani</i>	142	116
<i>Casuistae</i>	79	48
<i>Spirituales</i>	321	198
<i>Miscellanea et loci communes</i>	138	114
<i>Philosophi morales et politici</i>	114	76
<i>Mathematici aliae que artes liberales et mecan.</i>	38	38
<i>Medici</i>	48	44
<i>Oratores prophani</i>	51	45
<i>Humanistae et grammatici</i>	61	56
<i>Libri prohibiti</i>	62	44
<b>Total</b>	<b>2214</b>	<b>1371</b>

Pour l'étude de la bibliothèque des Augustins de Rennes, nous disposons, nous l'avons vu, d'une source principale, un catalogue rédigé en 1748 par les religieux du couvent. D'après nos calculs, le nombre de volumes contenus dans ce manuscrit s'élève à 2 214. Ainsi, selon la classification de Clause Jolly<sup>278</sup>, la bibliothèque des Augustins de Rennes est de taille

<sup>278</sup> JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p.21.



moyenne. Pour rappel, les bibliothèques de taille moyenne comprennent entre 2 000 et 7 000 volumes. La bibliothèque des Augustins, bien que considérée comme de taille moyenne d'après cette classification, est cependant beaucoup plus proche des bibliothèques de petite taille (moins de 2 000 volumes) que des grandes bibliothèques (10 000 volumes ou plus). La taille de leur collection est loin d'égaliser celle des Grands carmes.

## 2) La bibliothèque des Minimes : une petite collection

**Tableau 26 : nombre de volumes et de titres du fonds des Minimes<sup>279</sup>**

Rubrique	Nombre de volumes	Nombre de titres
<i>Scriptura sacra</i>	73	53
<i>Sancti patres</i>	94	43
<i>Expositores</i>	101	78
<i>Jus canonicum</i>	55	42
<i>Jus civile</i>	60	58
<i>Theologi scholastici</i>	127	57
<i>Theologi morales</i>	111	64
<i>Philosophi et medici</i>	55	36
<i>Libri spirituales</i>	67	51
Livres spirituels	73	62
<i>Historia sacra</i>	49	15
<i>Historia profana</i>	30	26
Dictionnaires	60	32
<i>Libri catenati</i>	3	3
<i>Controversistae</i>	49	38
<i>Philisophi</i>	43	32
<i>Mathematici et medici</i>	11	9
<i>Predicatores</i>	75	32
<i>Historia sacra et profana</i>	148	63
<i>Moralis et politica</i>	13	12
<i>Grammatici</i>	45	36
<i>Libri habraei</i>	3	3
<i>Medici</i>	13	11

<sup>279</sup> Le catalogue des Minimes (ADIV 20 H 1) comporte une section « Livres perdus ». Souvent, mais pas toujours, ces livres égarés ne figurent pas dans le reste du catalogue, nous les avons donc ajoutés au total des rubriques auxquelles ils se rapportent. Le nombre de volumes égarés s'élève à 58 et le nombre de titres à 33.

<i>Concionatores</i>	50	36
<i>Jus canonicum et civile</i>	4	3
<i>Poetae</i>	13	9
Livres pieux	97	63
<i>Libri miscellanei</i>	92	75
Mémoires de Trévoux	19	19
Livres donnés par messire de la Rossignolière <sup>280</sup>	275	146
<b>Total</b>	<b>1908</b>	<b>1207</b>

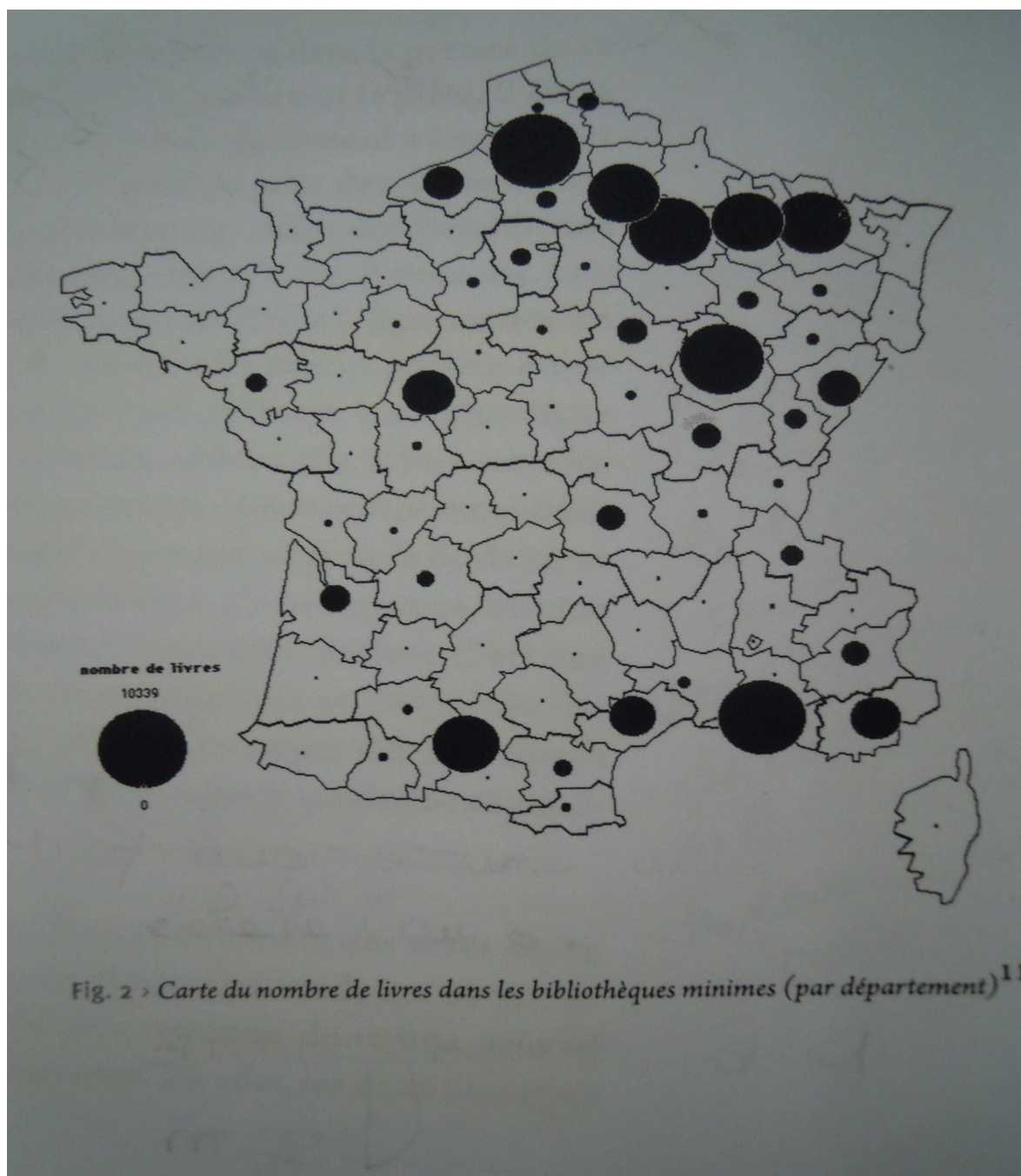
La bibliothèque des Minimes de Rennes, bien que de petite taille, contient presque autant de volumes que les collections considérées comme moyennes. Claude Jolly signale que les ordres consacrés à la pastorale populaire comme les différentes branches de l'ordre franciscain ou encore les Minimes ont fréquemment des collections assez pauvres, « voire, en province, d'une grande indigence »<sup>281</sup>. Il existe différentes études sur des bibliothèques de couvents de Minimes, il nous a semblé intéressant d'effectuer des comparaisons entre ces dernières et les données dont nous disposons pour Rennes.

---

280 Il s'agit de Messire Germain-Anne Bossard de la Rossignolière chanoine de la cathédrale Saint-Pierre de Rennes de 1730 à sa mort en 1778. D'après les informations contenues dans GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. Tome 1*, Rennes, Fougeray, 1880-1886, p. 223.

281 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 19.

**Carte 1 : carte du nombre de livres dans les bibliothèques minimes (par département, époque révolutionnaire)<sup>282</sup>**



« Les livres des Minimes ne se répartissent pas également dans toutes les maisons de l'ordre. Paris excepté, [...] les départements où les livres sont les plus nombreux se regroupent surtout dans les régions aux frontières du pays, au nord et à l'est, d'Amiens à Nancy. Ainsi, les régions aux frontières de catholicité ont bénéficié de plus de livres. Tout se passe comme si

<sup>282</sup> Carte extraite de FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel »..., *op. cit.*, p. 293. NB : les livres des couvents parisiens ne sont pas représentés sur cette carte.

l'accumulation d'ouvrages venait renforcer le rempart symbolique dressé contre la diffusion du protestantisme par les nombreux couvents de ces contrées. Dans une telle répartition, les collections minimales saisies à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle semblent marquées par le poids des controverses du passé plus que par les luttes contre la « philosophie » du siècle. Toutefois, dans chaque département ces bibliothèques sont diverses »<sup>283</sup>. Nous constatons que les bibliothèques de l'ordre en Bretagne contenaient peu de livres, mais cette situation est visible dans d'autres régions de France. La collection des Minimes de Dole, qui a fait l'objet de plusieurs inventaires s'élève à 1 629 volumes en 1781, 1 659 en 1790 et 1 050 en 1794. Les Minimes s'implantent à Dole en 1624, soit à la même période que l'implantation de l'ordre à Rennes. En 1790, 10 religieux étaient présents dans le couvent de Dole<sup>284</sup>. A Béziers, le fonds s'élevait, en 1790, à 1 150 volumes, plus 280 volumes « en tout genre et tout format : « ce sont de vieux bouquins et des sermons espagnols qui ne valent pas la peine d'être feuilletés » ». A la même date, trois frères et un convers résidaient dans ce couvent<sup>285</sup>.

A l'échelle rennaise, notons que les Augustins, installés plus tardivement que les Minimes dans la ville, ont une collection plus importante (environ 300 volumes de plus). En termes numériques, ces deux collections sont assez proches et, l'une comme l'autre, bien moins importantes que celle des Grands carmes. Diverses explications peuvent être avancées : la fondation du couvent des Grands carmes est bien plus ancienne, le nombre de religieux y est plus important, et surtout le couvent abrite un noviciat et remplit un rôle majeur dans une réforme au sein de son ordre. Voyons à présent comment se répartissent les ouvrages des collections des Augustins et des Minimes selon les catégories établies par les Libraires parisiens.

---

283 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel »..., *op. cit.*, p. 293.

284 VERNUS (M.), « La bibliothèque des Minimes de Dole en Franche-Comté » dans *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, *op. cit.*, p. 74-75.

285 FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des Minimes de Béziers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.89.

## **B Les bibliothèques des Augustins et des Minimes : deux collections où la Théologie domine plus largement que dans celle des Grands Carmes**

### **1) Le fonds des Augustins**

Voici la répartition des diverses rubriques du catalogue des Augustins selon les catégories établies par les Libraires parisiens :

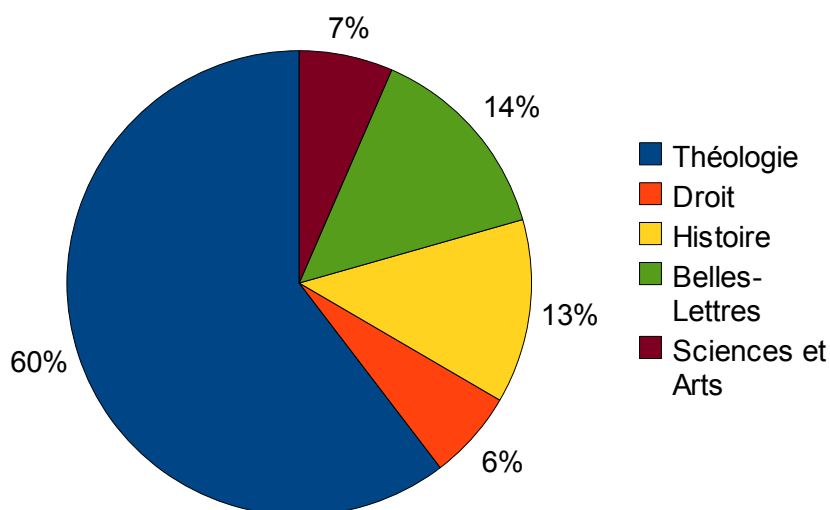
- **Théologie** : « *Biblia sacra* », « *Concilia* » « *Controvertistae et catechistae* », « *Casuistae* », « *Interpretes* », « *Patres* », « *Oratores sacri* », « *Spirituales* », « *Theologi* » et « *Libri prohibiti* »,
- **Droit** : « *Jus civile* », « *Jus canonicum* »,
- **Histoire** : « *Historici prophani* », « *Historici sacri* »,
- **Belles-Lettres** : « *Oratores prophani* », « *Philosophi morales et politici* », « *Humanistae et grammatici* »
- **Sciences et Arts** : « *Mathematici aliae que artes liberales et mecan.* », « *Medici* ».

Nous avons intégré la rubrique « *Libri prohibiti* » dans la catégorie Théologie. En effet, au regard des titres, et bien que nous n'ayons pas procédé à l'identification des ouvrages, les livres qui y figurent abordent des thèmes en lien avec la religion et plus particulièrement en rapport avec les controverses protestante ou janséniste. La catégorie « *Miscellanea et loci communes* » n'a pas été intégrée à cette classification. En effet, nous n'avons pas procédé à l'identification des ouvrages qui y figurent, il n'est donc pas possible de déterminer quelle part se rattache à l'une ou l'autre des cinq grandes catégories établies par les Libraires parisiens.

**Tableau 27 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)<sup>286</sup>**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens	Nombre de titres
Théologie	759
Droit	78
Histoire	161
Belles-Lettres	177
Sciences et Arts	82
<b>Total</b>	<b>1257</b>

**Graphique 20 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en pourcentages)**



Les Augustins de Rennes possèdent donc une majorité significative d'ouvrages se rapportant à la catégorie Théologie<sup>287</sup>, ces derniers représentent 60% du fonds. Dans les bibliothèques de taille moyenne les ouvrages religieux occupent en général entre 55 et 70%

<sup>286</sup> Pour ce tableau et pour le graphique suivant les ouvrages de la rubrique « *Miscellanea et loci communes* » ne sont pas pris en considération.

<sup>287</sup> Rappelons que les ouvrages de la rubrique « *Miscellanea et loci communes* » ne sont pas pris en compte. Cette catégorie comprend 114 titres, même si aucun d'eux ne se rapportait à la catégorie Théologie cette dernière resterait, de loin, majoritaire.

des fonds. Malgré cette forte proportion les autres domaines ne sont pas totalement absents<sup>288</sup>. La seconde catégorie qui possède la part la plus importante dans la bibliothèque des Augustins, les Belles-Lettres, ne représente que 14% du fonds, soit une part plus que quatre fois moindre. L'Histoire occupe une part presque équivalente, 13% du fonds. Les Sciences & Arts et le Droit sont peu représentés (respectivement 7 et 6% du fonds, 82 et 78 titres). Ainsi, la part de la Théologie dans la bibliothèque des Augustins (60%) et beaucoup plus importante que dans celle des Grands Carmes (autour de 50% quels que soit les critères de calculs retenus) ; mais la collection des Augustins étant bien moins importante, cela n'apparaît guère surprenant. Les Sciences et Arts, qui constituaient le second domaine le plus important chez les Grands carmes, sont ici peu représentés. Dans les deux fonds, l'Histoire est la troisième catégorie la plus présente, tandis que le Droit est le moins présent. Malgré des différences notables, les deux fonds possèdent néanmoins des points communs en certains domaines<sup>289</sup>. Voyons à présent ce qu'il en est pour la collection des Minimes.

## 2) Le fonds des Minimes

Les rubriques de leur catalogue se répartissent de la façon suivante :

- **Théologie** : « *Scriptura sacra* », « *Sancti Patres* », « *Expositores* », « *Theologi scolastici* », « *Libri spirituales* », « *Controversistae* », « *Predicadores, Concionatores* », « Livres spirituels », « Livres pieux », « Mémoires de Trévoux »<sup>290</sup>,
- **Droit** : « *Jus canonicum* », « *Jus civile* », « *Jus canonicum et civile* »,
- **Histoire** : « *Historia sacra* », « *Historia profana* », « *Historia sacra et profana* »,
- **Belles-Lettres** : « *Grammatici* », « *Poetae* »,
- **Sciences et Arts** : « *Philosophi et medici* », « *Philisophi* », « *Mathematici et medici* », « *Moralis et politica* », « *Medici* ».

Nous n'avons pas reclassé les ouvrages des rubriques « *Libri miscellanei* » et « Dictionnaires », ils ne sont donc pas pris en compte dans les résultats à suivre. Les ouvrages des rubriques « *Libri catenati* » et « *Libri habraei* » que nous avons pu reclasser sont intégrés

288 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 21.

289 Du moins de manière quantitative puisque chaque catégorie peut contenir des ouvrages très différents (livres plus ou moins anciens, thématiques plus ou moins variées...). N'ayant pas développé l'analyse sur ces points il n'est pas possible de préciser davantage.

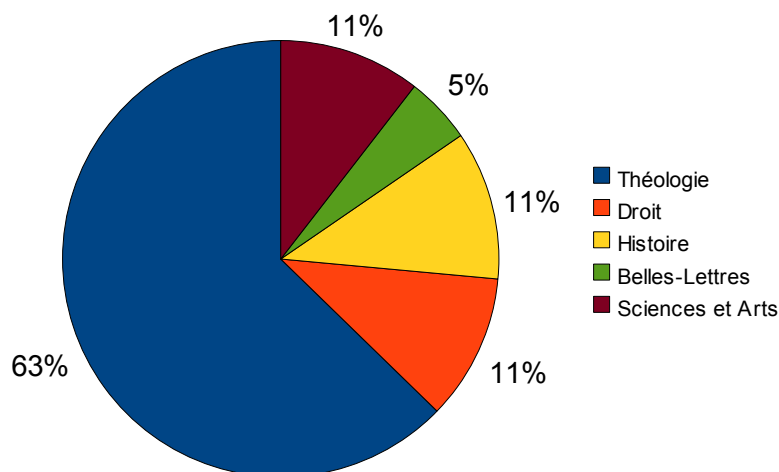
290 Bien que les *Mémoires de Trévoux* n'abordent pas uniquement des sujets théologiques, du fait que l'ordre des Minimes se caractérise par un fort antijansénisme nous avons choisi d'intégrer ces ouvrages à la catégorie Théologie. De plus, ce périodique aborde d'autres sujets de controverse comme la réfutation des idées protestantes ou, plus tard, de celles des déistes.

aux résultats. Nous n'avons pas non plus reclassé les livres donnés par messire de la Rossignolière.

**Tableau 28 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)**

Catégorie de la classification des Libraires parisiens	Nombre de titres
Théologie	597
Droit	103
Histoire	105
Belles-Lettres	47
Sciences et Arts	100
<b>Total</b>	<b>952</b>

**Graphique 21 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en pourcentages)**



C'est dans le fonds des Minimes que la part de la Théologie est la plus élevée (63%), mais c'est aussi leur bibliothèque qui est la moins grande. Les autres domaines se répartissent de manière équitable, à l'exception des Belles-Lettres (seulement 5% du fonds). Rappelons que cette catégorie occupait la seconde position dans le fonds des Augustins. Le fait que l'ordre des Minimes soit également tourné vers les études scientifiques n'est pas visible de manière flagrante dans le fonds rennais, du moins ce domaine ne se distingue pas des autres



en termes quantitatifs. Chez les Minimes de Dole, la Théologie est encore plus présente, autour de 70%. La seconde catégorie la plus représentée est celle de l'Histoire, environ 14%, viennent ensuite les Belles-Lettres (environ 8%) et le Droit (environ 7%). Les Sciences et Arts sont quasi-absentes, seulement environ 2% du fonds. Ces calculs sont effectués sur une base de 552 titres<sup>291</sup>, soit tout de même nettement moins que les 952 titres du fonds rennais. Chez les Minimes de Béziers, la Théologie s'élève à 56%, soit 6 points de moins qu'à Rennes. Le Droit se situe en seconde position, 17% du fonds. L'Histoire et les Belles-Lettres occupent respectivement 8% du fonds. Les Sciences et Arts constituent le domaine le moins bien représenté<sup>292</sup>. Ainsi, le fonds de Béziers, un peu moins marqué par la prédominance de la Théologie que celui de Rennes n'en accorde pas pour autant une place importante aux Sciences et Arts. A Marseille, la Théologie, certes majoritaire (42%), occupe une part moindre qu'à Rennes, Dole ou Béziers. L'Histoire est la seconde catégorie la plus représentée, 21%. La part des Sciences et Arts est non négligeable, 16%. Les parts respectives des Belles-Lettres et du Droit s'élèvent à 14 et 7%<sup>293</sup>. L'importance de la catégorie Sciences et Arts dans la bibliothèque des Minimes de Marseille s'explique par le fait que certains religieux du couvent se consacrent aux sciences, notamment à l'astronomie. « Dans la bibliothèque des Minimes de Toulon, quoique beaucoup plus modeste que celle de Marseille (1 763 volumes, 805 titres en 1791), les Sciences et Arts atteignent 21% des titres. Cette ouverture doit être mise en relation avec les écoles d'hydrographie et des gardes de la Marine, présentes à Marseille et à Toulon. Elle ne se retrouve pas dans les fonds plus pauvres tournés vers la pastorale ou la controverse, tels celui des Minimes de Béziers [...] ou celui des Minimes de Dole [...]. Mais l'omniprésence de la Théologie peut exister dans des collections plus importantes comme celle du couvent de Nigeon fondé du vivant de saint François de Paule » [...]. Ainsi, force est de constater [...] que les collections n'ont pas la même teneur selon que les religieux se consacrent à la prédication, à la controverse, à la recherche érudite ou à la formation des novices »<sup>294</sup>.

Les fonds des Augustins et des Minimes de Rennes se rapprochent au niveau de l'importance qu'occupe la Théologie dans chacun d'eux, pour les autres domaines, chaque

---

291 VERNUS (M.), « La bibliothèque des Minimes de Dole en Franche-Comté » dans *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, *op. cit.*, p. 77.

292 FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des Minimes de Béziers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 92-93.

293 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel »..., *op. cit.*, p. 296. Ces pourcentages sont calculés à partir d'une base de 3 577 titres (p. 294).

294 *Ibid.*, p. 297.

bibliothèque possède ses spécificités. La bibliothèque des Grands carmes se démarque par une plus grande ouverture aux autres domaines. Toutefois, la part des ouvrages non reclassés dans le fonds des Minimes étant importante, 21% (si on prend aussi en compte le don de messire de La Rossignolière), il convient d'être prudent. Si l'on prend en compte tous les ouvrages non reclassés, la part de la Théologie est bien moindre, 49%. Signalons toutefois que si on ne prend pas en considération les ouvrages donnés par messire de la Rossignolière, la part de la Théologie s'élève à 56%. Ainsi, la bibliothèque des Minimes de Rennes est très probablement très marquée par la Théologie et peu ouverte aux autres domaines. Messire de la Rossignolière étant chanoine il est probable que les livres qu'ils a donnés soient essentiellement des ouvrages de Théologie<sup>295</sup>.

---

<sup>295</sup> Nous n'avons pas analysé les ouvrages figurant dans ce don. Mais la lecture des titres concernés tend à indiquer que ces ouvrages étaient quasi exclusivement des livres de Théologie, ou du moins religieux.

## C La Théologie dans les fonds des Augustins et des Minimes : forte présence de la spiritualité comme chez les Grands carmes

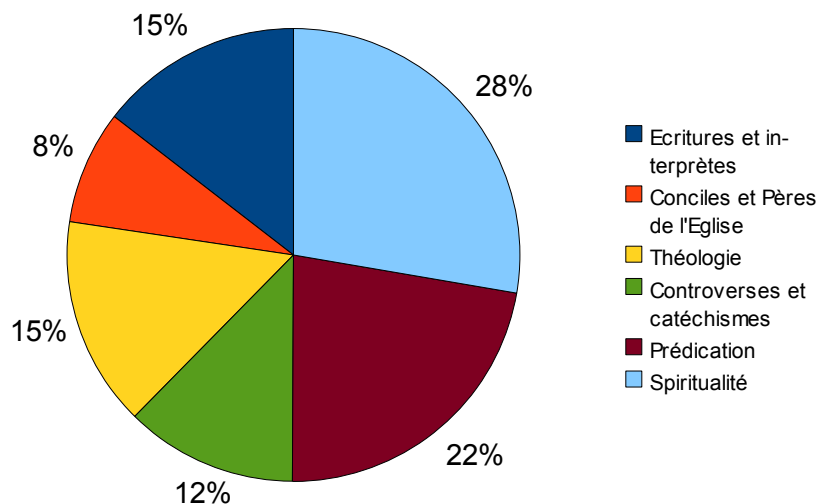
### 1) La collection des Augustins : prédominance des ouvrages de spiritualité et de prédication

**Tableau 29 : détail de la catégorie Théologie du fonds des Augustins de Rennes (livres prohibés exclus, en nombre de titres)<sup>296</sup>**

<b>Matière</b>	<b>Nombre de titres</b>
Écritures et commentaires	104
Conciles et Pères de l'Église	58
Théologie	107
Controverses et catéchismes	88
Prédication	160
Spiritualité	198
<b>Total</b>	<b>715</b>

<sup>296</sup> Comme pour les Grands carmes, nous avons regroupé les Écritures et commentaires ainsi que les Pères et les conciles. Nous avons aussi regroupé les ouvrages des rubriques « *Theologi* » et « *Casuistae* », cette dernière discipline constituant une part de la théologie morale selon la classification de J.-C. Brunet. De plus il y avait une rubrique de théologie morale et une rubrique de théologie scolastique dans le catalogue des Grands Carmes. Nous avons désigné la rubrique « *Oratores sacri* » sous le terme de prédication.

**Graphique 22 : détail de la catégorie Théologie du fonds des Augustins de Rennes (livres prohibés exclus, en pourcentages)<sup>297</sup>**



Ainsi, parmi les ouvrages se rapportant à la catégorie Théologie, la part la plus importante est constituée par les ouvrages de spiritualité (28% du fonds). Chez les Grands carmes aussi ce type d'ouvrages est majoritaire, les livres de spiritualité et d'ascétique y représentent 24% des ouvrages de Théologie. La prière et la contemplation constituant des éléments essentiels de l'identité carmélite il n'était guère surprenant que cet élément se retrouve à travers les livres de leur collection. Cependant, la contemplation n'est pas absente de la vocation des autres religieux mendiants et, de manière plus large, la spiritualité connaît un fort développement à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècles à tel point que l'on a parlé « d'invasion mystique » pour caractériser ce phénomène. Suite à la *Devotio moderna* venue d'Europe du Nord dès la fin du Moyen Age, les écrits des spirituels méditerranéens (Louis de Grenade, Thérèse d'Avila, Jean de la Croix, Ignace de Loyola, Catherine de Gênes...) et des membres de l'école française de spiritualité (François de Sales, Bérulle...) se multiplient aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le second domaine de la Théologie qui est le plus représenté dans le fonds des Augustins est la prédication (manuels de prédication, sermonnaires...), la part de ce type d'ouvrages (22%) est d'ailleurs plus élevée que dans le fonds des Grands carmes (16%) ; pourtant, nous avons vu que les Augustins ne semblent pas être les mendiants les plus actifs à Rennes en ce domaine. Il n'en demeure pas moins que la prédication fait partie de leur

<sup>297</sup> *Idem.*

vocation. Notons l'importance des Écritures et de leurs commentaires (15%), soit une proportion presque identique à celle que l'on trouve chez les Grands carmes (16%). Nous avons déjà souligné les différents enjeux qui existent autour des textes sacrés, de leur traduction et de leur transmission à l'époque moderne. La théologie au sens strict (en incluant la casuistique, 7%) occupe également 15% de la catégorie Théologie, soit une proportion légèrement moindre que chez les Grands carmes (18%). Les ouvrages de casuistique sont indispensables aux Augustins pour qu'ils remplissent au mieux leur rôle de confesseurs. Les ouvrages relatifs aux controverses représentent 12% du fonds, soit une proportion un peu moins élevée que chez les Grands carmes (15%). Dans les deux collections, les conciles et les Pères sont les moins représentés. Signalons que les ouvrages figurant dans la rubrique « *Concilia* » sont au nombre de 5 uniquement. Dans les bibliothèques étudiées par Dominique Dinet, la part des conciles est également assez faible, à une exception près<sup>298</sup>.

## 2) La bibliothèque des Minimes : prédominance de la spiritualité et des Écritures et interprètes

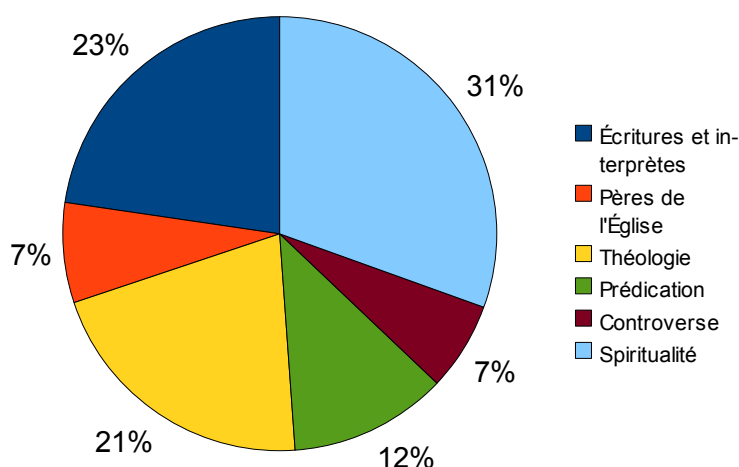
**Tableau 30 : détail de la catégorie Théologie du fonds des Minimes de Rennes (en nombre de titres)<sup>299</sup>**

<b>Matière</b>	<b>Nombre de titres</b>
Écritures et commentaires	131
Pères de l'Église	43
Théologie	121
Controverse	38
Prédication	68
Spiritualité	176
<b>Total</b>	<b>577</b>

<sup>298</sup>DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.291.

<sup>299</sup>Nous avons intégré les exemplaires des *Mémoires de Trévoux* dans la catégorie Théologie, ils ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Nous avons rassemblé les diverses rubriques de livres de spiritualité et celle des « Livres pieux » sous la dénomination « Spiritualité ». Notons que dans le catalogue des Minimes il n'y a pas de rubrique consacrée aux conciles.

**Graphique 23 : détail de la catégorie Théologie du fonds des Minimes de Rennes (en pourcentages)<sup>300</sup>**



Un premier constat, une fois encore, les livres de spiritualité occupent la part la plus importante des ouvrages de Théologie avec une proportion, 31%, encore plus élevée que dans les deux autres fonds. Cette caractéristique est donc commune aux trois fonds rennais que nous étudions. Les textes sacrés et leurs commentaires figurent en seconde position (23%), soit une proportion plus élevée que chez les Grands carmes (16%) et les Augustins (15%) ; suivis de la théologie au sens strict avec une répartition quasi-égale entre la théologie scolastique et la théologie morale (respectivement 57 et 64 titres). La part des ouvrages de prédication, 12%, est bien moindre que dans la collection des Augustins (22%) alors que les Minimes, nous l'avons vu, font partie des religieux mendiants qui semblent prêcher le plus à Rennes après les Capucins. Les Pères de l'Église sont peu représentés (7%), en dernière position comme chez les Augustins (8%) et les Grands carmes (10%)<sup>301</sup>. La faible importance des ouvrages de controverse (7%, 38 titres) semble assez étonnante puisqu'on peut penser qu'ils sont indispensables aux prédicateurs. Si on intègre les exemplaires des *Mémoires de Trévoux* aux livres de controverse la part de ce type d'ouvrages passe de 7 à 10%. Ainsi, même dans ce cas de figure, la part des ouvrages de controverse est plus faible dans le fonds des Minimes que chez les Carmes (15%) et les Augustins (12%, avec, il est vrai, les catéchismes y compris dans ce fonds).

300 Mêmes remarques que pour le tableau précédent.

301 Dans le fonds des Augustins et des Grands carmes les conciles étaient aussi comptabilisés avec les ouvrages des Pères.

Chez les Minimes de Dole, la majorité des ouvrages de Théologie sont des livres de prédication (plus de 31%)<sup>302</sup>. La théologie, au sens strict, occupe 22% de l'ensemble de cette catégorie. La proportion des ouvrages de spiritualité, environ 12%<sup>303</sup>, est bien moindre que dans le fonds des Minimes de Rennes. La catégorie Théologie ne compte que 12 ouvrages de controverse<sup>304</sup>, soit environ 3%, ce qui est très peu. Les catégories Théologie de chacun de ces deux couvents offrent des visages très différents. A Dole, « le rayon religieux est [...] bien étoffé et surtout adapté à un ordre prêcheur. L'ensemble est fortement représentatif de la production religieuse de la Contre-Réforme, au moment de son plus grand élan, dans une province qui redoute la proximité de la Genève calviniste »<sup>305</sup>. Chez les Minimes de Marseille, « parmi les livres de Théologie (1 514 titres), deux matières dépassent les 15% : l'Écriture sainte (259 titres qui réunissent Bibles, Interprètes et philologie sacrée), la théologie mystique (353 titres). Le grand nombre d'ouvrages de théologie mystique – catégorie qui englobe aussi les livres de piété – porte nettement la marque d'un ordre religieux tourné vers l'ascétisme et la pastorale. Cela est d'autant plus vrai que l'on pourrait sans peine ajouter à ces ouvrages tous les livres d'hagiographie classés en histoire sainte et que la collection est également très riche en sermons (179 titres) »<sup>306</sup>. Ainsi, les collections des Minimes de Marseille et de Rennes possèdent des points communs : importance des ouvrages de spiritualité et des Écritures et interprètes.

A l'échelle rennaise, malgré des histoires et des tailles diverses, les trois fonds que nous étudions sont fortement marqués par la spiritualité. Ce phénomène dépasse donc l'identité propre à chaque ordre.

---

302 VERNUS (M.), « La bibliothèque des Minimes de Dole en Franche-Comté » dans *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne...*, *op. cit.*, p. 79.

303 *Ibid.*, p. 79 et 80 (47 titres sur 378).

304 *Ibid.*, p. 80.

305 *Ibid.*, p. 81.

306 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimes de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel »..., *op. cit.*, p. 298.

## D Analyse de la langue des ouvrages : deux fonds aux caractéristiques distinctes

### 1) Le fonds des Augustins : une bibliothèque où le latin domine

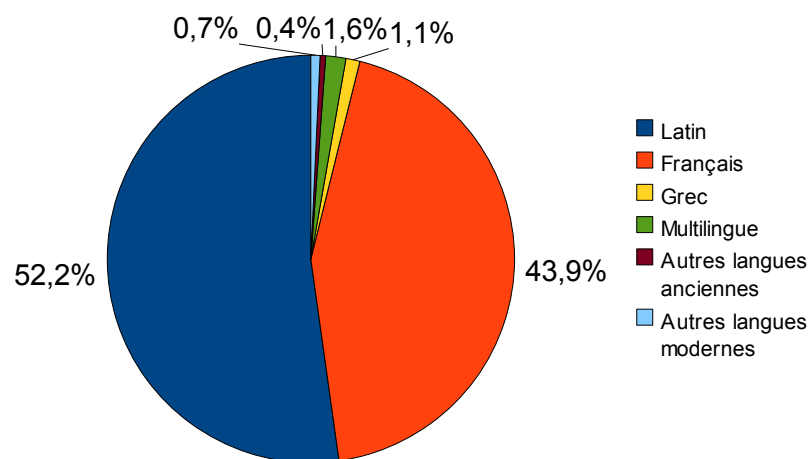
Tableau 31 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par langue (en nombre de titres)

Rubrique	Langue									Total
	Latin	Français	Grec	Multilingue	Arabe	Hébreu	Syriaque	Espagnol	Italien	
<i>Biblia sacra</i>	13	8	2	1	1	4	1	/	/	30
<i>Concilia</i>	4	1	/	/	/	/	/	/	/	5
<i>Patres</i>	48	3	2	/	/	/	/	/	/	53
<i>Interpretes</i>	61	13	/	/	/	/	/	/	/	74
<i>Theologi</i>	53	6	/	/	/	/	/	/	/	59
<i>Controvertistae et catechistae</i>	20	68	/	/	/	/	/	/	/	88
<i>Oratores sacri</i>	88	72	/	/	/	/	/	/	/	160
<i>Jus canonicum</i>	14	10	/	/	/	/	/	/	/	24
<i>Jus civile</i>	23	31	/	/	/	/	/	/	/	54
<i>Historici sacri</i>	22	23	/	/	/	/	/	/	/	45
<i>Historici prophani</i>	45	71	/	/	/	/	/	/	/	116
<i>Casuistae</i>	27	21	/	/	/	/	/	/	/	48
<i>Spirituales</i>	65	128	/	/	/	/	/	4	1	198
<i>Miscellanea et loci communes</i>	61	51	/	/	/	/	/	1	1	114
<i>Philosophi morales et politici</i>	53	23	/	/	/	/	/	/	/	76
<i>Mathematici aliae que artes liberales et mecan.</i>	19	19	/	/	/	/	/	/	/	38
<i>Medici</i>	37	7	/	/	/	/	/	/	/	44



<i>Oratores prophani</i>	25	11	4	5	/	/	/	/	/	45
<i>Humanistae et grammatici</i>	26	6	5	16	/	/	/	/	3	56
<i>Libri prohibiti</i>	14	27	2	/	/	1	/	/	/	44
<b>Total</b>	718	599	15	22	1	5	1	5	5	1371

**Graphique 24 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par langue (en pourcentages)**



Dans le fonds des Augustins, contrairement à celui des Grands carmes, le latin est majoritaire (52,2%) et occupe une part bien plus importante que le français (8,3 points de plus). Le grec (1,1%) et les autres langues anciennes (0,4%) ou modernes (0,7%) sont très peu présentes. Ce constat avait déjà été fait pour la collection des Carmes. Étudions la langue des ouvrages en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent.

**Tableau 32 : répartition des livres du fonds des Augustins par langue en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent<sup>307</sup>**

Catégorie	Langue						Total
	Latin	Français	Grec	Multilingue	Autres langues anciennes	Autres langues modernes	
Théologie	51,9	45,7	0,8	0,1	0,8	0,7	100
Droit	47,4	52,6	/	/	/	/	100
Histoire	38	62	/	/	/	/	100
Belles-Lettres	57,1	24,3	5	11,9	/	1,7	100
Sciences et Arts	68,3	31,7	/	/	/	/	100

Le latin est majoritaire dans trois catégories sur cinq. En Histoire et en Droit le français domine. Concernant le Droit, ce constat peut étonner puisque nous avons vu, au cours du second chapitre, que le Droit constitue un des domaines où la part du latin dans la production littéraire demeure longtemps assez importante. Notons qu'en droit canon le latin est majoritaire, mais de peu, 14 ouvrages sur 24. Il est important de souligner que parmi les ouvrages de Théologie, majoritairement en latin, dans les rubriques « *Spirituales* » et « *Controvertistae et catechistae* » le français domine largement (128 ouvrages en français contre 65 en latin dans le premier cas, 68 ouvrages en français contre 20 en latin dans le second cas). Les livres prohibés, que nous avons rattachés à la catégorie Théologie, sont également majoritairement en français. Les multilingues sont les plus nombreux parmi les ouvrages de Belles-Lettres, tout comme dans la collection des Grands carmes. Le grec et les autres langues, quelles soient anciennes ou modernes se rencontrent dans les catégories Théologie et Belles-Lettres. Dans la catégorie Théologie, ces ouvrages sont essentiellement des Bibles, des livres de patristique ou de spiritualité. Dans la catégorie Belles-Lettres, ce sont principalement des dictionnaires, des méthodes pour apprendre une langue, des ouvrages d'orateurs profanes. Les ouvrages multilingues, deux langues ou plus, sont principalement en français-latin, grec-latin, français-latin-grec, français-espagnol-italien. Il y a un ouvrage en français-breton<sup>308</sup>. Nous l'avons vu au cours du second chapitre, dans les bibliothèques religieuses étudiées par Dominique Dinet<sup>309</sup> les langues étrangères modernes, autres que le

307 Les ouvrages de la rubrique « *Libri miscellanei* » ne sont pas inclus dans ces résultats.

308 « Dictionnaire et colloque français-breton » (signalé manquant).

309 DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.289.

français, sont très rarement présentes, voire totalement absentes. Leur proportion n'atteint jamais 1%. La bibliothèque des Augustins de Rennes se situe dans le même ordre de grandeur, les ouvrages en langues modernes étrangères (ouvrages multilingues exclus) représentent environ 0,7% du fonds. Les langues étrangères modernes présentes dans les fonds étudiés par Dominique Dinet sont principalement l'espagnol et l'italien, il en est de même dans le fonds des Augustins de Rennes. Les langues anciennes, autres que le latin, sont très peu présentes dans les bibliothèques étudiées par Dominique Dinet environ de 0,5 à 1% du fonds (ouvrages multilingues compris)<sup>310</sup>. Chez les Augustins de Rennes elles représentent environ 1,6% des titres, sans les multilingues. Soulignons que dans les fonds concernés par les travaux de Dominique Dinet, le français est davantage présent que le latin, ce qui n'est pas le cas dans le fonds des Augustins de Rennes. De par la prédominance du latin, la collection des Augustins semble afficher un profil plutôt traditionnel ; d'autant plus que le catalogue de leur bibliothèque a été rédigé assez tardivement, en 1748.

## 2) Le fonds des Minimes : une majorité d'ouvrages en français

**Tableau 33 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes par langue (en nombre de titres)**

Rubrique	Latin	Français	Grec	Multilingue	Hébreu	Chaldéen	Espagnol	Italien	Total
<i>Scriptura sacra</i>	12	39	/	1	/	/	/	1	53
<i>Sancti patres</i>	41	2	/	/	/	/	/	/	43
<i>Expositores</i>	76	2	/	/	/	/	/	1	78
<i>Predicadores</i>	8	23	/	/	/	/	/	/	32
<i>Concionatores</i>	4	32	/	/	/	/	/	/	36
<i>Libri spirituales</i>	9	42	/	/	/	/	/	/	51
Livres spirituels	5	55	/	/	/	/	2	/	62
Livres pieux	/	63	/	/	/	/	/	/	63
<i>Jus canonicum</i>	38	3	/	/	/	/	/	1	42
<i>Jus civile</i>	24	34	/	/	/	/	/	/	58
<i>Jus canonicum et civile</i>	2	1	/	/	/	/	/	/	3
<i>Theologi scholastici</i>	49	8	/	/	/	/	/	/	57

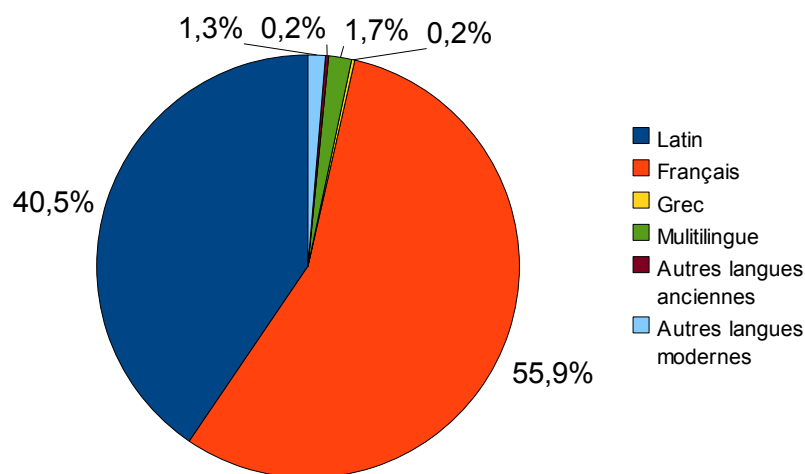
310 *Idem.*

<i>Theologi morales</i>	28	36	/	/	/	/	/	/	64
<i>Controversistae</i>	12	26	/	/	/	/	/	/	38
<i>Philosophi et medici</i>	16	20	/	/	/	/	/	/	36
<i>Philosophi</i>	21	11	/	/	/	/	/	/	32
<i>Matematici et medici</i>	2	7	/	/	/	/	/	/	9
<i>Medici</i>	2	9	/	/	/	/	/	/	11
<i>Morales et politica</i>	5	7	/	/	/	/	/	/	12
<i>Historia sacra</i>	9	6	/	/	/	/	/	/	15
<i>Historia profana</i>	7	19	/	/	/	/	/	/	26
<i>Historia sacra et profana</i>	8	49	/	/	/	/	2	4	63
Dictionnaires	6	11	/	14	1	/	/	/	32
<i>Grammatici</i>	26	6	2	2	/	/	/	/	36
<i>Poetae</i>	2	7	/	/	/	/	/	/	9
<i>Libri catenati</i>	2	1	/	/	/	/	/	/	3
<i>Libri miscellanei</i>	51	15	1	2	1	/	/	5	75
<i>Libri habraei</i>	/	/	/	2	/	1	/	/	3
Mémoires de Trévoux	0	19	/	/	/	/	/	/	19
Dons <sup>311</sup>	24	122	/	/	/	/	/	/	146
Total	489	675	3	21	2	1	4	12	1207

---

311 Livres donnés par mesure de la Rossignolière.

**Graphique 25 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes selon la langue (en pourcentages)**



Dans le fonds des Minimes, tout comme dans celui des Grands carmes, le français est majoritaire (près de 56%). Le fonds des Augustins est donc le seul, parmi ceux que nous étudions, à être majoritairement en latin. Notons que les langues étrangères modernes (espagnol et italien) se retrouvent dans 1,3% des ouvrages (16 titres)<sup>312</sup> soit plus que dans le fonds des Augustins ou dans les bibliothèques étudiées par Dominique Dinet. Pour les langues anciennes autres que le latin (grec y compris et ouvrages multilingues exclus), le fonds des Minimes (0,4%) se situe dans un même ordre d'idée que les fonds étudiés par Dominique Dinet<sup>313</sup>. Si le français est majoritaire, le détail de la langue des ouvrages par catégorie des Libraires parisiens présente des résultats plus nuancés.

<sup>312</sup> Ouvrages multilingues non pris en compte.

<sup>313</sup> DINET (D.), « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.289.

**Tableau 34 : répartition des livres du fonds des Minimes par langue en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent (en pourcentages)<sup>314</sup>**

Catégorie	Langue						Total
	Latin	Français	Grec	Multilingue	Autres langues anciennes	Autres langues modernes	
Théologie	41	58,1	/	0,2	0,2	0,5	100
Droit	62,1	36,9	/	/	/	1	100
Histoire	22,9	71,4	/	/	/	5,7	100
Belles-Lettres	59,6	27,6	4,3	8,5	/	/	100
Sciences et Arts	46	54	/	/	/	/	100

En effet, le latin est largement majoritaire en Droit, 62,1% (mais pas en droit civil) et en Belles-Lettres, 59,6% (mais pas dans la rubrique « *Poetae* »). Dans le domaine des Sciences et Arts, le français domine, mais pas de manière écrasante (54%). L'Histoire est le seul domaine où la part du latin est relativement faible (22,9%). Cette catégorie possède une autre particularité qui mérite d'être soulignée, c'est en son sein que les langues étrangères modernes sont majoritaires (5,7%, mais seulement 6 ouvrages). Les multilingues occupent la part la plus importante dans la catégorie Belles-Lettres comme dans les deux autres fonds. Les ouvrages en grec occupent également la part la plus importante dans cette catégorie. Là encore, la traduction des ouvrages des auteurs antiques est une explication qu'il faut avancer. En ce qui concerne les ouvrages de Théologie, notons que les Écritures sont majoritairement en français, mais les commentaires principalement en latin. Cette langue domine aussi parmi les ouvrages des Pères et ceux de théologie scolastique. Dans la collection des Minimes de Béziers, le latin domine dans toutes les catégories, sauf en Histoire. La part du latin s'élève à près de 60% en Théologie, avec des nuances toutefois, en matière de controverse, de spiritualité et de prédication le français occupe une proportion d'environ 75%. En Droit la part du latin atteint plus de 76%, elle est de plus de 85% en Belles-Lettres et de près de 93% en Sciences et Arts<sup>315</sup>.

314 Les ouvrages des rubriques « Dictionnaires », « *Libri miscellanei* » et les dons ne sont pas inclus dans ces résultats de même que ceux des rubriques « *Libri catenati* » et « *Libri habraei* » que nous n'avons pu reclasser.

315 FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des Minimes de Béziers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 91-92.

Le catalogue de la bibliothèque des Minimes ayant été rédigé tardivement, en 1768, la prédominance des ouvrages en français peut tendre à indiquer que le fonds était toujours renouvelé au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moins dans certains domaines.

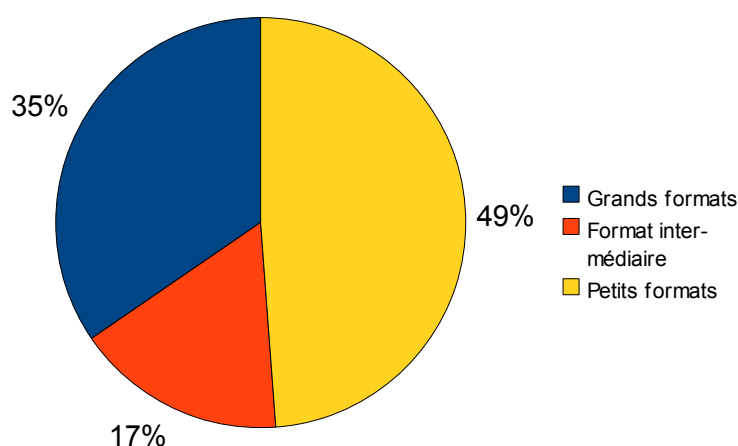
## E Le format des ouvrages : deux fonds aux caractéristiques diverses

### 1) Le fonds des Augustins : prédominance des petits formats

**Tableau 35 : classement des ouvrages du fonds des Augustins par format (par nombre de titres, livres prohibés exclus)<sup>316</sup>**

Grands formats	Format intermédiaire	Petits formats	Total
458	220	647	1325

**Graphique 26 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par format (en pourcentages, livres prohibés exclus)<sup>317</sup>**



Les ouvrages en petits formats sont donc largement majoritaires (49%). Ainsi, la répartition des ouvrages par format dans le fonds des Augustins est assez différente de celle existant dans le fonds des Grands carmes ; à une exception près cependant, dans les deux fonds les grands formats occupent à peu près la même proportion (35% ici, 34% dans le fonds des Grands carmes)<sup>318</sup>. La part majoritaire des petits formats peut sembler quelque peu

<sup>316</sup> Les livres interdits ne sont pas pris en compte, leur format n'étant pas indiqué dans le catalogue.

<sup>317</sup> *Idem*.

<sup>318</sup> Rappelons que dans le fonds des Grands carmes de nombreux ouvrages ne comportaient pas d'indication de format,

étonnante puisque nous avons vu précédemment que les ouvrages en langues anciennes étaient majoritaires au sein du fonds et qu'il y a souvent corrélation entre ces dernières et les ouvrages en grands formats. Ainsi, si cette corrélation est fréquente, elle est loin d'être systématique comme l'attestent les résultats obtenus ici. Étudions plus précisément le format des ouvrages en fonction de la catégorie à laquelle ils se rapportent.

**Tableau 36 : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes par format en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent (en nombre de titres, livres prohibés exclus<sup>319</sup>)**

Catégorie	Format			Total
	Grands formats	Format intermédiaire	Petits formats	
Théologie	237	109	367	713
Droit	30	18	30	78
Histoire	73	28	60	161
Belles-Lettres	48	24	105	177
Sciences et Arts	36	17	29	82
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>196</b>	<b>591</b>	<b>1211</b>

Au sein de la catégorie Théologie, les ouvrages en petits formats représentent environ 51% du total des ouvrages. La part des ouvrages en grands formats n'est que d'environ 33%. Notons, toutefois, que les ouvrages des rubriques « *Interpretes* » et « *Patres* » sont majoritairement en grands formats. Nous avons vu que les ouvrages de Théologie étaient majoritairement en langues anciennes, mais que les ouvrages en langues modernes n'étaient pas nettement moins nombreux. La présence de petits formats en ce domaine peut indiquer que cette catégorie est concernée par des renouvellements. Cependant, une fois encore, la corrélation entre grands formats et langues anciennes est à considérer avec précaution. En effet, dans le fonds des Augustins de Rennes, les ouvrages d'Histoire en langues modernes représentent environ 58% des livres de cette catégorie, mais la part des grands formats (environ 45%) est plus importante que celle des petits formats (environ 37%). Les grands formats sont majoritaires tant en histoire sacrée que profane, mais de peu dans le second cas. En Droit, le droit civil est majoritairement en grands formats (26 titres sur 54) et le français y

---

ce qui est beaucoup plus rare dans le fonds des Augustins.

319 Les ouvrages interdits ne sont pas pris en compte car leur format n'est pas indiqué dans le catalogue.



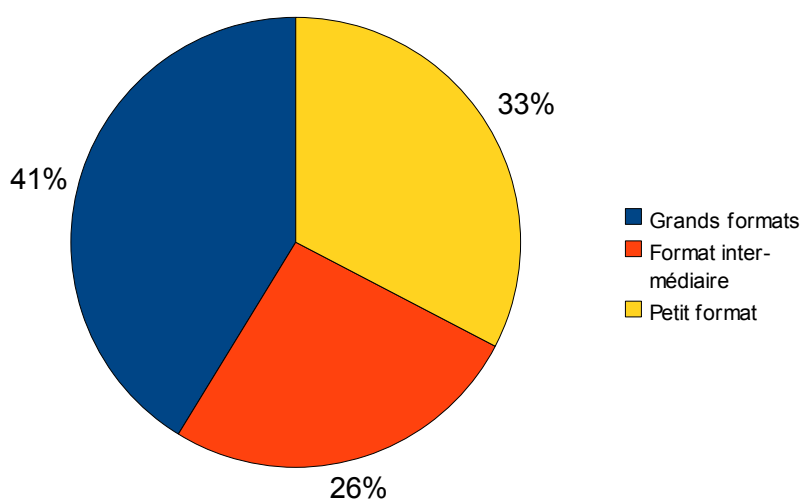
est le plus représenté (31 titres sur 54). En Sciences et Arts, les livres en grands formats sont majoritaires (36 ouvrages sur 82), mais les petits formats ne sont pas nettement moins nombreux (29 ouvrages). Notons que les ouvrages de médecine sont principalement en grands formats (21 livres sur 44). Le latin domine dans les ouvrages de Sciences et Arts (68,3%), la corrélation entre langue latine et grands formats se vérifie donc dans ce domaine. Les différents résultats obtenus démontrent que le lien entre langues anciennes et grands formats ou langues modernes et petits formats est à considérer avec précaution.

## 2) Le fonds des Minimes : prédominance des grands formats

**Tableau 37 : classement des ouvrages du fonds des Minimes par format (en nombre de titres)**

	<b>Grands formats</b>	<b>Format intermédiaire</b>	<b>Petit format</b>	<b>Total</b>
<b>Catalogue principal</b>	457	213	391	1061
<b>Livres donnés par mesure de la Rossignolière</b>	41	102	3	146
<b>Total</b>	498	315	394	1207

**Graphique 27 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes par format (en pourcentages)**



Si l'on considère l'ensemble du fonds des Minimes, les grands formats sont les plus nombreux (41%). Ainsi, au niveau global, la corrélation entre langue française et petits formats ne se vérifie nullement pour leur collection puisque nous avons vu que le français y est majoritaire (presque 56%). Notons que parmi les livres reçus en dons les in 8° sont les plus nombreux. Qu'en est-il si l'on observe les différentes catégories de livres ?

**Tableau 38 : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon le format en fonction de la catégorie à laquelle ils se rapportent (en nombre de titres)<sup>320</sup>**

Catégorie	Format			Total
	Grands formats	Format intermédiaire	Petit format	
Théologie	259	127	211	597
Droit	71	29	3	103
Histoire	50	17	38	105
Belles-Lettres	9	11	27	47
Sciences et Arts	46	29	25	100
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>213</b>	<b>304</b>	<b>952</b>

Les grands formats sont les plus nombreux dans chacune des catégories sauf dans celle des Belles-Lettres où ce sont les ouvrages de petit format qui sont majoritaires. Nous avons déjà souligné l'importance des petits formats dans la production de ce type de livres.

L'étude des formats de ces trois fonds reflète les spécificités de chacun d'eux en ce domaine et souligne surtout que la corrélation entre langue française et petits formats est loin d'être systématique. De ce fait, déterminer si un fonds est dynamique en s'appuyant sur la langue ou le format des ouvrages est parfois malaisé. Le critère qui apparaît essentiel en ce domaine est, bien entendu, la date d'édition des livres. Mais, dans les catalogues des bibliothèques des Augustins et des Minimes ces dernières ne sont pas indiquées ; par conséquent, il ne nous est malheureusement pas possible de procéder à des comparaisons avec le fonds des Grands carmes sur ce point. Les données concernant l'état des divers fonds sont également essentielles pour savoir si ces derniers sont renouvelés. Si les documents révolutionnaires contiennent souvent quelques renseignements sur ce point, il est plus rare d'en

<sup>320</sup> Les ouvrages des rubriques « *Libri catenati* » et « *Libri prohibiti* » que nous avons pu reclasser sont pris en compte dans ces résultats. Les ouvrages des rubriques « Dictionnaires » et « *Libri miscellanei* » ainsi que les dons ne sont pas inclus dans ces résultats.

trouver au sein des catalogues antérieurs. Le catalogue de la bibliothèque des Augustins de Rennes contient ce type d'informations, mais malheureusement pas celui des Minimes.

## **F La bibliothèque des Augustins : un fonds longtemps mal entretenu**

Les comptes rendus des visites des provinciaux de l'ordre, effectuées entre 1749 et 1788<sup>321</sup> dans le couvent rennais, figurant à la fin du catalogue des Augustins, font état d'une situation peu reluisante. Voici le compte rendu rédigé, en 1757, par le père Michel Hardy, provincial : « Nous avons vu la bibliothèque que nous avons trouvée en mauvais ordre et dans laquelle il manque un grand nombre de livres, dont plusieurs même sont importants : nous ordonnons qu'elle sera rangée dans un meilleur ordre, que chaque livre sera étiqueté et numéroté en dedans et en dehors par ordre alphabétique et suivant l'ordre des matières, que l'on fera un double inventaire, dont l'un contiendra les livres perdus, que l'on tâchera de retrouver, et l'autre, des livres actuellement existant dans ladite bibliothèque. Que l'on fera, de plus, un sérieux examen des livres qui sont au rebut, et que l'on en retirera ceux qui se trouveront bons [...] que l'on remettra dans la bibliothèque au rang qui leur convient ». Ce même provincial effectue une nouvelle visite en janvier 1759, la situation n'a pas changé. Il demande à ce que la remise en état de la bibliothèque se fasse au plus vite, sous peine de sanctions prévues par les constitutions de l'ordre « contre ceux qui négligent le soin des bibliothèques ». Les comptes rendus des années 1760 et 1773 ne font état d'aucune amélioration. Le provincial, lors de sa visite en 1776, mentionne des livres « entassés les uns sur les autres ». Il demande que l'on place les livres dans une autre pièce, le plancher de la bibliothèque menace de s'effondrer. Le compte rendu de 1784 indique que la pièce où les livres sont conservés est humide, ils moisissent. Ce n'est que lors du compte-rendu de 1788 qu'il est mentionné que la situation a changé. Les livres ont été placés dans une autre pièce. Le père des Vignes, bibliothécaire, se charge du fonds. Le provincial lui demande de dresser un nouveau catalogue relatif aux livres « non mutilés », ceux placés au rebut doivent être recensés à part. Afin que ces décisions soient appliquées, le provincial précise : « nous voulons qu'on en accuse l'exécution dans l'état de famille du chapitre prochain ».

Ainsi, le fonds des Augustins de Rennes a longtemps été très mal entretenu, malgré les exhortations des provinciaux de l'ordre et le risque de sanctions prévues par les constitutions. Si les livres sont pris en considération dans ces dernières, la situation dans le couvent de

---

321 BMVR de Rennes : Ms 567/1Mi323. Ces comptes rendus sont plus ou moins lisibles.

Rennes témoigne que la réalité est parfois toute autre. Comment l'expliquer ? S'il paraît difficile de proposer une réponse, nous pouvons avancer des hypothèses : le manque de moyens et/ou un désintérêt des frères du couvent semblent des explications probables. Au regard de l'état de la bibliothèque des Augustins au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble peu probable que le fonds ait été enrichi durant cette période.

Les catalogues de bibliothèques présentent la plupart du temps une réalité figée. Ils dressent la liste des ouvrages d'un fonds à un moment donné et l'on sait peu de choses du devenir de ces derniers par la suite. Parmi les catalogues conservés à Rennes, celui des Augustins et un de ceux des Grands carmes contiennent d'autres renseignements très précieux : état du fonds, aperçu des lectures individuelles des religieux et liste des acquisitions enrichie après la rédaction de la majeure partie du catalogue. Les documents révolutionnaires viennent compléter toutes ces données.

### III La situation des bibliothèques des ordres mendiants de la ville à l'époque révolutionnaire

#### A Le fonds des Augustins

L'inventaire du couvent des Augustins, réalisé le 9 septembre 1790, évoque, à plusieurs reprises, les livres<sup>322</sup>. Des ouvrages sont conservés dans les chambres des religieux. Celle du sous-prieur, le père Étienne-Clément des Vignes, contient environ 120 volumes (in 4°, in 8° et in 12°) qui lui appartiennent en propre. On ne sait rien de plus quant à ces derniers. Dans la chambre du père prieur, le père Joseph Vaucher, il y a une douzaine de volumes (in 8° et in 12°). Dans celle du père Étienne Fontarive se trouvent 24 volumes (in 12°) qui lui appartiennent. Remarquons que tous ces livres sont plutôt des ouvrages de petits formats donc relativement maniables et adaptés à la lecture individuelle dans un espace réduit. Il est indiqué que la bibliothèque était située au 1<sup>er</sup> étage du couvent. Dans cette dernière on dénombre 1 913 volumes, 31 au rebut ou en mauvais état et plus de 367 non « retriés »<sup>323</sup>. Le total s'élève à 2 311 volumes. Il y a peu de manuscrits, quelques cahiers de philosophie, théologie et sermonnaires ; ils sont décrits comme illisibles. Le fonds de la bibliothèque comprend également des *factums*, des mémoires et des gazettes ecclésiastiques. Ainsi, les chambres des religieux contiennent un peu moins de 200 volumes et la bibliothèque commune un peu plus de 2 300. Le nombre total de volumes de la bibliothèque commune s'inscrit dans un même ordre d'idée que le résultat que nous avons obtenu suite à l'exploitation de leur catalogue (2 214 volumes). Cela tend à indiquer qu'entre la rédaction du catalogue, en 1748, et la période révolutionnaire le fonds a été peu enrichi. Cette hypothèse est renforcée du fait que le fonds a été particulièrement négligé.

Un autre document mentionne également les ouvrages présents dans les chambres des religieux. Il s'agit du procès-verbal de dénombrement des meubles et effets présents dans les cellules de ces derniers, réalisé le 27 décembre 1790. La description des ouvrages y est très succincte. Elle se résume à une approximation de leur nombre et à leur thème, les titres ne sont pas mentionnés. Ainsi, dans la cellule du père Vaucher, prieur, il y a environ une douzaine de volumes : des bréviaires, des livres de piété et des ouvrages d'histoire. Ils lui appartiennent

---

322 Sauf mention contraire, tous les documents dont il est question dans cette sous-partie sont conservés aux ADIV, cote 1 Q 852.

323 Lecture incertaine.

personnellement. Dans la chambre du père des Vignes, sous-prieur et bibliothécaire, se trouvent environ 200 volumes (livres d'histoire, journaux, décrets, bulletins). Dans la cellule du père Fontarive il y a « un petit rayon de bibliothèque ». Dans celle du père Trébault, sacriste et procureur, « un grand rayon de bibliothèque et environ 40 volumes » qui lui appartiennent en propre. Ainsi, d'après les informations indiquées, environ 250 volumes sont répartis dans les chambres des religieux. De plus, cette répartition semble varier par rapport à celle mentionnée dans l'inventaire de septembre 1790.

Les 4 et 5 janvier 1791 des officiers municipaux effectuent le récolement de l'inventaire réalisé dans le couvent des Augustins le 26 février précédent et vérifié le 9 septembre. Ce procès-verbal contient un état « sommaire »<sup>324</sup> de la bibliothèque. Ce dernier a été rédigé par le sous-prieur du couvent, le père des Vignes, qui était en charge de la bibliothèque. Les officiers municipaux vérifient s'il y a conformité entre ce document et l'état réel du fonds. Ils indiquent que la description des ouvrages fournie par le père des Vignes est exacte et qu'ils ont « chiffré ledit état ». Le document mentionne le nombre de volumes contenus dans le fonds. Il y est fait référence au catalogue de 1748 qui est alors joint au présent état du fonds. Tout comme dans le catalogue rédigé par les religieux, il est précisé, dans le présent état, que la collection a été fortement négligée pendant environ une quarantaine d'années (livres conservés successivement dans divers « greniers », ouvrages rongés et souillés par des animaux). En 1788, le père prieur charge le père des Vignes de s'occuper de la bibliothèque. Le document indique que ce dernier s'est beaucoup investi pour remettre le fonds en état (classement des ouvrages, cotation de ces derniers, rangement sur des rayons). Le document relatif à la bibliothèque se divise en dix points. En premier lieu le bibliothécaire porte une appréciation générale sur le fonds. Il souligne la pauvreté de ce dernier : peu d'ouvrages rares ou précieux, vétusté et « difformité »<sup>325</sup> des livres. Dans un second point il est question des textes sacrés. Selon le père des Vignes, seuls les ouvrages de ce domaine peuvent « souffrir quelque tolérance » puisque les Augustins ont alors une Bible hébraïque, un Nouveau Testament avec des notes également en hébreu et des institutions dans la même langue. Il y a aussi un Nouveau Testament en arabe. Le troisième point a trait aux ouvrages sur les conciles, aux Pères de l'Église, aux interprètes, aux théologiens et aux controversistes. Le fonds contient les conciles généraux (5 volumes), presque tous les ouvrages des Pères de l'Église dont les œuvres de saint Jean Chrysostome (8 volumes en grec). Les ouvrages des

---

324 Expression utilisée dans le document.

325 *Idem*.

interprètes, nombreux, sont qualifiés d' « inintelligibles ». Les Augustins possèdent notamment 25 volumes de l'œuvre de dom Calmet et la Bible de Saci (incomplète). L'appréciation du sous-prieur sur les ouvrages de théologie et de controverse n'est guère positive : « beaucoup de vieux theologiens et d'inutiles controversistes surtout sur la bulle *Unigenitus* et sur les affaires du tems ». Les sermonnaires sont nombreux, mais beaucoup sont qualifiés de « très antiques ». Par contre, il est souligné que certains sont en langues étrangères. Les Augustins possèdent la *Bibliothèque des prédicateurs* (13 volumes in 4°) et des sermons de Cheminais, Massillon, Bourdaloue et Fléchier. Ils ont également les *Essais de morale* de Nicole. Ensuite, il est question du droit canon, du droit civil et des casuistes. On compte environ une centaine de volumes de Droit, ces derniers sont attribués du qualificatif « vieux ». Les casuistes sont peu nombreux. Les Augustins ont toutefois des ouvrages de Pontas, Sainte-Beuve, et Fromageau ainsi que « quelques volumes de la morale de Grenoble » par François Genest. Le père des Vignes souligne que les Augustins ont peu d'ouvrages d'Histoire mis à part l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (32 volumes in 12°) et une histoire de Port-Royal (une dizaine de volumes). La bibliothèque contient aussi des ouvrages de Tite-Live et de Moreri. Mais il est indiqué qu'en matière d'histoire grecque, romaine et française « il n'y a rien de complet ». Concernant la spiritualité, il y a beaucoup d'ouvrages « mais de vieux illuminés ». En philosophie on trouve Platon, Sénèque, Plutarque, Aristote et Descartes. En arts libéraux il y a Ptolémée, Vitruve, Archimède, Strabon, Euclide et Nostradamus. En médecine : Galien et Hippocrate. Dans les mélanges « il n'y a de remarquable qu'un grand atlas enluminé ». Parmi les orateurs profanes on trouve Démosthène, Homère, Hérodote, Aristophane, Aristote, Cicéron, César, Térence, Ovide, Pline, Lucain, Juvenal, Catulle, Tibulle, Properce et Pic de la Mirandole. Parmi les ouvrages relatifs aux humanités il est fait mention des auteurs Joseph Joubert, Ambroise Calepin et Pierre Danet. Les dictionnaires sont qualifiés de « vieux ». Il est indiqué qu'ils sont rédigés en français, italien, espagnol, arabe et chaldéen. En matière de manuscrits « il n'y a que quelques pitoyables manuscrits de theologie et de philosophie, encore ne peut-on pas les lire ». En dernier lieu, il est fait état du nombre d'ouvrages présents dans la bibliothèque, soit environ 2 200, il n'y a pas de nombre précis. Il est indiqué que le père des Vignes avait reçu en « présent » une centaine de volumes portant sur les affaires du temps qu'il a ajoutés au fonds. Il est indiqué qu'il faut soustraire, du nombre de volumes total, au moins une centaine d'ouvrages, placés au rebut du fait de leur usure : ils sont rongés.

Ainsi, à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le fonds des Augustins apparaît pauvre et vieilli et donc, par conséquent, inadapté. Ce constat étant dressé par le bibliothécaire du fonds, on peut le considérer comme plutôt objectif. La bibliothèque ne doit alors plus répondre de façon

satisfaisante aux besoins des religieux.

Dans le journal des commissaires bibliographes<sup>326</sup> seules des informations très succinctes sont fournies sur le fonds des Augustins. Ce dernier comprend 247 ouvrages soit 1 067 volumes. Comme pour le fonds des Grands carmes, il existe une grande différence entre l'estimation du nombre de volumes du fonds quand les ouvrages étaient encore dans le couvent et quand ils sont inventoriés dans les divers dépôts. Ici, la perte est très importante, environ 900 à 1 200 volumes selon que l'on se réfère aux chiffres indiqués dans l'inventaire de septembre 1790 ou dans l'état de la bibliothèque de janvier 1791. Comme il a déjà été mentionné pour la collection des Grands carmes, divers facteurs peuvent expliquer cet écart conséquent. Quand les livres étaient encore dans le couvent certains religieux ont pu en emporter avec eux ou bien certains ont pu être volés par des tiers ou abîmés. Les cas de vols, de détérioration d'ouvrages existent aussi dans les divers dépôts. Lors du transport d'un lieu à un autre certains ouvrages sont parfois perdus et des mélanges entre divers fonds peuvent avoir lieu.

## **B Le fonds des Minimes**

L'inventaire réalisé dans le couvent des Minimes du 25 au 27 mai 1790 comprend une description des livres de leur bibliothèque<sup>327</sup>. Ce document mentionne que cette dernière contenait alors environ 400 volumes in folio, environ 300 volumes in 4° et environ 800 volumes in 8° et in 12°, soit un total d'environ 1 500 volumes. A l'issue de l'exploitation du catalogue de leur bibliothèque, datant de 1768, nous avons obtenu un résultat de 1 908 volumes. La « perte » d'environ 400 volumes en seulement une vingtaine d'années semble surprenante. Peut-être les officiers municipaux chargés de l'inventaire ont-ils laissé de côté certains ouvrages perçus comme « inutiles » ou bien endommagés. Cette approximation du nombre de volumes par format s'accompagne de données qualitatives sur les ouvrages. Les in folio sont des ouvrages de Théologie (patristique, théologie scolastique, théologie morale, commentaires des Écritures), d'Histoire, des dictionnaires et des ouvrages de morale<sup>328</sup>. Certaines indications de titres et d'auteurs sont fournies : « la Somme de st Thomas [...], un

---

326 BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 560.

327 Sauf mention contraire, les données présentées dans cette sous-partie sont extraites de ADIV 1 Q 860.

328 Il n'est pas précisé s'il s'agit d'ouvrages de morale dans un sens religieux ou de manière général auquel cas ces livres se rattachent à la catégorie Sciences et Arts.



grand atlas de Gerard<sup>329</sup>, le *Dictionnaire des cas de conscience* par Pontas et 3 volumes enchainés sur une table, les antiquités expliquées par Montfaucon en cinq volumes, les dictionnaires de Furetière en 2 volumes, de Trévoux en six volumes, de Moreri en six volumes et de Bayle en quatre volumes, y compris ses œuvres. Plus un ancien manuscrit en trois volumes intitulé *Les illustres prelates*, par Guy Belaud<sup>330</sup>, minime, mort en 1669 ». Les in 4° sont « commentaires de l'Écriture sainte, prophetes et histoires. Entres autres, l'histoire ecclesiastique de Fleuri en trente-six volumes, dont le premier manque. *L'histoire de France* du pere Daniel en 10 volumes ». Les in 8° et les in 12° sont des livres de Théologie (sermonnaires, livres de piété, livres de théologie, ouvrages de controverse), d'Histoire et de morale<sup>331</sup>. Quelques exemples sont cités « l'histoire ecclesiastique par le pere Alexandre, les conferences de Paris [...] abrégé de l'histoire de France en six volumes et des livres relatifs à l'affaire des Jesuites ». La chambre du père correcteur, Hyppolyte de Vaux, contient également des livres, mais aucune donnée précise n'est indiquée à leur sujet mis à part qu'ils appartiennent audit père correcteur. Dans la chambre du père René Hubert se trouvent 67 volumes (in 8° et in 12°) qui font partie de la collection du couvent. Dans la chambre du père Pierre Gilles des livres étaient également rangés mais aucune précision n'est apportée sur ces derniers.

Le récolement de l'inventaire de mai 1790, réalisé les 4 et 5 avril 1791, mentionne qu'aucun changement n'a été constaté depuis ce dernier en ce qui concerne la bibliothèque. Ce récolement est toutefois l'occasion de placer dans la bibliothèque les livres qui se trouvaient dans le chœur<sup>332</sup> et dans la chambre du père Hubert (environ 50 volumes)<sup>333</sup>.

Le journal des commissaires bibliographes<sup>334</sup> fournit très peu d'informations sur le fonds des Minimes. Il est uniquement indiqué que ce dernier contenait 787 titres en 1 104 volumes. Là encore, nous constatons une différence assez conséquente entre les données fournies par l'inventaire de leur couvent et celles figurant dans ce journal. En 1790, leur fonds était évalué à environ 1 500 volumes, quatre à cinq ans plus tard il en contient environ 400 de

---

329 Il s'agit probablement d'un ouvrage de Gérard Mercator.

330 Lecture incertaine.

331 *Idem*.

332 Le document ne contient pas de précisions sur ces derniers, ni quantitatives ni qualitatives.

333 Il s'agit du même religieux que celui qui avait dans sa chambre des ouvrages appartenant à la bibliothèque commune lors de l'inventaire. Si, lors du récolement, les ouvrages retrouvés dans sa chambre sont les mêmes qu'environ un an plus tôt ils font sans doute partie du fonds commun. Qui plus est, le fait que ces derniers soient déposés dans la bibliothèque commune tend à l'indiquer.

334 BMVR de Rennes : 1Mi 322/Ms 560.

moins. A ce sujet les explications plausibles avancées pour les deux autres fonds sont, bien entendu, envisageables pour celui des Minimes.

Voyons à présent quel était l'état de toutes les bibliothèques d'ordres mendiants de la ville à l'époque révolutionnaire.

### C Un aperçu de la situation des diverses bibliothèques des ordres mendiants de la ville à l'époque révolutionnaire

**Tableau 39 : État des bibliothèques des ordres mendiants rennais en 1790<sup>335</sup>**

Ordre	État de la bibliothèque en 1790
Augustins	Environ 2 000 volumes
Capucins	4 681 volumes <sup>336</sup>
Grands Carmes	10 600 volumes
Carmes déchaussés	1 938 volumes
Dominicains	5 298 volumes
Franciscains	Pas d'indication chiffrée, la bibliothèque est en désordre et en mauvais état <sup>337</sup> .
Minimes	1 602 volumes

Ainsi, la collection des Grands carmes se démarque de façon très nette par son importance. Elle est, de très loin, celle qui contient le plus de volumes parmi les collections des ordres mendiants de la ville. Le fonds des Dominicains, qui est le deuxième plus important, contient environ deux fois moins de volumes. Pourtant, ces deux ordres se sont installés dès l'époque médiévale à Rennes et les Dominicains encore plus précocement que les Grands carmes. Une réforme a aussi vu le jour dans le couvent des Dominicains de Rennes et

335 Données extraites de REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution...*, op. cit., p. 168, 175, 180, 188, 192 et 198 pour tous les fonds sauf pour la bibliothèque des Capucins pour laquelle les informations proviennent du journal des commissaires bibliographes chargés d'inventorier les livres se trouvant dans les divers dépôts (BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 560).

336 Dans le journal des commissaires bibliographes (BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 560) il n'est pas indiqué explicitement combien de volumes ce fonds contenait. Les livres des Capucins étaient conservés dans le dépôt n° 27, le premier ouvrage inventorié porte le n° 15 319. Ensuite le journal fait mention du fonds des Minimes, conservé dans le dépôt n°28, dont le premier ouvrage inventorié porte le n° 20 000.

337 REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution...*, op. cit., p. 188. Lors des inventaires réalisés en 1790, les religieux du couvent des Franciscains indiquent que le mauvais état de la bibliothèque est la conséquence de la non réparation du toit et du gaspillage. De plus, en 1775, un vol s'est produit, les livres les plus récents sont dérobés. Ainsi, en 1790, « la quantité de bouquins qui s'y [dans leur bibliothèque] trouvent surpasse de beaucoup les bons ouvrages qui y sont restés ». « Les commissaires municipaux déclarent avoir trouvé la bibliothèque dans un tel désordre que « leurs fonctions publiques ne leur laissaient pas un temps suffisant pour en faire l'inventaire, vu surtout qu'il n'existait aucun catalogue » ».

c'est également un lieu de formation (*studium*) pour toute la province dominicaine dont il fait partie<sup>338</sup>. Ainsi, la bibliothèque des Grands carmes se démarque une fois encore même par rapport à une collection d'un couvent aux caractéristiques similaires. Mais, la collection des Dominicains n'en demeure pas moins importante. Les bibliothèques de cet ordre sont d'ailleurs souvent assez riches puisque les Dominicains se consacrent à la recherche théologique et à la prédication<sup>339</sup>. La bibliothèque du premier ordre mendiant installé à Rennes, celle des Franciscains, est en fort mauvais état. Leurs revenus, environ 10 320 livres, sont pourtant parmi les plus élevés des couvents de la ville en 1790, seuls les Grands carmes (environ 12 350 livres) et les Dominicains (environ 11 770 livres) en ont de plus importants<sup>340</sup>. Nous ne savons pas si cette situation est relativement récente ou si le fonds a été mal entretenu durant de nombreuses années. Il est regrettable que nous ne disposions d'aucune information chiffrée sur leur collection. Nous pouvons néanmoins souligner, qu'en général, les collections des Franciscains sont plutôt pauvres, surtout en province<sup>341</sup>.

Parmi les collections des ordres mendiants installés dans le contexte de la Réforme catholique, la bibliothèque des Augustins possède une taille honorable étant donné que le couvent n'a été fondé que pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et que les religieux, nous l'avons vu, y étaient peu nombreux. Mais ces chiffres nous disent, en réalité, peu de choses sur le fonds qui était en fait particulièrement vétuste. La collection des Capucins est plus importante, mais il est vrai qu'ils s'implantent à Rennes au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'importante numérique de leur collection, 4 681 volumes, peut étonner puisque les Capucins ont souvent des fonds de faible importance<sup>342</sup>. Mais nous avons vu qu'ils jouent un grand rôle en tant que prédicateurs à Rennes : 66 des 156 mentions de prédications effectuées par des mendiants dans la ville le sont par des religieux de cet ordre<sup>343</sup>, soit environ 42%. De plus, la collection des Capucins de Rennes a reçu en don la bibliothèque de Bertrand d'Argentré (1519-1590), sénéchal de Rennes et historien<sup>344</sup>. La collection des Carmes déchaussés, 1 938

338 Données fournies par Mr Georges Provost.

339 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 19.

340 REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution...*, *op. cit.*, p. 190, 176 et 193.

341 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 19.

342 *Ibidem*.

343 NOUVEL DE LA FLECHE (H.), *Les prédicateurs à Rennes...*, *op. cit.*, p.30 (fascicule principal du mémoire).

344 Ce n'est pas Bertrand d'Argentré qui a fait don de sa bibliothèque aux Capucins. De toute façon, à sa mort, en 1590, les Capucins n'étaient pas encore implantés à Rennes. Leur couvent est fondé en 1604. La petite-fille de Bertrand d'Argentré, Caliope d'Argentré avait hérité de la collection. Elle la donna à son mari, Henri de Bourgneuf (premier président du Parlement de Bretagne). Ce dernier mourut en 1671. Par la suite, Caliope d'Argentré fit don de la collection de son grand-père aux Capucins. En 1582, Bertrand d'Argentré avait effectué un inventaire de sa collection, cette dernière contenait 2 943 titres. D'après les informations contenues dans MAILLET (D.), *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de Rennes, publié sous l'administration de M. de Lorgeril. Deuxième partie comprenant les Belles-Lettres et l'Histoire*, Rennes, Imprimerie de Mlle Jausions, 1823-1828, p. 1339.

volumes, s'inscrit dans le même ordre de grandeur que celle des Augustins. La bibliothèque des Minimes est la plus petite de celles des ordres mendiants qui s'implantent à Rennes au XVII<sup>e</sup> siècle. Soulignons, cependant, que la taille d'un fonds n'est qu'un critère parmi d'autres pour caractériser une collection, l'exemple de la bibliothèque des Augustins le montre bien.

Même si la plupart de ces données ne sont que quantitatives, elles font ressortir l'importance du fonds des Grands carmes et permettent de constater si les informations dont nous disposons sur les bibliothèques de ces divers ordres ailleurs qu'à Rennes se vérifient dans la ville ou non. L'ancienneté des couvents ne paraît pas être un critère suffisant pour expliquer l'importance d'une collection. Le rayonnement d'un couvent au-delà de son lieu d'implantation, le fait qu'il abrite ou non des cycles de formation sont des éléments essentiels d'explication. Les diverses activités des religieux (prédication, confession, prière, recherche théologique...) entrent également en compte. Les revenus des couvents sont également à prendre en considération, même s'il n'y a pas toujours corrélation entre ces derniers et l'importance des bibliothèques qu'ils abritent.

La présentation des fonds des Augustins et des Minimes a fait apparaître des points communs et des divergences entre ces deux fonds et celui des Grands carmes. Parmi les différences essentielles, il faut insister sur la taille de ces bibliothèques. Celle des Grands carmes est la seule des trois à être de grande taille, et, plus largement, la seule de la ville dans ce cas. L'ouverture aux domaines profanes est également la plus importante dans cette bibliothèque. En matière de Théologie, on retrouve une caractéristique commune aux trois fonds : la forte présence des ouvrages de spiritualité. Ces fonds témoignent donc de « l'invasion mystique » du XVII<sup>e</sup> siècle. Au niveau de la langue, les livres de la bibliothèque des Augustins, majoritairement en latin, présentent un profil plutôt traditionnel. Le français prédomine dans les deux autres fonds, avec des nuances en fonction du domaine auquel se rattachent les ouvrages. Le fonds des Grands carmes est toujours enrichi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au regard de l'état de leur fonds durant une bonne partie du second XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est sans doute pas le cas de la collection des Augustins<sup>345</sup>. Le catalogue des Minimes ayant été rédigé tardivement, en 1768, on peut supposer que le fonds a conservé un certain dynamisme jusqu'à la Révolution d'autant plus que nous n'avons aucun élément attestant la mauvaise conservation des ouvrages qu'il contenait. L'histoire du couvent des Grands carmes de Rennes (réforme de Touraine, noviciat...) constitue certainement un des éléments essentiels pour expliquer l'originalité de leur collection. Les bibliothèques des Augustins et des Minimes présentent un « visage » plutôt classique, mais ceci n'apparaît guère étonnant étant donné que ces deux couvents sont créés dans le contexte de la Réforme catholique. Le rôle premier de ces religieux est d'encadrer les fidèles, même s'il est vrai que le couvent des Minimes accueillait aussi des étudiants en théologie<sup>346</sup>.

Suite à la présentation générale de ces trois fonds, abordons les divers sujets de controverse auxquels s'intéressaient les Grands carmes et, dans un moindre mesure, les Augustins.

---

345 Le père des Vignes mentionne dans l'état de la bibliothèque rédigé en janvier 1791 (ADIV 1 Q 852) qu'il a reçu des ouvrages en « présent ». Le fonds était donc enrichi partiellement à certaines périodes mais probablement bien davantage par des dons de tiers que par l'achat d'ouvrages par les religieux.

346 ADIV 1 G 748.

## **Chapitre 4 : approche des controverses dans les bibliothèques ecclésiastiques (Grands carmes et Augustins)**

A l'époque moderne, de nombreuses controverses voient le jour. Elles suscitent de multiples écrits. La production de ces derniers, à grande échelle, et leur diffusion est rendue possible par l'apparition de l'imprimerie. L'humanisme soulève la question du rôle joué par l'homme dans son accès au salut, question qui va devenir prépondérante pendant une grande partie de la période. L'apparition de la Réforme protestante entraîne la réaction de l'Église catholique qui est conduite à réaffirmer les principes fondamentaux qui la caractérisent. On insiste sur la nécessité de dispenser une meilleure formation au clergé afin de mieux encadrer les fidèles. De nouveaux ordres religieux voient le jour. La question de la traduction des Écritures et de leur accessibilité aux fidèles se pose également, ceci même au sein de l'Église catholique où diverses tendances sont visibles. Les divergences entre les clercs de sensibilité empreinte de « l'humanisme dévot » et ceux davantage « rigoristes » atteignent leur paroxysme lors de la controverse janséniste. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les philosophes des Lumières soulèvent la question de l'incrédulité. L'époque moderne se caractérise également par d'autres controverses de plus ou moins grande ampleur.

Ces controverses, qui provoquent des débats acerbes entre religieux, sont également diffusées, dans une certaine mesure, auprès des fidèles par le biais de la prédication ou encore de la confession. Les religieux mendiants ayant vocation à exercer ces dernières, intéressons-nous aux controverses auxquelles ils prêtaient attention. Il semble, en effet, essentiel d'établir des liens entre les livres présents dans les fonds et les « activités » exercées par les religieux, même si cela n'est pas toujours aisé. Nous avons concentré notre étude sur quelques points particuliers. Pour le fonds des Grands carmes, nous avons étudié la question des controverses de manière globale (controverses protestante, janséniste et autres). Pour le fonds des Augustins, nous avons porté notre attention sur la question janséniste dans le but d'effectuer une comparaison avec le fonds des Grands carmes.

Après des précisions méthodologiques et un aperçu général de ces questions dans les

deux collections, nous présentons les caractéristiques de la controverse protestante dans le fonds des Grands carmes. Ensuite, nous traitons de la question janséniste dans les deux collections. Enfin, les autres controverses auxquelles les Grands carmes s'intéressaient seront évoquées de manière succincte.

# I Présentation des outils utilisés pour le classement des ouvrages et aperçu général de la question dans les deux fonds

## A Instruments de travail et précisions méthodologiques

Pour procéder au classement des ouvrages selon les controverses auxquelles ils se rapportent et obtenir des informations sur leurs auteurs un certain nombre d'outils se sont avérés très précieux<sup>347</sup>. Précisons que nous avons traité la question des controverses à partir des ouvrages contenus dans la rubrique « *Controvertistae* » et dans les ajouts du catalogue des Grands carmes et dans les rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* » et « *Casuistae* » du catalogue des Augustins<sup>348</sup>. Nous avons également étudié, succinctement, les rubriques « *Libri prohibiti* » des deux catalogues afin d'apporter des compléments d'information sur certains points<sup>349</sup>. Signalons que les livres classés parmi les « *Libri prohibiti* » ne sont pas pris en considération dans les statistiques globales présentées dans ce chapitre.

Nous citons ici les principaux outils utilisés.

### Sur la controverse protestante :

- DESGRAVES (L.), *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France, 1598-1685*, Genève/Paris, Droz, 1984-1985 (2 vol.). Ce répertoire concerne donc des ouvrages publiés entre la promulgation de l'édit de Nantes, en 1598, et sa révocation, en 1685. Ce répertoire n'est pas exhaustif. Des ouvrages doctrinaux sur la question, des comptes-rendus des conférences entre catholiques et protestants et des récits de conversions y figurent. Les sermons ont été exclus, à de rares exceptions près, ainsi que les actes officiels produits par des autorités politiques ou des Églises (sauf certains synodes et certains textes de l'Assemblée générale du Clergé de France)<sup>350</sup>.

### Sur la controverse janséniste :

- COLONIA (D.), *Bibliothèque janséniste, ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme, qui ont paru depuis la naissance de cette hérésie*

---

347 Certains titres sont explicites et certains auteurs encore connus aujourd'hui mais ce n'est pas toujours le cas.

348 Catalogue des Grands carmes : BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566, catalogue des Augustins : BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 567.

349 Ces rubriques « *Libri prohibiti* » n'ont pas été analysées pour la question des controverses autres que le protestantisme et le jansénisme.

350 Informations extraites de l'introduction du présent ouvrage p. II et III.



(1731, version numérisée consultée sur Google books)<sup>351</sup>.

- COLONIA (D.), *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme*, Anvers, Jean-Baptiste Verdussen, 1752.

Ces deux ouvrages, rédigés par le Jésuite Dominique Colonia, sont très utiles puisqu'ils sont contemporains de la controverse.

#### Outils transversaux :

- *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1937-1995.
- BACKER (Augustin de) et BACKER (Aloys de), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles/Paris, O. Schepens et A. Picard, 1890-1932 (11 volumes).
- BARBIER (A.-A.), *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris, Librairie Paul Daffis, 1872<sup>352</sup>.
- La Base patrimoine du Catalogue Collectif de France (CCFR) : <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>.
- Le Catalogue général de la BNF : [http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue).
- Google books : <http://books.google.com/>. Cet outil s'est avéré très utile pour obtenir des informations sur les ouvrages et les auteurs dont il n'était pas fait mention dans les diverses ressources citées ici.
- MICHAUD (L.-G.), *Biographie universelle, ancienne et moderne ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont faits remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, éditions Michaud frères, 1811-1862, (85 volumes).
- PERENNES (F.) et FELLER (F.-X.), *Dictionnaire de biographie chrétienne et anti-chrétienne*, Paris, Abbé Migne (éditeur de la Bibliothèque universelle du clergé), 1851.
- TASSIN (R.-P., dom), *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, ordre de S. Benoît, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine en 1618 jusqu'à présent*, Bruxelles, 1770.

Par ailleurs, pour les controverses protestante et janséniste les travaux de B. Dompnier et de M.-H. Froeschlé-Chopard ont été d'une aide précieuse tant au niveau méthodologique que pour effectuer des comparaisons avec les collections des Grands carmes et des Augustins

---

351 Cette édition contient aussi une liste des ouvrages antijansénistes (non exhaustive).

352 Version numérisée fournie par Mr Georges Provost.

de Rennes<sup>353</sup>. L'étude de la question janséniste dans les bibliothèques présentant un certain nombre de difficultés, il est nécessaire de développer la méthode que nous avons employée pour ce faire. Pour déterminer quels étaient les livres jansénistes nous avons suivi la méthode décrite par M.-H. Froeschlé-Chopard dans les deux articles précités<sup>354</sup> avec quelques adaptations<sup>355</sup>. Comme le souligne M.-H. Froeschlé-Chopard, étudier le jansénisme d'une bibliothèque n'est guère aisé puisqu'il s'agit de mettre en parallèle les données contenues dans les catalogues des bibliothèques avec celles d'une histoire des idées<sup>356</sup>. C'est à dire « confronter une bibliothèque concrète à une bibliothèque idéale qui rassemblerait la production des grands maîtres du jansénisme, ainsi que toutes les tendances de la polémique. Tâche évidemment impossible à réaliser dans le détail, mais qu'on ne peut cependant éviter, en replaçant chaque auteur rencontré dans l'histoire du mouvement et celle de ses principaux protagonistes »<sup>357</sup>. La première difficulté est de définir le jansénisme. Faut-il prendre en considération tous les ouvrages traitant des rôles respectifs de la grâce et de la liberté dans l'accès au salut ? Faut-il retenir tous les aspects du jansénisme au cours de l'histoire de la controverse (rigorisme moral, richérisme, gallicanisme, lutte contre les Jésuites, résistance à l'autorité monarchique) ? Les ouvrages écrits par des auteurs reconnus comme jansénistes mais ne traitant pas principalement de théologie doivent-ils être pris en compte ? Faut-il intégrer dans l'analyse les ouvrages des antijansénistes « comme une autre réponse aux mêmes problèmes »<sup>358</sup> ? M.-H. Froeschlé-Chopard prend en compte les ouvrages des auteurs reconnus comme jansénistes et les livres qualifiés comme tels soit par les contemporains opposés au jansénisme<sup>359</sup> soit par les études contemporaines<sup>360</sup>. Signalons que nous avons

---

353 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon », dans *R.E.H.F.*, n°210, tome 83, janvier-juin 1997, p. 45-55 et *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Centurion, 1985. FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *R.H.E.F.*, tome 83, 1997, p. 57-78 et « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Provence historique*, tome XLIII, fascicule 171, janvier-mars 1993, p. 3-34.

354 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 57-60 et « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 16-18.

355 Ces dernières seront précisées au cours du présent paragraphe.

356 La description de la méthode employée s'appuie sur les explications de M.-H. Froeschlé-Chopard contenues dans FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 57-60 et « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 16-18.

357 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 16.

358 *Ibid.*, p. 16.

359 Cf les ouvrages de Dominique Colonia cités plus haut.

360 Outre les travaux de M.-H. Froeschlé-Chopard, il nous faut citer MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998 ; « L'Église et la nation. Du dépôt de la vérité au dépôt des lois : la trajectoire janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n°5, septembre-octobre 1991, p. 1177-1205 (du même auteur) ; COGNET (L.), *Le jansénisme*, Paris, P.U.F., 1961 et TAVENEAU (R.), *Jansénisme et Réforme catholique. Recueil d'articles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992.

intégré les ouvrages des auteurs jansénistes abordant la question protestante dans notre analyse de cette controverse, ils sont donc comptabilisés une seule fois et non pas deux. Notre étude prend également en compte les ouvrages des auteurs opposés au jansénisme. Afin de déterminer les livres concernés nous nous sommes référée aux différents outils et articles précités dans cette sous-partie.

Une remarque importante, à chaque fois qu'un nombre d'ouvrages par auteur est cité dans ce chapitre il s'agit du nombre d'ouvrages de l'auteur donné portant sur la controverse dont il est question contenu soit dans la rubrique « *Controvertistae* » du catalogue principal soit dans les ajouts du catalogue des Grands carmes, et non du nombre d'ouvrages total de l'auteur en question présents dans le fonds. Il en va de même pour les livres contenus dans les rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* » et « *Casuistae* » du catalogue des Augustins ainsi que pour les livres classés interdits figurant dans les deux catalogues. Signalons également qu'en présence de plusieurs éditions d'un même titre nous les avons toutes comptabilisées. Quand un même ouvrage est mentionné à divers endroits du catalogue nous avons considéré qu'il s'agissait d'éditions distinctes du livre en question<sup>361</sup>. Si plusieurs exemplaires d'un même titre sont énumérés les uns à la suite des autres, en l'absence de date d'édition, nous avons considéré qu'il s'agissait de la même édition sauf si les formats différaient. Précisons que la présence d'un ouvrage en plusieurs exemplaires (que les éditions soient identiques ou non) n'est pas toujours un choix, elle peut aussi résulter de dons.

---

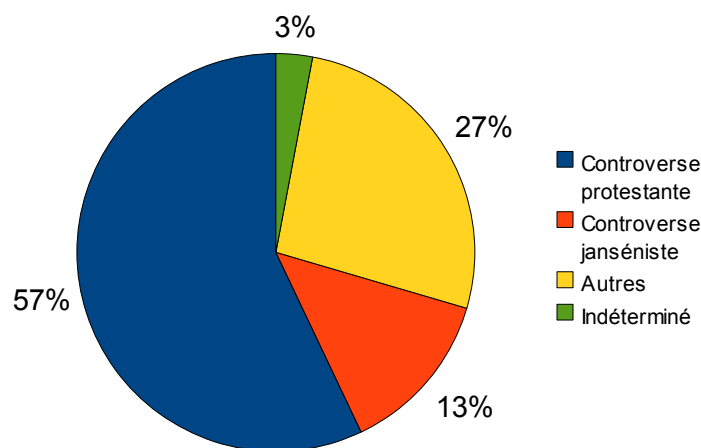
361 Ce cas de figure est surtout valable pour le catalogue de la bibliothèque des Grands carmes.

## B Présentation générale des sujets de controverses présents dans le fonds des Grands carmes

**Tableau 40 : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (catalogue principal, en nombre de titres)**

Controverse protestante			Controverse janséniste			Autres <sup>362</sup>	Indéterminé	Total
Favorable aux idées réformées	Anti-protestant	Indéterminé	Favorable aux idées jansénistes	Anti-janséniste	Indéterminé			
2	227 <sup>363</sup>	2	25	27	1	107	12	403
<b>231</b>			<b>53</b>			<b>107</b>	<b>12</b>	<b>403</b>

**Graphique 28 : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (catalogue principal, en pourcentages)**



Les ouvrages de controverse présents dans le catalogue principal des Grands carmes traitent majoritairement de la question protestante (57%). Il est fondamental de préciser que parmi les 231 ouvrages sur la question, seulement 2 sont favorables aux idées réformées. La question janséniste occupe 13% des ouvrages de controverse du catalogue principal. En la

<sup>362</sup> Les thèmes de ces controverses sont très variés. Nous apporterons des précisions plus loin.

<sup>363</sup> Neuf de ces ouvrages ont été écrits par des auteurs jansénistes.

matière, les Grands carmes se procurent aussi bien les ouvrages des auteurs favorables aux idées jansénistes que ceux des antijansénistes. Les Grands carmes s'intéressaient également à toutes sortes d'autres controverses (27% des ouvrages de ce type, soit tout de même plus du quart).

Rappelons que la rédaction du catalogue principal s'est probablement achevée au cours de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle. En conséquence, la forte présence, dans le catalogue principal, d'ouvrages traitant de la controverse protestante n'est guère surprenante étant donné que ce n'est qu'à partir de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, que cette controverse ne revêt plus les mêmes enjeux. Par ailleurs, la controverse janséniste débutant dans les années 1640 et se poursuivant tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle la relative faible part des livres en rapport avec cette dernière dans le catalogue principal est normale<sup>364</sup>. La répartition des livres des compléments selon les controverses auxquelles ils se rapportent est, logiquement, fort différente.

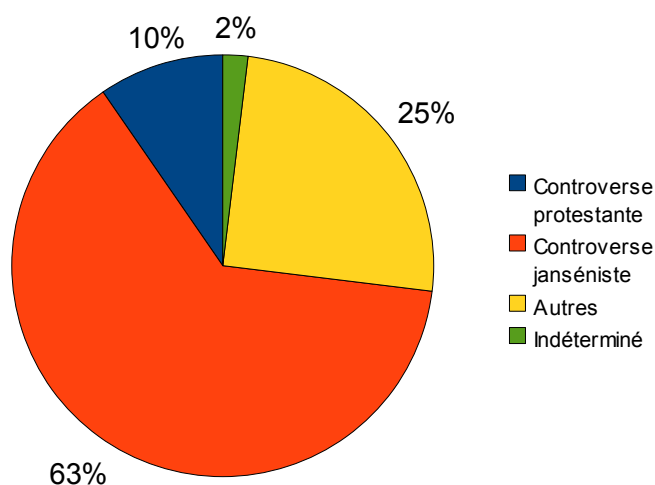
**Tableau 41 : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (ouvrages des compléments, nombre de titres)**

Controverse protestante			Controverse janséniste			Autres	Indéterminé	Total
Favorable aux idées réformées	Anti-protestant	Indéterminé	Favorable aux idées jansénistes	Anti-janséniste	Indéterminé			
9	11	/	44	83 <sup>365</sup>	5	52	4	
<b>20</b>			<b>132</b>			<b>52</b>	<b>4</b>	<b>208</b>

364 Bien sûr les débats autour de la grâce nés de deux visions antagonistes de la part du rôle de l'homme dans son salut (une vision plutôt humaniste de l'homme contre une vision qui se réfère à la Tradition) sont plus anciens et ne débutent pas avec la publication de l'*Augustinus* de Jansénius en 1640.

365 Dont 45 volumes des *Mémoires de Trévoux* (1701-1711). Ils appartenaient au père Alexis (confesseur des Carmélites). Il les avait achetés lui-même. Même si ce périodique ne traitait pas que de la question janséniste nous les avons inclus ici. En effet dans son étude sur le jansénisme dans les bibliothèques de Toulon M.-H. Froeschlé-Chopard prend les exemplaires de ce périodique en compte. Cf. FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 71.

**Graphique 29 : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (ouvrages des compléments, en pourcentages)**



Parmi les ouvrages acquis au XVIII<sup>e</sup> siècle, la controverse à laquelle les Grands carmes portent le plus d'intérêt est la controverse janséniste (63%). Ils ont toujours des livres à la fois favorables et opposés aux idées jansénistes avec une large majorité pour ces derniers (près de 63%). La part de la controverse protestante a largement diminué pour les raisons évoquées plus haut. Même si le nombre d'ouvrages sur la question est faible (seulement 20) les livres favorables au protestantisme (au nombre de 9) sont presque aussi nombreux que ceux qui y sont opposés (11 ouvrages). Toutefois nous verrons plus loin que tous les ouvrages favorables au protestantisme proviennent du don de Mr de Bégasson. Les diverses autres controverses représentent le quart de l'ensemble, soit une proportion presque équivalente à celle présente dans le catalogue principal.

Notons que si l'on considère l'ensemble du fonds la controverse protestante occupe 41% de l'ensemble, la controverse janséniste 30%, les autres controverses 26% et les ouvrages pour lesquels nous n'avons pas d'information 3%.

Après avoir présenté la répartition des ouvrages selon les thèmes qu'ils abordent, intéressons-nous aux auteurs qui les ont rédigés.

**Tableau 42 : répartition des auteurs d'ouvrages de controverse selon leur état<sup>366</sup>**

<b>État des auteurs</b>	<b>Nombre d'auteurs</b>
<b>Clergé séculier</b>	
Lazaristes	2
Oratoriens <sup>367</sup>	7
Autres <sup>368</sup>	82
Chanoines séculiers	16
<b><u>Total clergé séculier</u></b>	<b>107</b>
<b>Clergé régulier</b>	
Augustins	1
Bénédictins <sup>369</sup>	16
Capucins	7
Carmes <sup>370</sup>	23
Dominicains	12
Feuillants	2
Franciscains <sup>371</sup>	14
Jésuites	59
Minimes	2
Chanoines réguliers	4
Réguliers ordre indéfini	2
<b><u>Total clergé régulier</u></b>	<b>142</b>
Clercs (indéfinis)	5
<b><u>Total des clercs<sup>372</sup></u></b>	<b>254</b>
<b>Auteurs protestants</b>	<b>5</b>
<b>Laïcs</b>	<b>38</b>
<b>Total global<sup>373</sup></b>	<b>297</b>

La part des clercs, environ 85,5%, est très nettement majoritaire comme on pouvait s'y attendre au regard du type d'ouvrages étudié ici. En leur sein, les réguliers sont davantage représentés, près de 56%, mais pas de manière écrasante. A eux seuls, les Jésuites, avec 59

366 Les auteurs de l'Antiquité ne sont pas pris en considération.

367 Les auteurs qui ont été oratoriens mais qui ont été exclus de leur ordre ne sont pas comptabilisés dans cette ligne.

368 Dont treize théologiens.

369 Dont huit Mauristes et un Cistercien.

370 Dont deux Carmes déchaussés.

371 Dont trois Récollets et un Observantin.

372 Les ministres protestants ne sont pas comptabilisés ici.

373 Signalons que ce total ne prend pas en compte les auteurs pour lesquels nous n'avons pas d'information, soit 31 au total.

auteurs, constituent environ 41,5% des réguliers. Cet élément peut laisser supposer que les Grands carmes de Rennes ont plutôt une sensibilité marquée par « l'humanisme dévot ». Toutefois, il faut prendre en considération que les membres de la Compagnie de Jésus se sont impliqués dans de nombreuses controverses et ont produit beaucoup d'ouvrages sur ces questions. Les autres religieux réguliers les plus représentés sont les Carmes (23 religieux dont deux Carmes déchaussés), environ 16% des réguliers présents dans le fonds sur ces questions. Nous verrons plus loin que ce n'est ni dans la controverse protestante, ni dans la controverse janséniste que ces derniers sont les plus impliqués. Notons, dès à présent, que les auteurs protestants sont très peu nombreux, seulement 5<sup>374</sup>, alors qu'il est question de la controverse protestante dans 41% des ouvrages de controverse du fonds. Les laïcs occupent près de 13% des auteurs pour lesquels nous avons des informations, étant donné la nature des ouvrages cette proportion n'est pas négligeable.

## **C Éléments de comparaison avec les Augustins**

A défaut de présenter une vision globale des controverses présentes dans le catalogue des Augustins, il est possible de s'interroger sur le profil des auteurs des rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* » et « *Casuistae* ».

---

374 Rappelons que les ouvrages contenus dans la rubrique « *Libri prohibiti* » ne sont pas comptabilisés ici.



**Tableau 43 : répartition des auteurs des ouvrages des rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* » et « *Casuistae* »<sup>375</sup>**

<b>État des auteurs</b>	<b>Nombre d'auteurs</b>
<b>Clergé séculier</b>	
Lazaristes	1
Oratoriens	6
Sulpiciens	1
Autres	13
<b><u>Total clergé séculier</u></b>	<b>21</b>
<b>Clergé régulier</b>	
Bénédictins	1
Capucins	2
Carmes	2
Chartreux	1
Dominicains	7
Feuillants	1
Franciscains <sup>376</sup>	9
Jésuites	14
Théatins	1
<b><u>Total clergé régulier</u></b>	<b>38</b>
Clercs <sup>377</sup> (indéfinis)	12
Chanoines	4
<b><u>Total des clercs</u></b>	<b>75</b>
<b>Auteurs protestants</b>	<b>1</b>
<b>Laïcs</b>	<b>8</b>
<b>Total global</b>	<b>84</b>

La part des clercs est nettement majoritaire (89,3% environ), cela n'est guère surprenant compte tenu des rubriques prises en considération ici. Au sein des clercs, les réguliers sont davantage représentés<sup>378</sup> (environ 50,6% contre 28% pour les séculiers). Les Jésuites sont, de loin, les plus nombreux parmi les réguliers (environ 36,8%), les Franciscains

<sup>375</sup> Nous n'avons pas trouvé d'informations pour certains auteurs, ils ne sont pas pris en considération ici. Les auteurs de l'Antiquité ne sont pas comptabilisés non plus.

<sup>376</sup> Dont un Observantin et un Récollet.

<sup>377</sup> Cette ligne comprend les clercs pour lesquels nous ne savons pas s'ils appartiennent au clergé séculier ou régulier.

<sup>378</sup> En considérant bien, toutefois, que pour une partie des clercs nous ne savons pas s'ils sont séculiers ou réguliers.

et les Dominicains viennent ensuite (respectivement environ 23,7% et 18,4%). Notons que parmi les auteurs identifiés, aucun n'est Augustin. Parmi les séculiers, les Oratoriens représentent 28,6% des auteurs.

Contrairement au fonds des Grands carmes, nous ne présentons pas ici la répartition des ouvrages en fonction des controverses auxquels ils se rapportent puisque nous avons, lors de notre Master 1, uniquement étudié la question janséniste dans le fonds des Augustins. Par contre, nous avons procédé au classement des auteurs appartenant au clergé en fonction de leur positionnement dans les débats sur la grâce et le jansénisme<sup>379</sup>. Notre classement est élaboré à partir des opinions des divers auteurs sur la question, ou, à défaut, selon l'ordre auquel ils appartiennent si ce dernier est aisément classable, selon la position de ses membres connus comme davantage jansénisants, ou, au contraire, plutôt marqués par « l'humanisme dévot »<sup>380</sup>. Cette classification se veut un tableau d'ensemble et possède un caractère purement indicatif, les positions sont parfois nuancées ou évoluent au fil du temps.

**Tableau 44 : répartition des auteurs selon leur sensibilité (jansénisante ou marquée par "l'humanisme dévot")**

Traits caractéristiques dominants	Nombre d'auteurs
Identité empreinte de jansénisme, qualifiés de « rigoristes » par leurs adversaires	14
Identité empreinte des idées molinistes, jésuites et salésiennes, qualifiés de « laxistes » par leurs adversaires	33
<b>Total</b>	<b>47</b>

Le tableau précédent comprenait 75 clercs, celui-ci en contient seulement 47, nous manquons d'informations pour répartir environ une trentaine d'auteurs. Les résultats présentés sont donc à considérer avec précaution. Les auteurs marqués par « l'humanisme dévot » représentent environ 70,2% de ceux que nous avons pu classer et sont donc nettement majoritaires. Nous avons vu que les auteurs jésuites représentent environ 36,8% des réguliers et 18,6% des clercs à eux seuls. Le résultat présenté dans le tableau ci-dessus ne s'avère, par conséquent, pas surprenant d'autant plus que les Capucins, Carmes, Franciscaïns<sup>381</sup> et Théatins sont marqués de cette même sensibilité.

379 Ne sont pris en compte que les auteurs postérieurs à 1550.

380 Pour certains auteurs nous ne disposons pas d'informations permettant de les répartir dans l'une ou l'autre des catégories.

381 Seulement quatre d'entre eux sont postérieurs à 1550.

## II La controverse protestante dans le fonds des Grands carmes

### A Un fort intérêt pour cette controverse malgré la faible présence protestante à Rennes

La part occupée par les ouvrages en lien avec la controverse protestante (41%) parmi les livres de controverse du fonds des Grands carmes de Rennes apparaît, de prime abord, assez étonnante étant donné que les protestants n'ont jamais été très nombreux ni en Bretagne ni dans la ville. J.-Y. Carluier estime à environ 4 000 à 5 000 le nombre de protestants dans la province mi-XVII<sup>e</sup> siècle. La Bretagne était la plus petite des 16 provinces synodales du royaume<sup>382</sup>. A Rennes, vers 1636, la communauté protestante est estimée à 200 personnes par Dubuisson-Aubenay<sup>383</sup>. Cependant, il n'y a pas nécessairement corrélation entre le nombre de protestants présents dans une province et l'intérêt intellectuel et pastoral que les religieux ont pour cette controverse comme le souligne B. Dompnier<sup>384</sup>. Différents éléments expliquent la difficulté pour les protestants de s'installer à Rennes et leur faible présence dans la ville : « malgré l'ancienneté de la formation de l'Église et la constitution d'un noyau huguenot dès avant 1558, le protestantisme fut toujours fortement minoritaire dans cette capitale [Rennes]. Il est vrai que la présence du siège épiscopal et le statut de cité royale ne rendaient pas le contexte favorable [...]. La communauté de Rennes [...] était formée de tous les corps de la société. Elle comprenait en particulier des humbles [...]. On y trouvait aussi des bourgeois [...] sans oublier bien sûr les nobles, parlementaires et seigneurs des environs »<sup>385</sup>. La faible importance numérique des protestants dans la ville s'accompagne d'une hostilité particulièrement virulente à leur encontre. En effet, « c'est à Rennes que les huguenots eurent le plus à souffrir de la vindicte de leurs ennemis. La communauté protestante de la capitale bretonne reste en effet titulaire d'un triste record inégalé dans le Royaume : son temple fut brûlé ou démolí cinq fois de suite en moins d'un siècle ! Visiblement le lieu de culte huguenot joua à Rennes un lieu d'exutoire ou de catalyseur aux fureurs populaires plus ou moins encadrées par le clergé »<sup>386</sup>. La part des livres traitant de la question protestante dans le fonds

---

382 CARLUER (J.-Y.), *Les protestants bretons XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, tome 1, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Rennes 2 (sous la dir. de François Lebrun), 1993, p. 363.

383 *Ibid.*, p. 374-375.

384 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 45-46.

385 CARLUER (J.-Y.), *Les protestants bretons XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.*, p. 179.

386 *Ibid.*, p. 334.

des Grands carmes est sans doute en partie liée à cette hostilité. Rappelons également que suite au concile de Trente (1545-1563) l'opposition au protestantisme et la volonté de s'en démarquer jouent un rôle essentiel dans le discours théologique catholique, et ce même dans les régions où il n'y a pas ou peu de protestants.

## **B Analyse de la date d'édition des ouvrages : similitudes entre la période d'édition des livres du fonds des Grands carmes sur la question et les différentes phases de production de ce type d'ouvrages**

Au-delà du contexte rennais exposé plus haut, d'autres éléments peuvent expliquer la part occupée par les livres traitant de la controverse protestante au sein de ce type d'ouvrages dans le fond. En effet, la majeure partie des ouvrages de controverse du catalogue principal date du XVII<sup>e</sup> siècle, période de la mise en application de la Réforme catholique. Même si cette dernière ne se limite bien évidemment pas à la réfutation des idées réformées en les combattant, les religieux sont amenés à définir ce qui constitue les bases de la religion catholique. En outre, cette controverse occupe une place conséquente dans la production imprimée à l'époque moderne. La production littéraire sur ce thème prend son essor mi-XVI<sup>e</sup> siècle et connaît son apogée au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>387</sup>. Parmi les ouvrages insérés dans le fonds au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la question protestante, même si elle n'est pas totalement absente (20 ouvrages), est beaucoup moins présente qu'auparavant du fait de la révocation de l'édit de Nantes. Dans ce contexte, il s'agit alors de convaincre les « Nouveaux Catholiques » ou, du côté protestant, d'encourager la résistance des coreligionnaires qui sont restés en France depuis le Refuge huguenot<sup>388</sup>. A la fin de l'année 1685 tous les protestants bretons n'ont pas abjuré, mais leurs églises sont détruites<sup>389</sup>. Il est intéressant de noter que sur ces 20 ouvrages, 9 proviennent du don de Mr de Bégasson, tous favorables aux idées réformées. Même si nous ne savons pas comment et quand il a acquis ces ouvrages, il est possible qu'il en ait hérité et donc que ces livres soient déjà relativement anciens.

---

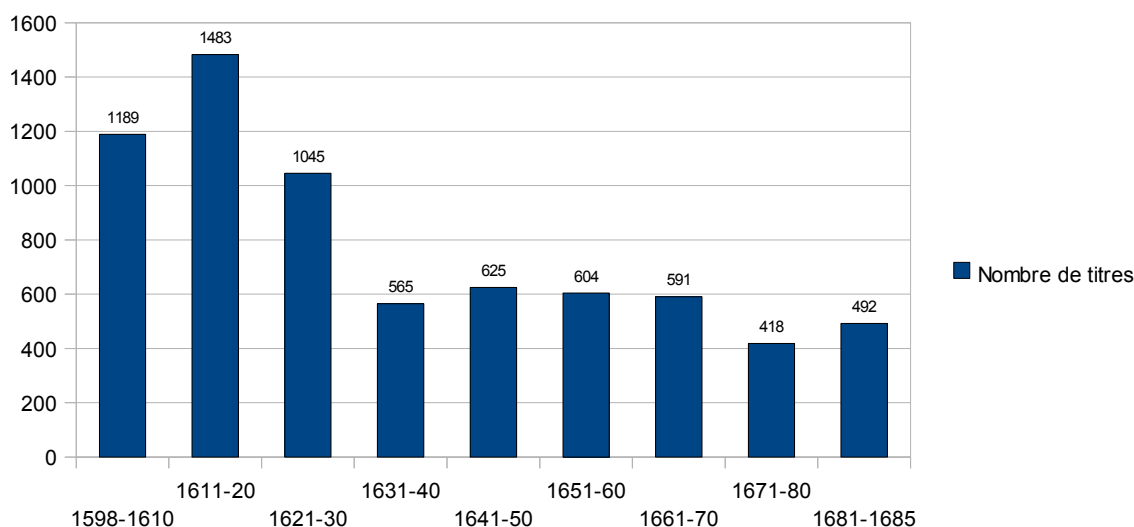
387 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 45.

388 *Ibid.*, p. 45.

389 CARLUER (J.-Y.), *Les protestants bretons XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.*, p. 477.

Voyons s'il y a corrélation entre la date d'édition des ouvrages de la collection des Grands carmes qui traitent de la controverse protestante et les différentes phases de la production littéraire sur la question.

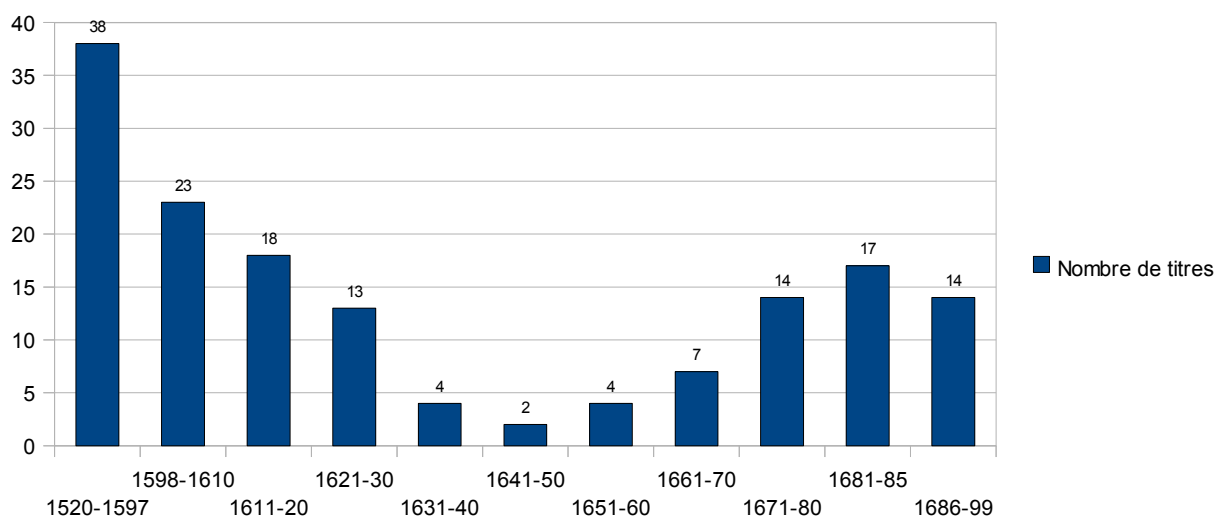
**Graphique 30 : Nombre de titres traitant de la controverse protestante publiés en France entre 1598 et 1685<sup>390</sup>**



On dénombre un total de 7 012 titres, ce qui est très élevé. De plus, les ouvrages publiés avant la promulgation de l'édit de Nantes, en 1598, et après sa révocation, en 1685, n'apparaissent pas dans ce graphique. La production est la plus élevée entre 1598 et 1630, avec un pic au cours de la décennie 1611-1620. Entre 1631 et 1685, la production est moins élevée, environ 400 à 600 titres par décennie contre environ 1 000 à 1 500 auparavant.

<sup>390</sup> Données extraites de LE GOFF (J.) et REMOND (R.) (dir.), *Histoire de la France religieuse.*, tome 2 : *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* (sous la dir. de François Lebrun), Paris, éditions du Seuil, 1988, p. 336. Nous avons réalisé le graphique à partir d'un tableau figurant dans cet ouvrage. Ce tableau a été construit à partir des données figurant dans l'ouvrage de Louis Desgraves : *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France, 1598-1685...*, *op. cit.*

**Graphique 31 : classement des ouvrages traitant de la controverse protestante présents dans le fonds des Grands carmes selon leur date d'édition (catalogue principal<sup>391</sup>)**



Il faut signaler que tous les ouvrages du catalogue principal traitant de la question protestante ne comportent pas de date d'édition. Cependant la proportion de ceux en ayant une étant relativement élevée (près de 67%, 154 titres sur 231) nous avons considéré que nous pouvions effectuer quelques observations sur ce point. Notons que parmi les ouvrages ayant une date d'édition près du quart (24,7%) ont été édités avant la promulgation de l'édit de Nantes. Même après la promulgation de l'édit de Fontainebleau, en 1685, les Grands carmes se procurent encore des livres sur la question (14 ouvrages dans le catalogue principal, soit environ 9%). Si l'on considère les ouvrages publiés entre 1598 et 1685, deux périodes se démarquent nettement. En premier lieu de 1598 à 1630, les Grands carmes ont 54 ouvrages édités au cours de cette période (environ 35%), soit environ une dizaine à une vingtaine d'ouvrages par décennie. L'importance de la production de ce type de livres au cours de ces années est donc visible dans le fonds des Grands carmes. Notons que dans la bibliothèque des Capucins de Toulon cette période est également celle qui est la plus représentée parmi les ouvrages catholiques abordant la controverse protestante publiés au XVII<sup>e</sup> siècle (19 titres sur 34)<sup>392</sup>. Les ouvrages publiés peu de temps après la promulgation de l'édit de Nantes se caractérisent souvent par le ton acerbe qu'ils emploient<sup>393</sup>. On peut citer comme exemple

391 Nous avons adopté la même chronologie que dans le graphique précédent et regroupé, d'une part, les ouvrages antérieurs à 1598 et, d'autre part, ceux postérieurs à 1685. Les ouvrages des compléments en lien avec la controverse protestante ne sont pas pris en compte. En effet, seuls 4 d'entre eux (sur 20) comportent une date d'édition. Nous évoquerons ces ouvrages directement dans le développement.

392 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 47. Bien que le nombre d'ouvrages sur la question soit bien moins élevé que dans le fonds des Grands carmes de Rennes il nous a semblé intéressant de souligner ce point commun.

393 *Ibid.*, p. 47.

*Genève plagiaire* du père Coton, ou encore *Le Panthéon huguenot* du Père Richeome, tous deux présents dans les fonds des Capucins de Toulon et des Grands carmes de Rennes<sup>394</sup>. La seconde période la plus représentée dans le fonds des Grands carmes est celle qui débute en 1671 et s'achève en 1685, on y dénombre 31 livres (environ 20%) dont 17 rien qu'entre 1681 et 1685. Ce nombre élevé d'ouvrages publiés au cours des années précédant la révocation de l'édit de Nantes laisse supposer que les religieux du couvent ont joué un rôle dans la conversion des huguenots de la ville par le biais de prédications ou bien encore que des abjurations ont eu lieu dans leur couvent. Les Grands carmes ont moins de 10 livres par décennie publiés entre les années 1631 et 1670. Chez les Capucins de Toulon la chronologie diffère légèrement, on observe un « creux » de 1631 à 1660 et une reprise de 1660 à 1685<sup>395</sup>. B. Dompnier indique que « si l'on ne raisonnait pas sur un échantillon aussi réduit, on serait tenté de penser que les Capucins de Toulon ont manifesté un moindre intérêt pour le débat religieux après 1630, ou se sont alors largement contentés des « classiques » de la controverse déjà acquis »<sup>396</sup>. Les livres des Grands carmes sur la question qui figurent dans les compléments et qui ont une date d'édition ont été publiés en 1562 (*Miroir des Calvinistes et armures des chrétiens, pour rembarrer les luthériens et nouveaux évangélistes de Genève* par Antoine Duval), 1597 (*Enchiridion controversiarum praecipuarum nostri temporis de religione* par le Jésuite François Coster), 1617 (*L'examen et censure des Bibles et de la confession de foy des Églises prétendues réformées de France* par le Jésuite Étienne Moquot) et 1749 (*Réponses aux raisons qui ont obligé les prétendus réformés de se séparer de l'Église catholique et qui les empêchent de s'y réunir* par Mlle de Beaumont) : trois d'entre eux sont donc très anciens au moment où ils sont ajoutés au fonds, tandis qu'un autre est publié bien après la révocation de l'édit de Nantes.

Après la présentation du contexte et l'analyse de la date d'édition des livres intéressons-nous à d'autres aspects de la question. Étant donné le nombre très élevé d'ouvrages traitant de la controverse protestante dans le fonds des Grands carmes il est bien évidemment impossible de tout détailler. Nous avons choisi d'axer notre analyse sur certains points : dans quelle proportion les controversistes célèbres sont-ils représentés qu'ils soient catholiques ou protestants, quels sont les auteurs qui apparaissent le plus fréquemment et

---

394 *Genève plagiaire, ou vérification des dépravations de la parole de Dieu qui se trouvent es Bibles de Genève* (dans une édition de 1618 chez les Capucins de Toulon comme chez les Grands carmes de Rennes) et *Le Panthéon huguenot découvert et ruiné. Contre l'auteur de l'Idolatrie papistique, Ministre de Vauvert* (dans une édition de 1610 dans les deux fonds).

395 *Ibid.*, p. 48.

396 *Ibid.*, p. 48.

combien y'a-t-il d'ouvrages d'anciens protestants convertis au catholicisme ?

## C Des ouvrages de controverse presque exclusivement anti-protestants

Les controversistes catholiques et protestants s'affrontent sur des questions dogmatiques ou ecclésiologiques. Les deux thèmes qui reviennent le plus fréquemment sont l'eucharistie et les caractéristiques de la vraie Église. « La croyance catholique à l'eucharistie, la transsubstantiation, la persistance de la présence divine après la célébration étaient des points qui répugnaient particulièrement à la sensibilité des théologiens protestants »<sup>397</sup>.

La fin du règne d'Henri IV se caractérise par l'apogée de la controverse publique. En la matière les réguliers se distinguent particulièrement, notamment les Jésuites et les Capucins. Le religieux qui s'est le plus illustré au cours de ces affrontements est François Véron. Il faisait partie de la Compagnie de Jésus puis l'a quittée pour se consacrer à la lutte contre les idées réformées. Sa méthode « était assez simpliste, mais extérieurement efficace : 1° c'est aux protestants de justifier leur croyance, puisqu'ils se sont séparés ; 2° puisque l'Écriture est la seule source de leur foi, ils doivent être en mesure de fournir les passages formels sur lesquels ils fondent leur convictions »<sup>398</sup>. François Véron a publié divers ouvrages, 5 d'entre eux figurent dans le fonds des Grands carmes<sup>399</sup>. Par la suite, surtout après 1629 (paix d'Alès), les controverses publiques se font moins nombreuses et le débat a surtout lieu par le biais de publications interposées. Les protestants sont en effet obligés de « ménager, dans leurs paroles et leurs écrits, la religion du roi »<sup>400</sup>. Le père Coton (S. J.) et François de Sales font alors appel à des méthodes moins agressives, les Grands carmes ont 6 ouvrages du premier et 1 du second

---

397 Les informations figurant dans ce paragraphe sont extraites de LE GOFF (J.) et REMOND (R.) (dir.), *Histoire de la France religieuse.*, tome 2 : *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières...*, op. cit., p. 336.

398 *Ibid.*, p. 334.

399 Rappelons que lorsque nous citons, dans cette sous-partie, le nombre d'ouvrages écrits par un auteur donné il s'agit du nombre de livres traitant de la question protestante rédigés par l'auteur en question et présents soit dans la rubrique « *Controvertistae* » du catalogue principal, soit dans les ajouts du catalogue des Grands carmes (et non le nombre total des ouvrages de tel auteur au sein du fonds).

*Méthode de traiter des controverses de religion, par la seule Écriture Sainte* (1638), *Méthode pour rendre muets les ministres et autres pièces de controverse* (sans date), *Preuves des vérités catholiques et articles généraux controversés par la seule Écriture sainte, alléguée en termes exprès ou exposée par les Saints Pères* (sans date), *Brève méthode pour réduire les dévoyés et convaincre les ministres de la parole de Dieu réformée* (2 exemplaires de formats différents sans date).

400 LE GOFF (J.) et REMOND (R.) (dir.), *Histoire de la France religieuse.*, tome 2 : *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières...*, op. cit., p. 336.

401 Du père Coton : *Genève plagiaire. Ou vérification des dépravations de la parole de Dieu qui se trouvent ès Bibles de Genève* (1618), *Institution catholique où est confirmée la vérité de la foi, contre les hérésies et superstitions de ce tems* (un exemplaire sans date et un de 1624), *Rechute de Genève plagiaire, ou réplique par voie de dialogues aux prétendues défenses de Benedict Turretin, ministre professeur en l'école de Genève* (1620), *Réponse apologétique à l'anticoton et à ceux de sa suite* (un exemplaire de 1611 et un autre sans date) et de François de Sales : *Défense de l'Estendart de la sainte Croix de nostre Sauveur Jésus-Christ* (sans date) portant sur la légitimité et



. Les célèbres controversistes du temps du règne de Louis XIV : Arnauld (4 ouvrages), Nicole (3 ouvrages), Bossuet (7 ouvrages) et Maimbourg (3 ouvrages) figurent aussi dans le fonds<sup>402</sup>. Les Grands carmes possèdent aussi des ouvrages de référence de Bellarmin, de Cheffontaines, de François Coster<sup>403</sup> tout comme les Capucins de Toulon<sup>404</sup>. D'autres auteurs sont également plutôt bien représentés comme Stapleton (S. J.) (3 ouvrages), François Feuarent (O. F. M.) (4 ouvrages), le juriste Florimond de Raemond (3 ouvrages), Étienne Moquot (S. J.) (3 ouvrages), le cardinal du Perron (5 ouvrages), Nicolas Coeffeteau (O. P.) (3 ouvrages), le cardinal de Richelieu (3 ouvrages), les frères Walenburch (3 ouvrages) ou Basile de Soissons (3 ouvrages)<sup>405</sup>.

---

l'utilité du culte rendu à la croix de Jésus-Christ.

- 402 Tous ces ouvrages figurent dans le catalogue principal sauf un ouvrage de Bossuet. D'Antoine Arnauld : *Le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les erreurs des Calvinistes touchant la justification* (sans date, en double), *La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'eucharistie* (1670-74, en double), *Réponse générale au nouveau livre de M. Claude* (contre *La perpétuité de la foi*) (1671), *Apologie pour les catholiques contre les faussetés et les calomnies d'un livre intitulé : La politique du clergé de France* (1681-1682, en double) ; de Pierre Nicole : *La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, avec la réfutation de l'écrit d'un ministre contre ce traité* (1666), *Préjugés légitimes contre les Calvinistes* (1671), *De l'Unité de l'Église contre M. Jurieu* (1687, en double) ; de Jacques Bénigne Bossuet : *Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton sur la matière de l'Église* (1682, en triple), *Défense de l'histoire des variations contre la réponse de Mr Basnage ministre de Rotterdam* (1691), *Exposition sur la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverses* (1681, en double), *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682, en triple), *L'apocalypse avec une explication contre Jurieu* (sans date), *Histoire des variations des églises protestantes* (1688), *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse* (sans date, cet ouvrage figure dans les ajouts) ; de Louis Maimbourg : *Trois traités de controverses touchant la méthode pacifique pour ramener sans dispute les Protestans à la vraie Foi sur l'Eucharistie* (dans trois éditions différentes : 1673, 1678, 1682), *Traité de la vraie parole de Dieu, pour réunir toutes les sociétés chrétiennes dans la créance catholique, avec la réfutation de ce que M. Claude a écrit sur ce sujet dans sa Réponse au dernier ouvrage de M. Arnaud* (1671) et *La Méthode pacifique pour ramener sans dispute les protestants à la vraie foy sur le point de l'Eucharistie* (1670).
- 403 De Bellarmin ils ont notamment : *Disputationes Roberti Bellarmini politiani de controversiis christianae fidei adversus hujus temporis haereticos* (dans deux éditions, une de 1602-1603 et une de 1608), du Jésuite François Coster *Enrichidion Controversiarum praecipuarum nostri temporis de religione* (une édition sans date dans le catalogue principal et une de 1596 dans les ajouts donnée par Mr Boylesve de Chambellan), *R. P. Francisci Costeri apologia I pro prima parte Enchiridii. Sui contra Franciscum Gomrarum professorem calvinistem in schola Leydensi* (sans date), de Cheffontaines : *Défense de la foi de nos ancêtres* (1587).
- 404 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 50. Les Capucins de Toulon ont notamment les *Disputationes* de Bellarmin. Pour les autres auteurs il n'y a pas de précision sur les ouvrages dont ils sont les auteurs.
- 405 De Stapleton (S. J.) : *Principiorum fidei doctrinalium demonstratio methodica per controversias septem in libris duodecim* (1596), *Antidota evangelica contra horum temporum haereses* (1595), *Speculum pravitatis haereticae* (sans date). De François Feuarent (O. F. M.) : *Theomachia calvinistica, sedecim libris profligata quibus mille quadraginiti hujus sectae novissimae errores* (1604), *Seconde semaine des dialogues* (en triple, sans date), *Examen des confessions, sacrements et prières des calvinistes* (1601), *Entremangeries ministrales* (sans date). De Florimond de Raemond : *L'Antichrist et l'antipapess* (1599), *L'antipapess, ou l'erreur de la papess Jeanne* (en double), *L'Antichrist* (1613). D'Étienne Moquot (S. J.) : *L'examen et censure des Bibles de la confession de foi des Églises prétendues réformées de France* (une édition sans date dans le catalogue principal et une de 1617 dans les compléments), *La guerre ministrale* (1619). De du Perron : *Réplique à la réponse du sérénissime roi de la Grande-Bretagne* (1620, en double), *Traité du saint sacrement de l'eucharistie, divisé en trois livres contenant la réfutation du livre du sieur du Plessis Mornay contre la messe et autres adversaires de l'Église* (1622), *Réfutation de toutes les objections tirées des passages de saint Augustin allégués par les hérétiques contre le saint sacrement de l'eucharistie* (1624), *Les diverses œuvres de l'illustrissime cardinal du Perron* (1622), *Divers traités de controverses de ce temps touchant les traditions apostoliques, les satisfactions, le purgatoire, l'invocation des saints, l'Église, l'eucharistie* (1617). De Nicolas Coeffeteau (O. P.) : *Œuvres du R. P. en Dieu Nicolas Coeffeteau contenant un traité des noms de l'eucharistie auquel est réfuté tout ce que les sieurs du Plessis, Casaubon et Pierre Du Moulin*

Nous l'avons signalé plus haut, les Grands carmes semblent montrer bien peu de curiosité envers les écrits des controversistes protestants. Les auteurs célèbres en ce domaine sont soit absents (Daillé, Du Moulin et Rivet) soit très peu présents (Jurieu et Claude), sinon bien sûr par leurs réfutations. Les Grands carmes n'ont que 3 ouvrages de Pierre Jurieu (1 dans le corps du catalogue et 2 dans les ajouts)<sup>406</sup>. Ils n'ont aussi que trois ouvrages du ministre Jean Claude<sup>407</sup>. On constate que ces trois ouvrages ont été rédigés pour répondre aux « attaques » d'auteurs catholiques. En effet, les diverses publications, de part et d'autre, entraînent des réponses des adversaires créant un véritable système de « chaînes » d'ouvrages<sup>408</sup>. Dans le don de Mr de Bégasson figurent également d'autres ouvrages écrits par des auteurs protestants comme le théologien calviniste Melchior Leydekker (16..-1701)<sup>409</sup> ou le laïc protestant Veit Ludwig von Seckendorff<sup>410</sup>. L'ouvrage écrit par ce dernier présent dans la collection des Grands carmes est une défense du protestantisme réfutant principalement l'*Histoire du luthéranisme* du P. Maimbourg. Il couvre l'histoire du protestantisme de 1517 à 1547<sup>411</sup>. Signalons que dans le catalogue principal, mis à part un ouvrage de Jurieu, un seul autre livre est favorable aux idées réformées. Il s'agit d'un ouvrage d'Henri Bullinger<sup>412</sup> qui envisageait de se faire Chartreux avant de se convertir au protestantisme suite à la lecture de Philippe Mélanchton. Étant donné le faible nombre d'ouvrages favorables aux idées

---

*ministres de Charenton ont écrit sur ce sujet contre la doctrine de l'Église avec divers autres traités* (1622), *Réponse au livre intitulé Le mystère d'iniquité du sieur du Plessis* (1614), *Les merveilles de l'eucharistie* (1631). De Richelieu : *Les principaux points de la foi défendus contre l'écrit adressé au Roi par les quatre Ministres de Charenton et Instruction du chrétien* (ces deux titres sont regroupés dans un même ouvrage daté de 1642, les Grands carmes avaient un autre exemplaire du premier titre daté de 1629), *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église* (1651). De Adrien et Pierre Walenburch : *De unitate ecclesiae et schismate protestantium aliorumque* (1656), *Methodus augustiniana defendi et probandi fidem catholicam* (1660), *De controversiis tractatus generales* (1682). De Basile de Soissons (Capucin) : *Défense invincible de la vérité orthodoxe de la présence réelle de Jésus-Christ en l'eucharistie* (deux éditions différentes, 1685 et 1687, la seconde est en double), *La véritable décision de toutes les controverses par la résolution d'une seule question* (1685).

406 *La politique du clergé de France, avec les derniers efforts de l'innocence affligée, ou entretiens curieux de deux catholiques romains, l'un Parisien et l'autre provincial, sur les moyens dont on se sert aujourd'hui pour détruire la religion protestante dans ce royaume* (1682), *Préjugés légitimes contre le papisme et Histoire du calvinisme et celle du papisme mises en parallèle : ou Apologie pour les réformateurs, pour la Réformation et pour les réformés divisée en quatre parties contre un libellé intitulé l'histoire du Calvinisme par M. Maimbourg*. Les deux derniers ouvrages proviennent du don de Mr de Bégasson. Ils n'ont pas de date d'édition.

407 *Défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les Calvinistes, Réponse au livre de Mr. Arnauld, intitulé La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'eucharistie défendue par Claude et Réponse au Livre du Père Nouet, Jésuite, sur le sujet du Saint Sacrement de l'Eucharistie*. Ces ouvrages proviennent du don Bégasson. Ils n'ont pas de date d'édition.

408 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 47.

409 *Melchioris Leydeckeri de veritate religionis reformatae seu evangelicae*. L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition.

410 *Commentarius historicus et apologeticus de lutheranismo, sive de reformatione religionis ductu D. Martini Outherini*. L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition.

411 D'après les informations contenues dans MICHAUD (L.-G.), *Biographie universelle, ancienne et moderne...*, *op. cit.*, tome 41, p. 412.

412 *Responsio qua ostenditur sententiam de coelo et dextera Dei, adversaria D. Joannis Brentii*, 1562.

protestantes (11 seulement sur l'ensemble des ouvrages traitant de cette controverse) et du fait que sur ces 11 livres 9 proviennent du don de Mr de Bégasson on peut supposer que les 2 autres sont également des dons, les Grands carmes ne semblant nullement orienter leur politique d'acquisition vers ce type de livres. Dans les bibliothèques conventuelles de Toulon étudiées par B. Dompnier on constate que Jurieu et Du Moulin sont absents tandis que Bayle et Rivet sont peu présents. L'auteur protestant que l'on retrouve le plus fréquemment dans ces collections est Abbadie<sup>413</sup>. Dans le fonds des Capucins de Toulon 6 titres sont écrits par des auteurs protestants, dont 1 ouvrage de Calvin et 1 de Daillé. Du Moulin, Jurieu, Claude et Rivet sont absents<sup>414</sup>. Ainsi, le faible intérêt pour les ouvrages de « l'adversaire » est un phénomène que l'on retrouve dans plusieurs fonds. Toutefois, les idées réformées étant largement réfutées dans les livres des controversistes catholiques, la quasi-absence des ouvrages protestants dans un fonds ne signifie nullement que les religieux du couvent en question méconnaissaient les fondements de la religion protestante. Notons que les Grands carmes avaient aussi quelques ouvrages de Bayle ou d'Abbadie mais le contenu de ces livres ne traite pas nécessairement de la controverse protestante<sup>415</sup>. Il faut aussi préciser que la rubrique « *Libri prohibiti* » du catalogue des Grands carmes contient de nombreux ouvrages écrits par des auteurs protestants : essentiellement des traductions des Écritures ou des ouvrages d'exégèse<sup>416</sup>.

Le fonds comprend 14 ouvrages d'anciens protestants convertis au catholicisme. Ils ont été écrits par 7 auteurs différents. Pierre Marcha, sieur de Pras était ministre à Saint-Étienne avant de se convertir, en 1618, au catholicisme. Les Grands carmes ont son ouvrage *La discipline des ministres renversée ou réfutation de l'ordre par lequel les églises prétendues réformées de ce royaume sont conduites, selon la correction du dernier synode national tenu à Vitré en Bretagne l'an 1617*<sup>417</sup>. Les Grands carmes possèdent 2 éditions d'un même ouvrage d'un autre ministre converti, Théophile Rossel : *Le témoignage des protestants*

---

413 DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon »..., *op. cit.*, p. 54.

414 *Ibid.*, p. 49.

415 De Bayle : *Dictionnaire historique et critique* (sans date). D'Abbadie : *L'art de se connaître soi-même ou la recherche des sources de la morale* (sans date), *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (au moins une édition de 1705 et peut-être d'autres exemplaires mais les informations contenues dans le catalogue des Grands carmes sont parfois trop succinctes).

416 Nous avons repéré 39 ouvrages (sur un total de 56) écrits par des auteurs protestants dans cette rubrique, soit près de 70% du total des livres qui y figurent. Sur ces 39 ouvrages, 28 sont des traductions ou des commentaires des Écritures (ouvrages écrits notamment par Théodore de Bèze, Luther, Clavin, Rudolph Walther, Bullinger). Notons que Calvin, à lui seul, est l'auteur de 11 ouvrages.

417 L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition dans le catalogue des Grands carmes.

en faveur de la religion catholique<sup>418</sup>. Ils ont également 2 ouvrages de Jean de Sponde (1557-1595), poète et humaniste, né protestant et converti au catholicisme : *Réponse du Sieur de Sponde, Maître des Requêtes du Roi, au traité des marques de l'Église fait par Théodore de Bèze* (1595) et *Déclaration du sieur de Sponde sur sa conversion*<sup>419</sup>. On trouve dans le fonds des Grands carmes 5 ouvrages de David-Augustin Brueys (1640-1723), abbé et auteur dramatique, élevé dans le calvinisme et converti au catholicisme : *Traité de l'Eucharistie en forme d'entretiens*<sup>420</sup>, *Défense du culte extérieur de l'Église catholique : où l'on montre aussi les défauts qui se trouvent dans le service public de la Religion Prétendue Réformée. Avec la réfutation des deux Réponses faites à l'Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans ; où l'on répond principalement à ce que M. Jurieu a allégué contre l'adoration du Saint Sacrement de l'Eucharistie. Pour servir d'instruction aux Protestans et aux nouveaux Convertis* (1686 et une autre édition sans date<sup>421</sup>), *Réponse aux plaintes des protestants contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'Église* (1686), *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans, fait sans prévention sur le Concile de Trente, sur la Confession de foy des Églises Protestantes, et sur l'Écriture Sainte* (1683). Les Grands carmes ont aussi un ouvrage de Théophile Brachet de la Milletière (1588-1665), controversiste protestant converti au catholicisme en 1645 : *La Victoire de la vérité pour la paix de l'Église. Au roy de Grande-Bretagne pour convier sa Majesté d'embrasser la foy catholique* (1651). Le fonds comprend une lettre d'abjuration du calvinisme, celle d'un dénommé La Peyre<sup>422</sup>. Paul Pelisson-Fontanier, élevé dans le calvinisme et converti au catholicisme en 1670, est aussi présent dans le fonds : *Réflexions sur les différends de la religion troisième traité ou chimères de M. Jurieu. Réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année, contre le livre des réflexions, et examen de ses prophéties* (1690) et *Réflexions sur les véritables causes du calvinisme, propres à achever de mettre en repos l'esprit des nouveaux convertis* (1686). Tous ces ouvrages sont sans doute particulièrement utiles aux Grands carmes puisque des protestants y expliquent pourquoi ils ont embrassé la foi catholique et combattent leur ancienne confession.

Signalons que parmi les 251 ouvrages traitant de la controverse protestante étudiés ici seuls 6 ont été rédigés par des auteurs carmes (soit un peu plus de 2% du total)<sup>423</sup>. Cette faible

---

418 Le premier ne possède pas de date d'édition, le seconde a été publié en 1671.

419 L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition.

420 Sans date d'édition.

421 Cette édition ne figure pas dans le catalogue principal mais dans les ajouts.

422 Nous n'avons pas plus d'informations sur ce dernier. L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition.

423 De Fr. Anastase Cochelet : *Réponse à l'abjuration de la foy que font les calvinistes* (1604, en double), *Palaestria*

proportion tend à indiquer que les Carmes n'ont probablement pas développé de discours propre sur cette question ; par conséquent, les religieux du couvent des Grands carmes de Rennes n'ont pas privilégié les ouvrages des auteurs de leur ordre sur ce point. Cette controverse n'est donc sans doute pas un élément fort de leur identité même s'ils y participèrent.

Étudions, à présent, la question janséniste dans les collections des Grands carmes et des Augustins.

---

*honoris D. Hallensis pro Justo Lipsio adversus dissertationem mentiti idoli Hallensis anonymi cujudam haeretici* (sans date), *Répétitions du saint sacrifice de la messe en forme d'homélie contre du Plessis Mornay* (sans date). De Jean Pétriny : *Le renversement des ministres en la réfutation d'un livre fait par ceux de l'Église prétendue réformée de la ville de Grenoble intitulé : Réponse aux écrits du sieur Pétriny, dit le Petit-Carme, touchant la réelle existence du corps de Jésus-Christ en la sainte Eucharistie* (sans date). De Louis Perrin : *Résolution ou preuve de la sainte communion sous les deux espèces* (sans date). Du père Lezin : *Entretiens catholiques de Théodose avec Didyme* (1669, en double).

### III La controverse janséniste dans les fonds des Grands carmes et des Augustins

#### A Le fonds des Grands Carmes

##### 1) Un intérêt pour les ouvrages jansénistes comme antijansénistes mais une sensibilité probablement plutôt antijanséniste

Dans un premier temps, en France, les Carmes sont plutôt favorables aux thèses exposées par Jansénius dans l'*Augustinus*. Mais, dès 1646, constatant l'importance des divisions au sein de l'Église ils revoient leur position et s'éloignent des augustiniens les plus engagés<sup>424</sup>. Les Grands carmes de Rennes se procurant à la fois les ouvrages des auteurs favorables et opposés au jansénisme, que savons-nous de leur position sur la question<sup>425</sup> ? Une vaste étude sur les différents aspects du jansénisme dans le diocèse de Rennes a été réalisée par l'abbé Louis-Marie Raison. Malheureusement il y est uniquement fait mention des Carmes déchaussés<sup>426</sup>. Cependant, au sein même du catalogue de la bibliothèque des Grands carmes que nous avons étudié, quelques informations très brèves nous donnent une idée de leur opinion sur cette controverse<sup>427</sup>. Dans le corps du catalogue, la mention d'un ouvrage d'Antoine Arnauld est accompagnée de la note suivante « livre janséniste »<sup>428</sup>. Un autre titre porte la même note, il s'agit de l'*Histoire abrégée de la paix de l'Église* par Denis de Saint-Marthe (Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur)<sup>429</sup>. Dans la rubrique consacrée aux livres prohibés figurent aussi des ouvrages d'auteurs jansénistes<sup>430</sup>. Dans les livres donnés par

424 DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, op. cit., p. 228-229.

425 Avec une majorité d'ouvrages antijansénistes (presque 60%), mais les 45 exemplaires des *Mémoires de Trévoux*, donnés par un religieux, modifient de manière conséquente les résultats. Si on ne les prend pas en compte la répartition entre les ouvrages favorables ou opposés au jansénisme est presque équivalente.

426 RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. V. Le jansénisme et le clergé régulier » dans *Annales de Bretagne*, tome 48, numéro 1-2, 1941, p. 42-43.

427 BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566.

428 L'ouvrage est le suivant : *De la lecture de l'Écriture sainte contre les paradoxes extravagants et impies de M. Mallet, docteur de Sorbonne* (1680). Nous évoquerons à nouveau ce livre plus loin. Il a été écrit dans le cadre des polémiques suscitées par la traduction du *Nouveau Testament* de Mons.

429 Rappelons que les deux ouvrages en question ont été inscrits dans le catalogue au plus tard au cours de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

430 On trouve notamment l'*Augustinus* de Jansénius dans une édition de 1652 (en double). Il s'agit du seul ouvrage en lien avec la controverse janséniste inscrit parmi les livres prohibés par le rédacteur du catalogue principal, les autres ont été ajoutés *a posteriori*, tous par le même religieux. Les ouvrages concernés sont les suivants : un livre noté « Quesnel 12 tomes » (lecture incertaine pour « 12 tomes ») sans autre précision ; le *Nouveau Testament* de Mons ; *Apologie historique de deux censures de Louvain et de Douay, sur la nature de la grâce*, par M. Gery de Pasquier Quesnel ; *Journal de M. Louis Gorin de Saint-Amour, de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des Cinq propositions* par Louis Gorin de Saint-Amour (docteur de Sorbonne) ; *Rituel romain du pape Paul V à l'usage du*

Mr de Bégasson (vers 1719<sup>431</sup>), qualifiés « d'hérétiques » par le religieux qui les a ajoutés à la bibliothèque, figurent des ouvrages traitant du jansénisme, tous écrits par des auteurs favorables à ces idées<sup>432</sup>. Plus loin dans le manuscrit, un autre religieux a porté l'annotation « parmi les deffendus » à côté d'un ouvrage écrit par un auteur janséniste. L'ouvrage en question est *l'Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans une assemblée de plusieurs cardinaux pour l'acceptation de la bulle de Notre Saint Père le pape Clément XI du 8 septembre 1713* par Nicolas Petipied (1665-1747), théologien janséniste<sup>433</sup>. Ce livre a été ajouté à la collection des Grands carmes pendant le triennal du père Siméon de la Sainte Vierge, soit entre 1732 et 1735. Ces informations ne sont que très fragmentaires et nous donnent l'opinion de certains religieux à un moment donné, cependant on peut supposer que ces avis reflètent celui de la plupart des religieux du couvent. De plus, dans son mémoire de maîtrise exploitant les archives judiciaires des couvents carmes de la province de Touraine entre 1630 et 1699, D. Trotin ne fait pas mention de religieux du couvent rennais qui seraient favorables au jansénisme<sup>434</sup>. Il ne cite d'ailleurs que deux exemples de ce cas de figure : un cas dans le couvent de Pont-l'Abbé et un autre dans celui de Tours<sup>435</sup>. Ce travail ne porte pas sur les années postérieures à 1699 mais les deux notes figurant dans les compléments du catalogue de la bibliothèque des Carmes évoquées plus haut datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première mention se situe autour des années 1720 et la deuxième (seconde moitié des années

---

*diocèse d'Alet. Ou rituel d'Alet* de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet ; *Les enluminures du fameux almanach des Jésuites, intitulé la déroute et la confusion des jansénistes, ou triomphe de Molina, Jésuite, sur saint Augustin* par Lemaître de Sacy ; *Amor penitens* de Van Neercassel, évêque.

Notons que ces 8 ouvrages traitant de la question janséniste représentent un peu moins de 15% des ouvrages classés dans la rubrique des livres interdits.

431 Rappelons qu'il s'agit d'un don par testament. Julien René Bégasson, sieur de Bégasson et de la Lardais est décédé en 1719.

432 Ces ouvrages sont les suivants : *Les Hexaples ou les six colonnes sur la constitution Unigenitus* (ouvrage collectif) ; *Du renversement des libertés de l'Église gallicane dans l'affaire de la constitution Unigenitus* par l'abbé Nicolas Le Gros (1675-1751), théologien et polémiste janséniste ; *Du témoignage de la vérité dans l'Église. Dissertation théologique où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, au regard de la dernière constitution, pour servir de précaution aux fidèles et d'apologie à l'Église catholique, contre les calomnies des protestants* par le père Vivien de La Borde (1680-1748), Oratorien ; *Histoire générale du jansénisme, contenant ce qui s'est passé en Espagne, en Italie, etc. au sujet du livre intitulé : Augustinus Cornelii Jansenii, par M. l'abbé \*\*\** de Gabriel Gerberon (1628-1711), Oratorien puis Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur et ayant résidé durant quelques années à l'abbaye Saint-Melaine de Rennes ; *Le témoignage de l'Université de Paris au sujet de la Constitution Unigenitus ou Recueil d'écrits importants au sujet des assemblées de Sorbonne* ; *Relation des délibérations de la Faculté de Paris au sujet du prétendu décret du 5 mars 1714* (cet ouvrage a pour but de démontrer que la Sorbonne n'aurait pas reçu la constitution *Unigenitus*). A ces ouvrages il faut ajouter « différentes brochures sur les affaires de la constitution *Unigenitus* ». Tous les ouvrages précédents étant favorables aux idées jansénistes, ces brochures sont donc probablement opposées à la constitution. Ces livres ne comportent pas de date d'édition.

433 Le livre ne comporte pas de date d'édition.

434 TROTIN (D.), *Anaclet de St-Étienne, Bénin de St-Victor et autres Carmes indignes. La justice régulière et le quotidien du couvent vus à travers les archives judiciaires des Carmes de la province de Touraine (1630-1699)*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de Georges Provost, Université de Rennes 2, 1998-1999.

435 *Ibid.*, p. 159-160 et 182-183.

1730) est postérieure à cette période. Rappelons qu'à partir des années 1720, de manière générale, l'antijansénisme est dominant. Les mentions contenues dans le catalogue principal, évoquées plus haut, étant antérieures à 1710<sup>436</sup> on peut supposer que même avant 1720 les Grands carmes de Rennes faisaient preuve d'un engagement plus marqué que d'autres contre le jansénisme. Le croisement de ces quelques informations tend à indiquer que les Grands carmes de Rennes devaient plutôt être opposés au jansénisme. De plus, la position prise par leur ordre en général à partir de 1646 laisse supposer que les religieux favorables au jansénisme n'étaient pas très bienvenus dans les couvents de l'ordre en France. Une certaine prudence s'impose toutefois, comme le souligne M.-H. Froeschlé-Chopard : « d'une manière générale, on sait qu'il est bien difficile d'établir une relation mécanique entre la nature des collections et le comportement de ceux qui les possèdent »<sup>437</sup>. Les catalogues de bibliothèque présentant des ouvrages destinés à l'usage de tous les religieux d'un couvent et non des collections individuelles, il ne faut pas tirer de conclusion hâtive de la présence de tel ou tel ouvrage. Les collections doivent être perçues comme « les témoins de la circulation des idées dans les couvents »<sup>438</sup>.

Suite à la présentation du contexte, voyons quelles phases et quels aspects de la controverse janséniste sont présents dans le fonds des Grands carmes.

## 2) Une attention portée sur différents aspects de la controverse

Comme pour notre étude de la controverse protestante, il est bien évidemment impossible de tout développer. Notre étude s'est attachée à mettre en lumière les divers aspects de la controverse janséniste auxquels les Grands carmes de Rennes s'intéressaient. Pour chacun des aspects retenus, nous avons cité des ouvrages favorables comme opposés aux idées jansénistes.

Précisons tout d'abord que, contrairement aux ouvrages portant sur la controverse protestante, nous ne présentons pas la répartition chronologique des livres traitant de la question janséniste en fonction des différentes phases de cette controverse. En effet, seuls

---

436 Sauf pour certains ouvrages rangés dans la rubrique consacrée aux livres interdits comme précisé précédemment.

437 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 59.

438 *Ibid.*, p. 60.



environ 40% des ouvrages abordant la controverse janséniste portent une date d'édition<sup>439</sup>. Cette proportion nous est apparue trop faible pour pouvoir l'exploiter de manière satisfaisante. De plus, environ 55% des ouvrages en rapport avec cette controverse présents dans la rubrique « *Controvertistae* » du catalogue principal ont une date d'édition ; or ces derniers ne représentent même pas un tiers du total des livres sur ce thème<sup>440</sup>. De même, la mention, dans les ajouts, des 45 exemplaires des *Mémoires de Trévoux* est accompagnée de la note suivante « 1701-1711 »<sup>441</sup>. Nous avons considéré que ces deux éléments pouvaient quelque peu « biaiser » les résultats généraux.

- **Une faible attention portée aux premières polémiques mais un intérêt pour celles soulevées par les Messieurs de Port-Royal**

Les Grands carmes semblaient porter peu d'intérêt au jansénisme des premières polémiques. Parmi les ouvrages de controverse du catalogue principal et parmi les livres ajoutés au XVIII<sup>e</sup> siècle on n'en dénombre aucun de Baius, de Molina ou de Lessius. On trouve deux ouvrages de Jansénius, l'*Augustinus*, classé parmi les livres interdits, et un autre qui n'a pas de lien direct avec la controverse janséniste<sup>442</sup>. On trouve aussi des ouvrages opposés aux idées développées dans l'*Augustinus* de Jansénius<sup>443</sup>.

Le jansénisme de Port-Royal est, quant à lui, largement représenté avec de nombreux

---

439 Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Le premier, qui a trait aux spécificités du manuscrit, est celui qui, selon nous, influe le plus sur ces résultats. En effet, les divers religieux qui ont actualisé le manuscrit au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ont apporté plus ou moins de détails sur les livres dont ils font mention. A certaines périodes il n'y a aucune date d'édition quel que soit le thème des ouvrages en question. Il faut aussi prendre en considération le fait que de nombreux écrits se rapportant à la controverse janséniste sont des brochures, des pamphlets ou des mémoires polémiques de seulement quelques pages pas nécessairement datés. La seule connaissance du titre des ouvrages ne nous permet pas nécessairement de déterminer la longueur du texte, mais cette explication est aussi à prendre en compte.

440 Rappelons que ces ouvrages ont été inscrits dans le catalogue au plus tard au cours de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

441 Les exemplaires des *Mémoires de Trévoux* présents dans le fonds représentent donc, à eux seuls, plus de la moitié (environ 55%) des ouvrages qui portent une indication de date d'édition parmi ceux pris en considération ici.

442 *Cornelii Jansenii Iprensis episcopi, Augustinus* (1652, en double, inscrit avec les livres interdits par le rédacteur du catalogue principal). L'ouvrage de Cornelius Jansen ne traitant pas de la question janséniste est *Mars Gallicus* (dans une édition de 1689). Il s'agit d'une critique de la politique menée par la France (Richelieu) à l'occasion de son alliance avec des puissances protestantes et, plus largement, d'un pamphlet contre la monarchie française.

443 *Anti-Jansenius hoc est selectae disputationes de haeresi pelagiana et semi-pelagiana de que variis statibus naturae humanae et de gratia Christi salvatoris* de Jean Martinon (S. J.) dans une édition de 1652, *Tradition de l'Église catholique et de l'Église des hérétiques du dernier siècle, sur la doctrine de Jansénius touchant le libre arbitre et la grâce* par Étienne Deschamps (S. J.) dans une édition de 1688, *Analyse de l'Augustin de Jansénius où l'on expose toutes ses erreurs sur les différents états de la nature pure, de la nature innocente, de la nature tombée et de la nature réparée. On y joint l'exposition des erreurs de cet auteur sur l'Église, sur la tradition, les Pères et les théologiens scolastiques. Par Monsieur l'abbé \*\*\* de l'abbé Louis-François Du Vau* (sans date), *Histoire des cinq propositions de Jansénius* par Hilaire Dumas (docteur de Sorbonne) (sans date).

ouvrages d'Arnauld (11 ouvrages) notamment la *Fréquente communion*, de Nicole (5 ouvrages), de Pascal (4 ouvrages) dont les *Pensées* et les *Provinciales* et de Saint-Cyran (1 ouvrage)<sup>444</sup>. Cette période de la controverse est également bien représentée par des livres antijansénistes dont notamment les *Inconvénients du jansénisme* de Marandé (cet ouvrage dénonce le jansénisme « comme un véritable parti politique d'un genre particulièrement dangereux »<sup>445</sup>), des écrits du Jésuite Gabriel Daniel contre les *Provinciales* de Pascal ou *Le Secret du jansénisme découvert et réfuté* du Jésuite Étienne Deschamps<sup>446</sup>.

444 Précisons, à nouveau, que les ouvrages de ces auteurs en lien avec la controverse protestante ne sont ni comptabilisés ni cités dans cette sous-partie. Rappelons également que les diverses éditions d'un même titre sont toutes comptabilisées alors que si une même édition d'un ouvrage est en plusieurs exemplaires nous en avons compté un. Si un même titre sans mention de date d'édition était inscrit à divers endroits du manuscrit nous avons considéré qu'il s'agissait d'éditions différentes. D'Antoine Arnauld (1612-1694) : *Le livre de la fréquente communion* (sans date), *Relation de M. Bourgeois, docteur en Sorbonne, et député de vingt évêques de France vers le Saint Siège, pour la défense du livre de La Fréquente communion, contenant ce qui s'est passé à Rome en 1645 et 1646, pour la justification de ce livre* (sans date), *L'innocence opprimée par la calomnie ou l'histoire de la Congrégation des filles de l'enfance de Notre Seigneur Jésus Christ* (1688), *Apologie pour les saints Pères défenseurs de la grâce contre les erreurs qui leurs sont imputées* (en double, sans date), *Histoire et concorde des quatre évangélistes, contenant selon l'ordre des temps la vie et les instructions de Notre Seigneur Jésus-Christ* (en double, sans date), *Testament spirituel de messire Antoine Arnauld, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris et de la maison et société de Sorbonne, fait le 16 septembre 1679* (sans date), deux ouvrages contre les Jésuites : *Dénonciations au Pape et aux Évêques de la nouvelle hérésie du péché philosophique enseignée par les Jésuites dans une thèse soutenue à Dijon en 1686* (1690) et *Lettres contre la réponse des jésuites contre la morale pratique et touchant l'auteur du Theatro jesuistico* (sans date), trois ouvrages en lien avec la controverse déclenchée par la publication du *Nouveau Testament* de Mons : *Nouvelle défense de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons, contre le livre de Mallet* (1680, en double), *De la lecture de l'Écriture sainte contre les paradoxes extravagants et impies de M. Mallet docteur en Sorbonne* (1680), *Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons contre les Sermons du père Maimbourg* (1667, ouvrage aussi écrit par Pierre Nicole). De Saint-Cyran (1581-1643) : *La somme des fautes et faussetés capitales contenues en la somme théologique du père François Garasse de la Compagnie de Jésus* (sans date), NB : le fonds comprend aussi *Petri Aurelii anaereticus adversus errores et hereses quibus canonem arausicanum et sacramentum confirmationis asperit Jacobi Sirmondi societatis iesu presbyteri antirrheticus* (1633) que nous n'avons pas comptabilisé car il est antérieur à la publication de l'*Augustinus* de Jansénius. De Pierre Nicole (1625-1695) : *Instructions théologiques et morales sur les sacrements* (trois éditions : deux sans date et une de 1719), *Notae in notas W. Wendrockii ad L. Montaltii Litteras, et in Disquisitiones Pauli Ireanaei* (deux éditions, une de 1659 et une de 1679, en rapport avec les *Provinciales* de Blaise Pascal, Guillaume Wendrock est un pseudonyme de Pierre Nicole). De Blaise Pascal (1623-1662) : *Les Provinciales* (une édition sans date avec des notes de Pierre Nicole en français, sans doute celle due à Marguerite de Joncoux ; une autre édition sans date en double, une autre édition en double sans date également), *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets* (sans date).

445 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 31.

446 *Le secret du jansénisme découvert et réfuté* par Étienne Deschamps (S. J.) (deux éditions : 1651 et 1653) et *Tradition de l'Église catholique et de l'Église des hérétiques du dernier siècle, sur la doctrine de Jansénius touchant le libre arbitre et la grâce* du même auteur (1688), *Analysis posterior libri de Frequenti communion. Causae commotionis in Gallia adversus librum de Frequenti communionem* par Jérôme Séguin (S. J.) dans une édition de 1647 (en double), *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes contre deux livres intitulés : La morale pratique des Jésuites et L'esprit de M. Arnauld* par Michel Le Tellier (S. J.) (sans date), *Inconvénients du jansénisme adressés à Mr Arnauld* par Léonard de Marandé (1653), *Défense de l'honneur de la sainte mère de Dieu, contre un attentat de l'apologiste de Port-Royal, avec un projet d'examen de son apologie* par Louis Abelly (évêque de Rodez, Lazariste) (1666), *Continuation des Examens de la doctrine de Saint-Cyran et de sa cabale, pour servir de réponse au livre de la Tradition de l'Église, publié sous le nom du sieur Arnauld* par Charles-François d'Abrade de Raconis (évêque) (sans date), *Réponse aux lettres provinciales de Louis de Montalte ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* par Gabriel Daniel (S. J.) (trois éditions sans date). NB : Les Grands carmes ont aussi deux exemplaires de l'*Apologie des lettres provinciales de Louis de Montalte contre les dernières réponses des pères jésuites intitulées Entretiens de Cléandre et d'Euxoxe* de Mathieu Petitdidier (Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur) (une édition de 1698 et une sans date).

- **Les polémiques relatives aux traductions des Écritures et aux catéchismes**

Rappelons le contexte dans lequel les auteurs jansénistes ont réalisé leurs traductions des Écritures. « La position de l'Église, définie après le concile de Trente, peut se résumer de la manière suivante : tout laïc a droit à la lecture des textes bibliques s'il en a la « capacité » reconnue par un clerc qui lui en a accordé la permission. Par « capacité on entend l'aptitude à comprendre la Bible selon l'esprit de la tradition catholique, et non selon son esprit propre. Par ailleurs, les traductions en langue vulgaire doivent utiliser le texte latin de la Vulgate [...]. Or, il faut bien voir que l'entreprise de Port-Royal transgresse plusieurs des bornes que l'on s'était données jusque là. Ses traductions n'utilisent pas uniquement comme texte de base le latin de la Vulgate, mais aussi les textes en grec ou en hébreu »<sup>447</sup>. De plus, ces auteurs considèrent que la lecture des Écritures n'est pas uniquement un droit mais aussi un devoir. Pour ces diverses raisons certains ouvrages apparaissent « suspects ». Cependant, il faut rappeler que beaucoup des travaux d'exégèse ou de traduction des Écritures effectués à la fin du XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été réalisés par des auteurs jansénistes. Ils ont donc au moins un aspect utilitaire certain pour les religieux au-delà des prises de position dans un sens ou dans l'autre pour la controverse janséniste. En ce qui concerne les traductions et commentaires de la Bible réalisés par les auteurs jansénistes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>448</sup> les Grands carmes ont le *Nouveau Testament* de Mons et plusieurs ouvrages dénonçant (4 livres) ou défendant ce dernier (3 livres)<sup>449</sup>. Cette traduction du Nouveau Testament a été condamnée en novembre

---

447 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.65-66.

448 Une remarque importante concernant les livres en lien avec l'Écriture Sainte : certains ouvrages de cette nature écrits par des auteurs jansénistes sont rangés dans les rubriques « *Scriptura sacra* » ou « *Scriptura sacra et interpretes* » du catalogue principal. L'analyse détaillée de ces rubriques n'ayant pas été effectuée, ils ne sont pas comptabilisés dans la présente sous-partie ni dans les tableaux figurant dans la partie I du présent chapitre. Les ouvrages des compléments n'étant pas classés par rubrique les livres en lien avec les Écritures rédigés par des auteurs jansénistes qui y figurent sont comptabilisés dans le présent travail.

449 Cet ouvrage est inscrit dans la rubrique « *Scriptura sacra et interpretes* » du catalogue principal et parmi les livres interdits, nous ne les avons pas comptabilisés ici, par contre les ouvrages attaquant ou défendant cette publication présents dans la rubrique « *Controvertistae* » du catalogue principal ou dans les ajouts ont été comptabilisés. Les Grands carmes ont au moins quatre éditions différentes (sans date, une des éditions est en double) du *Nouveau Testament* de Mons. Une note sans doute postérieure à l'inscription de cet ouvrage dans le catalogue (deux écritures différentes) indique « renfermé dans la chambre des livres défendus » (pour l'exemplaire noté avec les ouvrages concernant les Écritures). Parmi les ouvrages qui défendent cette publication on trouve : *Nouvelle défense de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons, contre le livre de Mallet d'Antoine Arnauld* (1680, en double), *De la lecture de l'Écriture sainte contre les paradoxes extravagants et impies de M. Mallet docteur en Sorbonne d'Antoine Arnauld* (1680), *Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons contre les Sermons du père Maimbourg (S. J.) d'Antoine Arnauld* (1667, ouvrage aussi écrit par Pierre Nicole). Parmi les ouvrages qui y sont opposés : *Réflexions sur les vérités évangéliques, contre les passages que les traducteurs de Mons ont corrompu dans le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ traduit en français selon l'édition de la Vulgate avec les différences du grec* par le capucin Maximin d'Aix (1681), *Observations sur la nouvelle défense de la version française du Nouveau Testament imprimée à Mons, pour justifier la conduite des papes, des évêques et du Roi à l'égard de cette version* (sans date) par Michel Le Tellier (S. J.), *Examen de quelques passages de la*

1667 par Péréfixe, archevêque de Paris, et par le pape, Clément IX, en avril 1668 en raison de ses tendances jansénistes<sup>450</sup>. C. Maire souligne que les questions suscitées par la polémique autour du *Nouveau Testament* de Mons, à savoir « la lecture des Évangiles en langue vulgaire et l'indépendance de l'Église gallicane » vont se poser à nouveau concernant les *Réflexions morales* de Quesnel<sup>451</sup>. Les Grands carmes ont aussi de nombreux exemplaires de la Bible de Sacy en entier ou non<sup>452</sup>. Le fonds contient également les *Réflexions morales* de Quesnel dont seront extraites 101 propositions condamnées par la bulle *Unigenitus* du 8 septembre 1713, nous y reviendrons plus loin<sup>453</sup>.

Comme le souligne M.-H. Froeschlé-Chopard, outre la traduction des Écritures, les catéchismes participent aussi d'un effort d'éducation<sup>454</sup>. Les Grands carmes ont le *Catéchisme de Montpellier*<sup>455</sup>. « En 1721, l'ouvrage est condamné [par un décret du pape Clément XI]. Le *Dictionnaire des livres jansénistes* extrait quelques propositions mauvaises, proches de celles de Quesnel : la corruption de la raison livrée à elle-même, la lecture de l'Écriture sainte qui doit être l'occupation ordinaire des fidèles, l'exclusion de la grâce suffisante »<sup>456</sup>. La collection contient également des ouvrages écrits contre des catéchismes rédigés par des auteurs jansénistes et des catéchismes d'auteurs antijansénistes<sup>457</sup>.

---

*traduction française du Nouveau Testament imprimée à Mons* par Charles Mallet (sans date), *Critique sacrée, ou les chefs d'accusation proposés contre la traduction française du Nouveau Testament imprimé à Mons* (sans date) par Nicolas des Isles.

450 COGNET (L.), *Le jansénisme...*, *op. cit.*, p. 87.

451 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 55.

*Le Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset pour en rendre la lecture plus utile et la méditation plus aisée* (trois éditions dans les ajouts dont une en double).

452 Dans ses travaux sur le jansénisme dans les bibliothèques de Toulon, M.-H. Froeschlé-Chopard prend en compte cette bible car elle « relève des mêmes auteurs et de la même entreprise de traduction de Port-Royal. Une entreprise qui est fondamentale pour les jansénistes et suspecte, à tout le moins, pour leurs adversaires » cf. FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p.65. Les exemplaires de cet ouvrage présents dans le fonds des Grands carmes de Rennes sont : *La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite en français selon la Vulgate par Monsieur Le Maître de Sacy* (deux éditions sans date), une « explication de l'Ancien Testament » (sans date), le *Nouveau Testament* (sans date, édition de Bruxelles) tous par Isaac-Louis Lemaître de Sacy (1613-1684).

453 *Le Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset pour en rendre la lecture plus utile et la méditation plus aisée* (trois éditions dans les ajouts dont une en double).

454 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 20.

455 *Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Écriture sainte et par la tradition, l'histoire et les dogmes de la religion... imprimées par ordre de Me Charles-Joachim Colbert* (NB : évêque de Montpellier) de François-Aimé Pouget (Oratorien) (deux éditions sans date).

456 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 20.

457 *Réfutation du prétendu catéchisme de la grâce par la seule doctrine de saint Augustin* par le Jésuite Jean Dorisy (sans date, en double). Il s'agit d'une réfutation du catéchisme écrit par Mathieu Feydeau, proche de Port-Royal. *Catéchisme du diocèse de Soissons, par Monseigneur Jean-Joseph Languet de Gergy, évêque de Soissons, à l'usage de son diocèse* (deux éditions sans date), *Catéchisme du diocèse de Toul par ordre de Monseigneur Thiard de Bissy, évêque de Toul* (sans date).

## • Le second jansénisme autour de Pasquier Quesnel et des Oratoriens de Saint-Magloire

La doctrine de Quesnel est non seulement empreinte des principes égalitaires d'Edmond Richer<sup>458</sup> mais aussi de la volonté de témoigner de la vérité dans l'Église, ceci suite à la destruction de Port-Royal (1711)<sup>459</sup>. « Duguet est le théologien de ce petit groupe d'élus[...]. Pour ce courant « figuriste », l'histoire de l'Église révèle l'existence d'une filiation ininterrompue des témoins de la vraie foi. « Saint Augustin et Pélage, Jansénius et Molina, les jansénistes et les jésuites, les appelants et les constitutionnaires incarnent le perpétuel combat entre deux tendances qui s'affrontent à l'intérieur de l'Église ». L'appel au concile général devient alors une nécessité et, au fur et à mesure de la défection des curés, les « témoins de la Vérité » en appelleront de plus en plus à l'opinion publique, car tout fidèle ne peut demeurer indifférent devant l'obscurcissement des principes même du christianisme »<sup>460</sup>.

Outre ses travaux sur l'Écriture sainte, les Grands carmes ont trois autres ouvrages de Pasquier Quesnel<sup>461</sup>. Le groupe des oratoriens de Saint-Magloire est représenté notamment par Jacques-Joseph Duguet et Vivien de la Borde<sup>462</sup>. Suite à la mort d'Arnauld (1694) et de Nicole (1695), cette période du jansénisme est également marquée par « le souci de perpétuer le souvenir et la tradition des chefs spirituels du mouvement »<sup>463</sup>. Dans ce contexte « la lutte redémarre sur

---

458 « Contrairement à ses prédécesseurs, Quesnel intègre les prétentions régaliennes de la monarchie. Il considère non seulement le corps de l'Église comme étant de droit divin, mais également celui de l'État. C'est par cette équivalence religieuse entre la souveraineté de l'Église et celle de l'État que Quesnel est un richériste au sens plein du terme, c'est à dire au sens d'Edmond Richer, penseur systématique du droit divin dans l'Église et dans l'État ». D'après MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 45.

459 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., op. cit., p. 20.

460 *Ibid.*, p. 20. Les guillemets présents dans cette citation se rapportent à des propos de Catherine Maire cités par M.-H. Froeschlé-Chopard : MAIRE (C.), « L'Église et la nation : la trajectoire janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales E. S. C.*, septembre-octobre 1991, p. 1181.

461 *Très humble remontrance à messire Humbert de Precipiano, archevêque de Malines sur son décret du 15 janvier 1695 portant défense de lire, retenir ou débiter plusieurs livres et particulièrement celui de la Fréquente communion, composé par messire Antoine Arnauld* (sans date), *Apologie historique de deux censures de Louvain et de Douay, sur la nature de la grâce, par M. Gery* (sans date, plus un autre exemplaire rangé parmi les livres interdits), *Lettre du prince de Conti, ou l'accord du libre arbitre avec la grâce de Jésus-Christ enseigné par son altesse sérénissime au père De Champs, jésuite, avec plusieurs autres pièces sur la même matière* (1689, en double). Il est également indiqué, parmi les livres prohibés, « Quesnel 12 tomes » sans plus de précisions sur les ouvrages en question. NB : lecture incertaine pour « 12 tomes ».

462 De Jacques-Joseph Duguet (1649-1733) : *Traité sur la prière publique et les dispositions pour offrir les saints mystères et y participer avec fruit* (sans date), *Lettres sur divers sujets de morale et de piété par l'auteur du Traité de la prière publique* (sans date, livre de direction spirituelle), *Traité des scrupules, de leurs causes, de leurs espèces, de leurs suites dangereuses, de leurs remèdes généraux et particuliers* (sans date), l'ouvrage « dénonce les dangers d'une mortification excessive » (cf MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 87) ; *Traité de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (sans date), *Explication des qualités ou des caractères que saint Paul donne à la charité* (sans date).

Il sera question de Vivien de la Borde plus loin.

463 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 42.

le terrain historiographique, avec une série d'ouvrages qui paraissent tous au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et qui concernent la mémoire d'Arnauld, les Cinq Propositions, le Formulaire, la paix clémentine, mais aussi les congrégations *De auxiliis* et même Baïus »<sup>464</sup>. La collection des Grands carmes contient plusieurs ouvrages sur ces questions. Du côté des jansénistes on trouve *l'Histoire du jansénisme* de Gerberon<sup>465</sup>. En ce qui concerne les antijansénistes, les Grands carmes ont un ouvrage du Jésuite Le Tellier sur les Cinq Propositions<sup>466</sup>. Parmi les auteurs antijansénistes présents dans le fonds nous pouvons aussi citer le Jésuite Lallemand. La stratégie développée dans ses ouvrages est la dénonciation du réseau de la *Causa Quesnellista*<sup>467</sup>. Les Grands carmes ont notamment de lui *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*<sup>468</sup>. Parmi les œuvres des Oratoriens de Saint-Magloire, les Grands carmes ont aussi le *Témoignage de la Vérité dans l'Église* de Vivien de la Borde dont le titre indique le but poursuivi par ces auteurs et évoqué plus haut<sup>469</sup>. À sa publication, l'ouvrage provoque de nombreuses réactions. Il est censuré par le Parlement et ensuite condamné par l'Assemblée du clergé en février et octobre 1715<sup>470</sup>. On trouve également les *Hexaples*<sup>471</sup>, un ouvrage collectif rédigé par les théologiens de Saint-Magloire qui regroupe des commentaires et des citations des Pères de l'Église pour justifier les 101 propositions tirées des *Réflexions morales* de Quesnel condamnées par la bulle *Unigenitus*<sup>472</sup>.

- **Les polémiques soulevées par la bulle *Unigenitus***

La promulgation de la bulle *Unigenitus* (8 septembre 1713) « constitue le principal événement du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En condamnant 101 propositions extraites des *Réflexions morales* de Quesnel, elle effectue un choix de questions qui forment une sorte de condensé de la doctrine janséniste : d'une part l'exaltation de l'efficacité de la grâce ; d'autre part la doctrine du pouvoir des premiers pasteurs exercé avec le consentement, au moins

---

464 *Ibid.*, p. 41.

465 *Histoire générale du jansénisme, contenant ce qui s'est passé en France, en Espagne, en Italie etc. au sujet du livre intitulé : Augustinus Cornelii Jansenii, par M. l'abbé \*\*\** de Gabriel Gerberon, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (deux exemplaires sans date).

466 *Histoire des Cinq Propositions de Jansenius* publié sous le pseudonyme d'Hilaire Dumas (sans date).

467 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 65.

468 *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin. Lettre d'un abbé licencié de Sorbonne à un vicaire général du diocèse des Pays-Bas* (dans une édition de 1706 et deux autres éditions sans date).

469 *Du témoignage de la Vérité dans l'Église. Dissertation théologique où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, en regard de la dernière Constitution* (sans date).

470 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 210.

471 *Les Hexaples ou les six colonnes sur la constitution Unigenitus* (sans date).

472 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., op. cit., p. 21.

présumé, de tout le corps de l'Église, c'est à dire du clergé du second ordre et des fidèles »<sup>473</sup>. Louis XIV reçoit la bulle le 25 septembre 1713<sup>474</sup>. Elle est lue au Parlement de Paris les 27 et 28 septembre, mais le procureur général, Daguesseau, refuse de l'enregistrer avant que les évêques ne l'aient acceptée. Louis XIV décide alors de réunir les évêques présents à Paris. L'assemblée s'ouvre le 16 octobre 1713 et se sépare le 5 février 1714 sans avoir pu parvenir à un accord. La bulle est finalement enregistrée au Parlement le 15 février et reçue par la Sorbonne le 10 mars malgré des oppositions. Il fallait ensuite recueillir l'accord des évêques non présents à l'assemblée. En août 1714, une quinzaine d'évêques avaient refusé dont Noailles, l'archevêque de Paris. Ce refus entraîne toute une série de publications. Un autre événement suscite également de nombreux écrits, il s'agit de l'appel au concile général concernant la bulle le 5 mars 1717 par quatre évêques : Soanen, évêque de Senez, Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, La Broue, évêque de Miropoix et Langle, évêque de Boulogne. Par la suite, les adhésions à l'appel sont de plus en plus nombreuses parmi les membres du clergé. Dans le fonds des Grands carmes se trouvent un grand nombre d'ouvrages prenant position pour ou contre la bulle *Unigenitus* ou défendant les différentes positions adoptées à son endroit. Parmi les auteurs qui s'y opposent nous pouvons citer, entre autres, Nicolas Petipied dans son ouvrage *Examen théologique de l'instruction pastorale du clergé de France sur la constitution Unigenitus* et Vivien de La Borde qui appelle presque les fidèles au libre examen dans *Le témoignage de la Vérité*<sup>475</sup>. « Les opposants de la première heure à la bulle *Unigenitus* se veulent les héritiers spirituels des religieuses et des pieux laïcs qui les entourent. Ils croient que Port-Royal fait « tige » en eux et qu'ils incarnent le « parti de la vérité » dans l'Église »<sup>476</sup>. Du côté de ceux qui défendent la bulle, notons que les Grands carmes n'ont pas les *Anti-Hexaples* du capucin Paul de Lyon. Ils possèdent par contre des instructions pastorales ou mandements d'évêques favorables à la bulle comme Fénelon, Thiard

473 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 71.

474 Les informations contenues dans ce paragraphe concernant la bulle *Unigenitus* et l'appel de 1717 sont, sauf mention contraire, extraites de COGNET (L.), *Le jansénisme...*, *op. cit.*, p. 100, 101, 102, 104 et 105.

475 En ce qui concerne l'ouvrage de Vivien de La Borde nos informations sont extraites de FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 71.

Les ouvrages du fonds écrits contre la constitution *Unigenitus* sont : *Recueil de divers ouvrages au sujet de la constitution Unigenitus, faits pour l'instruction et la consolation des fidèles qui sont touchés par les maux de l'Église* (anonyme), *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans une assemblée de plusieurs cardinaux, pour l'acceptation de la bulle de Notre Saint Père le pape Clément XI du 8 septembre 1713* par Nicolas Petipied, *Le Témoignage de l'Université de Paris au sujet de la constitution Unigenitus* ou *Recueil d'écrits importants au sujet des assemblées de Sorbonne* (anonyme), *Relation des délibérations de la faculté de théologie de Paris au sujet de la bulle Unigenitus* par l'abbé de la Morlière, *Du renversement des libertés de l'Église gallicane dans l'affaire de la constitution Unigenitus* par Nicolas Le Gros (théologien janséniste).

476 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 191.

de Bissy ou Languet de Gergy<sup>477</sup>. Ce dernier, évêque de Soissons et ensuite archevêque de Sens, est « le plus violent détracteur des appelants et des quatre évêques qui leur étaient attachés »<sup>478</sup>. Il prend position dans des lettres publiques adressées à certains des évêques appelants : Colbert de Croissy, évêque de Montpellier ; Langle, évêque de Boulogne et Caylus, évêque d'Auxerre<sup>479</sup>. Les Grands carmes ont des lettres de cet auteur<sup>480</sup> mais il n'est pas précisé s'il s'agit de celles adressées aux évêques appelants ou bien de ses diverses lettres pastorales. Dans un des *Avertissements*<sup>481</sup> qu'il adresse à ses diocésains « il passe en revue les principales défenses théoriques de l'Appel [...]. Ses critiques [...] portent essentiellement sur le caractère réformé de la conception ecclésiologique de l'appel et sur le « petit nombre » des appelants au regard de l'autorité du grand nombre des évêques constitutionnaires »<sup>482</sup>. Environ 3 000 membres du clergé français sur un total d'environ 100 000 sont appelants<sup>483</sup>. L. Cognet souligne que les appelants, malgré leur faible nombre, sont très actifs<sup>484</sup>. Il est aussi fait mention de la polémique autour de la bulle au sein d'autres types d'ouvrages comme dans les histoires des controverses touchant la grâce, parmi ces dernières nous pouvons citer l'ouvrage de Gabriel Gerberon *l'Histoire du Jansénisme*<sup>485</sup>.

---

477 Pour : *Mandement et instruction pastorale, pour la réception de la constitution Unigenitus* par François Fénelon (sans date), *Avertissements de Monseigneur l'évêque de Soissons à ceux qui dans son diocèse se sont déclarés appelants de la constitution Unigenitus* par Jean-Joseph Languet de Gergy (1718), *Histoire de la constitution Unigenitus, par messire Pierre François Lafiteau, évêque de Sisteron* (deux éditions sans date), *Instruction pastorale de son éminence Monseigneur le cardinal de Bissy au sujet de la bulle Unigenitus* par Henri de Thyard (sans date), *Nouvelle défense de la constitution Unigenitus où l'on montre qu'elle est règle de foi* par Claude Le Pelletier (1719, tome 2), *Seconde lettre de dom Vincent Thuillier, Bénédictin, servant de réplique à la réponse que lui a faite un de ses confrères qui persiste dans son appel* par dom Vincent Thuillier (Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur) (sans date), *Entretiens de Monsieur le commandeur de\*\*\* au sujet des affaires présentes par rapport à la religion* (sans date) du Jésuite Lallemand, *Principes catholiques, opposés à ceux des tolérants qui reçoivent dans leur communion les ennemis de la bulle Unigenitus* par le Capucin André de Garzac sans date), un ouvrage d'Honoré de Sainte-Marie (carme déchaussé, 1651-1729) mais nous ne savons pas s'il s'agit de *Dissertations sur la constitution Unigenitus* ou de *Apologie de la constitution Unigenitus*, un livre désigné sous les termes « mémoire pour la constitution ».

Dans le fonds on trouve également « différentes brochures sur les affaires de la constitution *Unigenitus* », un ouvrage désigné sous les termes « sur la constitution *Unigenitus* ».

478 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 197.

479 *Ibid.*, p. 198.

480 L'ouvrage en question est mentionné de cette façon dans les ajouts du catalogue : « les lettres de Monseigneur de Soissons en 2 tomes ».

481 *Avertissements de Monseigneur l'évêque de Soissons à ceux qui dans son diocèse se sont déclarés appelants de la constitution Unigenitus* par Jean-Joseph Languet de Gergy (1718).

482 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 198.

483 COGNET (L.), *Le jansénisme...*, *op. cit.*, p.105.

484 *Ibid.*, p. 105.

485 D'après les informations contenues dans FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 71-72. Les Grands carmes ont deux exemplaires sans date de cet ouvrage : *Histoire générale du jansénisme, contenant ce qui s'est passé en France, en Espagne, en Italie etc. au sujet du livre intitulé : Augustinus Cornelii Jansenii, par M. l'abbé \*\*\** (Gabriel Gerberon, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur).



- **Remarques diverses sur la controverse janséniste dans la collection des Grands carmes**

Seulement un ouvrage porte sur le phénomène des miracles et convulsions qui auraient eu lieu notamment autour de la tombe du diacre François de Paris, décédé le 1<sup>er</sup> mai 1727. Sa sépulture était située dans la paroisse Saint-Médard. Ce dernier, d'origine noble, avait renoncé à sa fortune et était entré dans les ordres<sup>486</sup>. « Il était appelant et réappelant »<sup>487</sup>. Les polémiques nées de ces phénomènes ont surtout eu lieu au sein des jansénistes. Du côté des antijansénistes seuls Languet de Gergy et le Bénédictin dom La Taste l'ont évoqué<sup>488</sup>. Les Grands carmes de Rennes possèdent un ouvrage de ce dernier sur la question : *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres miracles du temps*<sup>489</sup>.

Les Grands carmes ne semblent guère intéressés par le jansénisme politique du second XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons pas repéré d'ouvrages sur ce thème au cours de notre étude.

Le fonds contient également des ouvrages défendant ou attaquant les membres de la Compagnie de Jésus<sup>490</sup>.

Notons aussi que les Grands carmes possèdent 5 exemplaires de la *Bibliothèque janséniste* du Jésuite Dominique Colonia<sup>491</sup>.

Parmi les ouvrages traitant de la question janséniste que nous avons repérés nous n'avons repéré qu'un seul ouvrage écrit par un religieux de l'ordre des Grands carmes. Il s'agit d'un livre d'Henri de Saint-Ignace (Henri d'Aumerie) : *Ethica amoris, sive theologia sanctorum*<sup>492</sup>. Cet auteur a été provincial de l'ordre des Grands carmes. Le livre a été dénoncé par des religieux de l'ordre, condamné par le Saint Siège et par l'archevêque de Cologne<sup>493</sup>.

---

486 COGNET (L.), *Le jansénisme...*, op. cit., p.114.

487 *Ibid.*, p. 114.

488 MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 327.

489 La date d'édition de l'ouvrage n'est pas précisée.

490 Parmi les ouvrages favorables aux Jésuites : *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes contre deux livres intitulés : la Morale pratique des Jésuites et l'Esprit de M. Arnauld* par le Jésuite Michel Le Tellier (1687-1690), *Lettres au révérend père Alexandre [Dominicain] où se fait le parallèle de la doctrine des Thomistes avec celle des Jésuites, sur la probabilité et sur la grâce* par le Jésuite Gabriel Daniel (une édition de 1698 et une sans date).

Parmi ceux qui attaquent les Jésuites : *Dénonciations au Pape et aux Évêques de la nouvelle hérésie du péché philosophique enseignée par les Jésuites dans une thèse soutenue à Dijon en 1686* par Antoine Arnauld (1690), *Lettres contre la réponse des Jésuites contre la morale pratique touchant l'auteur du Theatro jesuistico* du même auteur (sans date), *Les enluminures du fameux almanach des Jésuites, intitulé la déroute et la confusion des jansénistes, ou triomphe de Molina, Jésuite, sur saint Augustin* par Lemaître de Sacy (trois éditions sans date, dont une rangée parmi les livres prohibés), *La Morale pratique des Jésuites, représentée en plusieurs histoires arrivées dans toutes les parties du monde, extraite ou des livres très autorisés et fidèlement traduits, ou de mémoires très sûrs et indubitables* de Sébastien du Camboust de Ponchâteau (théologien janséniste) (sans date).

491 *Bibliothèque janséniste ou Catalogue alphabétique des livres jansénistes, quesnellistes, baïanistes ou suspects de ces erreurs* (dans une édition de 1739 en double et dans trois autres éditions sans date).

492 L'ouvrage ne comporte pas de date d'édition.

493 COLONIA (D.), *Bibliothèque janséniste...*, op. cit., p. 128.

Ainsi, comme pour la controverse protestante, il semble que les Grands carmes aient produit peu d'écrits sur la controverse janséniste. Cependant, les religieux du couvent de Rennes, sans doute plutôt antijansénistes, s'intéressent à la question et se procurent à la fois des ouvrages d'auteurs jansénistes et antijansénistes. Ils ont probablement participé à la controverse en tant que prédicateurs et confesseurs. Nous pouvons souligner que si les religieux du couvent se procurent des ouvrages dès les polémiques suscitées par les écrits des Messieurs de Port-Royal leur intérêt pour la controverse semble s'émousser au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, principalement dans la seconde moitié. Peut-être se sentent-ils moins concernés par l'aspect politique que revêt alors la controverse<sup>494</sup>.

Après cette étude de la question janséniste dans la collection des Grands carmes de Rennes, voyons ce qu'il en était dans le fonds des Augustins.

## **B La collection des Augustins**

Pour étudier la question janséniste dans le fonds des Augustins nous nous sommes appuyée sur les ouvrages contenus dans les rubriques : « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* », « *Casuistae* » et, dans une moindre mesure, « *Libri prohibiti* »<sup>495</sup> de leur catalogue<sup>496</sup>. Cette étude a pour objectif de proposer des éléments de comparaison avec le fonds des Grands carmes.

### **1) Des positions probablement variées par rapport à la controverse janséniste mais une tendance plutôt antijanséniste visible dans le catalogue du fonds**

Louis-Marie Raison signale le manque d'informations dont nous disposons concernant la position des Augustins de Rennes par rapport aux idées jansénistes<sup>497</sup>. Cependant, il souligne que la présence de religieux favorables au jansénisme dans les couvents de Rennes, et surtout de Vitré, est attestée<sup>498</sup>. A partir de ces informations, L.-M. Raison déduit que les

---

494 Rappelons que le catalogue de leur bibliothèque étudié ici n'est plus complété à partir de 1774.

495 Pour cette rubrique, nous avons regardé si des ouvrages d'auteurs jansénistes y figuraient.

496 BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 567.

497 RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. V. Le jansénisme et le clergé régulier » dans *Annales de Bretagne*, tome 48, numéro 1-2, 1941, p. 44.

498 *Ibid.*, p. 44. En ce qui concerne Rennes, L.-M. Raison mentionne un religieux qui était membre du couvent mais qui en fut éloigné. Il évoque également, le père Letourneau, prieur du couvent de Châtillon (diocèse de Bourges) qui a refusé de devenir prieur à Rennes.

religieux du couvent rennais ont dû être favorables au mouvement<sup>499</sup>. Mais les positions de quelques religieux ne reflètent pas nécessairement celles de tous les membres du couvent. De même, les opinions peuvent évoluer au fil du temps. Des indications contenues dans le catalogue de leur bibliothèque sont contraires à celles évoquées ici. Nous pouvons donc supposer que les opinions variaient d'un religieux à l'autre et qu'il faut considérer, une fois encore, les collections des religieux comme le reflet de la circulation des idées dans les couvents<sup>500</sup>. Ainsi, dans la rubrique consacrée aux livres prohibés de leur catalogue, on trouve : le *Nouveau Testament* de Pasquier Quesnel, un ouvrage de l'Oratorien Pierre Boyer, un de Lemaître de Sacy et un livre intitulé *Mémoire pour les sieurs Samson, curé d'Olivet, Couet, curé de Darvoi, Gaucher, chanoine de Jargeau et autres ecclésiastiques de différents diocèses, appelants comme d'abus, contre M. l'évêque d'Orléans et autres archevêques et évêques*<sup>501</sup>. Dans la rubrique du catalogue des Augustins consacrée aux controverses et catéchismes, certains ouvrages en lien avec la controverse janséniste, tous écrits par des auteurs favorables à ces idées, sont rangés à part dans une armoire contenant les « livres défendus »<sup>502</sup>. Toutefois, tous les ouvrages écrits par des auteurs jansénistes ne sont pas rangés à part, du moins cela n'est pas indiqué dans certains cas.

---

499 *Ibid.*, p. 44.

500 FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle »..., *op. cit.*, p. 60.

501 *Le Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset pour en rendre la lecture plus utile et la méditation plus aisée* de Pasquier Quesnel (en deux éditions distinctes semble-t-il), *Parallèle de la doctrine des payens avec celle des Jésuites et de la constitution du pape Clément XI* de Pierre Boyer, « Lettre à notre Saint Père le pape Benoît XIII et autres pièces » probablement extraite du *Recueil factice de pièces relatives à la Constitution Unigenitus et autres matières théologiques* (cette lettre a trait à une demande de révocation de la bulle *Unigenitus*), le *Mémoire pour les sieurs...* est signé « Avocats au Parlement ».

502 *Entretiens d'un Jésuite avec une dame au sujet de la constitution Unigenitus ou le pour et le contre* (anonyme), *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les prélats du royaume, pour l'acceptation et la publication de la bulle du pape Unigenitus* par Nicolas Petipied (trois tomes, les deux derniers sont manuscrits), *Nouveau mémoire sur les appels des jugements ecclésiastiques, où l'on examine la justice, la force et la nécessité des appels aux conciles* de Nicolas Petipied, *Justification du droit et de la canonicité de l'appel interjeté au concile général, de la bulle Unigenitus, par nosseigneurs les quatre évêques appellans* (anonyme), *Réponse du père Quesnel à plusieurs accusations faites contre lui par plusieurs de nosseigneurs les évêques, avec l'acte de son adhésion au double appel de M. le cardinal de Noailles, de la constitution Unigenitus, et des lettres Pastoralis Officii, au concile général* par Pasquier Quesnel (manuscrit), *Mandement de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, au sujet de l'Office de saint Grégoire VII* (concerne les 4 articles adoptés par l'Assemblée du clergé de 1682 au sujet de droit de régale) (manuscrit), *Solution de divers problèmes très importants pour la paix de l'Église* par Pasquier Quesnel (manuscrit), *Du témoignage de la Vérité dans l'Église. Dissertation théologique où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, en regard de la dernière Constitution* de Vivien de la Borde (manuscrit).

## 2 ) Des ouvrages polémiques davantage orientés du côté janséniste

Comme les Grands carmes, les Augustins de Rennes paraissent peu intéressés par les premières polémiques autour de la question janséniste. En ce qui concerne les écrits des Messieurs de Port-Royal, les Augustins ont 3 ouvrages de Nicole et 1 de Pascal<sup>503</sup>. Le fonds contient également des journaux ayant trait au jansénisme à l'époque de Port-Royal<sup>504</sup>.

Notons que les Augustins avaient, comme les Grands carmes, le *Rituel d'Alet* et le *Catéchisme de Montpellier*, tous deux condamnés par des décrets du pape<sup>505</sup>.

Le second jansénisme, représenté par Pasquier Quesnel et les Oratoriens de Saint-Magloire est présent dans le fonds par le biais de quelques ouvrages<sup>506</sup>.

Ce sont surtout les débats soulevés par la publication de la bulle *Unigenitus* (8 septembre 1713) qui semblent avoir intéressés les religieux du couvent. En la matière, ils se procurent des ouvrages opposés à la bulle : *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les Prélats du royaume, pour l'acceptation et la publication de la bulle du Pape Unigenitus* et *Nouveau Mémoire sur les appels des jugements Ecclésiastiques, où l'on examine la justice, la force et la nécessité des appels aux conciles* de Nicolas Petipied ; *Justification du droit et de la canonicité de*

---

503 De Pierre Nicole : *Instructions théologiques et morales sur les sacrements* (tomes premier et second), *Instructions théologiques et morales sur l'oraison dominicale*, *Instructions théologiques et morales sur le premier commandement du Décalogue* (tomes premier et second). De Blaise Pascal : *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets*. Notons que les Augustins avaient aussi *La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie contre le livre du sieur Claude d'Antoine Arnauld* que nous n'avons pas comptabilisé car il a trait à la question protestante.

504 *Journaux de ce qui s'est passé à Port-Royal, depuis que la communauté fut transférée à Port-Royal des Champs, jusqu'à la paix qui leur fut rendue en 1669*.

505 *Rituel romain du pape Paul V à l'usage du diocèse d'Alet. Ou rituel d'Alet* de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (un des évêques qui avaient refusé de signer le Formulaire). L'ouvrage est condamné par un décret du pape, Clément IX, en avril 1668. *Instructions générales en forme de catéchisme où l'on explique par l'Écriture et la Tradition l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Église* ; imprimé par ordre de messire Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier de François-Aimé Pouget (Oratorien), condamné par un décret du pape, Clément XI, en février 1712.

506 De Pasquier Quesnel : *Le Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset pour en rendre la lecture plus utile et la méditation plus aisée* (en deux éditions distinctes semble-t-il), *Réponse du père Quesnel à plusieurs accusations faites contre lui par plusieurs de nosseigneurs les évêques, avec l'acte de son adhésion au double appel de M. le cardinal de Noailles, de la constitution Unigenitus, et des lettres Pastoralis Officii, au concile général* (manuscrit), *Solution de divers problèmes très importants pour la paix de l'Église* (manuscrit). De Vivien de la Borde : *Du témoignage de la Vérité dans l'Église. Dissertation théologique où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, en regard de la dernière Constitution* (manuscrit). De Jean-Baptiste Le Sesne des Ménilles d'Etémare : *Mémoires sur les propositions renfermées dans la Constitution Unigenitus, qui regardent la nature des deux alliances*. De Jacques-Joseph Duguet : *Traité des scrupules, de leurs causes, de leurs espèces, de leurs suites dangereuses, de leurs remèdes généraux et particuliers*.

*l'appel interjeté au concile général, de la bulle Unigenitus, par Nosseigneurs les quatre évêques appelants*<sup>507</sup> ; *Du témoignage de la Vérité dans l'Église, dissertation théologique où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier au regard de la dernière Constitution, pour servir de précaution aux Fidèles et d'apologie à l'Église Catholique contre les calomnies des Protestants*, du père Vivien de La Borde ; *Entretiens d'un Jésuite avec une dame au sujet de la constitution Unigenitus ou le pour et le contre* (anonyme) ; *Justification du droit et de la canonicité de l'appel interjeté au concile général, de la bulle Unigenitus, par nosseigneurs les quatre évêques appellans* (anonyme), *Réponse du père Quesnel à plusieurs accusations faites contre lui par plusieurs de nosseigneurs les évêques, avec l'acte de son adhésion au double appel de M. le cardinal de Noailles, de la constitution Unigenitus, et des lettres Pastoralis Officii, au concile général* par Pasquier Quesnel (manuscrit) ; *Mémoires sur les propositions renfermées dans la Constitution Unigenitus, qui regardent la nature des deux alliances* par Jean-Baptiste Le Sesne des Ménilles d'Etémare ; *Observations sur les avertissements de Monsieur l'évêque de Soissons*<sup>508</sup>. Notons que les Augustins de Rennes possédaient un exemplaire de la *Constitution Unigenitus*.

Le fonds des Augustins comprend également des ouvrages en lien avec les événements qui suivent la publication de la bulle dans les années 1720 et 1730. La publication, en janvier 1727, d'une instruction pastorale d'un des évêques appelants, Soanen, évêque de Senez, datée d'août 1726, où il critique fortement les évêques acceptants provoque de vives réactions<sup>509</sup>. Le ministre Fleury décide de prendre des mesures contre lui. En août 1727, à Embrun, s'ouvre un concile provincial afin de procéder à son jugement. Il est condamné à l'exil à la Chaise-Dieu<sup>510</sup>. Les Augustins ont deux volumes des *Actes que Monseigneur l'évêque de Senez a fait signifier à l'occasion du concile d'Embrun*. Tout comme les Grands carmes, les Augustins ont l'ouvrage de dom La Taste sur le phénomène des miracles et convulsions évoqué plus haut<sup>511</sup>. Ils ont également un ouvrage qui répond à ce dernier et un autre livre sur le même thème<sup>512</sup>.

---

507 Les évêques de Mirepoix, Senez, Montpellier et Boulogne.

508 Il y a eu au moins une publication sur le premier *Avertissement* de l'évêque de Soissons, Languet de Gergy, et une sur le second. Nous ne savons pas sur lesquels *Avertissements* (*Avertissements de Monseigneur l'évêque de Soissons à ceux qui dans son diocèse se sont déclarés appelants de la constitution Unigenitus*) précisément porte le présent ouvrage.

509 COGNET (L.), *Le jansénisme...*, op. cit., p. 108.

510 *Ibid.*, p. 108.

511 *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres prétendus miracles du temps*.

512 *Réponse générale au révérend Père Dom Louis La Taste, prieur des Blancs-Manteaux, auteur des « Lettres théologiques, adressées aux écrivains défenseurs des convulsions et autres miracles du temps »*. Il est fait mention d'un livre intitulé « Miracles et convulsions » (deux tomes) dans le fonds, nous n'avons pu l'identifier de manière précise.

Au même titre que les Grands carmes, les Augustins semblaient peu intéressés par l'aspect politique de la controverse. Il est toutefois fait mention d'un ouvrage en lien avec les droits du clergé et des souverains sur l'Église<sup>513</sup>. Quant à la critique des Jésuites nous avons repérés les ouvrages suivants : *Ordonnance de Mgr l'Archevêque duc de Reims, premier pair de France, en forme d'instruction pour la faculté de théologie de l'Université de Reims à l'occasion de deux thèses de théologie soutenues dans le collège des jésuites de la même ville, les 5 et 17 décembre 1696* de Charles-Maurice Le Tellier, *Parallèle de la doctrine des payens avec celle des Jésuites et de la constitution du pape Clément XI* de Pierre Boyer et *Entretiens d'un Jésuite avec une dame au sujet de la constitution Unigenitus ou le pour et le contre* (anonyme).

Certains auteurs présents dans les catégories étudiées ici sont hostiles aux idées jansénistes et les combattent ; mis à part les auteurs jésuites, mentionnons Yves de Paris (Capucin), Louis Abelly (Lazariste), Pierre de Saint-Joseph (Feuillant), Léonard de Marandé (abbé) ou encore Jean-Jacques Olier (Sulpicien)<sup>514</sup>. Dans son ouvrage Dominique Colonia présente un *Catalogue alphabétique des livres propres à précautionner les fidèles contre les erreurs du temps, ou Bibliothèque antijanséniste*<sup>515</sup>. Aucun des livres contenus dans les trois rubriques analysées ici n'y figure<sup>516</sup>. Si la bibliothèque des Augustins de Rennes comporte donc bien des ouvrages de toutes les tendances – et la majorité des auteurs qui y sont représentés ne sont nullement suspects de jansénisme – les ouvrages les plus directement polémiques sont clairement orientés du côté de Port-Royal.

Dans le jansénisme rennais du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ordres les plus en pointe sont les Dominicains (et dans leur sillage, les Catherinettes) et les Bénédictins de Saint-Melaine... et non pas les Augustins. Toutefois, en 1760-1770, un Augustin est jugé par l'administration épiscopale comme théologiquement suspect<sup>517</sup>. Les Augustins de Rennes apparaissent bien

---

513 Nous n'avons pu déterminer de quel livre il s'agissait.

514 D'Yves de Paris : *La théologie naturelle divisée en deux parties. La première traitant de l'existence de Dieu et la seconde de la création du monde* (en deux éditions différentes semble-t-il). De Louis Abelly : *Medulla theologica ex sacris scripturis, conciliorum pontificumque decretis et sanctorum patrum ac doctorum placitis expressa*. De Pierre de Saint-Joseph : *Idea theologicae speculativae paucis multa complectens de Deo, de Christo, de Angelis et de Gratia ; Idea theologicae sacramentalis ; Idea theologicae moralis ; Theses universae theologicae, speculativae, sacramentalis et moralis ; Summulae casuum conscientiae pars I de praeceptis decalogi ; Summulae casuum conscientiae pars II, in qua agitur de praeceptis ecclesiae, de officio confessorii ac de censuris*. De Léonard de Marandé : *Le théologien français, dans lequel, selon l'ordre de l'école il est traité des principes et des propriétés de la théologie*. De Jean-Jacques Olier : *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*.

515 COLONIA (D.), *Bibliothèque janséniste...*, op. cit.

516 La rubrique « *Libri prohibiti* » n'est pas prise en considération ici.

517 ADIV 1 G 748.

comme plutôt augustiniens, mais avec des nuances évidentes : leur bibliothèque est réellement diverse dans sa sensibilité, ils ont conscience du caractère prohibé de certains ouvrages polémiques (le fait que certains d'entre eux soient rangés à part le prouve).

A l'issue de l'étude de la controverse janséniste dans les collections des Grands carmes et des Augustins nous pouvons dire que, malgré le manque d'informations, les religieux de ces couvents devaient être globalement plutôt antijansénistes. Malgré des tailles très différentes, ces deux collections possèdent des points communs sur la question : le peu d'intérêt pour les premières polémiques et pour l'aspect politique de la controverse ainsi qu'une attention particulière portée aux débats suscités par la publication de la bulle *Unigenitus*. Une différence essentielle est visible toutefois : les Grands carmes se procurent des ouvrages polémiques des deux « camps » alors que les Augustins privilégient ceux des auteurs jansénistes. Rappelons que les deux couvents n'avaient pas les mêmes moyens et que les tailles des collections étaient très différentes. Les Augustins privilégiaient peut-être l'accès aux idées jansénistes par le biais des auteurs reconnus comme tels plutôt que par ceux qui les réfutent. La présence, dans les catalogues des deux couvents, de rubriques consacrées aux livres interdits tend à démontrer la volonté des responsables des couvents de réprimer une pratique dont ils suspectent une partie des religieux – la lecture d'ouvrages jansénistes qu'ils pourraient faire en cellule – même si tous les ouvrages jansénistes ou jansénisants ne sont pas classés dans ces rubriques. L'appréciation « ouvrages hérétiques » concernant, en partie, des ouvrages jansénistes donnés par Mr de Bégasson aux Carmes possède un caractère plus « engagé » que le simple « défendu ». Ce qui est « défendu » renvoie d'abord à l'autorité qui a prononcé la défense, quel que soit l'avis du rédacteur du catalogue sur la question ; alors « qu'hérétique » suggère une prise de position plus engagée de la part de ce dernier (il approuve la défense faite par l'autorité). Cette nuance peut laisser supposer que les tentations jansénistes revêtent une autre ampleur chez les Augustins. De plus, il faut noter que dans le fonds des Grands carmes, il y a très peu d'ouvrages jansénistes classés comme interdits au regard du nombre d'ouvrages qui abordent la question présents dans leur collection<sup>518</sup>. Le fait que certains ouvrages jansénistes de ce fonds soient classés parfois parmi les ouvrages interdits et parfois non, selon le religieux qui en fait mention, est un témoignage de la nuance des positions et de l'évolution de ces dernières.

---

518 Nous avons vu que les ouvrages classés comme interdits se rapportent essentiellement à la question protestante. Notons que des livres de littérature sont également présents dans cette rubrique comme *Les œuvres* de Pierre de Ronsard (tome 2, 1523) ou *Les métamorphoses d'Ovide* (1651, dans une traduction de Renouard).

Voyons, à présent, à quels autres sujets de controverse les Grands carmes s'intéressaient.

## **IV Les autres ouvrages de controverse dans le fonds des Grands carmes : un intérêt pour des sujets très divers**

Cette présentation se veut succincte et vise à repérer quelques autres thèmes récurrents parmi les ouvrages de controverse possédés par les Grands carmes. Ils portaient leur attention sur des sujets très divers allant des hérésies anciennes, mais qui peuvent avoir certaines résurgences avec des problématiques se posant à l'époque moderne, à certains débats propres au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fonds comprend également des ouvrages transversaux qui combattent les idées de plusieurs types « d'adversaires ».

Certaines questions soulevées dès les époques antiques et médiévales trouvent un écho à l'époque moderne, notamment avec certains aspects des controverses protestante ou janséniste<sup>519</sup>. Les querelles autour des prérogatives attachées au statut de régulier ou de séculier ou bien les questions concernant la hiérarchie au sein de l'Église sont des thèmes qui reviennent dans un certain nombre d'ouvrages<sup>520</sup>. Les différends entre séculiers et réguliers

---

519 *Historia de controversiis, quas Pelagius ejusque reliquiae moverunt* de Vossius, professeur de théologie (1655, sur la question du libre arbitre) ; *Historia pelagiana et dissertatio de synodo V aecumenica* de Enrico Noris, Augustin (sans date) ; *Liber apologeticus pro Joanne 44 episcopo et patriarcha jerosolymitano, et Lucifero Sardorum episcopo indirecte per R. P. M. Franciscum Bonae Spei* du Carme François Crespin (1666, l'ouvrage traite d'une controverse ancienne, celle de Lucifer de Cagliari, évêque à l'origine d'un courant dit « luciférien » hostile à la réintégration des ariens convertis dans l'Église catholique. La question est toujours actuelle au cours de la période que nous étudions par rapport à la réintégration des protestants. NB : les informations données sur cette hérésie ont été fournies par Mr Georges Provost) ; *Traité du corps et du sang du Seigneur, composé en latin, il y a plus de huit cent ans par Ratramne* [moine de Corbie dans une traduction de Jacques Boileau (1696)].

520 Sur ces thèmes nous pouvons citer les ouvrages suivants. *De hierarchia et hierarchis* du Jésuite Louis Cellot (1641). Dans cet ouvrage il répond à Jean du Vergier de Hauranne et à François Hallier (évêque et docteur en Sorbonne) qui avaient critiqué la Compagnie de Jésus concernant la hiérarchie ecclésiastique suite à la publication d'un ouvrage du Jésuite John Floyd que les Carmes ont également : *Hermanni Lomelii, Spongia qua dilunntur calumniae nomine facultatis parisiensis impositae libro qui inscribitur : Apologia sanctae sedis apostolicae circa regimen catholicorum angliae* (1631). Les Grands carmes ont aussi l'ouvrage de Hallier en question *De hierarchia ecclesiastica* (1646). Du même auteur les Grands carmes ont aussi *Defensio ecclesiasticae hierarchiae, seu vindiciae censurae facultatis theologiae Parisiensis adversus Hermanni Lomelii Spongiam* (1632). Toujours sur le même thème, le fonds contient un autre ouvrage de Louis Cellot *Horarum subsecivarum liber singularis, ad veram librorum M. Francisci Hallier De hierarchia ecclesiastica intelligentiam utilis* (1648). Le fonds comprend aussi *Le guidon des prélats et bouclier des pasteurs* de Pierre Morestel, curé (1634). L'auteur y critique la hiérarchie ecclésiastique. Par ailleurs, les Carmes ont *L'anti-Camus ou censure des erreurs de M. du Belley, touchant l'état des religieux, où principalement est réfuté son livre de la désappropriation claustrale et de la pauvreté évangélique* (sans date, anonyme). Cet ouvrage a été écrit suite à la publication du *Voyageur inconnu* de Jean-Pierre Camus (évêque du Belley). Les Carmes n'ont pas ce dernier mais ils possèdent *Apologie pour les réguliers ou continuation de l'histoire curieuse d'un voyageur inconnu* (de Jean Pierre Camus, sans date). On trouve aussi *De l'unité de la hiérarchie* (du même auteur, sans date). Les écrits de J.-P. Camus suscitent la réaction du Capucin Yves de Paris, les Grands carmes



sont anciens<sup>521</sup> : « en général, les réguliers se prétendaient exempts de la juridiction épiscopale, alors que les évêques cherchaient à contrôler leur action »<sup>522</sup>. Certains ouvrages traitent directement de la question gallicane où y font écho en abordant la question des pouvoirs du pape, même s'ils peuvent être assez anciens<sup>523</sup>. Le fonds contient également des ouvrages concernant les disputes relatives au véritable auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*<sup>524</sup>. Le quietisme a également intéressé les Grands carmes, aussi bien par le biais de livres rédigés par Fénelon que par celui des critiques de Bossuet<sup>525</sup>. Les disputes autour des traductions et des interprétations des Écritures sont présentes dans le fonds, et ce pas uniquement par le biais des travaux des jansénistes comme évoqué précédemment<sup>526</sup>. Outre les ouvrages concernant

---

ont *Examen de l'avant-propos du livre du père Yves de Paris, Capucin, intitulé les Heureux succès de la piété, ou les triomphes que la vie religieuse a emportés sur le monde et sur l'hérésie* (sans date, anonyme). Un ouvrage intitulé *Lettres d'Agathon à Eraste sur les devoirs prétendus du bon paroissien. Où il est montré que les séculiers peuvent sans scrupule faire leurs dévotions dans les églises des religieux* (anonyme, sans date) entraîne une réponse de J.-P. Camus. Toujours sur ces questions, le fonds contient un livre intitulé *Réponse aux demandes d'un grand prélat touchant la hiérarchie de l'Église et la juste défense des privilégiés et des réguliers* (sans date) du Jésuite Étienne Binet. *Richardi archiepiscopi Armachani hyberniae primatis defensorum curatorum adversus eos qui privilegiatos se dicunt, habitum Avenione in consistorio coram D. Papa Innocentio VI, anno 1357* de Richard d'Armagh, archevêque d'Armagh en 1357 (1633). Cet ouvrage est une critique des religieux mendiants au profit des évêques et des curés. Il est fait mention dans le catalogue de « diverses pièces touchant les privilèges des réguliers » sans plus de précisions. *Le bouclier des réguliers ou la défense de la liberté octroyée par le Saint Siège à tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe de se confesser en tout temps aux réguliers approuvés* (anonyme, sans date). *Réponse à un sermon supposé au vénérable Gerson* [NB : Jean Charlier, surnommé Gerson 1363-1429], *nouvellement publié contre l'autorité du pape et contre l'emploi des religieux mendiants* (1657, anonyme).

521 DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, op. cit., p. 223.

522 *Ibid.*, p. 224.

523 *Hierarchiae ecclesiasticae assertio* d'Albertus Pighius, mathématicien et controversiste (1558) ; *De potestate papae* de William Barclay, juriste ; *La doctrine ancienne des théologiens de la faculté de Paris, opposée à la censure par la même faculté sur le livre de Notre Saint Père le Pape, contre les erreurs de ce temps* de Bonaventure de Saint-Anne, Carme ayant fait profession à Rennes en 1629 (une édition de 1666 et une sans date ; NB : concerne un ouvrage du même auteur *Défense de notre saint Père le Pape et de messeigneurs les cardinaux et archevêques et évêques et l'emploi des religieux mendiants contre les erreurs de ce temps*. L'ouvrage a été censuré par la Sorbonne.) ; *Vindiciae doctrinae majorum scholae parisiensis...* d'Edmond Richer (1683) ; *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion* par Lefranc de Pompignan, évêque du Puy (1753, en double).

524 Un ouvrage affirme que c'est Thomas a Kempis qui a écrit ce livre : *Thomas a Kempis vindicatus, per unum e canonicis regularibus ord. S. Augustini congregationis gallicanae* de Jean Fronteau, chanoine régulier (sans date). D'autres auteurs pensent que c'est Gerson qui en est le véritable auteur : *Joannes Gersen Vercellensis ord. S. Benedicti abbas, librorum de Imitatione Christi contra Thomam A Kempis vindicatum Ioan. Frontaei Can. Regul. Ord. S. Augustini autor assertus* de Robert Quatremaires, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1649), *Argumentum chronologicum contra Kempensem, quo Thomas a Kempis non fuisse, nec esse potuisse authorem librorum de Imitatione Christi ; adversus Ioannis Frontonis* du Bénédictin Valgrave (sans date).

525 De Fénelon : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure* (sans date), *Lettres de Monseigneur l'archevêque de Cambrai à Monseigneur l'évêque de Meaux* (sans date). De Bossuet : *Divers écrits ou mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des saints* (deux éditions différentes, une sans date et une de 1698) ; *Instruction sur les états d'oraison, où sont exposées les erreurs des faux mystiques de nos jours, avec les actes de leur condamnation ; Remarques sur la réponse de Monseigneur de Cambrai à la relation du quietisme* (sans date). La collection contient également un ouvrage du Jésuite italien Paul Segneri rédigé contre les quietistes : *Le quietiste ou Les illusions de la nouvelle oraison* (1687, en quadruple).

526 De Richard Simon, Oratorien : *Histoire critique du texte du Nouveau Testament* (1689), *Réponse au livre intitulé Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du vieux Testament* (1686), *Histoire critique du vieux Testament* (sans date). De Jean Mabillon, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur : *Joannis Mabillon dissertatio de pane eucharistico et fermentato* (1674). De Bernard Lamy, Oratorien : *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Où l'on examine à fond la question célèbre si Jésus-Christ Notre Seigneur fit cette Pâque la veille de sa mort ; et ce que l'on en a crû* (1693) et *Harmonia sive concordia quatuor evangelistarum, in qua vera series*

les Jésuites évoqués dans le paragraphe sur la question janséniste, les Grands carmes avaient d'autres livres sur ce thème<sup>527</sup>. Les Carmes sont conduits à réagir à diverses critiques portées à leur égard : « elles concernent principalement l'origine et la validité du scapulaire et la filiation élianique des Carmes, deux points d'histoire et de dévotion qui étaient essentiels pour justifier leur place et leurs privilèges au sein des autres ordres religieux<sup>528</sup>. Le scapulaire [...] n'était rien d'autre que la réduction, en quelque sorte, de l'habit des Carmes, deux pièces de laine réunies par des cordons, l'une sur la poitrine, l'autre dans le dos. Son attribution faisait participer les fidèles qui le recevaient aux bienfaits spirituels de l'Ordre. Selon la tradition, saint Simon Stock, sixième général mort à Bordeaux au XIII<sup>e</sup> siècle, aurait reçu de la Vierge ce scapulaire. La Mère de Dieu promettait le salut à tous ceux qui le porteraient »<sup>529</sup>. Divers privilèges sont accordés par les papes sur la question, le scapulaire fait l'objet d'un culte et des indulgences lui sont attachées<sup>530</sup>. Les Grands carmes de Rennes ont divers ouvrages sur la question<sup>531</sup>. Pour les auteurs carmes, « le scapulaire était le témoin de l'alliance spirituelle de la Mère de Dieu avec l'Ordre des Carmes »<sup>532</sup>. Les membres de l'ordre défendent leur opinion contre Jean de Launoy, prêtre et docteur de Navarre. Il publia en 1642 et 1643 deux dissertations contre l'authenticité de la bulle sabbatine, les visions de Simon Stock et les privilèges du scapulaire<sup>533</sup>. En ce qui concerne les critiques sur la filiation entre le prophète Élie et les Carmes, la collection comprend un ouvrage du Carme Sébastien de Saint-Paul<sup>534</sup>. Quelques ouvrages traitent du scepticisme et de l'incrédulité, presque tous pour dénoncer ces idées<sup>535</sup>. Des ouvrages transversaux combattent à la fois les autres confessions, des hérésies

---

*actuum et sermonum D. N. Jesu Christi, hoc est vera ejus historia, restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione* (sans date). De dom Jean Martianay, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur : *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate, contre le livre De l'Antiquité des temps rétablie* [NB : du père Perron] (1689).

527 *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus à la reine régente* par le Jésuite Nicolas Caussin (deux éditions différentes sans date) ; *Réponse apologétique à l'anti-Coton* par le père Bonald (S. J.) ; *Plainte apologétique pour la Compagnie de Jésus contre le Libelle de l'auteur sans nom intitulé : Le franc et véritable discours, etc.* de Richeome (S. J.) (sans date). Le fonds comprend également trois ouvrages en lien avec la querelle des rites : *Lettre d'un docteur en théologie à un missionnaire de la Chine* de Michel Le Tellier (S. J.) (1686), *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine* par Louis Lecomte (S. J.) (sans date) et *Réflexions sur les affaires de la Chine* (1708, anonyme).

528 DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, *op. cit.*, p.229.

529 *Ibid.*, p. 230.

530 *Ibid.*, p. 231.

531 *Privilegiati scapularis vindiciae per fratrem Joannem Cheron* du Carme Jean Cheron (une édition sans date en double et une de 1642 en triple) ; *Privilegium sacri scapularis ordinis & confraternitatis gloriae Virginis Mariae de Monte carmelo seu responsio ad Ioannis de Launoy* du Carme Philibert Fezay (1649) ; *De scapulari* du Carme Irénée de Saint-Jacques (sans date).

532 DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, *op. cit.*, p.231.

533 *Ibid.*, p. 231.

534 *Exhibitio errorum Daniel. Paperbrochii* (1693). Ce livre recense deux mille erreurs du Jésuite Papebroch dont beaucoup concernent les Carmes. Ce dernier avait publié des écrits où il affirmait que l'origine des Carmes remontait seulement au XIII<sup>e</sup> siècle. (D'après les informations contenues dans DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville...*, *op. cit.*, p. 233 et 234).

535 *Traité de religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* de Michel Mauduit, Oratorien (1677) ;

diverses ou les incroyables<sup>536</sup>. Notons également que les Grands carmes de Rennes semblaient avoir une définition assez large de ce qui relevait du genre de la controverse<sup>537</sup>. Outre les thèmes déjà abordés tout au long de ce chapitre, les ouvrages écrits par des auteurs carmes ont trait aux thématiques suivantes : l'Immaculée conception<sup>538</sup>, des questions autour de la règle carmélitaine<sup>539</sup>, une réponse à un ouvrage mettant en doute que certains moines célèbres avaient effectivement mené une vie monastique<sup>540</sup>, un ouvrage traitant notamment de la

---

*Histoire du ciel, où l'on recherche l'origine de l'idolâtrie et les méprises de la philosophie sur la formation des corps célestes et de toute la nature* d'Antoine Pluche (sans date) ; *La religion défendue, contre l'épître à Uranie* de François-Michel-Chrétien Deschamps (sans date, contre Voltaire), *L'anti-Lucrèce, poème sur la religion naturelle, composé par le cardinal de Polignac, traduit par de Bougainville* de Melchior de Polignac, cardinal (une édition de 1754 et deux autres sans date) ; *La religion vengée ou réfutation des auteurs impies, dédiée à Monseigneur le Dauphin par une société de gens de lettres* (1757, ouvrage collectif) ; *Questions diverses sur l'incrédulité* de Lefranc de Pompignan, évêque (1753) ; *Le philosophe moderne, ou l'incrédulité condamnée au tribunal de la raison* par Le Masson des Granges ; *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (sans date).

536 *Sacramentalia sextum videlicet volumen doctrinalis, antiquitatum fidei ecclesiae catholicae, contra Witclevistas et eorum asseclas lutheranos, aliosque haereticos* du Carme Thomas Walden (1521-1523, notamment contre Wycliffe) ; *Summa de haeresibus et earum confutationibus* de Guy de Perpignan (sans date) ; *Histoire des sectes tirées de l'armée sathanique lesquelles ont oppugné le Saint Sacrement du Corps et Sang de Jésus-Christ, depuis la promesse d'iceluy faite en Capernaum jusqu'à présent* par Thomas Beauxamis, Carme (deux éditions, une de 1570 et une sans date) ; *De l'autorité du concile et des marques de l'Église* (contre les Juifs et les hérétiques) de Gabriel du Préau, théologien (sans date) ; *Fr. Alphonsi a Castro Zamorensis ordinis minorum Adversus omnes haereses* (sans date) et *De justa haereticorum punitione* (1556) du Franciscain Alphonso a Castro ; *Mémoires touchant la religion* de Gilbert de Choiseul du Plessy-Praslain, évêque de Tournay (1640) (contre les athées, les déistes, les libertins et les protestants) ; *Recueil historique des bulles et constitutions, décrets et autres actes concernant les erreurs de ces deux derniers siècles, depuis le saint concile de Trente jusqu'à notre temps* par le Jésuite Le Tellier (une édition de 1697 et deux autres sans date) ; *Les trois vérités contre les athées, les idolâtres, les juifs, mahométans, hérétiques et schismatiques* de Pierre Charron, chanoine (1593) ; *Traité historique de l'établissement de l'Église de Rome et de ses évêques* par le Jésuite Louis Maimbourg (sans date) ; *Exposition historique de toutes les hérésies condamnées sur la grâce et le libre arbitre par l'Abbé\*\*\** (anonyme, sans date) ; *La seule religion véritable démontrée contre les athées, les déistes et tous les sectaires* de Jacques Lefebvre (S. J.) (sans date) ; *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers sur la grâce, tenues pendant l'année 1739 et les suivantes* de Jean-François Saudubois de la Chalinière, chanoine (1745) ; *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent ce nom aujourd'hui* par Jean Lombard (S. J.) ; *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps* par Nicolas Jamin, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1771).

537 Certains ouvrages relèvent de questions juridiques et non pas théologiques. Nous citons ici deux exemples. *L'état de l'Église militante* par Elzéar Doraison, laïc. Le livre traite des arrêts rendus par les parlements sur les différends de religion (question protestante). *Observationes sive responsio ad duos tractatus Bruxellis editos adversus Reginae Christianissimae jus in brabantium, et in aliis quasdam Belgii provincias* de Guy Joly. L'ouvrage traite des « droits de la reine » (Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV) au titre de la coutume de Brabant. Ces droits, revendiqués par Louis XIV, avaient été le motif de la guerre de Dévolution. NB : les informations sur ces deux controverses ont été fournies par Mr Georges Provost.

538 *Liber apologeticus pro immaculata deiparae Virginis Mariae conceptione* de Jean-Baptiste Lezana.

539 *Apologia perfectionis vitae spiritualis vive propugnaculum religionum omnium, sed maxime mendicantium, contra epistolam theologi ejusdem* de Nicilas de Jésus-Marie, Carme déchaussé. L'ouvrage a trait à la question de la mendicité et de l'usage des biens temporels.

540 *Réponse pour les religieux carmes au livre intitulé « Les moines empruntés »* par Devau du Saint-Sacrement (1697, en double). La collection contient le livre auquel ce dernier répond : *Les moines empruntés* de Pierre-Joseph Haitze, historien (1698).

hiérarchie ecclésiastique<sup>541</sup> et un livre de Pierre Wastel<sup>542</sup>.

Ainsi, les Grands carmes s'intéressaient prioritairement à la controverse protestante, et ce même s'il y avait peu de protestants dans la ville. Mais nous avons vu que l'opposition au protestantisme est un élément essentiel du discours théologique post-tridentin. De plus, leur couvent est ancien, la bibliothèque existait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, période où le protestantisme voit le jour. Par ailleurs, au XVII<sup>e</sup> siècle la controverse se poursuit et ce siècle est généralement celui où les bibliothèques conventuelles sont les plus prospères. Nous avons vu que sur la question protestante les Grands carmes privilégient très largement le discours des catholiques et se procurent assez peu d'ouvrages écrits par des protestants. La question janséniste occupe également une part importante des ouvrages étudiés ici. Sur ce point, les Grands carmes ont accès à des ouvrages des deux « camps » même s'ils étaient sans doute plus marqués par « l'humanisme dévot ». Si tous les aspects de la controverse ne semblent pas les avoir intéressés au même degré, ils ont des ouvrages relativement diversifiés sur la question. La comparaison avec le fonds des Augustins a démontré que ces deniers privilégient les livres écrits par les auteurs jansénistes sur les points les plus polémiques, ce qui constitue une différence essentielle entre les deux fonds. Nous avons cependant repéré des points communs quant aux aspects de la controverse qui retiennent l'attention des religieux des deux couvents (notamment les querelles soulevées par la publication de la bulle *Unigenitus*). Il est regrettable que nous n'ayons pas plus d'informations sur les opinions des religieux des deux couvents sur la question. Les Grands carmes s'intéressaient à des controverses très diversifiées (par leur thématique et leur chronologie) : le fait que le couvent était un lieu de formation n'y est sans doute pas étranger. Les religieux pouvaient consulter des ouvrages sur des questions très variées. Tous ces livres constituaient probablement un appui certain pour qu'ils remplissent au mieux leur rôle de prédicateur et de confesseur.

---

541 *Justification de l'Église romaine sur la reordination des anglais épiscopaux ou réponse à la dissertation et à la défense de la dissertation sur la validité des ordinations anglaises* par Théodoric de Saint-René rédigé contre le père Le Courayer qui avait publié *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglais et la succession de l'Église anglicane*. L'ouvrage provoque de vives critiques en raison du non respect du dogme sur un certain nombre de points.

542 *Liber apologeticus pro Joannis Hierosololymitani monachismo in Carmelo* de Pierre Wastel (1611).

## Conclusion

Cette étude, malgré ses imperfections et ses limites, permet de mieux connaître les bibliothèques du clergé régulier rennais au XVIII<sup>e</sup> siècle et, à travers elles, l'identité intellectuelle et spirituelle des religieux. Ceci, à partir d'un type de source jusque là inexploité à l'échelle rennaise : les catalogues de bibliothèques rédigés par les religieux des couvents sous l'Ancien Régime. Les documents conservés à Rennes jusqu'à nos jours concernent tous des couvents d'ordres mendiants : Augustins, Grands carmes et Minimes. Pour appréhender au mieux les caractéristiques d'un fonds, il est nécessaire de le comparer à d'autres. Les documents à notre disposition étant relatifs à des ordres à la vocation similaire, la comparaison est d'autant plus intéressante.

Parmi les collections étudiées ici, et plus largement au sein des fonds des couvents masculins rennais, la bibliothèque des Grands carmes se démarque pour plusieurs raisons. Elle est la plus importante, par sa taille, parmi les bibliothèques du clergé régulier de la ville d'après les inventaires révolutionnaires. Elle devance celles des Bénédictins et des Dominicains, deux ordres tournés vers les études possédant souvent de grandes collections<sup>543</sup>. Les religieux du couvent faisaient preuve de curiosité à l'égard des domaines profanes, même si cette dernière apparaît plus ou moins importante selon les périodes et les matières. Le fonds est toujours actualisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui est loin d'être le cas de toutes les collections religieuses à cette époque<sup>544</sup>. L'histoire même du couvent explique ces caractéristiques. Les Grands carmes s'implantent à Rennes dès la fin du Moyen Age, une réforme voit le jour dans le couvent au début du XVII<sup>e</sup> siècle et, surtout, le couvent accueille des novices et des étudiants<sup>545</sup>. La meilleure formation du clergé étant un des objectifs affichés lors du concile de Trente, la possession d'une collection diversifiée et renouvelée est nécessaire. Le catalogue qui a constitué notre principale source possède certaines particularités qui ont permis de s'intéresser à des aspects souvent non évoqués dans ce type de document comme les lectures individuelles des religieux et le renouvellement du fonds pendant une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>546</sup>.

---

543 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 16 et AUBERT (G.), *Le président de Robien, gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 309. Bibliothèque des Grands carmes : 7 132 volumes, bibliothèque des Bénédictins : 2 009 volumes, bibliothèque des Dominicains : 3 200 volumes.

544 JOLLY (C.), « Unité et diversité des collections religieuses »..., *op. cit.*, p. 16.

545 Pour l'historique du couvent, se référer à la partie I du chapitre 2.

546 BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566.

Les deux autres collections étudiées, celles des Augustins et des Minimes possèdent des caractéristiques générales fort différentes. Mais il faut souligner que la création de ces deux couvents, au XVII<sup>e</sup> siècle dans le cadre de la Réforme catholique, est bien plus tardive. Les effectifs de ces maisons religieuses ne se situent pas non plus dans le même ordre de grandeur que les Grands carmes, couvent de religieux mendiants où les religieux sont les plus nombreux au début de la période révolutionnaire<sup>547</sup>. Ces deux collections, bien davantage marquées par la tradition (forte majorité d'ouvrages à caractère théologique au sens large), se veulent avant tout utiles aux religieux dans leurs principales missions. Au fil du temps, la collection des Augustins, mal entretenue, s'avère inadaptée pour remplir cette fonction. Celle des Minimes, pour laquelle nous n'avons pas d'information sur l'état du fonds, ne semble pas aussi « archaïque ». Malgré de grandes différences, mais les fonds n'ont pas tous la même histoire ni surtout la même finalité, ces trois collections ont aussi des points communs. En matière d'ouvrages religieux, on retrouve partout un fort intérêt pour la spiritualité.

L'étude de la question des controverses, chez les Grands carmes et les Augustins, a démontré l'intérêt des Grands carmes pour des sujets extrêmement variés, témoin d'un souci d'une assez bonne connaissance des débats du temps et donc de formation. La controverse sur laquelle ils se sont le plus documentés est la question protestante. En ce qui concerne la question janséniste, les Grands carmes comme les Augustins apparaissent plutôt antijansénistes avec des nuances. Les Grands carmes se procurent des ouvrages de controverse des deux « camps » sur la question, tandis que les Augustins privilégient les écrits des auteurs jansénistes. Une attention particulière est portée aux querelles autour de la bulle *Unigenitus* dans les deux fonds. Faute de temps, nous n'avons pas étudié la question janséniste dans le fonds des Minimes. Cet aspect constitue une des pistes intéressantes pour l'éventuelle continuation de cette étude. Les Minimes étant connus pour leur fort antijansénisme, la comparaison serait d'autant plus enrichissante.

Au début de la période révolutionnaire, les trois fonds ne sont pas dans le même état. La bibliothèque des Grands carmes est toujours perçue comme un fonds remarquable sur certains points<sup>548</sup>, elle était d'ailleurs ouverte à un public cultivé au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>549</sup>. La bibliothèque des Augustins, remise en état autant que possible très peu de temps avant la Révolution, apparaît bien vétuste. Le fonds des Minimes, pour lequel nous n'avons pas de détails à cette période, devait surtout être adapté aux missions des religieux du couvent. Les

---

547 Voir le tableau n° 3 du présent travail sur les effectifs des ordres mendiants rennais en 1790.

548 BMVR de Rennes 1 Mi 322/Ms 560.

549 GURY (J.), « Lire à Rennes de Louis XIV à Louis-Philippe » dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome 62, 1985, p. 399.

documents révolutionnaires étudiés fournissent malheureusement bien peu de détails sur le contenu des fonds lorsqu'ils étaient encore dans les couvents et après leur déplacement dans les dépôts littéraires. Ils témoignent toutefois d'une forte diminution du nombre de volumes des collections lors des inventaires effectués dans les différents lieux (ouvrages non inventoriés faute de temps ou parce qu'ils apparaissent de peu d'intérêt, vols, pertes, usure...).

Il est fort dommage qu'il ne subsiste pas de catalogues des autres couvents d'ordres mendiants de la ville, notamment ceux des collections des Capucins (6 657 volumes) et des Dominicains (3 200 volumes) relativement importantes<sup>550</sup>. Le cas des Capucins aurait été particulièrement intéressant à étudier puisque les bibliothèques de cet ordre sont souvent plutôt pauvres. Celle de Rennes, qui a reçu un don important, constitue certainement un cas particulier<sup>551</sup>. La collection du couvent des Dominicains, qui a aussi connu une réforme et formé des religieux, aurait fourni un objet de comparaison privilégié avec le fonds des Grands carmes. Si à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque la plus importante de la ville est celle des Grands carmes, une collection laïque, celle des avocats s'inscrit dans le même ordre de grandeur (7 113 volumes)<sup>552</sup>. Ces chiffres témoignent du rattrapage des gens de robe sur les hommes d'Église à Rennes à cette période. Les collections des religieux de la ville, bien que parfois très importantes, ne sont pas toujours perçues comme adaptées pour figurer dans la future bibliothèque municipale de la ville, du moins dans leur totalité. En effet, il existe parfois un décalage plus que conséquent entre les centres d'intérêt des religieux et le type d'ouvrages estimés utiles pour figurer dans les bibliothèques municipales en création. Les ouvrages font donc l'objet d'un tri<sup>553</sup>. Ainsi, les catalogues de bibliothèques rédigés par les religieux des couvents sous l'Ancien Régime constituent la meilleure trace de la culture et de la spiritualité des religieux de l'époque ; culture et spiritualité qui ont, en partie, disparu assez rapidement après la rédaction des catalogues.

Nous espérons avoir contribué, à notre échelle, à une petite part de l'histoire du livre à Rennes. Si notre étude porte essentiellement sur des sources inexploitées jusqu'ici, il est possible de poursuivre le travail en retenant d'autres angles d'analyse. Outre la question des

---

550 D'après les inventaires dressés lors des saisies révolutionnaires. Informations extraites de : AUBERT (G.), *Le président de Robien...*, op. cit., p. 309.

551 MAILLET (D.), *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de Rennes, publié sous l'administration de M. de Lorgeril. Deuxième partie comprenant les Belles-Lettres et l'Histoire*, Rennes, Imprimerie de Mlle Jausions, 1823-1828, p. 1339.

552 AUBERT (G.), *Le président de Robien...*, op. cit., p. 309.

553 EGEA (M.), *La naissance de la bibliothèque municipale de Rennes. 1793-1818*, mémoire de Master 2, sous la direction de G. AUBERT, Université de Rennes 2, 2008, p. 37-38, 50, 62, 90-99.

controverses dans les fonds des Minimes et des Augustins (amorcée seulement ici), une étude plus détaillée des domaines profanes auxquels s'intéressaient les religieux de ces couvents apporterait plus d'informations sur leur identité culturelle. De même, nous avons vu que les ouvrages de spiritualité représentaient une part conséquente des livres théologiques des trois fonds : en connaître le détail permettrait de voir jusqu'à quel point les fonds se ressemblent sur la question. En matière d'ouvrages théologiques, d'autres angles d'approche sont envisageables, comme celui des traductions et des commentaires des Écritures que nous avons commencé dans le cadre de l'étude de la question janséniste dans deux des trois fonds. Une mise en parallèle avec d'autres collections d'ordres mendiants bretons permettrait de voir dans quelle mesure des bibliothèques d'ordres identiques possèdent des traits communs ? Nous avons vu qu'au-delà des caractéristiques propres à un fonds d'un ordre donné, des éléments locaux sont à prendre en considération. Les écarts existants entre les collections urbaines et rurales ne sont pas les seuls éléments d'explication à prendre en compte. Nous espérons que d'autres personnes souhaiteront s'intéresser à ce sujet.



## Sources

Les sources sont classées par lieu de dépôt. Pour chacun d'entre eux, nous avons regroupé les documents de même nature. Au sein de chaque rubrique, la présentation suit l'ordre croissant des cotes.

### **I Bibliothèque municipale à vocation régionale de Rennes (BMVR des Champs libres)**

#### **Les catalogues de bibliothèques conventuelles masculines**

- **1 Mi 322/Ms 564<sup>1</sup>** : Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque des religieux Carmes de Rennes, de la province de Touraine, achevé le 12 août 1692, et réduit par ordre alphabétique (dans chaque matière),
- **1 Mi 322/Ms 565** : Catalogue des livres de la bibliothèque des R.P. Carmes de Rennes, présenté au chapitre provincial tenu à Nantes l'an 1696,
- **1 Mi 323/Ms 566** : Catalogue des livres de la bibliothèque des Carmes déchaussés ou Grands Carmes de Rennes, établis en 1690, paroisse Saint-Jean, rue de la Quintaine<sup>2</sup>,
- **1 Mi 323/Ms 567** : Nouveau catalogue des livres de la bibliothèque des Pères Augustins de la ville de Rennes, fait le 16 mars 1748.

#### **Autre source**

- **1 Mi 322/Ms 560** : Journal des travaux bibliographiques commencés par les citoyens Mainguy et Le Sage (commissaires bibliographes nommés par l'administration du district de Rennes le 1<sup>er</sup> germinal an II de la République une et indivisible et terminés [sic] au commencement de brumaire an IV). Liste des noms de ceux auxquels on a rendu leurs bibliothèques par ordre du district. Liste de prêts, d'acquisitions faites ou à faire.

---

1 Chacun des documents conservés à la BMVR de Rennes que nous avons utilisés comporte une double cote. Les cotes contenant les lettres « Mi » font référence à des microfilms, celles contenant les lettres « Ms » à des manuscrits.

2 Nous avons conservé l'intitulé proposé dans le catalogue de la BMVR de Rennes bien que nous ayons démontré que ce catalogue est celui de la bibliothèque des Grands carmes de Rennes et non celui de la collection des Carmes déchaussés. Pour plus de précisions cf. le chapitre 1 du présent mémoire, partie I) A) 1.

## **II Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV)**

### **Document relatif au clergé rennais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle**

- **1 G 748** : État du clergé séculier : séminaires ; religieux et religieuses ; collèges ; hôpitaux ; maison de charité, de refuge, d'instruction et de retraites dans la ville et diocèse de Rennes (1770)

### **Documents relatifs aux couvents rennais**

- **1 H 7 : Augustins de Rennes** (comptabilité, baux à ferme : 1658-1790)
- **9 H 27 : Grands carmes** : couvent de Rennes, personnel, extraits de naissance et actes de profession (1673-1781)
- **9 H 28 : Grands carmes** : couvent de Rennes, personnel, extraits de naissance et actes de profession (toutes dates)

### **Catalogue de la collection des Minimes**

- **20 H 1** : Catalogue de la bibliothèque des Minimes de Rennes (1768)

### **Les documents relatifs aux biens de première origine du clergé régulier de Rennes, communautés masculines**

- **1 Q 852 : Rennes, Augustins** : créances, 1790-1793 ; comptes, 1791 ; mobilier, 1790-1791,
- **1 Q 855 : Rennes, Capucins** : immeubles et jardins, 1791-1792 ; meubles, 1791-1793,
- **1 Q 856 : Rennes, Carmes déchaussés** : créances, 1790-an III ; immeuble an II-an IV ; mobilier, 1790-an II ; archives, 1790,
- **1 Q 857 : Rennes, Grands carmes** : créances, 1790-an II ; comptes, 1791 ; immeuble, 1791-an VI ; mobilier, 1790-an II,
- **1 Q 860 : Rennes, Minimes** : immeuble et jardin, 1791-an VII ; mobilier 1790-1791.

## **III Archives municipales de Rennes (AMR)**

- **GG 299** : Augustins de Rennes (1624-1770)

# **Bibliographie**

## **I Instruments de travail**

### **• Dictionnaires, ouvrages :**

- BACKER (Augustin de) et BACKER (Aloys de), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles/Paris, O. Schepens et A. Picard, 1890-1932, 12 vol.
- BARBIER (A.-A.), *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris, Librairie Paul Daffis, 1872, 1410 p.
- BELY (L.) (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France (P.U.F.), 1996, 1384 p.
- BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Milan, Éditions Libéria Malavasi, 1999, 7 vol.
- *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Letouzey et Ané, 1948-..., 15 vol.
- COLONIA (D.), *Bibliothèque janséniste, ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme, qui ont paru depuis la naissance de cette hérésie (1731, version numérisée consultée sur Google books)*.
- COLONIA (D.), *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme*, Anvers, Jean-Baptiste Verdussen, 1752, 4vol.
- CIORANESCU (A.), *Bibliographie de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), 1959 ; *Bibliographie de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, C.N.R.S., 1960-1965 ; *Bibliographie de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, C.N.R.S., 1969-1970.
- DELON (M.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, P.U.F., 1997, 1128 p.
- DESGRAVES (L.), *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France, 1598-1685*, Genève/Paris, Droz, 1984-1985, 2 vol., 423 et 520 p.
- *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, 1912-..., 30 vol.
- *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1937-1995, 17 tomes en 21 vol.
- GAFFIOT (F.), *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1934 (version numérisée consultée à partir du site <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>).

- GERHARDS (A.), *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, 622 p.
- HUREL (D.-H.) (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses. France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols Publishers, 2001, 467 p.
- KERVILER (R.), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, J. Floch, 1978, 11 vol.
- MICHAUD (L.-G.), *Biographie universelle, ancienne et moderne ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont faits remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, éditions Michaud frères, 1811-1862, 85 vol.
- PERENNES (F.) et FELLER (F.-X.), *Dictionnaire de biographie chrétienne et anti-chrétienne*, Paris, Abbé Migne (éditeur de la Bibliothèque universelle du clergé), 1851, 3 vol.
- QUERARD (J.-M.), *La France littéraire ou Dictionnaire biographique des savants, historiens et gens de lettres de France ainsi que les littérateurs étrangers qui ont écrit en français pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Firmin Didot père et fils et Firmin Didot frères, 1827-1864, 12 vol.
- SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, tome 1, Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1991, 892 p.
- SGARD (J.) (dir.), *Dictionnaire des journaux. 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, 2 vol., 1209 p.
- TASSIN (R.-P., dom), *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoît, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine en 1618 jusqu'à présent*, Bruxelles, 1770, 800 p.
- VACANT (A.) et MANGENOT (E.), *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*, Paris, Letouzey et Ané, 1899-1968, 35 vol.
- VEILLARD (J.-Y.) et CROIX (A.) (dir.), *Dictionnaire du patrimoine rennais*, Rennes, Apogée, 2004, 511 p.

- **Ressources internet :**

- La Base patrimoine du Catalogue collectif de France (CCFR) : <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>
- Le Catalogue général de la BNF : [http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots\\_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue](http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue)

- Google books : <http://books.google.com/>

## **II Ouvrages généraux et spécialisés**

### **• Histoire religieuse :**

- ALBERTAN-COPPOLA (S.), « L'apologétique catholique française à l'âge des Lumières » dans *Revue de l'histoire des religions*, volume 205, n°205-2, 1988, p. 151-180.
- BOUCHEREAUX (S.-M.), *La réforme des Carmes en France et Jean de Saint-Samson*, Paris, J. Vrin, 1950, 490 p.
- CARLUER (J.-Y.), *Les protestants bretons XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Rennes 2 (sous la dir. de François Lebrun), 1993 (tome 1, 296 p.).
- COGNET (L.), *Le jansénisme*, Paris, P.U.F., 1961, 126 p.
- DELUMEAU (J.) et COTTRET (M.), *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, P.U.F., 1996, 494 p.
- DINET (D.), « L'installation et la diffusion des Minimes en France » dans PIERRE (B.) et VAUCHEZ (A.) (dir.), *Saint François de Paule et les Minimes. En France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2010, p. 15-22.
- DOMPNIER (B.), *Le Venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, 277 p.
- DROBNER (H.), *Les Pères de l'Église. Sept Siècles de littérature chrétienne*, Paris, Desclée, 1999, 637 p.
- DURAND (Y.), *Un couvent dans la ville : les Grands Carmes de Nantes, 1318-1790*, Rome, Ed. Carmelitane, 1997, 386 p.
- FABRE (P.-A.) et MAIRE (C.) (dir.), *Les Antijésuites. Discours, figures et lieux de l'antijésuitisme à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 643 p.
- GERIN (C.), « Les Augustins en France avant 1789 » dans *Analecta Augustiniana*, 24, 196, p. 242-261.
- GOUGAY (R.), *Le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé, 1383-1791*, Pont-l'Abbé, les Amis du Patrimoine de Pont-l'Abbé, 1983, 55 p.
- GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Tomes 1 et 3, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1997, 808 p. et 699 p.
- HASQUENOPH (S.), *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Age à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 1334 p.

- HILDESHEIMER (F.), *Le jansénisme en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publisud, 1992, 220 p.
- *Histoire du christianisme des origines à nos jours* (collectif), tomes 1 à 10, Paris, Desclée, 1990, 14 vol.
- JANSSEN (P. W.), *Les origines de la réforme des Carmes en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1963, 291 p.
- LECESTRE (L.), *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale. D'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, Paris ; éditions Alphonse Picard et fils, libraires des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes ; 1902, 157 p.
- LE GOFF (J.) et REMOND (R.) (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome 2. Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* (tome sous la dir. de François Lebrun), Paris, éditions du Seuil, 1988, 569 p.
- MAIRE (C.), *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998, 710 p.
- MAIRE (C.), « L'Église et la nation. Du dépôt de la vérité au dépôt des lois : la trajectoire janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°5, septembre-octobre 1991, p. 1177-1205.
- MARTIN (H.), *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 – vers 1530), pauvreté volontaire et prédication à la fin du Moyen Age*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1975, 446 p.
- MASSEAU (D.), *Les ennemis des philosophes. L'anti-philosophie au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, 451 p.
- MINOIS (G.), *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989, 333 p.
- NEVEU (B.), *Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Michel, 1994, 522 p.
- NOUVEL DE LA FLECHE (H.), *Les prédicateurs à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Master 2, sous la direction de Georges PROVOST, Université de Rennes 2, 2011, 2 vol., 325 p. et 77 p.
- POULPIQUET (D. de), *Le couvent des Grands carmes à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean QUENIART, Université de Rennes 2, 1984, 122 p.
- PROVOST (G.), « Un pouvoir municipal à l'épreuve : Rennes face à « l'inondation » conventuelle du XVII<sup>e</sup> siècle », dans HAMON (P.) et LAURENT (C.), *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Age à 1789*. Actes du colloque « L'exercice du pouvoir municipal de la fin du Moyen Age à 1789, tenu à Rennes en février 2010, Rennes, Presses universitaires de

Rennes, 2012, p. 305-332.

- QUANTIN (J.-L.), *Le rigorisme chrétien*, Paris, Cerf, 2001, 161 p.

- QUENIART (J.), « L'histoire religieuse de la Bretagne à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 66, 1989, p. 265-280.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. Introduction » dans *Annales de Bretagne*, tome 39, n°4, 1930, p. 539-573.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes » dans *Annales de Bretagne*, tome 40, n°1, 1932, p. 36-63.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes » dans *Annales de Bretagne*, tome 40, n°2, 1932, p. 213-270.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. III. Le jansénisme parlementaire (1716-1733) » dans *Annales de Bretagne*, tome 46, n°1 et 2, 1939, p. 7-52.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. IV. Le clergé séculier et le jansénisme » dans *Annales de Bretagne*, tome 47, n°1, 1940, p. 185-261.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. V. Le jansénisme et le clergé régulier » dans *Annales de Bretagne*, tome 48, n°1-2, 1941, p. 1-62.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. VI. Le jansénisme et les laïques » dans *Annales de Bretagne*, tome 48, n°3-4, 1941, p. 211-283.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. IX. Les jansénistes et les Jésuites » dans *Annales de Bretagne*, tome 51, n°1, 1944, p. 1-87.

- RAISON (L.-M., abbé), « Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes » dans *Annales de Bretagne*, tome 52, n°1, 1945, p. 1-54.

- REBILLON (A.), *La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes, de Fougères et de Vitré*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1913, 780 p.

- TAVENEAU (R.), *Jansénisme et Réforme catholique. Recueil d'articles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, 210 p.

- TROTIN (D.), *Anaclet de St-Étienne, Bénin de St-Victor et autres Carmes indignes. La justice régulière et le quotidien du couvent vus à travers les archives judiciaires des Carmes de la province de Touraine (1630-1699)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Georges PROVOST, Université de Rennes 2, 1998-1999, 203 p.

- YPMA (E., le P.O.E.S.A.), « The « communauté de Bourges ». A reform-movement in

France in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries » dans *Analecta Augustiniana*, 52, 1989, p. 165-190.

• **Histoire de l'écrit, de l'édition et du livre :**

- BARNETT (G. K.), *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la Librairie, 1987, 489 p.

- CHARTIER (R.), *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 369 p.

- CHARTIER (R.) et MARTIN (H.-J.) (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard/Promodis, 1989, 793 p. et *Histoire de l'édition française. Le livre triomphant. 1660-1830*, Paris, Fayard/Promodis, 1990, 909 p.

- DARNTON (R.), « Le livre français à la fin de l'Ancien Régime » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, mai-juin 1973, p. 735-744.

- DARNTON (R.), *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard/Seuil, 1983, 208 p.

- DARNTON (R.), *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 278 p.

- EGEE (M.), *La naissance de la bibliothèque municipale de Rennes (1793-1818)*, mémoire de Master 2, sous la direction de G. AUBERT, Université de Rennes 2, 2008, 2 vol., 176 et 45 p.

- GURY (J.), « Lire à Rennes de Louis XIV à Louis-Philippe » dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome 62, 1985, p. 395-405.

- JOLLY (C.) (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530 – 1789*, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, 547 p.

- MARTIN (H.-J.), *Le livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987, 302 p.

- MARTIN (H.-J.), *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Librairie Droz, 1999, 2 vol., 1091 p.

- QUENIART (J.), *Culture et Société dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1978, 590 p.

- QUENIART (J.), *Les Français et l'écrit XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1998, 255 p.

- WAQUET (F.), *Le latin ou l'empire d'un signe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, 414 p.



• **Histoire des livres du clergé :**

- BECQUET (J.), « Catalogue de la bibliothèque des Grandmontains de la Haye d'Angers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » dans *Revue Mabillon*, tome 60, n°290, 1982, p. 201-224 et n°291/292, 1983, p. 225-236.
- BERARD (F.), « La bibliothèque des Célestins de Paris d'après le catalogue collectif du père Daire (vers 1767-1776) et les manuscrits retrouvés » dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1979, p. 9-17.
- CHETAIL (J.), « Deux bibliothèques jansénistes à Chambéry, XVIII<sup>e</sup> siècle, [celle du couvent des Dominicains et celle du P. Caffé, O. P.] » dans *105<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, Caen, 1980, Section histoire moderne et contemporaine*, 1983, tome 1, p. 161-173.
- COUSIN (B.), « Une bibliothèque de couvent à l'époque moderne : les livres des Franciscains de Sospel » dans *Annales du Midi*, tome 83, n°102, 1971, p. 173-189.
- DINET (D.) « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire, économie et société*, n°2, 2<sup>e</sup>me trimestre 1983, p. 281-302.
- DOMPNIER (B.), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon » dans *Revue d'histoire de l'Église de France (R.H.E.F.), Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997 (actes du colloque tenu à l'École des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) de Marseille les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 1995)<sup>1</sup>, p. 45-55.
- DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne. Actes du colloque de Marseille. E.H.E.S.S., 2 et 3 avril 1997*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, 296 p.<sup>2</sup>
- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Bibles et commentaires de la Bible dans quelques bibliothèques ecclésiastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans CROIX (A.), LESPAGNOL (A.) et PROVOST (G.) (dir.), *Église, Éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 33-43.
- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Dominicains de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Provence historique*, tome 31, fascicule 171, janvier-mars 1993, p. 3-33.
- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « La bibliothèque des Minimés de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'un parcours intellectuel » dans PIERRE (B.) et VAUCHEZ (A.) (dir.), *Saint François de Paule et les Minimés. En France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tours,

---

1 La bibliographie mentionne ce numéro dans son ensemble et les articles que nous avons le plus utilisés.

2 La bibliographie contient aussi certains articles extraits du présent ouvrage. Il nous a semblé utile de mentionner ceux qui nous ont le plus particulièrement servi.

Presses universitaires François Rabelais, 2010, p. 291-311.

- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Le jansénisme dans les bibliothèques des couvents de Toulon au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 57-79.
- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.), « Une porte ouverte sur les lectures des religieux. Les catalogues de leurs bibliothèques à l'époque révolutionnaire », dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 15-24.
- FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) et MONTAGNES (B.), « Les bibliothèques des maisons religieuses de Toulon. Mémoire et identité des couvents. Un test, la Théologie » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 25-43.
- FOUILLERON (J.), « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des Minimés de Béziers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne. Actes du colloque de Marseille. E.H.E.S.S., 2 et 3 avril 1997, Clermond-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, p. 87-107.*
- GUTIERREZ (D., le P., O.E.S.A.), « *De antiquis ordinis eremitarum sancti Augustini bibliothecis* », dans *Analecta augustiniana*, tome 23, 1954, p. 164-372.
- JOLLY (C.), « Unité et diversité des bibliothèques religieuses », dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530 – 1789*, Paris, Promodis/Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, p. 11-27.
- MERAS (M.), « La bibliothèque de l'abbaye de Grandselve au début du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales du Midi*, tome 73, n°53, 1961, p. 81-94.
- PICARD (E.), « Une bibliothèque conventuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle : les théatins de Sainte-Anne la Royale » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 26, 1979, p.235-255.
- QUENIART (J.), « Les bibliothèques ecclésiastiques de Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 203-214.
- *Revue d'histoire de l'Église de France (R.H.E.F.), Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997 (actes du colloque tenu à l'E.H.E.S.S. de Marseille les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 1995), 312 p.
- ROCHE (D.), « Livres et culture. Religion et société à l'âge moderne. Quelques réflexions » dans *R.H.E.F.*, tome 83, n°210, janvier-juin 1997, p. 215 à 225.
- SEICHEPINE (F.), *Livres et cloîtres : les bibliothèques religieuses de Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2007 (sous la direction de C. Lamarre), 983 p.
- VANIER (G.), *Entre prière et combat : les lectures des religieux lyonnais sous l'Ancien*

*Régime*, mémoire de Master 1, sous la direction de Bernard Hours, École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, Lyon, 2006, 105 p.

- VERNUS (M.), « La bibliothèque des Minimes de Dole en Franche-Comté », dans DOMPNIER (B.) et FROESCHLE-CHOPARD (M.-H.) (dir), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*. Actes du colloque de Marseille. E.H.E.S.S., 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, p. 73-85.

• **Histoire de Rennes et de la Bretagne<sup>3</sup> :**

- AUBERT (G.), CROIX (A.) et DENIS (M.) (dir.), *Histoire de Rennes*, Rennes, Apogée/Presses universitaires de Rennes, 2006, 295 p.

- AUBERT (G.), *Le président de Robien, gentilhomme et savant de la Bretagne des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 396 p.

- BANEAT (P.), *Le vieux Rennes*, Paris, Le Livre d'histoire/Lorisse, 1999, 656 p.

- QUENIART (J.), *La Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Ouest-France, 2004, 696 p.

---

<sup>3</sup> Figurent dans cette rubrique les livres concernant l'histoire rennaise qui ne peuvent être classés dans les autres rubriques. Les références sur les bibliothèques rennaises ne sont pas classées dans cette rubrique.

## **Annexes**

Annexe 1 : extrait du catalogue des Grands carmes de Rennes,  
première page de la rubrique consacrée aux controverses<sup>1</sup>

- 38
- P  
CONTOUERTISTE.
1. Les principaux points de la Foy defendus par  
Le Card. De Richelieu contre Les  
Ministres de Charenton, avec son  
Traité de L'Instruction du Chretien,  
De L'Imprimerie Royale du Louvre,  
1642. . . . . f. C. M.
  2. Traité de La méthode pour Converter Les  
heretiques, par le même, a paris  
Chez Cramoisy 1651. . . . . f. C. M.
  3. Francisci Castrei Rothomagensis  
Archiep. Apologia Euangelij pro  
Catholicis, parisijs apud antonium  
Stephanum 1625. . . . . f. C. Nig.  
Replique a La Reponse du Roy d'Angleterre  
par Le Card. Du Perron, a paris  
Chez antoine Estienne 1620. . . . . Bis.
  4. . . . . Primo . . . . . f. C. Nig.
  5. . . . . Secundo . . . . . f. C. Nig.
  6. . . . . Traité de L'Eucharistie, par le même  
chez ant. Estienne a paris 1622; f. C. Nig.
  7. . . . . Les Diuerses Œuvres Du même, Chez  
ant. Estienne, a paris 1622; f. C. Nig.
  8. . . . . Refutation des objections tirées des  
passages de S.<sup>t</sup> Aug. alleguez par  
Les heretiques, contre L'Eucharistie  
par le même Card. a paris  
Chez ant. Estienne 1624. . . . . f. perg.

<sup>1</sup> Document extrait de BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566.

**Annexe 2 : extrait du catalogue de la bibliothèque des Grands  
carmes, ouvrages situés dans les compléments et retrouvés dans la  
chambre du père Basile de Saint-Joseph (1740)<sup>2</sup>**

*Catalogue des livres trouvés dans la chambre du pere Basile de St Joseph  
dressé dans cette maison le 14 octobre 1740 dans le Journal du R. p.  
Guy prieur.*

<i>Lettres de St Basile . . . 1693 . . . . .</i>	<i>I. Vol.</i>	<i>8. C. M.</i>
<i>Semence Sainte en françois et latin . . . 1715. . . . .</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Bibliothèque Janseniste . . . Bruxelles 1739 . . . . .</i>	<i>2. Tom.</i>	<i>12. C. M.</i>
<i>paradisus anime Christiane . . . 1666 . . . . .</i>	<i>1. vol.</i>	<i>16. C. M.</i>
<i>Sentiment d'un Chretien touché touché d'un nouveau d'edieu. 1715</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Medulla Bursibaron . . . Lugduni 1699 . . . . .</i>		<i>12.</i>
<i>Exercices de pieté de Croiset . . . . .</i>	<i>17. Vol.</i>	<i>8. C. M.</i>
<i>Exhortations pour les differents états des malades. Paris 1718.</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Secours spirituels que l'on doit au prochain dans les maladies par le p.</i>		
<i>Charles Lataignier de la Comp. de Jesus . . . Paris 1715.</i>		<i>C. M.</i>
<i>Secours spirituels par M. A. Blanchart . . . Paris 1722.</i>		
<i>La douce et st. mort par Croiset . . . . . Paris 1719.</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Moyens de conserver les bons sentimens que l'on a traités inspire.</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Resolutions touchant la confession . . . Paris 1700</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Evenemens extraordinaires touchant la confession mal faite.</i>		<i>Paris 1737. C. M.</i>
<i>Reflexions du p. Croiset sur divers sujets de morale.</i>	<i>2. Vol.</i>	<i>12. C. M.</i>
<i>Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois.</i>	<i>2. Vol.</i>	<i>12. C. M.</i>
<i>Avertissements de M. de Soissons. Paris 1718.</i>	<i>1 vol.</i>	<i>12. C. M.</i>
<i>Recueil des vertus de Louis de France duc de Bourgogne et ensuite</i>		
<i>dauphin . . . 1712 . . . . .</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Bibliothèque des gens de cour . . . Paris 1723.</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>pseautier de la Ste Vierge composé par St Bonaventur.</i>		<i>Paris 1719. C. M.</i>
<i>Remarques sur la Theologie morale de Bonal. Toulous 1708.</i>	<i>2.</i>	<i>C. M.</i>
<i>Reflexions sur la misericorde de Dieu . . . Paris 1712.</i>		<i>12. C. M.</i>
<i>Le directeur des consciences scrupuleuses . . . Paris 1722.</i>		<i>12. C. M.</i>

<sup>2</sup> BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566. Il s'agit d'un extrait des livres retrouvés dans la chambre de ce religieux et non de la totalité de ces derniers.

**Annexe 3 : extrait du catalogue de la bibliothèque des Grands  
carmes, ouvrages du père Siméon de la Sainte-Vierge (1748- 1752)<sup>3</sup>**

*Catalogue des livres qui sont entrés dans la Bibliothèque  
dans le triennal du pape Paul de St René prior  
de cette maison en 1748, 1749, 1750, 1751 et 1752.  
Livres du R. Père Siméon de la Sainte-Vierge*

Année Chrétienne de <i>St-Joseph</i>	13 vol.
de pénitence	2 vol.
de Vie	3 vol.
de l'eucharistie	2 vol.
de l'incarnation	2 vol.
de l'ordinaire	2 vol.
Tournaï de grâces	2 vol.
Thémis de Summa Theologie	4 vol.
Sur les mystères de J. C.	3 vol.
Des prédicateurs, les suppléments des mystères panegyriques des saints	4 vol. 3 vol.
de la morale chrétienne	8 vol.
Spectacle de la nature	4 vol.
l'histoire du ciel	2 vol.
leçons de la sagesse	3 vol.
Jesus Crucifié	2 vol.
Sermons de Maimbourg	2 vol.
la Bibliothèque Jansénienne	2 vol.

<sup>3</sup> BMVR de Rennes 1 Mi 323/Ms 566. Il s'agit d'un extrait des livres retrouvés dans la chambre de ce religieux et non de la totalité de ces derniers.

# ORDRE

## DES DIVISIONS DE LA TABLE MÉTHODIQUE.

### THÉOLOGIE.

#### 1. ÉCRITURE SAINTE.

##### 1. Textes et versions (\*).

###### A. Bibles entières.

- a. Bibles polyglottes, n. 1 à 7.
- b. Textes hébraïques et syriaques, 8—20.
- c. Versions grecques, 21—24.
- d. Versions latines, 25—36.
- e. Versions françaises, 37—47.
- f. Versions italiennes, espagnoles et portugaises, 48—58.
- g. Versions allemandes et hollandaise, 59—60.
- h. Version romane ou des Grisons, 61—62.
- i. Versions anglaise, irlandaise et gaélique, 63—67.
- k. Versions danoise, suédoise, finnoise, etc., 68—72.
- l. Versions en dialectes slaves et en esthonien, 73—79.
- m. Versions arabe, arménienne, turque et géorgienne, 80—83.
- n. Versions en différents dialectes indiens, 84—99.
- o. Version chinoise, 99.
- p. Version malaise, 100.
- q. Version en langue de l'Amérique du Nord, 101.

- B. Livres séparés de l'Ancien Testament, en différentes langues, 102—149.
- C. Textes du Nouveau Testament et de ses livres séparés, 150—156.
- D. Versions du Nouveau Testament et de ses livres séparés, en différentes langues, 157—232. (A subdiviser comme ci-dessus.)
- E. Harmonies et Concorde des Évangiles, 233—243.
- F. Livres apocryphes, 244—256.
- G. Concordances, Répertoires et extraits de l'Écriture Sainte, 257—273.
- H. Histoires abrégées de la Bible, et Biographies bibliques, 274—329.
- I. Recueils de gravures bibliques où le texte n'est qu'accessoire, 330—390.

##### 2. Interprètes de l'Écriture Sainte.

- A. Interprètes juifs, 391—403.
- B. Interprètes chrétiens, soit catholiques, soit protestants, sur l'Ancien et le Nouveau Testament, 404—437.
- C. Interprètes des livres séparés de l'Ancien Testament, 438—475.
- D. Interprètes du Nouveau Testament, 476—520.

(\*) Au lieu de commencer par les textes sacrés, comme nous le faisons ici, plusieurs rédacteurs de Catalogues placent avant ces textes une introduction composée de ce qui, dans notre système, forme les paragraphes A, B, C, de la Philologie sacrée.

#### 3. Philologie sacrée (\*).

- A. Introduction à l'étude de l'Écriture Sainte, 521—537.
- B. Traités critiques sur les textes et les versions de l'Écriture Sainte, 538—552.
- C. Traités sur l'authenticité et le caractère de l'Écriture Sainte, 553—559.
- D. Interprètes critiques de l'Écriture Sainte, comprenant l'herméneutique générale et la critique verbale, 560—602.
- E. Dictionnaires de l'Écriture Sainte, 603.
- F. Mélanges et dissertations bibliques touchant la chronologie, la géographie, l'histoire naturelle, les antiquités, etc., 604—647.

#### II. LITURGIE.

1. Traités sur les Rites et Cérémonies de l'Église, et principalement les Offices divins, 648—666.
2. Collections de Liturgies en différentes langues, 667.
3. Liturgies des Églises grecques et orientales, 668—683.
4. Liturgies de l'Église latine (\*\*), 684—706.
5. Liturgies gallicanes, 707—735.
6. Liturgie mozarabe, et autres liturgies particulières, 736—755.
7. Liturgies anglicanes, 756—759.

#### III. CONCILES.

1. Traités touchant les Conciles et les Synodes, 760—764.
2. Collections de Conciles, 765—777.
3. Conciles généraux, 778—786.
4. Conciles nationaux, provinciaux et diocésains, 787—801.

(\*) On pourrait placer les paragraphes A, B et C de cette section 3 avant la section 2, et faire venir ensuite les paragraphes D, E, F.

(\*\*) Cette section 4 pourrait être placée avant la section 3.

<sup>4</sup> Source : gallica.bnf.fr/. Source primaire : BRUNET (J.-C.), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres. Tome VI, table méthodique*, Paris, Firmin Didot frères, 1860-1865, p. XXVIII-LXIIJ.



## IV. SS. PÈRES.

1. Introduction à l'étude des SS. Pères, 802—806.
2. Collections, Extraits et Fragments d'ouvrages des SS. Pères, 807—839.
3. Ouvrages des SS. Pères grecs, 840—961.
4. Ouvrages des SS. Pères latins et de quelques autres écrivains ecclésiastiques, 962—1141.
5. Ouvrages des SS. Pères arméniens, 1143—1144.

## V. THÉOLOGIENS.

## 1. Théologie scolastique et dogmatique.

- A. Introduction, Dictionnaires et Recueils, 1145—1151.
- B. Cours et Traités généraux, 1152—1172.
- C. Ouvrages des Théologiens scolastiques et controversistes, 1173—1213.
- D. Traités particuliers de Théologie scolastique : Dieu et les personnes divines, l'incarnation, la passion et la mort de J.-C., 1214—1232.
- E. Traités touchant la création et les créatures, les anges, les démons, l'homme, l'âme, la prédestination, le libre arbitre, la grâce, les quatre fins de l'homme, 1233—1261.
- F. Traités touchant l'Église, les sacrements, le culte religieux, les indulgences, etc., 1262—1281.

## 2. Théologie morale.

- A. Traités généraux, 1282—1292.
- B. Traités moraux sur les Sacrements ; Instructions pour les Confesseurs ; Cas de conscience, etc., 1293 à 1331.
- C. Traités moraux sur les vertus et les vices, sur les actions humaines, sur les divertissements qui sont ou permis ou défendus aux chrétiens, sur l'usure, etc., 1332—1368.
- D. Mélanges de Théologie morale, 1369—1378.

## 3. Théologie catéchétique, 1379—1407.

## 4. Théologie parénétiqne, ou Sermons comprenant aussi les Homélie, les Prônes, etc., 1408—1510.

## 5. Théologie ascétique ou mystique.

- A. Collections d'ouvrages ascétiques, 1511.
- B. Mystiques grecs et latins, 1512—1547.
- C. Mystiques français, 1548—1581.
- D. Mystiques italiens, espagnols, allemands, anglais, etc., 1582—1620.
- E. Traités particuliers de Théologie ascétique en différentes langues, 1621—1682.
- F. Ouvrages sur le Quiétisme, 1683—1684.
- G. Pratiques et Exercices de piété ; Méditations, Pensées et Instructions chrétiennes ; Préparation à la mort, 1685—1734.
- H. Règles et Devoirs religieux de différents états, 1735—1757.

## 6. Théologie polémique.

- A. Vérité de la religion chrétienne, 1758—1808.
- B. Défense de la religion catholique contre les Gentils, les Juifs, les Schismatiques, les Hérétiques, les Incrédules, etc., 1809—1862.

## 7. Théologiens chrétiens séparés de l'Église romaine.

- A. Avant Luther, 1863—1865.
- B. Luthériens, 1866—1909.
- C. Sacramentaires, Zuingliens, Calvinistes, etc., 1910—1959.
- D. Anglicans, épiscopaux, presbytériens, non conformistes, etc., 1960—2038.
- E. Antitrinitaires, Sociniens, Quakers, 2039—2053.
- F. Ecrits satiriques des Protestants contre l'Église romaine, ses cérémonies, et particulièrement contre le saint sacrifice de la Messe, 2054—2077.
- G. Ecrits contre le Pape et les personnes ecclésiastiques, 2078—2128.
- H. Ecrits en faveur de la réunion et de la tolérance, 2129—2136.

## VI. OPINIONS SINGULIÈRES.

1. Ochin, Postel, Bruno - Nolano, Beverland, etc., 2137—2195.
2. Illuminés et autres fanatiques, 2196—2211.

## VII. RELIGION JUDAÏQUE.

Doctrines, culte, institutions, 2212—2227.

## VIII. RELIGION DES PEUPLES ORIENTAUX (\*).

1. Recueil de livres sacrés de différents peuples, 2228—2230.
2. Mahométisme, 2231—2239.
3. Magisme, ou religion des anciens Persans ; Brahmanisme ou religion des Indiens, 2239—2257.
4. Bouddhisme et Religions de la Chine, 2258—2263.
5. Sabéisme, etc., 2264—2266.

## IX. APPENDICE A LA THÉOLOGIE.

*Ouvrages philosophiques sur la Divinité et sur les cultes religieux.*

1. Déistes et Incrédules, 2267—2284.
2. Athées, 2285—2318.

(\*) L'histoire du Paganisme et celle des religions orientales forment un appendice à l'histoire des religions, sous le n. 2325 et suivants.

# JURISPRUDENCE.

## \* Introduction.

- A. Histoire de la législation et des tribunaux, 2319—2323.
- B. Étude du Droit, 2324—2329.
- C. Philosophie du Droit, 2330—2347.
- D. Dictionnaires et Traités généraux, 2348—2349.

## I. DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

- 1. Traités généraux, 2350—2361.
- 2. Droit international, 2362—2388.
- 3. Ouvrages spéciaux qui se rapportent au droit des gens, 2389—2395.

## II. DROIT POLITIQUE, 2396—2408.

## III. DROIT CIVIL ET DROIT CRIMINEL.

- 1. Généralités, 2409—2416.
- 2. Droit des anciens peuples, autres que les Romains, 2417—2419.
- 3. Droit romain.

- A. Introduction et Histoire, 2420—2436.
- B. Dictionnaires pour l'intelligence du Droit romain, 2437—2445.
- C. Droit romain avant Justinien, 2446—2460.
- D. Droit de Justinien, avec ses commentateurs et abrégiateurs, 2461—2516.
- E. Jurisconsultes qui ont écrit pour l'intelligence du Droit romain, 2517—2558.
- F. Collections de pièces et de dissertations relatives au Droit romain ancien et moderne, 2559—2567.
- G. Traités spéciaux, 2568—2577.
- E. Droit romain appliqué au Droit français, au Droit allemand et au Droit du royaume de Grèce, 2578—2584.
- .. Droit romain après Justinien; Droit oriental, et Droit des Goths, des Visigoths, etc., 2582—2587.

Dans l'ordre chronologique ce serait ici la place du Droit anonique, lequel a précédé le Droit moderne de l'Europe; mais nous avons cru devoir le reporter après le Droit civil.

## 4. Droit français.

### \* Première partie : Droit ancien.

- A. Histoire, Traités généraux et Dictionnaires, 2588—2594.
- B. Droit français sous les deux premières races, 2595—2603.
- C. Depuis le commencement de la troisième race jusqu'en 1789.
  - a. Recueils d'Ordonnances; Ordonnances particulières et leurs commentaires, 2604—2625.
  - b. Coutumes, 2627—2708.
  - c. Lois des colonies, 2706—2708.
  - d. *dis.* Parlements et autres juridictions; suite de 2708.
  - e. Arrêts, Plaidoyers et Mémoires, 2709—2759.
  - f. Traités sur toutes les matières de Droit, et Collections d'ouvrages de Jurisconsultes, 2760—2768.
  - g. Traités spéciaux, 2769—2790.
  - h. Police, Finances, Cours des monnaies et Contributions, 2791—2796.
  - i. Jurisprudence des fiefs et Matières féodales, 2797—2802.
  - j. Procédure civile et Procédure consulaire, 2802—2806.
  - k. Ancien Droit criminel, 2807—2811.

### \*\* Deuxième partie : Droit nouveau, depuis 1789.

- A. Introduction, Traités élémentaires et Dictionnaires, 2812.
  - B. Collections de lois sur toutes sortes de matières, 2813—2823.
  - C. Codes, 2824—2827.
    - a. Code civil : Texte et Commentaires généraux, 2828—2841.
    - b. Traités spéciaux sur différents titres du Code civil, 2842—2855.
    - c. Code de Procédure civile : Texte, Commentaires, et Traités y relatifs, 2856—2869.
    - d. Code de Commerce : Texte et Commentaires, 2870—2878.
    - e. Code pénal, et Instruction criminelle et correctionnelle, 2879—2886.
    - f. Code rural, 2887—2888.
  - D. Répertoires, Dictionnaires et Mélanges relatifs à toutes les branches de la nouvelle jurisprudence, 2889—2893.
  - E. Ouvrages sur l'autorité judiciaire : Ministère public; Justices de paix, etc., 2894—2901.
  - F. Jurisprudence de la cour de cassation et des autres cours de France, 2902—2905.
  - G. Causes célèbres, Plaidoyers, Mémoires, etc., 2906—2915.
  - H. Conseil d'état, 2916—2917.
  - J. Jurisprudence administrative; Attributions municipales et de police; Contributions; Domaines; Eaux et Forêts; Mines; Travaux publics, etc., 2918—2941.
  - K. Notariat; Ministère des huissiers, etc., 2942—2947.
  - L. Jurisprudence militaire, 2948—2950.
- 5. Droit maritime, 2951—2966.
  - 6. Droit étranger.
    - A. Lois de différents pays, 2967—2968.
    - B. Italie et Grèce, 2969—2984.
    - C. Espagne et Portugal, 2985—3010.
    - D. Belgique, Allemagne et Hongrie, 3011—3036.
    - E. Grande-Bretagne et ses colonies, 3037—3103.
    - F. Danemark, Norwège, Islande, Suède, Russie et Pologne, 3104—3128.
    - G. Asie, Afrique et Amérique, 3129—3146.
    - Etats-Unis*, 3147—3151.

## IV. DROIT CANONIQUE OU ECCLÉSIASTIQUE.

- 1. Introduction; Traités élémentaires, Dictionnaires, etc., 3152—3160.
- 2. Lettres des Papes, Canons, Décrétales et Bulles, 3161—3187.
- 3. Traités généraux sur le Droit ecclésiastique, Traités particuliers sur des matières canoniques, et Procédure contre les Hérétiques, 3187—3209.
- 4. Juridictions ecclésiastiques de la cour de Rome, 3210—3217.
- 5. Traités pour et contre l'Autorité ecclésiastique, 3218—3233.
- 6. Eglise gallicane, 3234—3252.
- 7. Droit ecclésiastique étranger, et Statuts des Ordres religieux, 3253—3279.
- 8. Appendice : Droit des Eglises non catholiques, 3280—3282.

# SCIENCES ET ARTS.

\* *Introduction et Dictionnaires*, 3283—3289.

## I. SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

### 1. Introduction, Histoire et Dictionnaires, 3290—3330.

### 2. Philosophie générale et Mélanges.

- A. Philosophes anciens, 3331—3434.
- B. Philosophes du moyen âge, 3435—3443.
- C. Philosophes modernes, à partir du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, 3444—3506.

### 3. Logique, 3507—3520.

### 4. Métaphysique.

- A. Traités élémentaires, 3531—3533.
- B. Métaphysiciens grecs et latins anciens, 3534—3551.
- C. Métaphysiciens arabes, 3552.
- D. Questions diverses, 3553—3586.
- E. Traités spéciaux sur l'Homme: sur l'Âme, ses facultés et ses sensations, 3587—3663.

### 5. Morale.

- A. Introduction, et Collections de moralistes, 3664—3671.
- B. Moralistes grecs et latins, 3672—3692.
- C. Moralistes modernes, qui ont écrit, soit en grec, soit en latin, 3693—3705.
- D. Moralistes français, 3706—3735.
- E. Moralistes italiens, espagnols, allemands et anglais, 3737—3772.
- F. Moralistes orientaux et chinois, 3773—3792.
- G. Traités sur les Passions, les Vertus, les Vices, etc., 3793—3821.
- H. Mélanges de Philosophie morale, contenant les Traités sur la bonne et la mauvaise fortune, sur le suicide, etc., 3822—3844.

### 6. Applications de la Morale.

#### A. Economie.

- a. Traités généraux, 3845—3848.
- b. Règles de la Vie civile, 3849—3882.
- c. Pédagogie.

*Traités généraux et spéciaux sur l'éducation des enfants*, 3883—3894.

*Instruction publique*, 3895—3897.

*Ouvrages moraux sur l'éducation et l'instruction des enfants*, 3898—3913.

#### B. Politique.

- a. Dictionnaires, Collections, Traités généraux, 3914—3916.
- b. Auteurs anciens, 3917—3923.
- c. Auteurs modernes, qui ont écrit sur la politique en général, 3924—3929.
- d. De la Société politique, 3930—3941.
- e. Art de gouverner, 3942—3954.
- f. Différents systèmes de Gouvernements imaginaires ou réels, et Aphorismes politiques, etc., 3955—3975.
- g. Du Prince exerçant la souveraineté, 3976—3998.
- h. Droits respectifs du Peuple et du Prince, et des limites de l'autorité, 3999—4010.
- i. Traités spéciaux touchant les Ambassadeurs, les Ministres, les Conseillers d'état, etc., 4011—4018.
- k. Traités sur la Noblesse, la Cour, les Courtisans et les Favoris des Princes, 4019—4032.

TOME VI.

#### C. Economie politique, avec les applications de cette science à l'Economie sociale.

- a. Histoire, Dictionnaires, Collections, 4033—4037.
- b. Principes généraux et Cours publics, 4038—4065.
- c. Réformateurs modernes, suite de 4065 et 4066.
- d. Population; Subsistances; Paupérisme; Mendicité; Prostitution; Etablissements d'humanité; Prisons et Systèmes sur les pénitenciers, 4067—4107.
- e. Industrie, Associations, Luxe, etc., 4102—4107.
- f. Finances, Crédit public, Impôts, Monnaies, 4109—4143.
- g. Commerce, Banques, Manufactures, 4145—4184.
- h. Colonies, 4185—4187.
- i. Navigation intérieure, 4188—4190.
- k. Statistique générale, 4191—4192.

## II. SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

### 1. Physique proprement dite.

- A. Histoire et Traités préparatoires, 4193—4194.
- B. Auteurs anciens, suite de 4194—4211.
- C. Dictionnaires; Cours et Traités généraux, 4211—4238.
- D. Physique appliquée.
  - a. Traités divers, suite de 4238 et 4239—4285.
  - b. Météorologie, 4286—4302.
  - c. Electricité; Magnétisme et Galvanisme, 4303—4325.
  - d. Expériences de Physique, 4325—4351.
- E. Mélanges de Physique, et ouvrages physico-mathématiques, suite de 4351—4375.
- F. Magie naturelle et Récréations physiques, suite de 4375—4383.

### 2. Chimie.

- A. Introduction; Dictionnaires, 4384—4387.
- B. Traités généraux et Mélanges, 4388—4414.
- C. Spécialités, 4415—4425.
- D. Chimie appliquée, 4426—4456.

## III. SCIENCES NATURELLES.

### 1. Généralités.

- A. Histoire, Dictionnaires, Systèmes, Traités élémentaires, 4457—4466.
- B. Auteurs anciens et modernes, dont les ouvrages embrassent différentes parties de l'histoire naturelle, 4466—4485.
- C. Histoire naturelle de différents pays.
  - a. Europe, 4486—4532.
  - b. Asie, Afrique et Amérique, 4533—4559.

### 2. Géologie.

- A. Théorie de la Terre; Constitution minéralogique du Globe et de ses différentes parties, 4560—4600.
  - Géologie de différents pays*, 4601—4617.
- B. Montagnes et Volcans, 4618—4645.
- C. Histoire naturelle des Eaux; Eaux minérales, 4646—4673.
- D. Minéralogie.
  - a. Introduction; Dictionnaires; Systèmes; Traités élémentaires, 4674—4687.
  - b. Traités généraux et Traités spéciaux, 4688—4710.
  - c. Minéraux de différents pays, 4711—4734.
  - d. Métaux; Métallurgie (*exploitation et extraction*), 4735—4764.
  - e. Pierres, Marbres Cristaux et Pierres précieuses, 4765—4788.

b

E. Paléontologie.

- a. Introduction; Traités généraux, 4789—4793.
- b. Collections de fossiles, 4793—4798.
- c. Fossiles de différents pays, 4798—4812.

3. Botanique.

- A. Histoire, Dictionnaires et Traités élémentaires, suite de 4812—4830.
- B. Géographie botanique; Philosophie botanique; Physiologie botanique et Anatomie des Plantes, 4831—4853.
- C. Systèmes de Botanique, 4854—4888.
- D. Histoire générale des Plantes, des Arbres, etc., 4889—4924.
- E. Recueil de Figures des Plantes et des Fleurs, 4925—4971.
- F. Dendrologie, ou Histoire naturelle des Arbres et des Arbustes, 4972—4996.
- G. Observations, Mélanges et Opuscules, 4997—5011.
- H. Végétaux fossiles, 5012—5016.
- I. Plantes choisies; Plantes rares, 5017—5041.
- J. Plantes (ou Flores) de différents pays.
  - a. Europe en général, 5042—5047.
  - b. France et Belgique, 5048—5088.
  - c. Espagne et Portugal, 5089—5095.
  - d. Dalmatie, Italie et Suisse, 5096—5123.
  - e. Hollande, Allemagne, Tyrol, etc., 5124—5168.
  - f. Angleterre, Ecosse et Irlande, 5169—5192.
  - g. Suède, Norvège, Danemark, Russie, 5193—5213.
  - h. Grèce et Empire ottoman, 5214—5216.
  - i. Asie, 5217—5246.
  - k. Afrique, 5247—5260.
  - l. Amérique, 5261—5301.
  - m. Océanie, 5302—5305.
- K. Collections de Plantes des Jardins publics et particuliers, 5306—5346.
- L. Monographies, soit de classes entières, soit d'espèces particulières de végétaux, 5347—5522. (Elles sont rangées selon l'ordre des familles de Jussieu, dans son édition de 1789.)
- M. Plantes marines, 5523—5526.
- N. Végétaux qui sont en usage en médecine, 5527—5560.

4. Zoologie, ou Histoire naturelle des Animaux.

\* Généralités.

- A. Dictionnaires, Systèmes de classification et Traités élémentaires, 5561—5575.
- B. Philosophie zoologique, 5576—5579.
- C. Anatomie et Physiologie des Animaux, 5580—5581.
- D. Histoire générale des animaux, 5582—5614.
- E. Animaux de différents pays, 5615—5641.
- F. Description des Animaux réunis dans les Ménageries, 5642—5648.
- G. Animaux fossiles en général, suite de 5648.

\*\* Spécialités.

A. Mammalogie.

- a. L'Homme, 5649—5656.
- b. Mammifères en général, 5657—5677.
- c. Mammifères de différents pays, 5678—5681.
- d. Mammifères fossiles, 5682—5685.
- e. Monographies, soit de certaines classes, soit de certaines espèces de Mammifères, y compris les cétacés, 5686—5727.

B. Ornithologie.

- a. Dictionnaires, Systèmes de classification, et Traités élémentaires, 5728—5739.
- b. Histoire générale des Oiseaux, suite de 5739—5749.
- b bis. Oologie, suite de 5748.
- c. Histoire des Oiseaux de différents pays, suite de 5748—5790.
- d. Monographies, soit de certaines classes, soit de certaines espèces d'Oiseaux; 5791—5818.

- C. Animaux amphibies; Reptiles (Erpétologie), 5819—5854; et Reptiles fossiles, suite de 5854.
- D. Ichthyologie, ou Histoire naturelle des Poissons.

- a. Systèmes et Traités généraux, 5855—5873.
- b. Poissons de différents pays, 5874—5888.
- c. Poissons fossiles, 5889—5891.
- d. Monographies, 5892—5897.

E. Animaux invertébrés.

Généralités, 5903—5907.

- a. Crustacés, 5908—5915.
- b. Arachnides, 5916—5924.
- c. Entomologie, ou histoire naturelle des Insectes.

Introduction; Systèmes de classification et Traités élémentaires, suite de 5924—5952.

Histoire générale des Insectes, 5953—5970.

Insectes de différents pays, 5971—6017.

Insectes fossiles, suite de 6017.

Monographies, soit de classes entières, soit d'ordres et d'espèces en particulier, 6018—6101.

- d. Mollusques, comprenant spécialement les Vers testacés, vulgairement coquilles, et les Vers nus.

Dictionnaires, Systèmes de classification, et Traités élémentaires, 6102—6114.

Histoire générale des Mollusques et Coquilles, 6115—6129.

Mollusques, Coquilles de différents pays, et Collections, 6130—6147.

Mollusques et Echinodermes fossiles, 6148—6150.

Monographies, soit de classes entières, soit d'espèces particulières de Mollusques et d'Echinodermes, 6151—6162.

- e. Vers de mer et d'eau douce, Polypiers, Radiaires, Annelides, etc., 6163—6167.

Polypiers fossiles, suite de 6167.

- f. Helminthes et Entozoaires ou vers intestinaux, 6168—6174.

Animaux infusoires, 6175—6178.

- g. Zoophytes, 6179—6182.

- 5. Mélanges d'Histoire naturelle et de physique, 6193—6234.
- 6. Ecartés de la nature; Monstres; rodiges, 6235—6251.
- 7. Cabinets et Collections d'Histoire naturelle, Préparation et conservation des objets, 6252—6283.
- 8. Appendice de l'Histoire naturelle: Agriculture et Economie rurale.

- A. Histoire, Dictionnaires, Traités élémentaires, 6284—6293.
- B. Traités généraux anciens et modernes, 6294—6311.
- C. Mélanges, 6311—6317.
- D. Agriculture de différents pays, 6318—6330.
- E. Instruments agricoles, 6331—6333.
- F. Culture générale; Pépinières, etc., 6334—6348.
- G. Cultures spéciales.

a. Céréales, Plantes légumineuses, Prairies, Irrigations, 6349—6365.

b. Vigne, Pommier, Olivier, Cotonnier, Canne à sucre, etc., 6366—6386.

- H. Aménagement des Forêts et exploitation des bois, 6387—6401.

- J. Haras, Bêtes à cornes, Aménagement des Troupeaux, Basses-Cours, Abeilles, Vers à soie, 6402—6463.

- K. Horticulture, 6464—6488.

IV. SCIENCES MÉDICALES.

1. Introduction.

- A. Histoire, 6489—6506.
- B. Ecrits sur la Médecine, et pour ou contre cette science, 6507—6514.

- c. Dictionnaires et Bibliothèques de Médecine, 6515—6529.  
 d. Traités préparatoires à l'étude de la Médecine, 6530—6535.
- 2. Traités généraux.**
- A. Médecins anciens, grecs, latins et arabes, avec leurs interprètes, commentateurs et critiques, 6536—6612.  
 B. Médecins modernes de différentes nations, qui ont écrit en latin ou dans les langues vivantes, et dont les ouvrages sont réunis en corps, 6613—6658.
- 3. Anatomie.**
- A. Histoire et Traités généraux, 6659—6661.  
 B. Anatomie générale et Histologie, 6662—6664.  
 C. Anatomie comparée, 6665—6674.  
 D. Anatomie descriptive, 6675—6721.  
 E. Anatomie microscopique, 6722—6723.  
 F. Anatomie chirurgicale, 6724—6726.  
 G. Anatomie pathologique, 6727—6750.  
 H. Anatomie à l'usage des peintres et sculpteurs, 6751—6758.  
 I. Traités particuliers.  
 a. Ostéologie, 6759—6771.  
 b. Myologie et Angiologie, 6772—6790.  
 c. Névrologie, Splanchnologie, Organes des sens, 6791—6831.  
 J. Mélanges d'anatomie, 6832—6847.
- 4. Physiologie.**
- A. Physiologie générale et comparée, 6848—6863.  
 B. Phénomènes de l'économie animale, et différentes branches de la physiologie humaine et comparée, 6864—6915.  
 C. Génération, Embryologie, Embryogénie comparée, Enfantement, Hermaphrodites, etc., 6916—6955.  
 D. Monstruosités humaines et animales, 6956—6981.  
 E. Rapports du physique et du moral dans l'homme et dans les animaux; Physiognomonie; Phrénologie, 6982—7004.
- 5. Hygiène.**
- A. Hygiène générale et spéciale, suite de 7004—7027.  
 B. Diététique, ou régime sanitaire de la vie; Aliments; Cosmétiques, etc., 7028—7075.
- 6. Pathologie médicale.**
- A. Traités élémentaires et généraux; Nosographie, 7076—7099.  
 B. Médecine pratique, 7100—7125.  
 C. Principaux systèmes modernes, 7126—7138.  
 D. Clinique médicale, 7139—7150.  
 (Ce paragraphe pourrait être placé avant le précédent.)
- 7. Séméiologie, ou traité sur les signes des maladies, 7151—7160.**
- 8. Spécialités médicales.**
- A. Fièvres et maladies inflammatoires, 7161—7189.  
 B. Maladies épidémiques et contagieuses, 7190—7213.  
 C. Maladies aiguës, Maladies chroniques et Maladies séniles, 7214—7229.  
 D. Maladies vermineuses, 7230—7233.  
 E. Maladies de la peau; Maladies scrofuleuses; Maladies syphilitiques; Tumeurs, Ulcères, etc., 7234—7282.  
 F. Maladies de la tête; Maladies nerveuses, mentales, morales; Hydrophobie (rage), 7283—7328.  
 G. Maladies de la Poitrine, du Cœur, du Foie et des Organes digestifs, 7329—7341.  
 H. Maladies particulières à certains climats; Climatologie médicale; Maladies des Gens de guerre et des Marins, 7342—7355.
- 9. Thérapeutique; Matière médicale, générale et spéciale, 7356—7391.**
- 10. Médecine légale.**
- A. Traités généraux, 7392—7402.  
 B. Traités sur les Empoisonnements, les Venins, etc., 7403—7413.
- 11. Mélanges et Journaux de Médecine, 7414—7446.**
- 12. Chirurgie.**
- A. Histoire, Dictionnaires et Bibliothèques, 7447—7450.  
 B. Traités élémentaires, 7451—7459.  
 C. Chirurgiens anciens et modernes, dont les ouvrages ont été réunis en corps, 7460—7479.  
 D. Pathologie chirurgicale et Médecine opératoire.  
 a. Traités généraux, 7480—7497.  
 b. Clinique, ou recueil d'observations, 7498—7501.  
 c. Traités spéciaux.  
*Maladies des artères, et Anévrismes, 7502—7507.*  
*Plaies, Restaurations, Luxations, etc., 7508—7515.*  
*Maladies des os, et Orthopédie, 7516—7522.*  
*Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Bouche, 7523—7545.*  
*Hernies; Maladies des organes génitaux et des voies urinaires; Affections calculieuses, Opération de la taille; Lithotritie, etc., 7546—7575.*  
*Chirurgie militaire et Chirurgie navale, 7576—7581.*  
 d. Accouchements; Maladies des femmes et des enfants, 7582—7631.  
 e. Instruments de Chirurgie, Bandages, Appareils, etc., 7632—7639.  
 E. Mélanges de Chirurgie, 7640—7643.
- 13. Pharmacie et Pharmacopée; Secrets de Médecine, 7644—7685.**
- 14. Médecine vétérinaire et Traités d'Hippiatrique, 7686—7748:**
- V. SCIENCES MATHÉMATIQUES.**
- 1. Généralités.**
- A. Histoire et Traités préparatoires, 7749—7756.  
 B. Dictionnaires; Traités élémentaires et généraux, 7757—7770.  
 C. Mathématiciens anciens, grecs et latins; Mathématiciens arabes et indiens, 7771—7798.  
 D. Mathématiciens modernes dont les ouvrages réunis se rapportent à plusieurs parties de la science, 7799—7840.  
 E. Mélanges; Récréations et Jeux mathématiques, suite de 7840—7856.
- 2. Mathématiques pures.**
- A. Traités généraux, 7857—7860.  
 B. Arithmétique, suite de 7860—7877.  
 C. Algèbre élémentaire, 7878—7887.  
 D. Méthode des Fluxions; Calcul différentiel et intégral; Analyse transcendante, 7888—7926.  
 E. Géométrie.  
 a. Traités élémentaires et généraux; Géométrie descriptive; Application de l'Analyse à la Géométrie, 7927—7951.

- b. Géométrie transcendante et Trigonométrie, 7932—7997.
- c. Géométrie pratique; Levé des terrains; Arpentage; Nivellement, 7998—8020.

F. Logarithmes et Tables d'usage en mathématiques; Instruments de mathématiques, 8021—8052.

### 3. Mathématiques appliquées.

- A. Calcul des probabilités, 8053—8068.
- B. Mécanique.

- a. Traités généraux, 8069—8088.
- b. Statique et Dynamique, 8089—8106.
- c. Diverses applications de la Statique et de la Dynamique, notamment à l'emploi de la vapeur; Machines à vapeur, 8107—8119.

*Hydrostatique et Hydrodynamique*, 8120—8140.  
*Hydraulique*, 8141—8165.

- d. Mécanique industrielle, et Recueils de machines, 8165—8182.

### C. Astronomie.

- a. Histoire, 8183—8196.
- b. Astronomes anciens, grecs, arabes, etc., 8197—8217.
- c. Traités élémentaires et généraux, 8218—8247.
- d. Recueils d'ouvrages des Astronomes modernes, qui se rapportent à plusieurs parties de la science; Mélanges, 8248—8255.
- e. Système du Monde, Physique et Mécanique céleste, 8256—8280.

*Spécialités : le Soleil, les Planètes, leurs satellites, les Étoiles, les Comètes*, 8281—8322.

- f. Observations astronomiques; Ephémérides, 8323—8335.

- g. Tables astronomiques, 8336—8353.

- h. Atlas célestes, 8354—8359.

- i. Description et usage de la Sphère et des Instruments d'Astronomie, 8360—8370.

- j. Mesures déduites (et non pas réduites, comme on l'a imprimé à la col. 492 de la table méthodique, faute d'impression que n'a pas la 5<sup>e</sup> édition) de la grandeur de la Terre, 8371—8378.

- k. Traités sur le Calendrier, 8379—8383.

- l. Gnomonique et Horlogerie, 8384—8403.

D. Optique, Dioptrique, Catoptrique et Perspective, 8404—8441.

### E. Marine.

- a. Histoire, Dictionnaires, Traités élémentaires et généraux, 8442—8465.

- b. Construction. Installation et Manœuvre des vaisseaux, 8466—8490.

- c. Navigation; Pilotage, Vents, Marées; Tactique navale et Signaux; Marine à vapeur, 8491—8526.

- d. Tables d'usage pour la navigation, Instruments pour la détermination des longitudes, 8527—8542.

### F. Art militaire.

- a. Histoire générale et particulière; Art militaire des anciens; Art militaire des Chinois, 8543—8572.

- b. Traités généraux sur l'Art militaire moderne, 8573—8602.

- c. Administration militaire; Mélanges, 8602—8607.

- d. Tactique, Stratégie, Manœuvres, 8608—8632.

- e. Génie militaire, comprenant les divers travaux de la guerre, et notamment les Fortifications, l'Attaque et la Défense des Places, 8633—8674.

- f. Armes offensives anciennes et modernes, et particulièrement l'Artillerie, 8675—8715.

- g. Histoire des opérations militaires, principalement depuis le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, 8716—8796.

G. Génie des Ponts et Chaussées; Chemins de fer, Canaux, 8797—8849.

## VI. APPENDICE AUX SCIENCES.

### 1. Philosophie occulte.

A. Introduction et Histoire; Dictionnaires, 8850—8854.

B. Cabale et Magie, 8855—8876.

- C. Apparitions, Démons, Possessions, Exorcismes, Sortilèges, et choses analogues, 8877—8922.
- D. Divination par les Songes, par les Signes de la main, par les Cartes, etc., 8923—8935.

### 2. Alchimie.

A. Histoire et Collections, 8936—8943.

B. Alchimistes anciens et modernes, 8944—8989.

C. Médecine spagyrique ou chimique, 8990—8997.

### 3. Astrologie, Prédications astrologiques et autres pronostications, 8998—9028.

## VII. ARTS.

1. Mnémonique ou Art de la Mémoire naturelle et artificielle, 9029—9042.

2. Ecriture et autres moyens de représenter la parole.

A. Calligraphie, Polygraphie, Cryptographie, Sténographie, Tachéographie, Télégraphie, etc., 9043—9079.

B. Typographie, 9080—9098.

### 3. Beaux-Arts.

A. Introduction, Histoire, Dictionnaires, Philosophie des Beaux-Arts, 9099—9158.

B. Arts du Dessin.

#### \* Introduction.

*Traités généraux et Mélanges*, 9159—9173.

*Iconographie*, 9174—9179.

*Monogrammes, chiffres et emblèmes*, 9180—9183.

*Histoire des arts par les monuments*, 9184—9187.

a. Dessin proprement dit, Lithographie, etc., 9188—9218.

b. Photographie, suite de 9218.

c. Peinture.

*Introduction, Histoire, Philosophie de l'Art*, 9219—9230.

*Traités généraux et Mélanges*, 9231—9260.

*Parallèles des Peintres; connaissance des Tableaux;*

*Traités sur les couleurs*, 9261—9267.

*Différents genres de peinture*, 9268—9283.

*Recueils d'Estampes d'après les Tableaux des maîtres (ils sont rangés par écoles)*, 9284—9367.

*Galeriers et Cabinets de Tableaux, etc.*, 9368—9436.

*Miniatures*, 9437—9439.

*Tapisseries*, 9440—9442.

*Recueil d'estampes d'après des dessins, y compris les lithographies originales*, 9443—9494.

d. Gravure.

*Traités sur les différents procédés de la Gravure*, 9495—9502.

*Histoire de la Gravure, Dictionnaires des Graveurs, et Catalogues de Gravures*, 9503—9561.

*Recueils de Gravures*, 9562—9599.

*Recueils de Portraits*, 9600.

*Recueils de Costumes*, 9601—9669.

*Voyages pittoresques et Recueils de vues*, suite de 9669.

*Fêtes publiques, Entrées solennelles, Cérémonies, Pompes, etc.*, suite de 9669.

e. Sculpture, 9670—9689.

f. Architecture.

*Histoire, Dictionnaires, Théorie philosophique*, 9690—9705.

*Cours et Traités élémentaires*, 9706—9725.

*Architecture ancienne, Architecture du moyen âge; Parallèles de l'Architecture ancienne et moderne*, 9725—9740.

*Architectes modernes (depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle), rangés par nations*, 9741—9783.

*Mélanges d'architecture*, suite de 9783.

*Traités spéciaux sur différentes parties de l'Architecture, et aussi sur l'Architecture rurale, la formation des Jardins, etc.*, 9784—9845.

*Recueils de monuments d'Architecture; Monuments spéciaux de différents pays*, 9846—10034.

*Restitutions d'anciens édifices ; Prix académiques ; Projets, 10035—10041.*  
*Décorations et Ornaments, tant pour l'Architecture que pour la Peinture et la Sculpture, 10042—10058.*  
*Arts ou Métiers qui se rattachent à la construction : Charpente, Menuiserie et Serrurerie ; Prix des ouvrages, 10059—10076.*  
*Mélanges d'objets d'arts, et Curiosités, 10076.*

- C. Musique (pour l'Acoustique, voir les n<sup>os</sup> 4263 et suiv.)
- a. Introduction, Histoire, 10077—10097, et dans la Biographie le n<sup>o</sup> 31116.
  - b. Auteurs anciens et auteurs du moyen âge, 10098—10104.
  - c. Dictionnaires, 10105—10108.
  - d. Traités généraux et spéciaux sur la Théorie de la musique et la Composition, 10109—10188.
  - e. Chant, 10189—10193.
  - f. Compositions musicales, 10194—10198.
  - g. Musique instrumentale, 10199—10203.

#### VIII. ARTS MÉCANIQUES ET MÉTIERS.

1. Dictionnaires et Traités généraux, Mélanges, Expositions de l'Industrie, 10209—10221.
2. Pyrotechnie : Art de l'Artificier ; Fonderie ; Verrerie, etc., 10222—10242.

3. Art de Tourner ; Industries manufacturières ; Travaux à l'aiguille ; Métiers, 10243—10274.
4. Traités sur l'art culinaire, 10275—10298.

#### IX. EXERCICES GYMNASTIQUES.

1. Lutte et Escrime, suite de 10298—10314.
2. Equitation, 10315—10369.
3. Natation, 10370—10372.
4. Danse, 10373—10390.
5. Chasses et Pêches.

- A. Introduction, Dictionnaires, Traités généraux, 10391—10416.
- B. Vénérerie et autres spécialités, 10417—10447.
- C. Fauconnerie, 10448—10460.
- D. Pêches maritimes et autres, 10461—10469.

#### X. JEUX DIVERS,

10466—10506.

## BELLES-LETTRES.

### I. LINGUISTIQUE.

#### 1. Introduction.

- A. Rapports de l'Écriture avec le Langage, 10507—10508.
  - B. Origine et formation des Langues ; Étymologie générale, 10509—10533.
  - C. Grammaire générale, et Mélanges de Grammaire, 10534—10554.
  - D. Comparaison des Langues ; Alphabets, Grammaires et Vocabulaires polyglottes généraux, 10555—10585.
2. Langues européennes anciennes et modernes.
- A. Histoire, Origines, Dictionnaires polyglottes, 10586—10594.
  - B. Langues étrusque, ombrienne, osque, etc., 10595—10599.
  - C. Langue grecque ancienne.
    - a. Introduction, 10600—10605.
    - b. Traités généraux, 10606—10645.
    - c. Traités spéciaux, 10646—10681.
    - d. Lexiques, 10682—10729.

- D. Grec du Bas-Empire ; Grec moderne ; Langues épirotique et albanaise, 10730—10755.

#### E. Langue latine.

- a. Introduction, 10756—10767.
- b. Traités généraux, 10768—10820.
- c. Traités spéciaux, 10821—10845.
- d. Dictionnaires, 10846—10900.

#### F. Langues romanes.

- a. Généralité 10901.
- b. Roman proprement dit, 10902—10908.

#### c. Langue française.

*Introduction, 10909—10918.*  
*Origines et Étymologies, 10919—10931.*  
*Traités généraux, Grammaires et Mélanges, 10932—10973.*  
*Traités spéciaux, 10974—11000.*  
*Dictionnaires, 11001—11032.*  
*Dictionnaires français-grecs et français-latins, 11033—11041.*  
*Idiomes spéciaux, et Patois en usage dans différentes parties de la France, et dans les pays de langue française, 11042—11065.*

#### d. Langue italienne.

*Étymologies, Grammaires et Dictionnaires, 11066—11117.*  
*Idiomes vulgaires, ou Patois en usage dans différentes provinces de l'Italie, y compris le pays des Grisons, 11118—11143.*

#### e. Langues espagnole, catalane, limousine de Valence, et Langue portugaise, 11144—11187.

#### G. Langue basque, 11188—11194.

#### H. Langue celtique, 11195—11210.

#### I. Langues teutoniques.

- a. Allemand ancien et moderne, avec une partie de ses divers dialectes, 11211—11255.
- b. Langue flamande et hollandaise, 11256—11270.

#### J. Langues scandinaves : méso-gothique, suédoise, danoise, norvégienne, islandaise, groënlandaise, 11271—11298.

#### K. Langues anglo-saxonne et anglaise, avec les différents idiomes des provinces de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, 11299—11372.

#### L. Langues ouraliennes : finnoise, esthoniennne, laponne, samoyède, etc., 11376—11391.

#### M. Langues slaves : illyrienne, russe, polonaise, bohémienne, livonienne, lithuanienne, 11392—11451.

#### N. Langue hongroise, langue valaque ou daco-romaine, 11452—11466.

#### O. Langues des Gètes, des Vandales, etc., suite de 11466.

*Appendice aux langues européennes : Langues des Nomades ou Vagabonds connus sous le nom de Bohémiens ; Argot, 11467—11474.*

### 3. Langues asiatiques.

- A. Généralités ; Alphabets, Grammaires et Dictionnaires polyglottes, 11475—11487.
- B. Ouvrages qui se rapportent à plusieurs des langues dites sémitiques, 11488—11493.
- C. Langue hébraïque, 11494—11551.
- D. Langues chaldéenne, samaritaine, syriaque, assyrienne, phénicienne, punique, maltaise, 11552—11573.
- E. Langues arabes, littéraire et vulgaire, 11574—11637.
- F. Langue persane (zend, pehli, kurde etafghan) ; avec les Dictionnaires persan-arabe, persan-turc, etc., 11638—11681.
- G. Langue turque, avec les Dictionnaires turc-arabe et persan, latin-turc, français-turc, etc., 11682—11705.
- H. Langues arménienne et géorgienne (langues caucasiennes), 11706—11729.
- J. Langues de l'Inde.
  - a. Généralités, 11730—11732.
  - b. Pali et Sanscrit (langues mortes), 11733—11757.
  - c. Langues dravidiennes et aryennes de l'Hindoustan, savoir : Hindoustani, Maratte, Bengali, Tamul, Te-linga, Sindhi, Shingalais, Malayalim, 11758—11826.
- K. Langues transgangétiques : tibétaine, barmane, siamoise, annamite, indo-chinoises, 11827—11844.
- L. Langues coréenne et japonaise, 11845—11856.
- M. Langue chinoise, 11857—11878.
- N. Langues manchoue, tartare ou mongole, 11879—11890.
- O. Langues des archipels indiens : Famille malaise ; Langues des Philippines, de l'Australie et de la Polynésie, 11891—11926.

### 4. Langues africaines.

- A. Langue égyptienne ou copte ; tamachek, berbère, kabyle, 11927—11940.
- B. Langues éthiopienne et abyssinienne, 11941—11946.
- C. Langues café, mozambique, malgache, du Congo, de la Guinée, wolofe, de la Nigritie, etc., 11947—11957.

### 5. Langues américaines.

- A. Langues de l'Amérique du Nord, 11958—11964.
- B. Langues des Antilles, du Mexique et de l'Amérique centrale, 11965—11991.
- C. Langues du Brésil, du Pérou, du Chili, etc., 11992—12002.

## II. RHÉTORIQUE.

*\* Rhéteurs.*

1. Introduction, 12003—12006.
2. Rhéteurs grecs, 12007—12031.
3. Rhéteurs latins anciens, et Rhéteurs modernes qui ont écrit en latin, 12032—12058.
4. Rhéteurs français, italiens, espagnols et anglais, 12059—12086.
5. Rhéteurs orientaux, suite de 12086.

*\*\* Orateurs.*

1. Orateurs grecs, suite de 12086—12125.
2. Orateurs latins anciens, 12126—12144.
3. Orateurs modernes qui ont écrit en latin, 12145—12185.
4. Orateurs français, italiens, espagnols et anglais, 12186—12220.
5. Orateurs orientaux, 12221—12222.

## III. POÉSIE.

*\* Introduction et Traités généraux sur la Poésie, 12223—12232.*

1. Recueil de poésies en différentes langues, suite de 12232—12240.
2. Poètes grecs.

- A. Histoire ; Traités sur la Poétique, suite de 12240—12261.
- B. Collections et Extraits des Poètes grecs, 12262—12306.
- C. Poètes grecs anciens, 12307—12427.
- D. Poètes modernes qui ont écrit en grec ancien, et poètes grecs modernes, 12428—12442.

### 3. Poètes latins.

- A. Histoire ; Traités sur la Poétique, 12443—12458.
- B. Collections et Extraits des Poètes latins, 12459—12486.
- C. Poètes latins anciens, 12487—12587.
- D. Poètes latins modernes.
  - a. Histoire, Collections et Extraits, 12588—12616.
  - b. Poètes latins modernes, Italiens de nation, 12617—12819.
  - c. Poètes latins modernes, Français de nation, 12820—12950.
  - d. Poètes latins modernes, Espagnols et Portugais de nation, 12951—12957.
  - e. Poètes latins modernes, Allemands de nation, 12958—13019.
  - f. Poètes latins modernes, Flamands et Hollandais de nation, 13020—13077.
  - g. Poètes latins modernes, Anglais et Écossais de nation, 13078—13117.
  - h. Poètes latins modernes, Hongrois, Polonais, Danois, etc., de nation, 13118—13124.
  - i. Poètes macaroniques, 13125—13143.

### 4. Poètes français.

- A. Histoire, 13144—13148.
- B. Troubadours, 13149—13154.
- C. Traités sur la poétique française, 13155—13165.
- D. Collections de Poètes français, 13166—13173.
- E. Trouvères et autres Poètes français : XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, 13174—13217.
- F. XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'époque de Villon (vers 1460), 13218—13248.
- G. Poésies refaites ou supposées (antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle), 13249—13251.
- H. Poètes français depuis l'époque de Villon jusqu'à celle de la mort de Clément Marot (1544), 13252—13408.
- I. Poésies anonymes qui ont été composées et imprimées, avec ou sans date, depuis l'époque de Villon jusqu'en 1544, 13409—13627.
- K. Recueils de poésies qui appartiennent à l'époque de Marot et à celle de ses successeurs pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, 13628—13645.
- L. Poètes français depuis la mort de Cl. Marot jusqu'à celle de Fr. Malherbe (1544 à 1628), 13646—13938.
- M. Poésies anonymes, imprimées avec ou sans date, qui ont été publiées depuis le milieu du



- xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mort de Malherbe (1628), 13939—13981.
- N. Poètes français, depuis 1628 jusqu'à nos jours.
- Poésies de divers genres, 13982—14096.
  - Poèmes sacrés, épiques, héroïques, mythologiques, chevaleresques, didactiques, descriptifs, érotiques, satiriques et badins, 14097—14161.
  - Fables, Contes et Idylles, 14162—14188.
  - Odes, Epîtres, Élégies, Satires, Epigrammes, Madrigaux, etc., 14189—14218.
  - Poésies gaillardes ou burlesques, 14219—14253.
- O. Chansons, Nœls et Cantiques, depuis le xii<sup>e</sup> siècle, 14254—14350.
- P. Poésies en divers patois de la France, et Poésies en langue basque, 14351—14418.
5. Poètes italiens.
- Histoire; Traités sur la Poétique, 14419—14433.
  - Collections de Poètes, 14434—14452.
  - Poésies diverses, 14453—14620.
  - Poèmes épiques, poèmes héroïques et autres grandes compositions poétiques sur des sujets sacrés, moraux, historiques, mythologiques ou romanesques, 14621—14711.
  - Poèmes chevaleresques: Charlemagne; la Table ronde et les Amadis, 14712—14843.
  - Poèmes didactiques; Poèmes érotiques, héroï-comiques, badins, etc., 14844—14916.
  - Fables, Contes ou Nouvelles, Poésies pastorales ou maritimes, 14917—14935.
  - Stances, Epîtres, Élégies, Satires, etc., 14936—14962.
  - Cantiques et autres poésies sur des sujets ascétiques, 14963—14970.
  - Sonnets, Dithyrambes, Epithalames, Chansons, etc., 14971—15000.
  - Poésies burlesques ou gaillardes, 15001—15022.
  - Poésies en divers Patois de l'Italie, 15023—15043.
6. Poètes espagnols.
- Histoire de la poésie, et Traités sur la poétique, 15044—15051.
  - Collections; Cancioneros; Romanceros, 15052—15088.
  - Poètes depuis l'origine de la poésie espagnole jusqu'à Boscan, 15089—15115.
  - Depuis la mort de Boscan jusqu'à celle de Lope de Vega, 15116—15253.
  - Depuis la mort de Lope de Vega jusqu'à nos jours, 15254—15323.
  - Poètes qui ont écrit dans le dialecte limousin ou ancien valencien, et dans d'autres dialectes des provinces espagnoles, 15324—15335.
7. Poètes portugais, 15336—15423.
8. Poètes allemands.
- Histoire; Traités sur la poétique; Recueils généraux, 15424—15433.
  - Période franque (ann. 768-1137), 15434—15445.
  - Période souabe (ann. 1137-1348), et Période rhénane (ann. 1348-1534), 15446—15500.
  - Période saxonne (ann. 1534-1615), y compris les recueils de chants populaires plus ou moins anciens. — Période silésienne et helvétique (1625-1750), 15501—15535.
  - Période allemande: classiques; romantiques (ann. 1750-1860), 15536—15606.
9. Poètes flamands et hollandais, 15607—15649.
10. Poètes scandinaves.
- Introduction, 15650—15653.
  - Poètes islandais, 15654—15668.
  - Poètes danois, 15669—15683.
  - Poètes suédois, 15684—15698.
11. Poètes anglais.
- Histoire, et Traités sur la poétique, 15699—15705.
  - Poètes anglo-saxons, 15706—15707.
  - Collections et Extraits de Poètes anglais, anciens et modernes, 15708—15735.
  - Poésies de différents genres.
    - Depuis Chaucer jusqu'à Spencer, 15736—15761.
    - Depuis Spencer jusqu'à Milton, 15762—15800.
    - Depuis Milton jusqu'à Cowper, 15801—15844.
    - Depuis Cowper jusqu'en 1860, 15845—15883.
    - Poètes anglo-américains, suite de 15883.
12. Poésies écossaises et irlandaises, 15884—15907.
13. Poètes illyriens, serviens, roumains, hongrois, bohémiens, lithuaniens, esthoniens, polonais, russes, 15908—15931.
14. Poésie orientale, 15932.
15. Poètes hébreux et syriaques, suite de 15932—15937.
16. Poètes arabes, persans, arméniens et turcs, 15938—15989.
17. Poètes sanscrits, palis, hindoustanis, cingalais, chinois et malais, 15990—16021.
- III\*. POÉSIE (seconde partie).
- Poésie dramatique.*
- Histoire générale des théâtres; écrits pour et contre le théâtre; et Traités généraux sur l'art dramatique, 16022—16031.
  - Poètes dramatiques grecs, 16032—16097.
  - Poètes dramatiques latins anciens, 16098—16113.
  - Poètes dramatiques du moyen âge et des temps modernes qui ont écrit en latin, 16114—16186.
  - Poètes dramatiques français.
    - Histoire du théâtre en France: Traités sur la poésie dramatique et sur l'art du comédien, 16187—16206.
    - Pièces de théâtre.
      - Première époque, depuis l'origine du théâtre français jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle: Collections; Mystères, Moralités, Farces, Sotties, 16207—16280.
      - Seconde époque: Jodelle, Garnier, Alexandre Hardy (1552 à 1630), 12681—16410.
      - Troisième époque, depuis l'année 1630 jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, en commençant par les collections qui appartiennent à la 3<sup>e</sup> et à la 4<sup>e</sup> époque, 16411—16482.
      - Quatrième époque, depuis le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, 16483—16540.
      - Opéras; Pièces de l'ancien Théâtre-Italien; Opéras comiques; Vaudevilles, etc.: Farces, 16541—16584.
      - Pièces composées après 1700 et non représentées sur des théâtres publics; Proverbes; Pièces historico-satiriques, 16585—16588.
      - Pièces écrites en différents dialectes ou patois des provinces de la France, 16589—16597.
      - Recueils de pièces des théâtres étrangers, traduites en français, 16598—16599.
  - Poètes dramatiques italiens, 16600—16744.

7. Poètes dramatiques espagnols, 16745—16806.
8. Poètes dramatiques portugais, 16807—16813.
9. Poètes dramatiques allemands et hollandais, 16814—16839.
10. Poètes dramatiques danois et suédois, 16840—16843.
11. Poètes dramatiques anglais, etc., 16844—16916.
12. Poètes dramatiques illyriens, polonais et russes, 16917—16919.
13. Poètes dramatiques turcs, indiens, chinois, etc., 16920—16933.

#### IV. FICTIONS EN PROSE.

1. Apologues ou Fables en différentes langues, 16934—16960.
2. Romans, Contes et Nouvelles.
  - A. Histoire des romans, et Collections de romans, 16961—16968.
  - B. Romans grecs, 16969—16981.
  - C. Romans latins, anciens et modernes, 16982—17004.
  - D. Romans français.
    - a. Introduction; Recueils, 17005—17014.
    - b. Romans de chevalerie.
      - Romans des chevaliers de la Table ronde*, 17015—17028.
      - Romans de Charlemagne et des douze Pairs*, 17029—17031.
      - Romans des neuf Preux*, 17032—17057.
      - Romans des Amadis*, 17058—17068.
      - Romans de Chevalerie sur des sujets empruntés de la Mythologie et de l'Histoire, mais étrangers aux classes précédentes*, 17069—17108.
    - c. Romans en prose poétique, 17109—17118.
    - d. Romans de différents genres, rangés par ordre chronologique de publication, 17119—17270.
    - e. Romans historico-satiriques, relatifs aux amours de plusieurs grands personnages des temps modernes, 17271—17316.
    - f. Romans féeriques et Voyages imaginaires, 17317—17328.
    - g. Contes et Nouvelles en prose, 17329—17365.
  - E. Romans italiens.
    - a. Romans de différents genres, 17366—17390.
    - b. Contes et Nouvelles.
      - Collections et Recueils*, 17391—17405.
      - Conteurs des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, 17406—17432.
      - Conteurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, 17433—17482.
      - Conteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 17483—17498.
      - Conteurs du XIX<sup>e</sup> siècle*, 17499—17510.
  - F. Romans espagnols.
    - a. Romans de chevalerie, 17511—17560.
    - b. Romans divers, 17561—17633.
    - c. Contes et Nouvelles, 17634—17655.
  - G. Romans portugais, 17656—17666.
  - H. Romans allemands, hollandais, flamands, etc., 17667—17704.
  - J. Romans danois, suédois, russes, etc., 17705—17709.
  - K. Romans anglais, 17710—17762.
  - L. Romans arabes, persans, turcs, indiens, chinois, etc., 17763—17793.

#### APPENDICE AU TITRE IV.

1. Facéties et pièces burlesques.
  - A. Facéties écrites en latin, 17794—17812.

- B. Facéties écrites en français, 17813—17889.
- C. Facéties écrites en italien, en espagnol, en allemand et en anglais, 17890—17911.

#### 2. Dissertations singulières, plaisantes et enjouées.

- A. Différents sujets, 17912—17979.
- B. Dissertations sur l'amour, 17980—18007.
- C. Ouvrages érotiques, 18008—18037.
- D. Traités singuliers pour et contre les femmes, sur le mariage et sur les tribulations plus ou moins réelles qui sont inhérentes au nœud conjugal, 18038—18106.

#### V. PHILOGOLOGIE.

##### 1. Philologie proprement dite.

- A. Introduction contenant les traités pour et contre les lettres; les méthodes d'étudier, les dictionnaires et cours de littérature générale, 18107—18135.
- B. Traités de critique générale, et Dictionnaires pour l'intelligence des auteurs grecs et latins anciens, 18136—18147.
- C. Philologues ou Critiques grecs et latins anciens, 18148—18153.
- D. Critiques modernes qui ont écrit en latin sur différents sujets philologiques, et plus spécialement pour l'interprétation des auteurs classiques anciens, 18154—18289.
- E. Critiques français: Cours de littérature spéciaux; Traités sur différents points de critique; Mélanges de critique, 18290—18344.
- F. Critiques italiens, espagnols, allemands et anglais; Mélanges, 18345—18384.

##### 2. Satires générales et satires personnelles, 18385—18430.

##### 3. Gnomiques: Sentences, Apophthegmes, Adages, Proverbes.

- A. Introduction, 18431—18432.
- B. Auteurs grecs et auteurs latins anciens et modernes; Recueils polyglottes, 18433—18452.
- C. Auteurs français, auteurs provençaux et basques, 18453—18476.
- D. Auteurs italiens, espagnols et portugais, 18477—18498.
- E. Auteurs allemands, danois, suédois, anglais et écossais, 18499—18515.
- F. Auteurs orientaux, 18516—18523.

##### 4. Bons mots, Ana, Pensées, etc., 18524—18560.

##### 5. Symboles, Emblèmes, Devises et Enigmes, 18561—18615.

#### VI. DIALOGUES ET ENTRETIENS,

18616—18652.

#### VII. ÉPISTOLAIRES.

1. Epistolaires grecs, 18653—18674.
2. Epistolaires latins anciens, 18675—18688.
3. Epistolaires modernes qui ont écrit en latin, 18689—18808.

4. Epistolaires français, 18809—18856.
5. Epistolaires italiens, espagnols et portugais, 18857—18901.
6. Epistolaires allemands et anglais, 18902—18923.
7. Epistolaires orientaux, 18924—18926.

### VIII. POLYGRAPHES.

1. Polygraphes grecs, 18927—18934.
2. Polygraphes latins anciens, 18935—18936.
3. Polygraphes modernes qui ont écrit en latin, 18937—19055.
4. Polygraphes français, 19056—19193.
5. Polygraphes italiens, 19194—19261.
6. Polygraphes espagnols et portugais, 19262—19281.
7. Polygraphes allemands, 19282—19319.
8. Polygraphes danois, suédois, russes et hongrois, 19320—19328.
9. Polygraphes anglais et anglo-américains, 19329—18373.

### IX. COLLECTIONS D'OUVRAGES ET D'EXTRAITS DE DIFFÉRENTS AUTEURS; RECUEILS DE PIÈCES; MÉLANGES.

1. Collections d'ouvrages anciens en grec et en latin, 19374—19396.
2. Collections d'ouvrages écrits en latin par des modernes, 19397—19409.
3. Collections et Extraits d'ouvrages français, 19410—19432.
4. Collections et Extraits d'ouvrages italiens, d'ouvrages espagnols et d'ouvrages portugais, 19433—19451.
5. Collections et Extraits d'ouvrages allemands, 19452—19457.
6. Collections et Extraits d'ouvrages anglais et anglo-américains, 19458—19464.
7. Collections et Extraits d'ouvrages hébreux, arabes, persans, 19465—19479.
8. Recueils d'ouvrages en différents dialectes indiens, indo-chinois, chinois, etc., 19480—19489.

## HISTOIRE.

### I. PROLÉGOMÈNES HISTORIQUES.

1. Traités sur la manière d'écrire et d'étudier l'Histoire; Philosophie de l'Histoire; Atlas historiques; Dictionnaires, 19490—19508.
2. Géographie.
  - A. Introduction et Dictionnaires, 19509—19520.
  - B. Description du Globe terrestre; Mesure de la Terre et Mesures itinéraires, 19521—19533.
  - C. Géographie ancienne; Géographie comparée, 19534—19587.
  - D. Géographie sacrée; Géographie du moyen âge, 19588—19595.
  - E. Géographes orientaux, 19596—19604.
  - F. Géographes modernes, 19605—19628.
  - G. Mélanges de Géographie, 19629—19636.
  - H. Atlas généraux et Cartes particulières, 19637—19724.
  - J. Hydrographie, ou Géographie maritime, 19725—19781.
- 2\*. Voyages.
  - A. Introduction, 19782—19784.
  - B. Histoire générale et particulière, ou Analyses des Voyages, 19785—19804.
  - C. Collections de relations de Voyages, 19805—19834.
  - D. Voyages autour du monde, 19835—19896.
  - E. Voyages en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, 19897—19901.
  - F. Voyages en Europe, en Asie et en Afrique, 19902—19932.
  - G. Voyages en Europe, en Afrique et en Amérique, 19933—19936.

- H. Voyages au Levant (appendice des sections G et J), 19937—19981.
- J. Voyages en Europe et en Asie (non compris dans la section H), 19982—19993.
- K. Voyages en Asie, en Afrique et en Amérique, 19994—19998.
- L. Voyages en Asie et en Afrique, 19999—20030.
- M. Voyages en Asie, en Amérique et dans les Polynésies, 20031—20037.
- N. Voyages en Afrique et en Amérique, 20038—20045.
- O. Voyages en Europe.
  - a. Relations qui, dans un seul itinéraire, embrassent plusieurs parties de l'Europe, 20046—20105.
  - b. France, 20106—20137.
  - c. Espagne, Portugal, îles Baléares, 20138—20164.
  - d. Italie et ses îles, 20165—20242.
  - e. Suisse, 20243—20263.
  - f. Belgique et Hollande, diverses parties de l'Allemagne, Autriche, Hongrie, etc., 20264—20299.
  - g. Îles Britanniques, 20300—20357.
  - h. Danemark, Suède, Norvège, Laponie, Russie, Crimée, etc., 20358—20405.
  - i. Turquie d'Europe, y compris la Grèce et les îles Ioniennes, 20406—20459.
- P. Voyages en Europe et en Afrique, et particulièrement dans la Méditerranée, 20460—20465.
- Q. Voyages en Asie.
  - a. Relations qui, dans un même itinéraire, embrassent différentes parties de l'Asie, 20466—20497.
  - b. Turquie asiatique, comprenant l'Asie Mineure, l'Arménie, et en particulier la Terre Sainte, 20498—20579.
  - c. Arabie, mer Rouge, 20580—20588.
  - d. Contrées caucasiennes: Géorgie, Circassie, Pays des Kalmouks, etc., 20589—20606.
  - e. Perse et Turkestan, 20607—20631.
  - f. Route de l'Europe aux Indes orientales, et retour soit par le nord de l'Asie, soit par le grand Désert, 20632—20656.
  - g. Recueils de relations de voyages dans l'Inde; Relations de séjours dans les mêmes contrées, dans dif-

- férentes parties de l'Archipel indien, à Java, etc., 20637—20708.
- a. Indo-Chine, ou Asie centrale, y compris le Tibet, 20709—20731.
  - i. Navigations dans les mers de l'Inde, etc., comprenant l'Archipel des Moluques, 20732—20744.
  - k. Chine, Corée, Japon, 20745—20768.
  - l. Sibérie, Kamtschatka, 20769—20778.
- B. Voyages en Afrique.
- a. Relations qui, dans un même itinéraire, embrassent plusieurs parties de l'Afrique, 20779—20790.
  - b. Région du Nil, comprenant l'Égypte, l'Éthiopie, etc., 20791—20821.
  - c. Région de l'Atlas, comprenant les côtes de Barbarie, Tunis, Alger, etc., 20822—20848.
  - d. Région du Sahara, et Région centrale, 20849—20867.
  - e. Région occidentale, y compris les côtes depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Bonne-Espérance, 20868—20897.
  - f. Région australe et Région orientale, où sont compris le cap de Bonne-Espérance et la Cafrérie, 20898—20920.
  - g. Îles d'Afrique, 20921—20936.
- S. Les deux Amériques.
- a. Recueils de relations particulières. — Relations qui, dans un même itinéraire, embrassent plusieurs parties des deux Amériques, 20937—20954.
  - b. Voyages dans les mers polaires, comprenant les expéditions entreprises pour trouver un passage nord-ouest à la partie septentrionale de l'Océan Pacifique, 20955—20975.
- S\*. Amérique septentrionale.
- c. Relations qui, dans un même itinéraire, embrassent plusieurs parties de l'Amérique septentrionale, 20976—20980.
  - d. Possessions russes; Groenland, Islande, etc., 20981—20996.
  - e. Détroit et baie d'Hudson; Nouvelle-Bretagne; Canada, Louisiane, Floride; États-Unis, suite de 20996—21061.
  - f. Mexique, Californie, Nouveau-Mexique, 21062—21073.
  - g. Îles Antilles, 21074—21083.
- S\*\*. Amérique méridionale.
- h. Relations qui, dans un même itinéraire, embrassent plusieurs parties de l'Amérique méridionale, 21084—21091.
  - i. Brésil, Guyane, 21092—21114.
  - k. Colombie, Pérou, Chili, Rio de la Plata, Paraguay, etc., 21115—21134.
  - l. Patagonie; Îles Malouines, détroit de Magellan, et Pôle Sud, 21135—21140.
- T. Voyages dans la mer du Sud, comprenant la Polynésie australe, etc., 21141—21199.

### 3. Chronologie.

- A. Systèmes et Traités de Chronologie générale, 21200—21223.
- B. Systèmes et Traités de Chronologie particuliers à certains peuples et à certaines époques. — Histoire du Calendrier, 21224—21250.
- C. Chronologie historique, ou l'Histoire réduite en tables, 21251—21261.

## II. HISTOIRE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE.

1. Anciennes chroniques générales, 21262—21287.
2. Ouvrages sur l'Histoire universelle, écrits depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, 21288—21319.
3. Traités particuliers relatifs à l'Histoire universelle; Mœurs et usages, 21320—21332.

## III. HISTOIRE DES RELIGIONS ET DES SUPERSTITIONS.

### 1. Histoire générale des Religions, 21333—21348.

#### A. Histoire de l'Église chrétienne.

- a. Introduction, contenant l'histoire de l'Ancien Testament, 21349—21353.

*Origines; Établissement et premiers siècles de l'Église, 21354—21362.*

- b. Histoire générale de l'Église, par des écrivains catholiques, 21363—21383.

- c. Histoire de l'Église à certaines époques, 21383—21387.

- d. Histoire générale de l'Église, par des écrivains protestants, 21388—21401.

- e. Mélanges d'Histoire ecclésiastique, 21402—21408.

- f. Histoire ecclésiastique de différents pays.

*Europe en général, 21409.*

*France et Belgique, 21410—21469.*

*Italie, 21470—21486.*

*Espagne, Portugal et Îles Canaries, 21487—21492.*

*Allemagne, 21493—21499.*

*Angleterre, Écosse et Irlande, 21500—21527.*

*Danemark, Suède et Islande, Pologne, 21528—21533.*

*Église orientale (y compris l'Église russe) et Église arménienne (soit orthodoxe, soit schismatique), 21534—21555.*

*Indes, Japon, etc., 20556—21565.*

*Afrique et Amérique, 21566—21568.*

- g. Missions en différentes parties du monde, 21569—21598.

- h. Histoire des Papes, des Cardinaux, et des Conclaves, 21599—21674.

- i. Histoire des Inquisitions, 21675—21685.

- k. Histoire des Conciles, 21686—21702.

- l. Histoire du Clergé et des Ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, avec l'histoire particulière de leurs fondateurs et réformateurs.

*Généralités, 21703—21721.*

*Premiers Ermites de l'ordre de S. Augustin, 21722—21735.*

*Ordre de S. Benoît, 21736—21771.*

*Camaldules et Chartreux, 21772—21778.*

*Ordres de Cîteaux et de Clairvaux. — La Trappe, 21779—21797.*

*Ordre de Prémontré, 21798—21804.*

*Ordre de S. Dominique, 21805—21815.*

*Ordre des Frères Mineurs et autres ordres sous la règle de S. François, 21816—21841.*

*Hieronymites, Célestins, Mathurins, etc., 21842—21858.*

*Chanoines réguliers, 21859—21865.*

*Congrégations de l'Oratoire. — Théatins, Barnabites, etc., 21866—21873.*

*Ordre des Jésuites, 21874—21922.*

*Doctrines chrétiennes; Congrégation des Missions, etc., 21923—21930.*

*Histoire des Ordres religieux et des Congrégations de Femmes, avec celle de leurs fondateurs et fondatrices, 21931—21976.*

- m. Histoire des Ordres de chevalerie institués pour la défense de l'Église, 21977—22008.

- n. Hagiographes.

*Hagiographes généraux, 22009—22027.*

*Vies des martyrs. — Calendriers des Saints. — Saints Anachorètes, 22028—22057.*

*Hagiographes nationaux, 22058—22082.*

*Hagiographes spéciaux, ou Vies particulières des Saints, des Saintes et des personnages illustres par leur piété, le tout rangé selon l'ordre alphabétique des noms, 22083—22290.*

*Histoire particulière des Martyrs de la foi dans différentes parties de l'Europe, et au Japon, durant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, 22291—22313.*

- o. Histoire des anciens rites des Chrétiens. — Histoire des lieux saints, des cimetières, des images, des reliques, des miracles, de l'institution et de la célébration de la Fête-Dieu; Légendes diverses, 22314—22368.

- p. Histoire générale et particulière des Hérésies et des Schismes.

- a. Histoire générale, 22369—22373.

- b. Hérésies antérieures à celles des premiers Vaudois, 22374—22390.

- c. Réformation, à partir des premiers Vaudois : Wiclaf, Jean Huss, Luther, Calvin, etc., 22391—22470.
- d. Eglise anglicane et ses différentes sectes, 22471—22489.
- e. Histoire des sociétés secrètes connues sous les noms de Frères de la Rose-Croix, Illuminés, Francs-Maçons, etc., 22490—22518.
- f. Histoire des Frères Moraves et des Quakers, 22519—22524.

## 2. Histoire des Religions, seconde partie : Histoire des religions païennes (le Polythéisme et le Panthéisme) considérées sous le rapport mythologique.

- A. Mythologues anciens, 22525—22536.
- B. Dictionnaires, Traités généraux, et Traités spéciaux sur la Mythologie du Paganisme ancien, comprenant particulièrement ce qu'elle a de commun à plusieurs peuples de l'Antiquité, 22537—22619.
- C. Mythologie des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes et des Perses, des Carthaginois, etc., 22620—22634.
- D. Mythologie des Grecs et des Romains, 22635—22648.
- E. Mythologie celtique; Mythologie germanique; Mythologie scandinave, 22649—22660.
- F. Mythologie des Indiens et celle des Chinois, 22661—22675.

### IV. HISTOIRE ANCIENNE.

1. Origines des nations, 22676—22686.
2. Histoire générale et particulière de plusieurs peuples anciens, 22687—22703.
3. Mélanges historiques : Civilisation, Gouvernement, etc., 22704—22720.
4. Histoire des Juifs, 22721—22742.
5. Histoire des Phéniciens, des Babylo-niens, des Egyptiens, des Perses et de quelques autres Peuples anciens, 22743—22785.
6. Histoire générale et particulière de la Grèce.

- A. Auteurs anciens, 22786—22818.
- B. Auteurs modernes, 22819—22872.

7. Histoire de l'Italie avant les Romains, 22873—22875.
8. Histoire générale et particulière du Peuple romain et de ses Empereurs.

- A. Auteurs anciens, 22876—22908.
- B. Auteurs modernes, 22909—22963.

### IV\*. APPENDICE A L'HISTOIRE ANCIENNE.

1. Histoire byzantine, ou du Bas-Empire, 22964—22997.
2. Histoire des migrations des Scythes, des Goths, des Visigoths, des Huns, des Vandales, etc. et de leurs invasions en Europe pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, 22998—23009.

### V. HISTOIRE MODERNE.

#### Généralités, 23010—23011.

#### Europe.

- A. Itinéraires généraux, 23012—23016.
- B. Histoire générale de l'Europe depuis la chute de l'empire d'Occident, pendant le moyen âge, et après, 23017—23024.
- C. Recueil de pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile du moyen âge et des temps modernes, 23025—23026.
- D. Histoire du moyen âge, y compris les Croisades, jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, 23027—23062.
- E. Suite de l'histoire générale de l'Europe, depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, 23063—23097.
- F. Mélanges historiques : Civilisation, politique, Commerce, etc., 23098—23109.

#### 1. Histoire de France.

- A. Géographie ancienne et moderne; Topographie; Statistique, 23110—23153.
- B. Histoire celtique et gauloise, 23154—23194.
- C. Origine des Français; tablissement de la monarchie dans les Gaules, 23195—23203.
- D. Mœurs et usages; Antiquités et monuments, 23204—23226.
- E. Histoire générale sous les trois races des rois de France, 23227—23276.
- F. Collections de Chroniques et de Mémoires historiques, 23277—23288.
- G. Collections de Dissertations particulières: Recueils de Diplômes et de Chartes, 23289—23303.
- H. Mélanges historiques, 23304—23329.
- J. Ouvrages qui se rapportent à l'histoire générale de certaines époques, 23330—23342.
- K. Histoire particulière de la France sous chaque règne.

- a. Les deux premières races, 23343—23357.
- b. Troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'en 1328, 23358—23368.
- c. Première branche des Valois (années 1328 à 1498), 23369—23422.
- d. Seconde branche des Valois (1498 à 1589), 23423—23506.
- e. Branche des Bourbons.  
Henri IV (1589 à 1610), 23507—23669.  
Louis XIII (1610 à 1643), 23670—23729.  
Louis XIV (1643 à 1715), 23730—23831.  
Pamphlets satiriques relatifs au règne de Louis XIV, 23832—23881.  
Louis XV et Louis XVI (jusqu'en 1789), 23882—23917.

- f. Révolution de 1789 et ses suites: Assemblée constituante; Assemblée législative (fin du règne de Louis XVI); République; Convention nationale; Directoire exécutif, 23918—23975.
- g. Consulat et Empire, 23976—23997.
- h. Restauration, 23998—23999.
- i. Révolution de 1830: règne de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, et République de 1848, suite de 23999.

- L. Histoire royale et princière, contenant les origines, les généalogies, titres, prérogatives, etc., des rois; Droits de la couronne sur divers États; Histoire des princes issus du sang royal et celle des reines, 24000—24023.
- M. Cérémonial français, 24024—24030.
- N. Mélanges d'histoire politique et civile de France.

- a. État politique; Droit public; Gouvernement, Loi sa-luque, etc., 24031—24051.
- b. États généraux; ancienne Pairie, Magistrature, Ad-ministration municipale; Offices, 24052—24085.
- c. Population, Milice, Marine, Finances, Monnaies, Mé-dailles, Commerce, Industrie, etc., 24086—24113.
- d. Histoire diplomatique, 24114—24123.

- O. Histoire particulière des anciennes provinces et des villes de France.** (On pourrait ajouter à chaque paragraphe les noms des départements qui y correspondent.)
- a. Paris, 24124—24174.
  - a bis. Résidences royales, 24175—24180.
  - b. Ile de France, Picardie, Artois, 24181—24269.
  - c. Beauce, Orléanais, Blaisois, etc., 24270—24290.
  - d. Normandie, 24291—24392.
  - e. Maine, Touraine, Anjou, Poitou, 24393—24432.
  - f. Bretagne, 24433—24473.
  - g. Nivernais, Bourbonnais, Berry, 24474—24494.
  - h. Champagne, 24495—24516.
  - i. Bourgogne et Franche-Comté, 24517—24583.
  - k. Lyonnais, Beaujolais, Bresse et Forez, 24584—24622.
  - l. Aunis, Saintonge, Angoumois, Périgord, 24623—24637.
  - m. Marche, Limousin, Auvergne, Vivarais et Velais, 24638—24667.
  - n. France méridionale, ou Aquitaine en général, 24668—24674.
  - o. Guyenne et Gascogne, y compris le Béarn et la Navarre, l'Agenois, le Quercy, le Rouergue, etc., 24675—24716.
  - p. Languedoc, Pays de Foix, Roussillon, 24717—24780.
  - q. Provence, Avignonnais, Orange, 24781—24841.
  - r. Dauphiné et Savoie française, 24842—24864.
  - s. Le Barrois, les Trois Evêchés, la Lorraine et l'Alsace, 24865—24918.
  - t. Ancienne principauté de Sedan; Flandre française, 24919—24946.
- 2. Histoire belge, contenant les anciennes provinces de Brabant, de Flandre, du Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Limbourg, du pays de Liège, et la Hollande.**
- A. Géographie, Topographie, Statistique, Antiquités, Origines, Mœurs et Usages, Institutions, etc., des Pays-Bas en général; Mélanges, 24947—24962.
  - B. Histoire politique des anciennes provinces belges en général, 24963—25045.
  - C. Histoire particulière des anciennes provinces belges, 25046—25125.
- 2\*. Histoire Belgique, seconde partie : Hollande, 25126—25210.**
- 3. Histoire d'Italie.**
- A. Géographie, Topographie, Origines, Mœurs et Usages, 25211—25244.
  - B. Histoire générale et particulière, soit de toute l'Italie, soit de plusieurs de ses provinces: — Monnaies et médailles, 25245—25297.
  - C. Histoires spéciales.
    - a. Savoie, Piémont, Gènes, 25298—25342.
    - b. Modène, Parme, Plaisance, Lucques, etc., 25343—25381.
    - c. Milan, Mantoue, Venise, le Frioul, 25382—25483.
    - d. Toscane, Pise, Sienne, etc., 25484—25570.
    - e. Etats de l'Eglise, y compris Bologne, Ferrare, etc. — République de Saint-Marin, 25571—25698.
    - f. Naples et Sicile, 25699—25859.
- 4. Histoire des îles Ioniennes, de la Sardaigne, de la Corse et de l'île de Malte, 25860—25888.**
- 5. Histoire de la Suisse, 25889—25942.**
- 6. Histoire d'Espagne.**
- A. Géographie, Statistique, Origines, Mœurs et Usages, 25943—25970.
  - B. Collections d'historiens. — Histoire générale, 25971—26002.
  - C. Histoire particulière de certaines époques: sous les règnes antérieurs à la conquête des Maures; sous les règnes des rois de Castille, avant la réunion et ensuite sous ceux des rois de toutes les Espagnes, 26003—26103.
- D. Mélanges d'histoire d'Espagne, avec les monnaies et médailles de ce royaume, 26104—26126.**
- E. Histoire particulière des provinces et des villes d'Espagne, 26127—26241.**
- 7. Histoire de Portugal, 26242—26327.**
- 7\*. Histoire des Iles Baléares, etc., 26328—26331.**
- 8. Histoire d'Allemagne.**
- A. Géographie, Antiquités, Origines, Mœurs et Usages, 26332—26351.
  - B. Collections d'historiens. — Histoire générale. — Mélanges, y compris la numismatique, 26352—26399.
  - C. Histoire d'Allemagne à différentes époques, avec l'Histoire des Maisons impériales et des Empereurs qui en sont issus, 26400—26457.
  - D. Histoire particulière des Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne, en Bohême, dans le Tyrol, en Hongrie, Transylvanie, Styrie, Carinthie, Carniole, Slavonie, Istrie et Dalmatie, 26458—26562. (Voir les nos 25477 et suiv.)
  - E. Anciens cercles du Rhin: Palatinat, Souabe, Grand-Duché de Bade, Royaumes de Wurtemberg et de Bavière (comprenant une grande partie de la Franconie), 26563—26635.
  - F. Royaume de Saxe, 26636—26648.
  - G. Petits Etats (y compris Francfort-sur-le-Mein), qui font partie de la Confédération germanique, 26649—26661.
  - H. Etats prussiens, y compris la Silésie, le Brandebourg, la Poméranie, la Westphalie, etc., mais sans la Pologne, 26662—26707.
  - J. Brunswick, Hanovre; villes Hanséatiques, 26708—26721.
- 9. Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.**
- A. Géographie, Statistique, Antiquités, Mœurs et Usages, 26722—26816.
  - B. Collections d'anciens historiens; Recueils de pièces, 26817—26834.
  - C. Chroniques; Histoire générale, 26835—26874.
  - D. Histoires spéciales.
    - a. Depuis l'origine de la nation anglaise jusqu'à l'avènement de la maison de Tudor, 26875—26902.
    - b. Sous Henri VII et ses successeurs, jusqu'à la mort d'Elisabeth, 26903—26936.
    - c. Sous Jacques I<sup>er</sup> et ses successeurs, jusqu'à la révolution de 1688, 26937—27009.
    - d. Depuis la révolution de 1688 jusqu'à nos jours, 27010—27036.
  - E. Mélanges d'histoire politique et civile, y compris les monnaies et les médailles, 27037—27079.
  - F. Histoire particulière des provinces d'Angleterre.
    - a. Généralités: Londres, ses environs et les maisons royales, 27080—27115.
    - b. Histoire de chaque comté, et en particulier des villes qui en dépendent, 27116—27367.
    - c. Pays de Galles, 27368—27380.
  - G. Histoire générale et particulière de l'Ecosse, 27381—27474.
  - H. Histoire générale et particulière de l'Irlande et des Petites Iles, 27475—27534.
- 10. Histoire scandinave.**
- A. Généralités, 27535—27558.
  - B. Danemark et Norvège; Orcades, 27559—27628.
  - C. Suède, 27629—27694.
  - D. Laponie, Islande, Groënland, 27695—27726.

11. Histoire de l'empire des Russies, 27727—27797.
12. Histoire de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine, 27798—27860.
13. Histoire générale de l'empire ottoman, avec l'Histoire des possessions turques en Europe, y compris la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie et la Serbie, 27861—27924.
14. Histoire de la Grèce et de ses îles, 27925—27941.
15. Histoire des Hordes nomades, vulgairement nommées Bohémiens, qui parcourent l'Europe, et auxquelles on suppose une origine indienne, 27942—27943.

† *Mélanges relatifs à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, comprenant l'histoire générale des colonies modernes fondées par les Européens, 27944—27965.*

\*\* Asie.

1. Histoire générale, 27966—27987.
2. Histoire des Arabes et de l'Islamisme, 27988—28018.
3. Histoire des possessions turques en Asie, y compris la Syrie et l'Arménie, 28019—28045.
4. Histoire d'une partie du littoral de la mer Caspienne et des contrées caucasiennes, 28046 à 28060.
5. Histoire de la Perse, du Caboul, du Turkestan, etc., 28061—28087.
6. Histoire de l'Inde.
  - A. Géographie, Antiquités, Mœurs et Usages, Mélanges, 28088—28128.
  - B. Histoire générale de l'Inde; Histoire particulière de ses princes, 28129—28150.
  - C. Histoire des conquêtes et des établissements des Européens dans l'Inde, et principalement de la domination anglaise, 28151—28171.
  - D. Histoire spéciale de diverses contrées de l'Inde, 28172—28206.
7. Histoire de l'Archipel indien : Ceylan, Sumatra, Java, les Philippines, etc., 28207—28230.
8. Histoire d'une partie de l'Asie centrale et septentrionale, comprenant l'Inde au delà du Gange, le Tibet, la Mongolie et la Tartarie, 28231—28270.
9. Histoire de la Chine et de la Corée, 28271—28307.
10. Histoire du Japon, 28308—28317.
11. Histoire des possessions russes en Asie, 28318—28323.
12. Appendice à l'histoire de l'Asie : Australie, Nouvelle-Zélande, Polynésie, 28324—28337.

\*\*\* Afrique.

1. Histoire générale, 28338—28349.
2. Histoire de l'Égypte et de la Nubie, 28350—28387.
3. Histoire des États barbaresques, y compris l'Algérie, 28388—28413.
4. Histoire des régions centrales, des régions occidentales et des régions orientales de l'Afrique, 28414—28440.
5. Histoire des îles d'Afrique, 28441—28459.

\*\*\*\* Les deux Amériques.

1. Histoire générale.
  - A. Géographie, Origines, Antiquités; Histoire des découvertes; Histoire des Flibustiers, 28460—28503.
2. Amérique septentrionale.
 

Généralités, 28504—28506.

  - A. Canada et autres possessions anglaises, 28507—28515.
  - B. États-Unis, y compris la Floride, la Louisiane et le Texas, 28516—28587.
  - C. Mexique et Californie, 28588—28622.
3. Îles Antilles, 28623—28653.
4. Amérique méridionale.
  - A. Brésil et Guyane, 28654—28673.
  - B. Guatemala, Colombie, Pérou, Chili, Paraguay, etc., 28674—28716.

VI. PARALIPOMÈNES HISTORIQUES.

1. Histoire de la Chevalerie et de la Noblesse.
  - A. Chevalerie au moyen âge, comprenant les Tournois, les Combats singuliers, etc., 28717—28749.
  - B. Ordres de Chevalerie; Ordres militaires; Ordres civils, 28750—28773.
  - C. Histoire de la Noblesse; Art du blason; Histoire héraldique, 28774—28830.
    - a. Histoire généalogique de la noblesse.
 

Généralités, 28831—28833.  
*France*, 28836—28874.  
*Généalogies particulières par ordre alphabétique de noms de maisons*, 28875—28887.  
*Belgique et Pays-Bas*, 28888—28901.  
*Italie, Savoie, Espagne, Portugal*, 28902—28920.  
*Suisse, Allemagne, Hongrie*, 28921—28922.  
*Angleterre, Écosse et Irlande*, 28923—28945.  
*Suède, Russie, Pologne, etc.*, 28946—28948.
2. Histoire des Solennités, Pompes et Cérémonies publiques, 28949.
3. Archéologie.
  - A. Introduction; Dictionnaires; Traités élémentaires, 28950—28958.
  - B. Collections; Mélanges, 28959—28972.
  - C. Mœurs et Usages.
    - a. Usages civils et militaires de différents peuples, 28973—29052.

3. Poids, Mesures et Monnaies des anciens, 29053—29069.

*Mœurs et usages des Hébreux et des anciens peuples orientaux*, 29070—29079.

*Mœurs et usages des anciens Egyptiens. — Hiéroglyphes*, 29080—29126.

*Mœurs et usages des anciens Grecs*, 29127—29152.

*Mœurs et usages des Étrusques*, 29153—29155.

*Mœurs et usages des anciens Romains*, 29156—29223.

### 3\*. Archéologie, seconde partie : Archéographie.

A. Introduction : Histoire des Beaux-Arts dans l'Antiquité et Traités qui se rapportent à cette histoire, 29224—29248.

B. Mélanges et Recueils de monuments en tous genres, 29249—29280. — Voir 28960.

C. Descriptions des Musées et des Collections de monuments antiques, 29281—29320.

D. Monuments antiques de tout genre découverts à Herculanium et à Pompéi, 29321—29349.

E. Monuments divers d'Architecture, 29350—29468.

F. Obélisques, Pyramides, Colonnes, Arcs de triomphe, 29469—29485.

G. Peintures et Mosaïques, 29486—29510.

H. Sculptures et Monuments analogues, 29511—29570.

J. Pierres gravées et Camées, 29571—29615.

K. Vases, 29616—29639.

L. Instruments, Meubles, Miroirs, Lampes, Sceaux, Diptyques, Papyrus, etc., 29640—29660.

M. Numismatique.

a. Introduction, Traités généraux, 29661—29693.

b. Recueils et Cabinets de médailles, 29694—29759.

c. Médailles des peuples, des villes, des rois et des hommes illustres, comprenant les Médailles des anciens peuples orientaux, les Médailles grecques, romaines, du Bas-Empire et de plusieurs anciens peuples de l'Europe, 29760—29844.

d. Médailles cunéiformes, 29845—29859.

e. Dissertations spéciales sur quelques Médailles particulières, 29860—29890.

f. Numismatique du moyen âge, 29891—29894.

N. Inscriptions et Marbres.

a. Introduction à l'étude des Inscriptions antiques, 29895—29913.

b. Collections générales et particulières d'Inscriptions et de Marbres, 29914—29954.

c. Inscriptions phéniciennes, grecques, latines, etc., trouvées en différents pays. — Inscriptions cunéiformes, 29955—30009.

3\*\*. Archéologie du moyen âge et en particulier l'Archéologie religieuse. Journaux archéologiques, suite de 30009.

### 4. Histoire littéraire.

A. Introduction, 30010—30017.

B. Histoire générale de la Littérature, 30018—30034.

a. Histoire de la Littérature chez les anciens et au moyen âge, 30035—30058.

b. Histoire littéraire moderne.

*Généralités*, 30059.

*France*, 30060—30075.

*Italie, Espagne, Portugal et Brésil*, 30076—30110.

*Suisse, Allemagne, Belgique et Pays-Bas*, 30111—30128.

*Angleterre*, 30129—30133.

*Danemark, Suède, Islande*, 30134—30137.

*Bohême, Hongrie, Russie, Pologne, etc.*, 30138—30145.

*Peuples orientaux, Afrique, etc.*, 30146—30155.

C. Histoire des Langues ; Paléographie ; Diplomatique ou connaissance des écritures ; Papyrus, Sigillographie, Autographes, 30156—30219.

D. Histoire des Sciences et des Arts, et celle des inventions et découvertes, 30220—30244.

E. Histoire de l'Instruction publique, des Universités et des diverses Écoles, 30245—30280.

F. Histoire et Mémoires des Académies et autres Sociétés savantes, 30281—30285.

*Académies et autres Sociétés littéraires établies en France, soit à Paris, soit dans d'autres villes*, 30286—30314.

*Sociétés académiques étrangères*, 30315—30368.

### 5. Biographie, et spécialement la Biographie littéraire et celle des artistes.

A. Biographie générale ancienne et moderne, avec quelques recueils de Biographie spéciale, 30369—30400.

a. Biographie ancienne : Recueils de vies, d'éloges et de portraits des hommes illustres anciens, 30401—30451.

b. Biographie moderne : Recueils de vies, d'éloges et de portraits des hommes et femmes illustres modernes, sans distinction de genre et de pays, 30452—30470.

*France et Belgique*, 30471—30491.

*Italie, Espagne et Portugal*, 30492—30507.

*Allemagne, Angleterre, Hollande, Suède, etc.*, 30508—30523.

B. Recueils de vies et Éloges des hommes illustres de tous pays dans les lettres, les sciences et les arts, 30525—30550.

C. Vies et éloges, ou Notices biographiques des hommes et femmes illustres dans les lettres et dans les sciences, rangés par nation.

a. Grecs de la renaissance, 30551—30552.

b. Français, 30553—30653.

c. Italiens, Espagnols et Portugais, 30654—30783.

d. Suisses, Allemands, Hollandais et Flamands, 30784—30870.

e. Anglais, Écossais et Irlandais, 30871—30971.

f. Danois, Suédois, Polonais, Bohémiens, Hongrois, 30972—30987.

g. Orientaux, 30988—30993.

h. Américains, 30994—30998.

D. Vies et Éloges des artistes célèbres.

a. Artistes en différents genres, 30999—31019.

b. Peintres, 31020—31094.

c. Graveurs, 31095—31099.

d. Sculpteurs, 31100—31105.

e. Architectes, 31106—31113.

f. Musiciens, 31114—31121.

### 6. Bibliographie.

A. Introduction, 31122—31128.

B. Traités généraux sur les livres, sur les bibliothèques, leur histoire, et sur les devoirs des bibliothécaires, 31129—31164.

C. Histoire de l'Imprimerie.

a. Généralités : dissertations sur l'origine de l'Imprimerie, 31165—31203.

b. Annales et Dictionnaires des productions typographiques du premier siècle, depuis l'invention de l'Imprimerie, 31204—31225.

c. Histoire de l'Imprimerie et des Imprimeurs célèbres de différents pays, 31226—31310.

d. Dissertations sur quelques particularités relatives à la Typographie, 31311—31322.

D. Bibliographes généraux, ensemble les bibliothèques choisies, les Traités et Dictionnaires des livres rares, et les Mélanges bibliographiques, 31323—31364.

E. Catalogues des livres des bibliothèques publiques et des collections particulières.

a. Livres manuscrits, 31365—31445.

b. Livres imprimés.

*France*, 31446—31493.

*Pays étrangers*, 31494—31593.



**F. Bibliographes spéciaux.**

- a. Sur les ouvrages anonymes; sur les ouvrages condamnés, etc., 31594—31600.
- b. Dictionnaires, ou Catalogues spéciaux de livres imprimés dans chaque pays et à des époques déterminées, 31601—31604.
- c. Catalogues de livres imprimés par des presses de particuliers, ou qui n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, 31605—31607.
- d. Bibliographes qui font connaître les écrivains des ordres religieux, 31608—31624.
- e. Bibliographes nationaux, c'est-à-dire qui traitent spécialement des écrivains anciens et modernes de chaque nation, 31625—31687.
- f. Bibliographes spéciaux pour chaque branche du système bibliographique, 31688—31799.
- g. Monographies bibliographiques, 31800—31805.

**g. Mélanges et extraits historiques, 31806—31838.**

**MÉLANGES ET DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES, 31839—31872.**

**NOTICE DES PRINCIPAUX JOURNAUX littéraires et**

**scientifiques et sur quelques journaux politiques écrits en français, col. 1851.**

**I. Journaux français.**

- a. *Gazettes, journaux purement littéraires, et journaux politiques et littéraires.*
- b. *Journaux bibliographiques.*
- c. *Journaux religieux.*
- d. *Journaux relatifs à la jurisprudence et à l'économie.*
- e. *Journaux scientifiques.*
- f. *Journaux relatifs aux beaux-arts, aux arts et métiers, etc.*
- g. *Journaux géographiques et historiques.*
- h. *Journaux quotidiens.*
- i. *Journaux de la Révolution française.*

**II. Journaux écrits en latin.**

**III. Journaux étrangers.**

- a. *Journaux littéraires écrits en italien.*
- b. *Gazettes et journaux littéraires et politiques écrits en anglais.*
- c. *Journaux littéraires écrits en allemand.*

Annexe 5 : extrait du catalogue de la bibliothèque des Augustins,  
 ouvrages de controverse (livres en français de format in 12°)<sup>5</sup>

14.

Livres français de la  
 5<sup>e</sup> Classe.

	Catechisme du Concile de Troute	F. 1
	Catechisme du Concile de Troute	F. 2.
	Catechisme de M. Moan.	F. 3.
manque.	Extrait du nouveau Catechisme de M. Moan	F. 4.
	Édition avec uneshotre, à l'occasion de ce Catechisme	F. 4.
	Pratique de la penitence pour le diocèse de Verdun	F. 5.
manque.	Pratique de la penitence pp. Le diocèse de Verdun	F. 6.
	Pratique de la penitence pp. Le Diocèse de Verdun	F. 7.
manque.	Maxime de la penitence par Monseign. M. Moan d'Assas	F. 8.
	Rituel d'Als.	F. 9.
manque.	Instructions Théologiques et morales sur les Sacraments par M. Nicole Tome premier	F. 10.
manque.	Instructions Théologiques et morales sur les Sacraments par M. Nicole Tome second	F. 11.
	Préface Dominicale de M. Nicole	F. 12.
	De catalogue de M. Nicole Tome premier	F. 13.
manque.	De catalogue de M. Nicole Tome second	F. 14.
	Préface de l'Écriture	F. 15.
	Préface de la fête de la Trinité par le P. Le Moine	F. 16.
	Instructions pour les nouveaux Convertis par Louis Poucin	F. 17.
	De l'usage de l'Eglise extérieure de l'Eglise Catholique par M. Boissy de Montpetit	F. 18.
	La Quatrième	F. 19.
	Tratté de la vérité de la Religion Chrétienne Tome premier	F. 20.
	Tome second	F. 21.
	Les trois vérités de Charan	F. 22.
	La Congrégation de Foy de ministres Catholiques de la F.	F. 23.
	La foy et l'Espérance de la Religion Catholique	F. 24.
	La foy et l'Espérance de la Religion Catholique	F. 25.

**Annexe 6 : extrait du catalogue de la bibliothèque des Minimes,  
ouvrages de controverse (format in 4°)<sup>6</sup>**

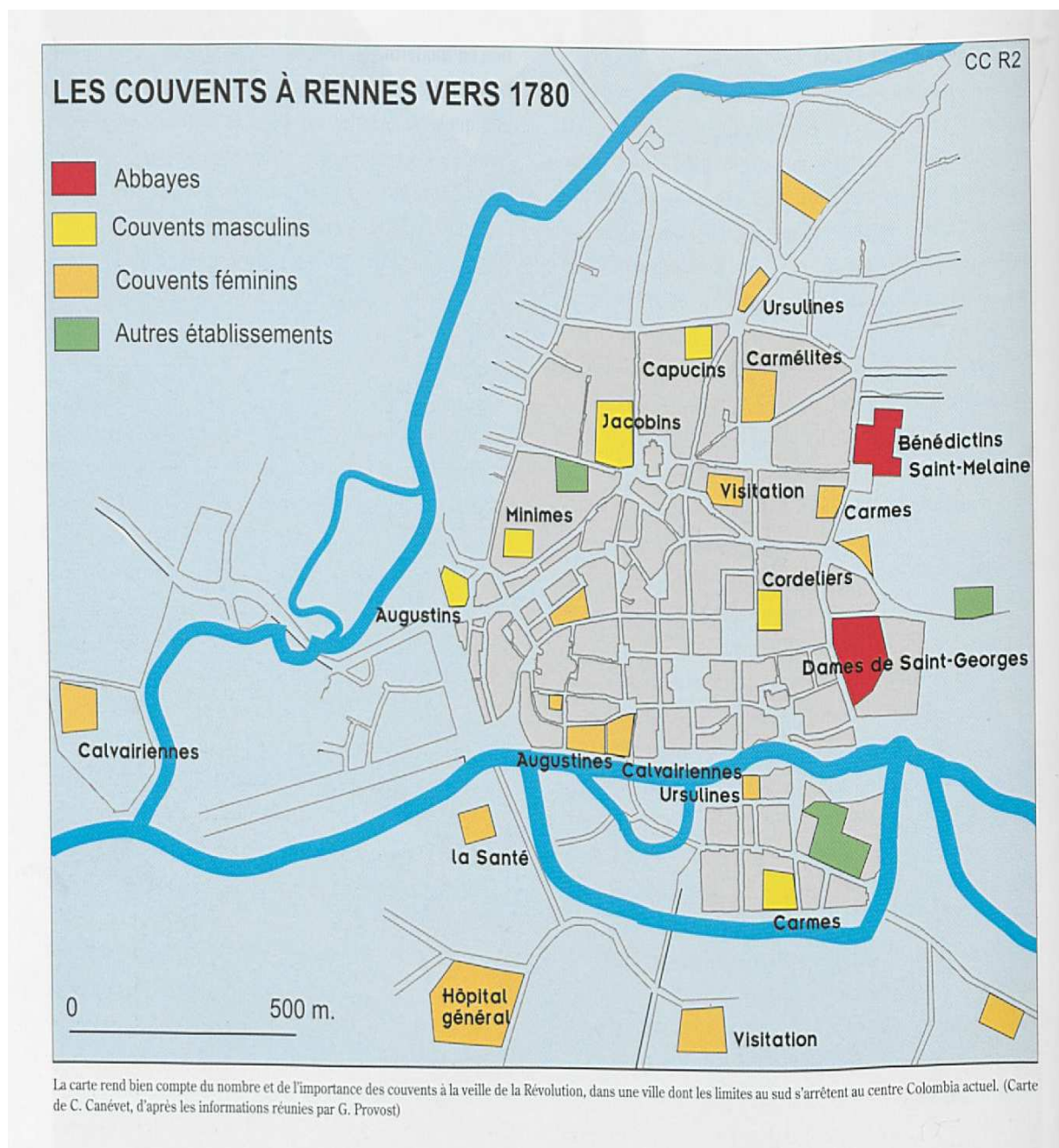
*Controversista.*

*5.*

<i>Religio christiana . . . . .</i>	<i>1.</i>
<i>La frequente Communion . . . . .</i>	<i>2.</i>
<i>justification Catholique de Coton . . . . .</i>	<i>3.</i>
<i>Marandé Des Antiquitez de L'Eglise . . . . .</i>	<i>4.</i>
<i>    Les Exemples . . . . .</i>	<i>5.</i>
<i>    1 . . . . .</i>	<i>6.</i>
<i>    2 . . . . .</i>	<i>7.</i>
<i>justification Des Privileges de Regulars . . . . .</i>	<i>8.</i>
<i>Doctrines Curieuses de Garassus . . . . .</i>	<i>9.</i>
<i>Robardeus Contra Optatum . . . . .</i>	<i>10.</i>
<i>Pidon Contre du Moulin . . . . .</i>	<i>11.</i>
<i>Marandé Contre le jansenisme . . . . .</i>	<i>12.</i>
<i>2.<sup>e</sup> lettre de M.<sup>r</sup> Arnault Contre un duc et pairie . . . . .</i>	<i>13.</i>
<i>Reponse à la même Contre par Marandé . . . . .</i>	<i>14.</i>
<i>Avertissement de M.<sup>r</sup> de Soissons Contre la bulle unig. . . . .</i>	<i>15.</i>
<i>4.<sup>me</sup> lettre de M.<sup>r</sup> de Soissons . . . . .</i>	<i>16.</i>
<i>L'Antiquité des tems . . . . .</i>	<i>17.</i>
<i>De fense Des ordonnances de l'Evêque d'Angers . . . . .</i>	<i>18.</i>
<i>Bodin Contre Les Sorciers . . . . .</i>	<i>19.</i>

<sup>6</sup> ADIV 20 H 1.

## Annexe 7 : carte des couvents rennais vers 1780<sup>7</sup>



<sup>7</sup> Document extrait de VEILLARD (J.-Y.) et CROIX (A.) (dir.), *Dictionnaire du patrimoine rennais*, Rennes, Apogée, 2004, p. 148. Carte réalisée par C. Canévet, d'après les informations réunies par G. Provost.

## Table des cartes

**Carte 1** : carte du nombre de livres dans les bibliothèques minimales (par département, époque révolutionnaire) p. 112

## Table des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Mode de classement des ouvrages du catalogue du couvent des Minimes de Rennes	p. 27
<b>Tableau 2</b> : nombre approximatif de religieux dans le couvent des Grands carmes de Rennes entre 1623 et 1758	p. 42
<b>Tableau 3</b> : dates d'implantation des ordres mendiants à Rennes et effectifs en 1790	p. 43
<b>Tableau 4</b> : revenus des ordres mendiants rennais en 1790	p. 44
<b>Tableau 5</b> : nombre de volumes et de titres du fonds des Grands carmes (catalogue principal)	p. 46
<b>Tableau 6</b> : nombre de volumes et de titres du fonds des Grands carmes (compléments)	p. 47
<b>Tableau 7</b> : nombre de volumes et de titres (ensemble du fonds des Grands carmes)	p. 49
<b>Tableau 8</b> : répartition des ouvrages du fonds des Grands carmes selon les catégories de la Librairie parisienne (catalogue principal, en nombre de titres)	p. 51
<b>Tableau 9</b> : classement des ouvrages des catégories « <i>Miscellanei</i> », « <i>Libri graeci</i> », « <i>Libri prohibiti</i> » ; et des compléments selon la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)	p. 56
<b>Tableau 10</b> : classement des ouvrages de l'ensemble du fonds des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)	p. 59
<b>Tableau 11</b> : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la langue (en nombre de titres)	p. 61
<b>Tableau 12</b> : classement de certains des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes par langue selon la catégorie à laquelle ils appartiennent (en pourcentages)	p. 64
<b>Tableau 13</b> : classement des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue (en nombre de titres)	p. 66

<b>Tableau 14</b> : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue en fonction des catégories établies par les Libraires parisiens auxquelles ils se rapportent (en pourcentages)	p. 69
<b>Tableau 15</b> : classement des ouvrages du fonds des Grands carmes par format (ensemble du fonds, par nombre de titres)	p.71
<b>Tableau 16</b> : classement de certains ouvrages du fonds des Grands carmes par format selon la catégorie à laquelle ils appartiennent (en pourcentages)	p. 72
<b>Tableau 17</b> : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes par date d'édition (en nombre de titres et en pourcentages)	p. 74
<b>Tableau 18</b> : nombre et proportion des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes ayant une date d'édition mentionnée (par période d'ajout des livres au fonds)	p. 78
<b>Tableau 19</b> : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVII <sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres)	p. 81
<b>Tableau 20</b> : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVIII <sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres, par période d'ajout à la bibliothèque)	p. 82
<b>Tableau 21</b> : répartition des livres retrouvés dans les chambres de trois religieux du couvent des Grands carmes à leur décès selon les catégories de la Librairie parisienne (en nombre de titres)	p. 83
<b>Tableau 22</b> : répartition du nombre de volumes du fonds des Grands carmes par format en 1790	p. 89
<b>Tableau 23</b> : effectifs et revenus des couvents minimes bretons en 1768	p. 100
<b>Tableau 24</b> : les couvents augustins en Bretagne au XVIII <sup>e</sup> siècle, effectifs et revenus en 1768	p. 105
<b>Tableau 25</b> : nombre de volumes et de titres du fonds des Augustins	p. 109
<b>Tableau 26</b> : nombre de volumes et de titres du fonds des Minimes	p. 110
<b>Tableau 27</b> : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)	p. 115

<b>Tableau 28</b> : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en nombre de titres)	p. 117
<b>Tableau 29</b> : détail de la catégorie Théologie du fonds des Augustins de Rennes (livres prohibés exclus, en nombre de titres)	p. 120
<b>Tableau 30</b> : détail de la catégorie Théologie du fonds des Minimes de Rennes (en nombre de titres)	p. 122
<b>Tableau 31</b> : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par langue (en nombre de titres)	p. 125
<b>Tableau 32</b> : répartition des livres du fonds des Augustins par langue en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent	p. 127
<b>Tableau 33</b> : répartition des ouvrages du fonds des Minimes par langue (en nombre de titres)	p. 128
<b>Tableau 34</b> : répartition des livres du fonds des Minimes par langue en fonction de la catégorie des Libraires parisiens à laquelle ils se rapportent (en pourcentages)	p. 131
<b>Tableau 35</b> : classement des ouvrages du fonds des Augustins par format (par nombre de titres, livres prohibés exclus)	p. 132
<b>Tableau 36</b> : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes par format en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent (en nombre de titres, livres prohibés exclus)	p. 133
<b>Tableau 37</b> : classement des ouvrages du fonds des Minimes par format (en nombre de titres)	p. 134
<b>Tableau 38</b> : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon le format en fonction de la catégorie à laquelle ils se rapportent (en nombre de titres)	p. 135
<b>Tableau 39</b> : état des bibliothèques des ordres mendiants rennais en 1790	p. 143
<b>Tableau 40</b> : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (catalogue principal, en nombre de titres)	p. 153
<b>Tableau 41</b> : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (ouvrages des compléments, nombre de titres)	p. 154



**Tableau 42** : répartition des auteurs d'ouvrages de controverse selon leur état p. 156

**Tableau 43** : répartition des auteurs des ouvrages des rubriques « *Controvertistae et catechistae* », « *Theologi* » et « *Casuistae* » p. 158

**Tableau 44** : répartition des auteurs selon leur sensibilité (jansénisante ou marquée par "l'humanisme dévot") p. 159

## Table des graphiques

- Graphique 1** : répartition des ouvrages du fonds des Grands carmes selon les catégories des Libraires parisiens (catalogue principal, en pourcentages) p. 51
- Graphique 2** : détail de la catégorie Théologie du catalogue principal des Grands carmes (en pourcentages) p. 53
- Graphique 3** : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon les catégories établies par les Libraires parisiens (en pourcentages) p. 57
- Graphique 4** : classement des ouvrages du catalogue des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens (ensemble du fonds, en pourcentages) p. 59
- Graphique 5** : classement des ouvrages du catalogue des Grands carmes selon la classification des Libraires parisiens (ensemble du fonds, indéterminés compris ; en pourcentages) p. 60
- Graphique 6** : classement des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la langue (en pourcentages) p. 62
- Graphique 7** : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon la langue (en pourcentages) p. 68
- Graphique 8** : répartition des ouvrages de l'ensemble du fonds des Grands carmes par langue (en pourcentages) p. 70
- Graphique 9** : classement des ouvrages du fonds des Grands carmes par format (ensemble du fonds, en pourcentages) p. 71
- Graphique 10** : répartition des ouvrages du catalogue principal des Grands carmes selon la date d'édition des ouvrages (en pourcentages) p. 75
- Graphique 11** : détail par décennie de la date d'édition des ouvrages publiés au XVII<sup>e</sup> siècle présents dans le fonds des Grands carmes p. 77
- Graphique 12** : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes selon leur siècle d'édition (en nombre de titres, par période d'ajout à la bibliothèque) p. 79

- Graphique 13** : répartition des ouvrages des compléments du catalogue des Grands carmes édités au XVI<sup>e</sup> siècle selon la décennie de leur parution (en nombre de titres) p. 80
- Graphique 14** : répartition des livres du père Gervais de Saint-Charles, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1720, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages) p. 84
- Graphique 15** : répartition des livres retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1740, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages) p. 84
- Graphique 16** : répartition des livres retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1774, selon les catégories de la Librairie parisienne (en pourcentages) p. 85
- Graphique 17** : répartition des ouvrages de Théologie du père Gervais de Saint-Charles, religieux au couvent des Grands carmes, décédé en 1720, selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages) p. 86
- Graphique 18** : répartition des ouvrages de Théologie retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph, religieux carme, décédé en 1740 selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages) p. 87
- Graphique 19** : répartition des ouvrages de Théologie retrouvés dans la chambre du père Augustin Behuran, religieux carme décédé en 1774, selon les subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet (en pourcentages) p. 88
- Graphique 20** : répartition des ouvrages du fonds des Augustins de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en pourcentages) p. 115
- Graphique 21** : répartition des ouvrages du fonds des Minimes de Rennes selon les grandes catégories de la classification des Libraires parisiens (en pourcentages) p. 117
- Graphique 22** : détail de la catégorie Théologie du fonds des Augustins de Rennes (livres prohibés exclus, en pourcentages) p. 121
- Graphique 23** : détail de la catégorie Théologie du fonds des Minimes de Rennes (en pourcentages) p. 123

- Graphique 24** : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par langue (en pourcentages) p. 126
- Graphique 25** : répartition des ouvrages du fonds des Minimes selon la langue (en pourcentages) p. 130
- Graphique 26** : répartition des ouvrages du fonds des Augustins par format (en pourcentages, livres prohibés exclus) p. 132
- Graphique 27** : répartition des ouvrages du fonds des Minimes par format (en pourcentages) p. 134
- Graphique 28** : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (catalogue principal, en pourcentages) p. 153
- Graphique 29** : les controverses auxquelles s'intéressaient les Grands carmes (ouvrages des compléments, en pourcentages) p. 155
- Graphique 30** : Nombre de titres traitant de la controverse protestante publiés en France entre 1598 et 1685 p. 162
- Graphique 31** : classement des ouvrages traitant de la controverse protestante présents dans le fonds des Grands carmes selon leur date d'édition (catalogue principal) p. 163

## Table des annexes

<b>Annexe 1</b> : extrait du catalogue des Grands carmes de Rennes, première page de la rubrique consacrée aux controverses	p. 210
<b>Annexe 2</b> : extrait du catalogue de la bibliothèque des Grands carmes, ouvrages situés dans les compléments et retrouvés dans la chambre du père Basile de Saint-Joseph (1740)	p. 211
<b>Annexe 3</b> : extrait du catalogue de la bibliothèque des Grands carmes, ouvrages du père Siméon de la Sainte-Vierge (1748- 1752)	p. 212
<b>Annexe 4</b> : subdivisions de la table méthodique de J.-C. Brunet	p. 213
<b>Annexe 5</b> : extrait du catalogue de la bibliothèque des Augustins, ouvrages de controverse (livres en français de format in 12°)	p. 231
<b>Annexe 6</b> : extrait du catalogue de la bibliothèque des Minimés, ouvrages de controverse (format in 4°)	p. 232
<b>Annexe 7</b> : carte des couvents rennais vers 1780	p. 233

# Table des matières

<b>Liste des abréviations utilisées</b>	p. 1
<b>Introduction</b>	p. 2
<b>Chapitre 1 : présentation des sources</b>	p. 7
<b>I Les catalogues de bibliothèques</b>	p. 9
A Les catalogues du couvent des Grands carmes	p. 11
1) La principale source : le <i>Catalogue des livres de la bibliothèque des Carmes déchaussés ou Grands Carmes de Rennes, établis en 1690, paroisse St Jean, rue de la Quintaine</i>	p. 11
2) Les deux autres catalogues	p. 18
Le <i>Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque des religieux Carmes de Rennes, de la province de Touraine, achevé le 12 août 1692, et réduit par ordre alphabétique (dans chaque matière)</i>	p. 18
Le <i>Catalogue des livres de la bibliothèque des R.P. Carmes de Rennes, présenté au chapitre provincial tenu à Nantes l'an 1696</i>	p. 20
B Le catalogue du fonds des Augustins : <i>Nouveau catalogue des livres de la bibliothèque des Pères Augustins de la ville de Rennes, fait le 16 mars 1748</i>	p. 24
C Le catalogue du couvent des Minimes : <i>Index bibliothecae conventus minimorum, Rhedonensium, 1768</i>	p. 26
<b>II Les documents de l'époque révolutionnaire</b>	p. 29
A Les documents relatifs au couvent des Grands carmes	p. 31
B Les documents relatifs au couvent des Augustins	p. 32
C Les documents relatifs au couvent des Minimes	p. 34
D Le journal relatant les travaux bibliographiques réalisés en vue d'établir une bibliothèque de district, germinal an II-brumaire en IV (mars 1794- octobre 1795)	p. 36

<b>Chapitre 2 : présentation générale de la bibliothèque des Grands Carmes</b>	p. 39
<b>I Présentation du couvent des Grands carmes</b>	p. 40
A La fondation du couvent	p. 40
B Le couvent aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	p. 41
<b>II Présentation des principales caractéristiques de la bibliothèque des Grands carmes à partir d'un catalogue du fonds</b>	p. 46
A Une grande bibliothèque	p. 46
B Une bibliothèque ouverte aux domaines profanes	p. 51
C Analyse de la langue des ouvrages du fonds	p. 61
D Analyse du fonds selon le format des ouvrages	p. 71
E Analyse du fonds selon la date d'édition des ouvrages	p. 74
F Un aperçu des lectures individuelles des religieux	p. 83
<b>III L'état du fonds des Grands carmes à l'époque révolutionnaire</b>	p. 89
<b>Chapitre 3 : les collections des Augustins et des Minimes</b>	p. 97
<b>I Les couvents des Augustins et des Minimes : deux fondations post-tridentines</b>	p. 98
A Le couvent des Minimes	p. 98
1) La fondation du couvent	p. 98
2) Le couvent à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	p. 100
B Le couvent des Augustins	p. 102
1) Les étapes de leur implantation dans la ville	p. 102
2) La communauté des Frères à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle	p. 105
<b>II Les principales caractéristiques des bibliothèques des Augustins et des Minimes d'après l'étude des catalogues des fonds</b>	p. 108

A Deux collections bien moins grandes que celle des Grands carmes	p. 109
1) La bibliothèque des Augustins : une collection de taille moyenne	p. 109
2) La bibliothèque des Minimes : une petite collection	p. 110
B Les bibliothèques des Augustins et des Minimes : deux collections où la Théologie domine plus largement que dans celle des Grands Carmes	p. 114
1) Le fonds des Augustins	p. 114
2) Le fonds des Minimes	p. 116
C La Théologie dans les fonds des Augustins et des Minimes : forte présence de la spiritualité comme chez les Grands carmes	p. 120
1) La collection des Augustins : prédominance des ouvrages de spiritualité et de prédication	p. 120
2) La bibliothèque des Minimes : prédominance de la spiritualité et des Écritures et interprètes	p. 122
D Analyse de la langue des ouvrages : deux fonds aux caractéristiques distinctes	p. 125
1) Le fonds des Augustins : une bibliothèque où le latin domine	p. 125
2) Le fonds des Minimes : une majorité d'ouvrages en français	p. 128
E Le format des ouvrages : deux fonds aux caractéristiques diverses	p. 132
1) Le fonds des Augustins : prédominance des petits formats	p. 132
2) Le fonds des Minimes : prédominance des grands formats	p. 124
F La bibliothèque des Augustins : un fonds longtemps mal entretenu	p. 136
<b>III La situation des bibliothèques des ordres mendiants de la ville à l'époque révolutionnaire</b>	p. 138
A Le fonds des Augustins	p. 138
B Le fonds des Minimes	p. 141
C Un aperçu de la situation des diverses bibliothèques des ordres mendiants de la ville à l'époque révolutionnaire	p. 143



## **Chapitre 4 : approche des controverses dans les bibliothèques ecclésiastiques (Grands carmes et Augustins)** p. 147

### **I Présentation des outils utilisés pour le classement des ouvrages et aperçu général de la question dans les deux fonds** p. 149

A Instruments de travail et précisions méthodologiques p. 149

B Présentation générale des sujets de controverses présents dans le fonds des Grands carmes p. 153

C Éléments de comparaison avec les Augustins p. 157

### **II La controverse protestante dans le fonds des Grands carmes** p. 160

A Un fort intérêt pour cette controverse malgré la faible présence protestante à Rennes p. 160

B Analyse de la date d'édition des ouvrages : similitudes entre la période d'édition des livres du fonds des Grands carmes sur la question et les différentes phases de production de ce type d'ouvrages p. 161

C Des ouvrages de controverse presque exclusivement anti-protestants p. 165

### **III La controverse janséniste dans les fonds des Grands carmes et des Augustins** p. 171

A Le fonds des Grands Carmes p. 171

1) Un intérêt pour les ouvrages jansénistes comme antijansénistes mais une sensibilité probablement plutôt antijanséniste p. 171

2) Une attention portée sur différents aspects de la controverse p. 173

Une faible attention portée aux premières polémiques mais un intérêt pour celles soulevées par les Messieurs de Port-Royal p. 174

Les polémiques relatives aux traductions des Écritures et aux catéchismes p. 176

Le second jansénisme autour de Pasquier Quesnel et des Oratoriens de Saint-Magloire p. 178

Les polémiques soulevées par la bulle *Unigenitus* p. 179

Remarques diverses sur la controverse janséniste dans la collection des Grands carmes p. 182

B La collection des Augustins p. 183

1) Des positions probablement variées par rapport à la controverse janséniste mais une tendance plutôt antijanséniste visible dans le catalogue du fonds	p. 183
2) Des ouvrages polémiques davantage orientés du côté janséniste	p. 185
<b>IV Les autres ouvrages de controverse dans le fonds des Grands carmes : un intérêt pour des sujets très divers</b>	p. 188
<b>Conclusion</b>	p. 194
<b>Sources</b>	p. 198
<b>Bibliographie</b>	p. 200
<b>Annexes</b>	p. 209
<b>Table des cartes</b>	p. 234
<b>Table des tableaux</b>	p. 235
<b>Table des graphiques</b>	p. 239
<b>Table des annexes</b>	p. 242
<b>Table des matières</b>	p. 243